
LIBRAIRIE MÉDICALE
Ch. BOULANGE
14, R. de l'Ancienne Comédie, PARIS (VI)



THÉORIE
NOUVELLE
SUR
LES MALADIES
CANCÉREUSES, NERVEUSES

Et autres Affections du même genre,

AVEC

DES OBSERVATIONS-PRATIQUES

SUR LES EFFETS DE LEUR REMEDE APPROPRIÉ.

Par J. M. GAMET.

Usus & impigræ simul experientia mentis
Paulatim docuit. Lucr. Lib. V.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT LES OBSERVATIONS PRATIQUES.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



APPROBATION DU CENSEUR.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre: *Théorie nouvelle ſur les Maladies Cancéreuſes &c. avec des Obſervations ſur l'effet d'un Remede approprié à ces Maladies.* Quoique le Remede vanté dans cet Ouvrage ſoit un Secret que l'Auteur ſe réſerve; cependant je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion:

1°. Parce que des eſſais autentiques prouvent que ce Secret n'a point d'effets pernicieux.

2°. Parce que pluſieurs des guériſons qu'on lui attribue, ſont atteſtées par des Médecins & des Chirurgiens capables de juger de la nature des Maladies, ainſi que des effets du Remede.

3°. Parce que l'Auteur adminiſtre toujours lui-même ſon Remede; ce qui prévient les accidents occaſionnés ſi fréquemment par les Secrets que les Acquéreurs & Diſtributeurs prennent & donnent à contre-tems & ſans précaution.

4°. Parce que pluſieurs des meilleurs Remedes employés en Médecine ont été originairement des ſecrets, & qu'il faut faire décider par des Obſervations multipliées, ſi le Secret dont il s'agit ici, eſt un Spécifique contre le Virus Cancéreux, ou ſi on doit continuer de chercher des Remedes contre ce cruel Mal.

A Paris le 27 *Avril* 1772. *Signé* LE BEGUE DE PRESLE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le ſieur GAMET Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, *une Théorie nouvelle ſur les Maladies Cancéreuſes*, *&c.* de ſa compoſition : s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. Comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres ; conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera

remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingtsixieme jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent soixante-douze, & de notre Regne le cinquante-septiéme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LEBEGUE.

Je reconnois avoir cédé & transporté à M. RUAULT, le Privilége de mon Ouvrage sur les *Maladies cancéreuses*, *&c.* suivant les conditions faites entre nous. A Paris, ce 26 Juin 1772.

GAMET.

Regiſtré sur le Regiſtre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2106, fol. 670. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 30 Juin 1772.

Signé J. HÉRISSANT, *Syndic.*

SUPPLÉMENT

à l'Errata de la premiere Partie.

PAG. xiv, *lig.* 1, innonimés, *ajoutez* ou des hanches.

Pag. xviij, *lig.* 14, le bras, *lis* l'avant-bras.

Pag. 30, *lig.* 16, débris, *ajoutez* de façon, cependant, qu'elle demeure encore attachée par un de ses angles au reste de l'écorce.

Pag. 90, *lig.* 7, la substance, *lis* l'organe du mouvement & des sensations, mais encore la substance, *lig.* 9, *effacez* mais qu'étant encore l'organe du mouvement & des sensations.

Pag. 196, *lig.* 9, Paracelse, *lis.* on découvrit enfin la maniere d'employer utilement.

Errata de la seconde Partie.

Pag. 9, *lig.* 14, ancien, *lis.* anciens.

Pag. 13, *lig.* 26, ulceres, *lis.* ulcerés.

Pag. 24, *lig.* 3, GOGITETIS, *lis.* COGITETIS.

Pag. 52, *lig.* 4, diminuée, *lis.* diminué.

Pag. 56, *lig.* 11, diminuée, *lis.* diminué.

Pag. 149, *lig* 26, imperceptible, *lis.* quelquefois imperceptible.

Pag. 192, *lig.* 12, seule, *lis.* sage.

Pag. 247, *lig.* 8, anodymes, *lis.* anodines.

La VI. Observation indiquée dans la table *pag.* 316, a été numérotée par erreur IX. Observation, erreur qui a influé jusqu'à la XI. Observation, dont le n°. se trouve répété deux fois ; ce qui a été rectifié dans la table.



OBSERVATIONS
PRATIQUES.



ARTICLE PRÉLIMINAIRE.

DE MON REMEDE.

C'EST en vain qu'on connoît la ſource d'un mal, ſi l'on n'en connoît en même-tems le remède. Depuis qu'il exiſte des maladies, c'eſt-à-dire, depuis l'exiſtence des hommes, on n'a ceſſé de s'occuper des moyens de guérir & de faire vivre.

Preſque toutes les ſubſtances connues ont été éprouvées, analyſées, combinées de mille façons, pour en tirer des remédes ſalutaires, & on a écrit des volumes ſans nombre ſur l'art de les employer avec utilité.

On doit savoir gré, sans doute, à ces hommes infatigables qui ont consacré leurs veilles à des études si pénibles dans l'intention de nous soulager; mais enfin qu'est-il résulté de tant de recherches, & pourquoi l'humanité n'a-t'elle retiré que des avantages si peu proportionnés à l'immensité de leurs travaux?

La prévention, la jalousie, l'envie de se faire un nom, ont imaginé successivement des systêmes opposés les uns aux autres. Dans le choc des opinions, les vérités les plus utiles ont été confondues avec une foule d'erreurs: chacun s'est formé un plan relatif à ses idées; on l'a soutenu par amour-propre, & les bons maîtres, les vrais Médecins n'ont pu, ni empêcher ce désordre, ni en arrêter les suites: ils ont vu avec douleur l'abus de l'art devenir peut-être aussi funeste au genre humain qu'une affreuse épidémie.

Le peuple amateur des nouveautés, saisit aveuglément toutes celles qu'on lui présente. Les malades toujours pressés de guérir, préferent souvent au savoir modeste qui doute & marche à pas lents, l'ignorance imposante & téméraire qui les assure d'un prompt succès, & ils ne s'apperçoivent de leur erreur, que lorsqu'il n'est plus tems de la réparer.

Spectateur étonné des méthodes les plus bi-

zarres, incertain de celles qu'il falloit éviter ou ſuivre, ne pouvant concilier des contrariétés également autoriſées, je crus en entrant dans cette carriere, ne pouvoir prendre un meilleur parti que celui de ſoumettre une théorie ſi douteuſe à une pratique plus aſſurée.

Les circonſtances & mon goût fixerent mon application à quelques maladies particulieres dont la plûpart ſont à la fois du reſſort de la Médecine & de la Chirurgie ; maladies qui ſembloient réſiſter le plus aux efforts de ces deux ſciences réunies, & que je m'aſſurai dans la ſuite être produites à peu-près par les mêmes cauſes, quoique ſouvent très-différentes en apparence.

Toutes ces maladies peuvent être compriſes ſous la dénomination générale d'affections cancéreuſes de toutes les eſpeces, comme glandes, ſquirrhes, cancers, ulceres ; les tumeurs ſcrophuleuſes ; les affections dartreuſes & hémorrhoïdales ; les paſſions hyſtériques, hypocondriaques, atrabilaires, mélancoliques & nerveuſes de tout genre ; les différents ravages du lait épanché à la ſuite des couches, les dépôts laiteux, les éruptions laiteuſes ; les tumeurs enkiſtées, les obſtructions, les engorgements des viſceres & des vaiſſeaux, qui formés intérieurement ſont inſenſibles au tact, & ne peuvent être apperçus

que par leurs effets ; la cachexie ; les concrétions polypeuſes, & enfin toutes les maladies qui viennent de la condenſation, de l'acrimonie & du croupiſſement des liqueurs.

Dans le traitement de ces maladies j'employois tour-à-tour & avec le plus grand ſoin tous les remedes connus. Il n'eſt pas de fondant depuis le plus doux juſqu'au plus puiſſant que je n'aie eſſayé. Tous les inciſifs, les réſolutifs, les diſcuſſifs, les émollients, les calmants, les tempérants étoient adminiſtrés ſucceſſivement ou combinés enſemble ſelon les indications. Les préparations martiales & mercurielles de toute ſorte, la décoction des bois, les ſavons, les eaux minérales de tous les pays, les bains de tous dégrés, les boiſſons délayantes & rafraîchiſſantes, les dietes lactées, la cigüe tant vantée (1), les topiques les

(1) Quelques années avant la découverte de mon remede, on avoit annoncé les préparations de cigüe, comme un ſpécifique principalement approprié aux maladies cancéreuſes. Les obſervations que M. Störck a publiées à ce ſujet portent le caractere de la candeur & de la probité ; elles ſont écrites de façon à perſuader les plus incrédules. Cependant, ſoit différence de climat, défaut de qualité dans la plante, ou par quelqu'autre cauſe inconnue, ce remede ſi vanté en Allemagne n'a pas eu de ſuccès en France. On verra dans mes Obſervations pratiques, que Mademoiſelle d'Aumet (*quarante-uniéme obſervation*) & pluſieurs des malades que j'ai traités, en avoient

plus recommandés, les cauteres pour faire diverſion de l'humeur, l'extirpation même lorſque le cas le permettoit, enfin il n'y a pas de médicaments & de reſſources ſuggérées par l'art dont je ne fiſſe uſage avec un zele égal à l'envie que les malades avoient de guérir.

Mais mon étonnement égaloit ma douleur, en voyant que les ſuccès répondoient ſi peu à mes ſoins & à mon eſpérance. Il eſt vrai que je réuſſiſſois quelquefois à guérir ou à ſoulager ceux qui n'avoient qu'un germe naiſſant ou fort léger de ces affections; mais la plûpart des autres périſſoient dans de cruelles ſouffrances, ou traînoient une vie qui n'étoit guere préférable à la mort.

Je voyois avec étonnement que tous les remédes dont je me ſervois, augmentoient ſouvent le mal au lieu de le diminuer, & n'en détruiſoient jamais le principe. Les plus doux n'avoient point aſſez d'action pour diſſoudre des congeſtions, des concrétions, des tumeurs invétérées & endurcies. Les plus actifs qui avoient ſeuls le pou-

---

fait uſage pendant long-tems, ſans avoir éprouvé aucun ſoulagement.

Je conviens cependant que le remede de M. Störck, quoique dans la claſſe des poiſons, n'eſt point dangereux. Il peut même être employé fort utilement par des combinaiſons particulieres.

voir d'opérer cette dissolution, irritoient trop en même-tems les parties organiques, ruinoient leur tissure, & occasionnoient par conséquent les accidents les plus funestes & les plus irréparables.

Je soupçonnai ensuite que la dépravation de la lymphe nervale étoit le principe le plus prochain de ces maladies malignes dont le siége ordinaire est situé dans les glandes qui sont, comme je l'ai déja remarqué, les sécrétoires dans lesquels se filtrent & se préparent tous les fluides du corps.

Je compris que les filieres nerveuses qui forment les parois des sécrétoires & qui leur communiquent le suc, le levain nécessaire aux sécrétions, étant plus ou moins obstruées ou desséchées par la dépravation de la lymphe nervale, ne peuvent plus communiquer qu'une trop petite quantité de ce levain nécessaire, ou ne fournissent plus qu'un suc dépravé, en sorte que les matieres déposées par les arteres dans ces glandes ou sécrétoires, n'étant qu'imparfaitement filtrées, y forment des accumulations qui avec le tems acquierent un volume & une consistance proportionnée au dégré des causes qui les arrêtent.

Ayant bien discerné cette cause, je ne fus pas long-tems à connoître que les remedes dont je me servois, n'agissoient qu'immédiatement sur les tumeurs formées, & que parvenant même à

les diſſoudre ſans inconvénient, lorſqu'elles n'étoient pas invétérées ni d'une nature trop maligne, ils n'empêchoient pas le renouvellement du mal détruit, parce qu'ils en laiſſoient ſubſiſter le principe.

Je connus auſſi que pluſieurs de ces remedes n'étoient pas aſſez ſubtils, pour s'introduire par les voies du ſang dans le cerveau, & que ceux qui pouvoient s'y inſinuer & ſe mêler à la lymphe nervale qui s'y fabrique, n'y conſervoient pas aſſez de vertu, tant pour dépurer cette lymphe déjà dépravée, que pour dégager, déſopiler ſes filieres obſtruées ou deſſéchées, & rétablir ainſi la communication néceſſaire entr'elles & les organes des ſécrétions.

Après tant de tentatives inutiles, je me convainquis enfin de l'inſuffiſance de l'art, & je me reprochois intérieurement le prix de mes ſoins qui ſoulageoient rarement mes malades, & contribuoient même quelquefois à aggraver leurs ſouffrances. Je me repentois d'avoir choiſi un genre de cures ſi peu conſolantes, & pour ainſi-dire, généralement abandonnées; j'étois ſur le point de les abandonner moi-même à l'opinion commune, lorſque le haſard ſecondant mes efforts & les combinaiſons que je ne ceſſois de faire de différentes ſubſtances que je préſumois pouvoir

être analogues à mes vues, vérifia enfin ce qu'a dit Galien. *Multa reperiuntur hodiè quæ apud majores noſtros non fuerunt inventa.* C'eſt-à-dire, que l'on fait journellement des découvertes ignorées par nos prédéceſſeurs.

Je découvris donc un ſpécifique juſqu'alors inconnu que je cherchois depuis long-tems, & il me parut réunir toutes les propriétés capables de remplir les indications que j'avois apperçues.

Je n'eus rien de plus preſſé que de vérifier mes conjectures par des effets, ſans leſquels les ſpéculations les mieux raiſonnées ſont inutiles. Je réſidois pour lors à Lyon, où avant d'avoir fait mes cours à S. Côme, j'avois commencé à exercer ma profeſſion ſous la conduite de M. Dumas, Chirurgien très-expérimenté à qui je dois les premieres notions des maladies que je traite, & des connoiſſances que j'ai acquiſes depuis.

Je fis mon premier eſſai sur quelques glandes ſquirrheuſes que j'avois déjà traitées ſans ſuccès avec les fondants les plus actifs. J'eus la ſatisfaction de m'appercevoir que le nouveau remede en diminuoit peu-à-peu le volume, & enfin il les fit entiérement diſparoître. Je choiſis enſuite une pauvre fille âgée d'environ 50 ans, qui étoit protégée par pluſieurs perſonnes de conſidération; & particuliérement par Madame du Pouls. Ayant

inutilement épuiſé toutes les reſſources de l'art, elle portoit depuis pluſieurs années un cancer ulcéré, qui occupoit preſque tout le ſein, & d'où découloit une ſanie copieuſe & corroſive.

Les effets de ce ſecond traitement me donnerent des eſpérances encore plus flatteuſes. Je me déterminai à traiter en même tems pluſieurs autres femmes indigentes qui me furent recommandées : quelques-unes étoient à peu-près dans le mêmême cas, les autres n'étoient attaquées que de glandes ſquirrheuſes.

La bienfaiſance de Madame la Préſidente de Pizay, celle de M. de Sugni, ancien Préſident, & de MM. de Saint-Fond & du Hauſſay, ancien Militaires & Chevaliers de Saint Louis, fournit à ces pauvres malades les logements & la ſubſiſtance convenables pendant l'adminiſtration de mon remede.

Dans le cours de cette premiere année, je n'eus point à regretter mes peines & mes médicaments J'en fus bien récompenſé par la guériſon radicale de toutes ces malades.

Encouragé par ce ſuccès, je m'appliquai dans la ſuite à perfectionner mon reméde, à le combiner de pluſieurs manieres, tant pour le rendre ſuſceptible des gradations proportionnées aux dégrés de la maladie, que pour le modifier ſe-

lon la diverſité des cas & des tempéraments.

Je l'adminiſtre ſous la forme d'une eſpece de confection ou d'électuaire qu'on avale dans une enveloppe de pain à chanter. Je ſuis ordinairement obligé de le rendre beaucoup plus actif pour les hommes que pour les femmes, & le recueil de mes Obſervations fera connoître les différents maux & leurs différents dégrés dans leſquels je ſuis preſque toujours aſſuré de réuſſir.

Ce remede doit ſe prendre à jeun, & dans les intervalles les plus éloignés des repas : il opere de diverſes manieres, ſelon la différence des cas, des conſtitutions & des ſexes. Les hommes généralement s'apperçoivent peu de ſon action ſur les fibres de l'eſtomac ; les femmes dont les tuniques nerveuſes ſont plus ſenſibles, la reſſentent davantage.

Il agit principalement par la voie des tranſpirations inſenſibles, & quelquefois par des ſueurs légeres. Lorſqu'elles arrivent, elles ſont toujours d'un très-bon augure ; les malades, loin d'en être affoiblis & abattus, ſentent augmenter conſidérablement les forces du corps & la ſérénité de l'ame.

Lorſque les premieres voies ſont embarraſſées d'humeurs âcres, viſqueuſes, épaiſſies qui ont réſiſté aux purgatifs ordinaires, il en opere d'a-

bord la fonte , & dégage les viſceres par des évacuations proportionnées. (1) Dans des cas différents , il ne purge que peu ou point du tout. Les malades dont le ventre eſt naturellement relâché, s'en trouvent peu-à-peu reſſerrés, & leurs évacuations acquierent la conſiſtance naturelle par l'effet des meilleures digeſtions. D'autres naturellement conſtipés ceſſent de l'être inſenſiblement par la même raiſon.

Il fait rarement vomir les hommes, mais il procure ſouvent aux femmes des nauſées ou des vomiſſements aſſez déſagréables , dont le ſouvenir leur inſpire une ſorte de répugnance aux approches de l'adminiſtration du remede. Ordinairement on en eſt quitte pour quelques crachotements ou émotions précordiales qui durent un peu plus ou un peu moins de tems, & qui ſe diſſipent entierement après avoir mangé.

Le régime qu'il faut obſerver , n'eſt ni auſtere

---

(1) Il y a peu de tems qu'un Militaire, Officier A. G., après la premiere priſe de mon Opiat, eut des évacuations fort abondantes. Elles annonçoient un amas immenſe d'humeurs croupiſſantes dans les premieres voies, & auroient diminué peu-à-peu à meſure que les viſceres ſe ſeroient dégagés. On conclut d'un effet ſi ſalutaire, que le remede étoit un purgatif dangereux, & on perſuada au malade de n'en pas continuer l'uſage. Je ſouhaite qu'il puiſſe trouver quelqu'autre moyen de rétablir ſa ſanté.

ni gênant. Il ſuffit de s'abſtenir de tous les aliments de difficile digeſtion, de toutes boiſſons âcres, échauffantes & ſpiritueuſes, de tous les acides, excepté les herbes potageres, & les fruits fondants dont on peut uſer en petite quantité. Toutes les viandes ſont permiſes, excepté les noires, & celles de cochon & de veau. Les viſceres & les iſſues des animaux ſont encore interdits, ainſi que le beurre, l'huile, la crême, & les corps graiſſeux. On peut manger de tous les poiſſons blancs accommodés au gras, ou cuits à l'eau, ſans jamais faire uſage d'aucuns ragoûts ni ſauces quelconques.

Il faut s'obſerver encore plus ſur la quantité des aliments que ſur leur qualité. Les malades de l'eſpece de ceux que je traite, ont ordinairement bon appétit, & quelquefois même de la voracité, à cauſe de l'acrimonie mordicante des humeurs, qui picote continuellement les tuniques de leur eſtomac. Il faut cependant qu'ils ſe retiennent, & qu'ils ne mangent qu'avec modération, ſur-tout le ſoir.

A leurs repas, ils peuvent boire un peu de bon vin vieux trempé dans trois quarts d'eau, quoiqu'ordinairement l'eau pure convienne mieux; mais ils ne doivent en boire qu'autant que le beſoin naturel l'exige, ſur-tout en man-

geant. La boiſſon trop copieuſe, de quelqu'eſpece qu'elle puiſſe être, eſt abſolument contraire à la bonne digeſtion, ſans laquelle il eſt impoſſible de guérir les maladies même les plus légeres.

L'exercice eſt très-utile dans le traitement de ces maladies ; mais il n'en faut faire que relativement à ſes forces, ſans ſe fatiguer, & en évitant tout mouvement bruſque & violent, ſur-tout s'il y a des tumeurs formées.

L'air eſt ſalutaire, lorſqu'il n'eſt ni trop froid ni trop chaud, & la diſſipation n'eſt pas moins utile. Il ne faut pas que le malade ſe livre à la triſteſſe qui naît du ſentiment de ſon état ; elle ne peut que l'aggraver.

Le concours de tous ces moyens ajoute beaucoup à l'efficacité du remede ; quoique j'aie guéri pluſieurs malades qui n'avoient aucun de ces ſecours acceſſoires, & qui commettoient même pluſieurs erreurs de régime ; mais leurs cures ont toujours été ou plus longues, ou moins parfaites.

En obſervant ces regles, les tumeurs ſimples & non invétérées cedent ordinairement en trois ou quatre mois de traitement ; les cancers occultes vont juſqu'à ſix ou huit ; & les ulceres n'ont jamais paſſé un an ou dix-huit mois, quand ils ſe ſont trouvés curables.

Les paſſions hyſtériques & hypocondriaques les plus invétérées que j'aie guéries, n'ont jamais exigé plus de ſix ou huit mois. Le traitement des autres affections demande ordinairement encore moins de tems.

Cependant on ne doit pas s'imaginer qu'à quelqu'extrémité que les malades ſoient réduits, je puiſſe toujours les guérir. Il en eſt d'abſolument incurables, ſoit à cauſe de leur épuiſement extrême, ou de la complication des maladies, ſoit par rapport à l'ulcération invéterée des cancers, dont l'humeur dévorante détruit quelquefois les parties internes, & carie les os mêmes.

Mon adminiſtration ordinaire eſt de deux ou trois priſes par jour ; cependant j'ai eſſayé d'en donner à de pauvres malades juſqu'à ſept & huit, augmentant le nombre des priſes en proportion de leurs forces & des effets produits. J'ai vu que cet excès fatiguoit à la vérité les malades, mais qu'il les guériſſoit auſſi plutôt. L'exemple de Françoiſe Papel en offre la preuve. Voyez ſa cure, *vingt-cinquieme obſervation.*

Cependant j'ai vérifié que la meilleure méthode eſt ordinairement celle de deux, ou tout au plus de trois priſes par jour, lorſque les tempéraments ſont robuſtes, parce que la nature ne doit jamais être ſurchargée ni violentée. Elle

obſerve dans toutes ſes opérations une progreſſion inſenſible à laquelle les remedes doivent néceſſairemeut ſe conformer, pour coopérer utilement avec elle. Cette attention eſt principalement néceſſaire dans les affections mélancoliques qui exigent plus de ménagement que les autres, à cauſe de la diſpoſition plus irritable du genre nerveux.

Ce ſpécifique introduit dans le ſang en adoucit l'acrimonie, & tempere les matieres ardentes dont il eſt infecté, il réſout ſa viſcoſité, ſon épaiſſiſſement, & parcourant avec lui les organes de la circulation & des ſécrétions, il ramollit les parties endurcies, fond les tumeurs, les concrétions, débarraſſe les vaiſſeaux, & ranime leur jeu, ſans les irriter : il en expulſe, par la tranſpiration inſenſible & par les autres voies naturelles, les matieres fondues, ſéparées & rendues fluides.

Toutes ces propriétés n'empêcheroient pas le retour des maux guéris, s'il n'avoit auſſi celle de s'inſinuer dans le cerveau avec les parties les plus ſubtiles du ſang, de ſe mêler avec la lymphe nervale qui s'y prépare, & de deſcendre avec elle dans toutes les filieres nerveuſes, en y conſervant aſſez de vertu, pour corriger la lymphe déjà dépravée, régler le cours troublé des eſprits animaux, & déſobſtruer leurs conduits les plus imperceptibles.

C'eſt ainſi que ce ſpécifique détruit à la fois la ſource du mal, les effets produits, & empêche leur retour. C'eſt ainſi qu'il rétablit l'équilibre, la communication de tous les fluides; & par eux, les fonctions correſpondantes de tous les ſolides conformément aux loix immuables de la nature.

C'eſt en ſe conformant avec exactitude à ces loix, qu'on peut parvenir à la guériſon des maladies. L'incurabilité prétendue de celles qui ſont l'objet de ce traité n'a été fondée juſqu'à ce jour, que ſur le défaut d'avoir plutôt connu un reméde aſſez bien combiné avec ces mêmes loix.

Les faits les plus authentiques & les plus extraordinaires, vont juſtifier l'utilité de cette méthode; leur vérification eſt à portée de tout le monde, & leur confirmation par des faits nouveaux ne ſera pas plus difficile dans tous les cas relatifs à ceux que je rapporte, lorſque je les reconnoîtrai curables.



ARTICLE SECOND.

EXPÉRIENCES JURIDIQUES DE LYON.

LES ſuccès de mes premieres épreuves intéreſſerent toute la Ville de Lyon. M. l'Archevêque ſignala ſon zele : M. de Mions Lieutenant Général, M. de Montribloud Tréſorier de la Ville, M. du Pouls, Mad. ſon épouſe, M. de Villers, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres, & pluſieurs perſonnes diſtinguées dans la Nobleſſe & dans la Magiſtrature, ſeconderent généreuſement mes efforts ; on s'empreſſoit de pourvoir à la ſubſiſtance des pauvres malades dont j'entreprenois la cure.

M. de Seve Conſeiller honoraire au Parlement, guidé par une charité éclairée, exigea de moi des épreuves ſoumiſes à l'inſpection des Magiſtrats & de pluſieurs Médecins & Chirurgiens expérimentés. En employant les formes judiciaires, il vouloit donner à ma découverte une autenticité hors de toute atteinte, ſuppoſé que les effets répondiſſent à mes promeſſes. Il ſe chargea du ſoin d'établir un Hôpital particulier, & de fournir à la dépenſe, tant des Gardes qu'il y

commettroit, que des Malades qui y feroient renfermés, si je voulois de mon côté, faire le facrifice de mes peines & de mes médicaments.

Assuré de l'efficacité de mes traitements, je me prêtai volontiers aux vues de ce Magistrat respectable. On choisit la maison de S. Joseph, pour y former le petit Hôpital qui subsista depuis le 25 Mars 1765, jusqu'au 22 Août 1766 : j'y allois administrer mon remede trois fois par jour. Le succès couronna mon entreprise, & répondit aux desirs du Fondateur bienfaisant qui avoit consacré une somme considérable à cette bonne œuvre.

M. L. C. D. S. ayant fait un voyage à Paris à peu-près dans le même-tems, crut devoir annoncer au Public une découverte si intéressante pour l'humanité. Il adressa à M. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, une lettre en date du mois de Février 1767, & des observations sur les effets de mon remede : il les fit imprimer avec les certificats & les procès-verbaux qui constatoient la réalité de mes succès. On retrouvera ici toutes ces piéces, telles qu'il les publia en 1767. J'y ai seulement ajouté quelques notes. Elles sont distinguées de celles de la premiere édition par cette marque (N N).

Je dois faire observer qu'il s'est glissé une er-

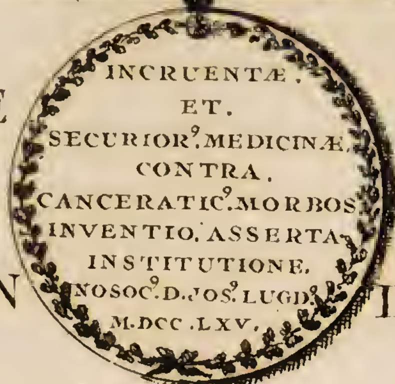
reur dans la rédaction de cette Brochure. On n'y fait mention que de *cinq* malades traitées dans le petit Hôpital : il eſt conſtant que ces malades ſe ſont trouvées au nombre de ſix, parce que *Catherine Crebier*, dont la cure eſt certifiée dans la *ſixieme obſervation*, eſt venu prendre le remede à S. Joſeph, pendant long-tems. C'étoit donc à cette fille & aux nommées *Marie Perret*, *Charlotte Chatillon*, *Marguerite Bourget*, & *Anne Gorgeron*, qu'il falloit appliquer les certificats des 5 & 6 Février, par leſquels MM. Peſtalozzi & Landry atteſtent l'état de ſanté des *cinq* filles traitées à S. Joſeph, parlant d'elles en général, ſans en nommer aucune. On avoit perdu de vue depuis long-tems la ſixieme malade, l'infortunée *Servet*, qui ſe croyant guérie, voulut ſortir de l'Hôpital quatre mois après y être entrée. Son mal ſe reproduiſit, & elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Lyon, rongée d'un cancer affreux, dix-huit mois après ſa ſortie de S. Joſeph, & pluſieurs jours avant la date des certificats.

On a prétendu que j'avois eu l'intention de cacher cette mort ; mais quel intérêt auroit pû m'engager à cette ſuppoſition groſſiere, dont il étoit ſi facile de démontrer la fauſſeté ? Cet accident n'a que trop confirmé le jugement autentique qu'avoient porté les Maîtres de la Médecine

ſur la nature & le caractere du vice morbifique dont ils avoient reconnu l'identité dans tous les ſujets ſoumis à l'expérience juridique. *Catherine Servet demande à ſe retirer* avant la fin de ſon traitement ; elle paye la peine de ſa témérité, & ſes compagnes plus dociles échappent toutes au danger. C'étoit donc une preuve de plus en faveur de ma méthode.



LETTRE D'UN CITOYEN DE LYON



A MONSIEUR ROUX

Docteur Régent et Professeur de Pharmacie de la Faculté de Méd.^{ne} dans l'Univ.^{té} de Paris;

AVEC

Des observations sur les effets d'un Remede

CONTRE LES MALADIES CANCEREUSES:

et

La Copie des Procès verb. et des Certificats déposés chez Me Bioche Not.^{e} à Paris.

Hoc autem de quo nunc agimus, idipsum est, quod utile appellatur.

Cic. Off. L. 2.



Boisot Sculp.

A PARIS

Chez VALLAT-LA-CHAPELLE, *Libraire,*

sur le Perron de la Ste Chapelle du Palais.

M.DCC.LXVII.

AVERTISSEMENT.

Le sieur Gamet, Auteur du Remede que nous annonçons, n'a aucune part à la publication de cette Brochure ; il auroit même desiré qu'on ne la fît pas paroître. Assez connu dans sa Province pour y être utile à ses Concitoyens, il n'a jamais aspiré à une plus grande célébrité ; (1) & lorsque les malades ont eu recours à lui, après avoir épuisé toutes les ressources de

(1) Jamais je ne me suis fait annoncer par des distributions de billets, ni par des affiches. Je ne crois pas qu'on ait encore vû mon nom dans aucun ouvrage périodique, & la premiere publication de cette Brochure s'est faite contre mon gré, & pour ainsi dire, malgré moi. Assuré de l'utilité de ma découverte, j'ai toujours pensé que la vérité se manifesteroit assez d'elle-même. Je garderois même encore le silence, sans l'attaque imprudente de mes Adversaires. Leur jalousie aveugle va produire des effets directement opposés à ceux qu'ils se sont promis. (NN)

l'art, nous l'avons vu plus empreſſé à les ſecourir, qu'attentif à faire conſtater leur état, & l'inutilité des traitements antérieurs, pour ſe faire honneur de leur guériſon. Les dates de la plupart des piéces qu'on va lire, ſont autant de preuves de cette étonnante indifférence.

Témoins des ſuccès de M. GAMET, & intimement convaincus par des expériences ſuivies, que beaucoup de perſonnes des deux ſexes attaquées de maladies cancéreuſes, incurables par les remedes connus, peuvent rétablir leur ſanté en faiſant uſage de ſon ſpécifique, nous avons cru devoir recueillir & publier quelques-uns de ſes effets les plus intéreſſants & les mieux avérés, afin qu'ils ſe multiplient encore davantage pour le bien de l'humanité.

En rempliſſant ce devoir de Citoyens, nous nous flattons de ne pas expoſer l'Auteur du Remede aux déſagréments qu'ont éprouvés quelquefois ceux à qui nous ſom-

mes redevables des découvertes les plus utiles. Ce n'eſt ici qu'un recueil de faits authentiques, dont la connoiſſance appartient à la ſociété, parce qu'elle l'intéreſſe. Qu'auroit-il à craindre de leur publication ? Il ne doit attendre que des encouragements. (1)

EQUIDEM. PRIMAM. OMNIUM. ILLAM. COGITATIONEM. HOMINUM. QUAM. MAXIME. PRIMAM. OCCURSURAM. MIHI. PROVIDEO. DE-

---

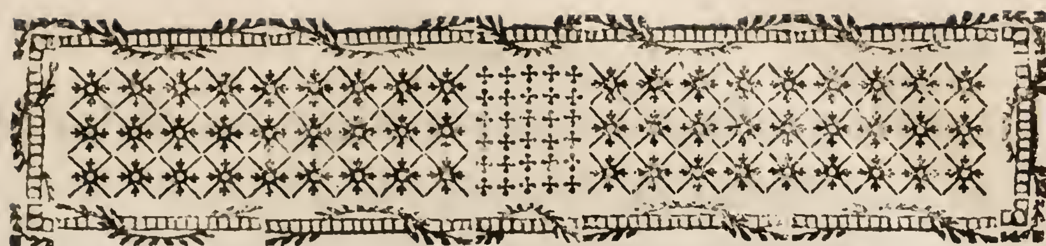
(1) Au lieu de recevoir ces encouragements, on m'a ſuſcité le procès le plus odieux. On a répandu avec profuſion des écrits ſcandaleux où les raiſons & les preuves ſont par-tout remplacées par des déclamations vagues, des injures groſſieres, des imputations atroces. En décriant ma perſonne, on s'eſt flatté de décréditer auſſi mon remede. Les perſonnes ſenſées n'ont pas pris le change : elles ont penſé qu'un déchaînement ſi violent ne pouvoit avoir été excité que par le plus puiſſant intérêt. On a calculé le dégré d'utilité de ma découverte ſur le dégré d'amertume du fiel qu'a diſtillé la jalouſie. (NN)

PRECOR. NE. QUASI. NOVAM. ISTAM. REM. INTRODUCI. EXHORRESCATIS. SED. ILLA. POTIUS. GOGITETIS. QUAM. MULTA. IN. HAC. CIVITATE. NOVATA. SINT. (1)

---

(1) *Commencement de la premiere des Tables de bronze antiques conſervées dans l'Hôtel-de-Ville de Lyon.*





LETTRE

D'UN

CITOYEN DE LYON,

A M. ROUX,

Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine dans l'Université de Paris ; avec des Observations sur les effets d'un nouveau Remede contre les MALADIES CANCEREUSES.

Et la copie du procès-verbal & des certificats déposés chez Me. Bioche, Notaire, Place Dauphine, à Paris.

A Lyon, ce 13 Février 1767.

J'AI l'honneur de vous adresser, Monsieur, un procès-verbal & des certificats avec quelques observations sur les effets d'un spécifique contre les maladies cancéreuses. Je ne crains pas de vous détourner un moment de vos occupations ordinaires : l'objet que je vous présente intéresse la santé des citoyens, dont vous vous occupez si uti-

lement, en leur donnant vos ſages conſeils, & en les éclairant par vos travaux littéraires.

L'Auteur de ce nouveau remède eſt le ſieur Gamet, Eleve de Saint Côme, & ancien Démonſtrateur d'Anatomie comparée dans l'Ecole vétérinaire de cette ville. Deſtiné de bonne heure à la Chirurgie, il a fait à Paris les études qui y ſont relatives, & il continue ici de ſe perfectionner dans cet art ſalutaire par un travail aſſidu, & par des recherches qui peuvent en avancer les progrès.

Ayant eu le bonheur de guérir pluſieurs femmes attaquées de maux cancéreux, ces cures devinrent la matiere de nos converſations. Les incrédules nierent les faits, & d'autres perſonnes prétendirent pouvoir en atteſter la vérité. Un Magiſtrat (1) reſpectable à tous égards, & ſurtout par l'élévation de ſes ſentimens, penſa qu'il importoit à l'humanité d'éclaircir ce doute, & réſolut d'établir à ſes dépens un petit Hôpital (2), afin d'y faire traiter par le ſieur Gamet, quelques pauvres femmes dont la maladie auroit été préalablement conſtatée dans les formes juridiques.

---

(1) M. D. S. Conſeiller honoraire au Parlement de Paris.

(2) Dans la Maiſon de Saint-Joſeph, ci-devant habitée par les PP. Jéſuites.

Ce projet, qu'on ne ſauroit trop louer, a été exécuté (1) avec une généroſité digne de celui qui l'avoit formé : il a pourvu abondamment à tous les beſoins des malades, &, ſuivant ſon intention, on a tenu un regiſtre ſur lequel les progrès ſucceſſifs des guériſons ont été exactement détaillés, par des Médecins & des Chirurgiens prépoſés pour ſuivre le traitement.

Les effets du reméde ſe ſont manifeſtés plutôt ou plus tard ſur les différents ſujets, par la ceſſation des douleurs, par la diminution du nombre, de la dureté & du volume des glandes, par le retour du ſommeil, de l'appétit & des autres ſignes qui caractériſent la ſanté chez les perſonnes du ſexe.

Soit que le travail de ces filles fût néceſſaire à la ſubſiſtance de leurs familles, ſoit ennui de la clôture, elles ont ſouvent importuné leur bienfaiteur pour obtenir la liberté de retourner chez elles, quand elles ſe ſont vues délivrées de leurs douleurs ; ce n'eſt qu'avec beaucoup de peine

---

(1) Voyez ci-après le procès-verbal d'établiſſement de l'Hôpital de S. Joſeph, & le rapport de l'état des malades fait par trois Médecins & quatre Chirurgiens aſſemblés en vertu d'une Ordonnance de M. le Lieutenant Général de Lyon.

qu'on les a retenues tout le tems néceſſaire pour s'aſſurer de la deſtruction totale du vice cancéreux (1).

Outre les quatre ſujets reçus à l'ouverture de l'Hôpital, il ſe préſenta quelques jours après une cinquiéme fille (2), avec un certificat de Médecin *qui annonçoit le commencement d'un cancer occulte difficile à guérir par les moyens connus.* On lui permit de venir prendre le remède aux heures où on l'adminiſtroit aux autres malades ; & ayant obſervé le régime convenable, ſa guériſon a été opérée en moins de quatre mois.

La cure de ces cinq malades a été précédée & ſuivie de quantité d'autres ; & ſi depuis environ trois ans M. *Gamet* eût voulu prendre des certificats des perſonnes qu'il a guéries de ces ſortes de maladies, il auroit pu en former un livre tel que ceux où l'on annonce de nouveaux remedes ; mais jamais il n'a cherché à donner de l'éclat à ſes ſuccès, & peut-être ſeroient-ils encore ignorés, ſans

---

(1) Voyez ci-après les certificats des cinq & ſix Février 1767, qui conſtatent que toutes ces filles jouiſſent de la meilleure ſanté, *ſans aucun retour de leur maladie.*

(2) Marie Perret. Voyez plus loin le rapport de ſa maladie, & le certificat de ſa guériſon.

le zele du généreux citoyen qui, par amour pour le bien public, leur a aſſuré une authenticité hors d'atteinte.

Ce ſpécifique, dont le ſexe a ſi ſouvent éprouvé l'utilité, n'a pas été moins ſalutaire à un jeune homme rongé d'ulceres chancreux, qu'on avoit jugés incurables. Le ſecours des remedes mercuriels adminiſtré dès les premiers ſymptômes de la maladie, par le Chirurgien Major de ſon Régiment, réitéré enſuite à Lyon pendant près de ſix mois, & enfin à Montpellier, ſous les yeux des premiers Maîtres, avoit envenimé le mal : chaque jour il faiſoit de nouveaux progrès ; il n'y avoit plus de reſſources connues dans l'art, & le malade attendoit la mort comme le terme unique de ſes longues ſouffrances, lorſque M. *Gamet* oſa entreprendre de le rappeller à la vie (1).

Il traite actuellement une demoiſelle malade depuis cinq à ſix ans, dont l'état n'étoit guère moins déplorable. Le vice cancéreux fixé d'abord ſur la levre ſupérieure, ſous la forme d'un petit bouton, s'étoit étendu inſenſiblement ſur les gencives & ſur le nez, & étoit parvenu juſ-

(1) Certificat de M. Peſtalozzi, Doyen du Collége des Médecins de Lyon. Voyez ci-après.

qu'au grand angle de l'œil, occupant une partie de la joue : ſes parens n'avoient épargné ni ſoins, ni dépenſes; le mal ne cédoit ni à la cigüe qu'on faiſoit venir de Vienne en Autriche, ni aux autres remedes, quoiqu'adminiſtrés par des mains habiles. Des glandes s'étoient formées depuis deux ans dans les mamelles & ſous les bras; les levres & le nez extrêmement gonflés; la malade ne pouvoit plus ſe moucher, & elle ſouffroit les plus cruelles douleurs. Les accidens devenant toujours plus conſidérables, on a enfin eu recours au ſieur *Gamet*. En moins de deux mois ſon ſpécifique a produit des changemens heureux, qui ont étonné ceux qui en ont été témoins; & on ne doute plus que la guériſon, déjà fort avancée, ne devienne bien-tôt complette (1).

(1) Cette malade, dont l'état fâcheux a été ſi connu dans cette Ville, eſt Mademoiſelle Saillant LEON, qui demeure dans notre Hôtel-de-Ville. Ses douleurs ont entierement ceſſé, toutes les glandes ont diſparu, les ulceres ſe ſont cicatriſés, & les croûtes tombées de la joue ont laiſſé la peau nette. Le nez & les gencives ſont preſque revenus dans l'état naturel, & la malade ſe mouche avec facilité. Elle a rendu par cette voie de petites portions de l'os ethmoïde exfolié, & il ne reſte que quelques croûtes ſur la lévre, qu'on s'attend à voir bien-tôt

Les maux vénériens, les fievres intermittentes, & quelques autres maladies, ont leurs ſpécifiques : on en cherche un depuis long-tems contre le virus cancéreux. On s'étoit flatté de l'avoir trouvé dans l'uſage de la belladona & de la ciguë : Le remede de M. Gamet, que nous avons vu triompher tant de fois de ce mal rebelle, aura ſans doute un ſort plus heureux ; on ne dira plus :

Nec reperire, MALUM id, poſſunt, quæ machina vincat.
Lucret. l. 4.

C'eſt en traitant gratuitement des perſonnes indigentes, que l'Auteur s'eſt aſſuré de la propriété de ſon ſpécifique ; il l'a employé enſuite plus d'une fois, ſans autre intérêt que celui de ſoulager l'humanité : malheureuſement ſa fortune ne lui permet pas de multiplier des actes de bienfaiſance qui ſeroient très-néceſſaires. Vous le ſavez mieux que moi, Monſieur, cette maladie redoutable ſe manifeſte ſous bien des formes ; elle répand ſon venin mortel dans la maſſe des liquides, qu'elle corrompt ; dans le ſyſtême des ſolides, qu'elle détruit ; & ſouvent elle exerce ſa cruauté dans les

---

diſparoître, comme celles qui couvroient la joue. Alors les Miniſtres de la ſanté, à qui ſeuls il appartient de prononcer, atteſteront une guériſon ſi intéreſſante.

glandes & dans les viſceres, qu'elle ronge & qu'elle déchire, conduiſant toujours ſes victimes à la mort par les ſouffrances & par les tourmens.

Lorſque les obſervations ſur ce remede ſeront multipliées, ſes effets ſeront plus généralement reconnus & recherchés; les amis de l'humanité n'auront point à craindre de voir périr avec ſon Auteur une découverte auſſi précieuſe; elle méritera l'attention du gouvernement, qui en deviendra le dépoſitaire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L. C. D. S.

Cum igitur aliqua ſpecies utilitatis objecta eſt, nos commoveri neceſſe eſt.

Cic. Offic. l. 3.

OBSERVATIONS

Sur les effets du Remede du ſieur GAMET.

SANS connoître la nature du remede de M. *Gamet*, on peut juger de ſon utilité par ſes effets.

Il n'y a pas d'apparence qu'on eſſaye de répandre des doutes ſur la certitude des faits; ils ſont conſignés dans un procès-verbal authentique, & dans des certificats donnés par des Médecins &

des

des Chirurgiens d'un mérite connu. On ne présumera jamais que les Maîtres de l'Art ayent mal vu, encore moins que trompant la confiance publique, sous les yeux d'un premier Magistrat, ils ayent voulu compromettre leur réputation, pour donner une célébrité passagere à un remede inconnu qui devoit leur être suspect, au moins par sa nouveauté. (1)

Les cinq filles qui en ont fait usage à l'Hôpital de Saint Joseph étoient, sans contredit, dans un état dangereux. Personne ne pouvoit répondre de leur guérison, parce que la Médecine ne connoît point de moyens assurés pour vaincre cette Hydre si souvent renaissante. *Ces glandes squirrheuses &* ces fâcheux symptômes énoncés dans le procès-verbal, comme *ayant pour principe un vice can-*

(1) MM. D. S. C. sans avoir vû les malades soumises à cette expérience, ont publié dans un Mémoire imprimé, que les sept Médecins ou Chirurgiens qui les ont examinées, se sont trompés sur le caractere de leur maladie. Mais les accuser d'être tombés dans une erreur si grossiere, en faisant un rapport juridique, n'est-ce pas avouer que les Maîtres de l'Art font tous les jours de pareilles bévues? Pourquoi à Paris, & par-tout emploie-t-on toujours les opérations chirurgicales dans des circonstances pareilles? Seroit-ce ignorance ou mauvaise foi? Il n'y a point ici de milieu. (NN)

céreux, aboutiſſent ordinairement à des ulceres accompagnés de douleurs atroces, & dont il eſt preſqu'impoſſible d'arrêter les progrès.

..... *Malum, latè ſolet immedicabile, Cancer*
Serpere, & illæſas vitiatis addere partes.

Ovid. Met. l. 2.

Les ſecours que l'art préſente, jettent la terreur & la conſternation dans l'ame des malades; il en eſt qui ont préféré une mort preſque certaine à des opérations effrayantes, dont tout le monde ſait que les ſuites ne ſont pas toujours heureuſes. Combien d'exemples funeſtes pourroit-on citer? On en trouveroit ſans ſortir du cercle de ſes connoiſſances, ſouvent même dans ſa propre famille.

Le nouveau remede eſt une compoſition ordinairement liquide (1), qui détruit inſenſiblement la cauſe du mal, en purifiant peu-à-peu le ſang, du vice qui l'entretenoit. La circulation porte par-tout la vertu ſalutaire de ce ſpécifique, qui produit ſon effet ſans troubler l'économie animale, & n'expoſe les malades à aucun accident.

Il eſt bien prouvé que toutes les malades de

---

(1) Je ne l'emploie plus aujourd'hui que ſous la forme d'Opiat ou Electuaire. (NN)

l'hôpital de Saint Joſeph ont été ſoulagées en moins de quinze jours. Chaque viſite faiſoit appercevoir des changements favorables, & il n'eſt aucune de ces femmes qui n'ayent été délivrées de toutes les eſpeces de douleurs dont elles ſe plaignoient avant leur traitement. Toutes ont recouvré le ſommeil, l'appétit, & les autres attributs de la ſanté.

Anne Gorgeron, dont on avoit jugé *l'état cancéreux le plus avancé*, eſt ſortie de l'Hôpital ayant le *teint frais*, & *jouiſſant d'une bonne ſanté*, ſans qu'il parût ſur ſon ſein *le moindre veſtige* d'une glande *adhérente* au tégument dont le diametre avoit été reconnu *de deux pouces & demi.*

Marie Perret, qui depuis deux ans & demi avoit dans les deux mamelles deux glandes *dures & douloureuſes*, & dont l'état conſtaté par un Médecin, *annonçoit le commencement d'un cancer occulte, difficile à guérir par les moyens connus*, a recouvré la ſanté en moins de quatre mois: & à la viſite du 23 Juillet, il ne s'eſt trouvé *aucune trace* de glandes ni dans l'un ni dans l'autre ſein.

Marguerite Bourget, ſuivant le rapport du même jour, n'avoit plus *d'engorgement dans*

le ſein droit, ni ſous l'aiſſelle du même coté ; & quant au ſein gauche, la glande qui étoit très-dure & très-ſenſible, s'étoit *diſſipée, pour ainſi dire, entiérement,* il n'y reſtoit plus *qu'un léger engorgement, & elle étoit* beaucoup mieux réglée qu'auparavant.

Les glandes de Catherine Servet ont été peu-à-peu ramollies & diminuées. Elle ſe trouvoit ſi bien, lors de cette viſite, qu'elle demanda à ſe retirer, ce qui lui fut accordé.

Quant à Charlotte Chatillon, il conſte par le rapport du 20 Août 1766 que ſes glandes, d'abord au nombre de ſept, *toutes fort douloureuſes & cauſées par un vice cancéreux*, ſe ſont trouvées réduites à trois, deux dans le ſein droit, & une dans le ſein gauche ; l'exiſtence de celle-ci, ſi peu ſenſible qu'il n'en a pas été fait mention dans une viſite poſtérieure de deux jours, le Chirurgien, excellent Anatomiſte, n'ayant rien trouvé que de naturel dans ce ſein gauche. Suivant les deux rapports, les glandes reſtantes étoient *conſidérablement diminuées, & exemptes de toute douleur.*

Tous les autres ſymptômes avoient entiérement diſparu dans ces deux filles, comme dans

les trois premieres, & toutes cinq jouiſſent encore d'une ſanté parfaite, *ſans aucun retour de leur maladie.*

La fonte de ces reſtes de glandes qui n'avoient plus rien de cancéreux, ſe feroit achevée inſenſiblement, en continuant plus long temps l'uſage d'un remede qui, après en avoir tout-à-fait diſſout le plus grand nombre, avoit conſiderablement diminué le volume & la dureté des autres. La même cauſe auroit continué de produire les mêmes effets (1).

Si on eût voulu réſoudre plus promptement le peu qui reſtoit de ces glandes, on y feroit parvenu par l'application du cautere, qui a ſi bien réuſſi ſur ANNE GORGERON, comme il eſt prouvé par le rapport du 22 Août 1766. Le ſieur Gamet s'étoit déja aſſuré par d'autres épreuves, que cette opération, ſi peu praticable ſur une glande cancéreuſe, eſt exempte de danger, après qu'on a uſé de ſon remede pendant le temps convenable (2).

---

(1) Lorſque les ſquirrhes ſont invétérés, j'en obtiens rarement l'entiere réſolution, mais le malade n'a plus rien à redouter du noïau central. On en verra pluſieurs exemples dans la ſuite de mes Obſervations. (NN)

(2) Voyez le certificat de la guériſon d'un cancer occulte, à la 8e. Obſervat. page 64.

Les cancers ouverts n'étant que des développements des cancers occultes, le même spécifique n'est pas moins efficace pour les uns que pour les autres, à moins que le mal ne soit extrêmement invétéré. Alors les liquides pourroient se trouver tellement décomposés, qu'il n'y auroit plus moyen d'en rétablir l'équilibre & le concours. Mais quel malade attendroit cette affreuse extrémité, s'il savoit qu'il y a des moyens sûrs & faciles de détruire le mal avant qu'il soit parvenu à ce dernier période (1).

La cure étonnante de M. De.... & les effets du traitement de la D[le] SAILLANT LÉON, sont des préjugés bien consolants, pour ceux qui auront le malheur de se trouver dans le même état.

---

(1) Les spécifiques les plus sûrs ne sont pas toujours efficaces. Dans le grand nombre d'épreuves faites par M. *Gamet*, il a reconnu deux fois l'insuffisance de son remede: la premiere, sur une femme âgée de 75 ans, dont le cancer ancien & ulcéré étoit devenu adhérent aux côtes: la seconde, dans le traitement d'un Religieux de l'âge de 55 ans; il avoit dans la gorge un carcinome d'où découloit une sanie caustique & purulente, laquelle tombant sans cesse dans l'estomac, effaçoit l'effet du remede, en fournissant continuellement à la masse des liquides des causes propres à entretenir le mal & à le perpétuer.

Ils confirment l'utilité du spécifique pour la curation des cancers & des ulceres qui en portent le caractere, & peut-être conviendra t-on bientôt que ceux de la matrice, regardés aussi presque toujours comme incurables, ne sont pas inaccessibles à la vertu de ce remede (1) (2). Pour en bien apprécier tout le mérite, il faudroit une plus longue suite d'expériences. En attendant, on ne sauroit douter que la Médecine ne puisse trouver dans cette découverte des secours qui lui ont

---

(1) Si on ne s'étoit pas fait une loi de ne comprendre dans ce petit recueil, que des cures attestées par ceux dont le ministere est consacré à la santé des Citoyens, on auroit reclamé le témoignage de Madame la Comtesse de.... dont la guérison a fait tant de bruit. Cette Dame, aussi distinguée par ses vertus que par sa naissance, connoît les droits sacrés de l'humanité; elle pense trop supérieurement pour refuser la connoissance de ce fait aux personnes de son sexe qui seroient intéressées à l'approfondir.

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Æneid. l. 1.

(2) J'ai eu à Paris les succès les plus heureux dans ce genre de cures. Je pourrois au moins doubler le nombre de celles qui sont rapportées dans mes Observations, si j'avois la liberté de nommer toutes les personnes que j'ai guéries de ce même mal. (NN)

manqué jufqu'à préfent contre un fléau des plus redoutables entre ceux qui affligent le genre humain.

Les perfonnes qui fe fentiront attaquées de maladies cancéreufes, doivent lire avec la plus grande attention les pieces ci jointes, qu'on ne publie que pour leur utilité. Elles pourront y reconnoître les fymptômes qui fe manifeftent chez elles, & les accidents qui leur arrivent. En comparant leur état avec celui où ont été les malades traités par M. *Gamet*, les effets opérés par fon remede, avec les effets de ceux dont elles auront fait ufage, elles feront en état de fe décider avec le confeil de leur Médecin, fur le parti qu'elles auront à prendre pour fe fouftraire aux dangers dont elles font menacées par cette épouvantable maladie.

Si des fuccès qui fe foutiennent depuis près de trois ans dans une des premieres Villes du Royaume; fi des guérifons opérées fous les yeux du Magiftrat, avec l'appareil & la précaution des formes judiciaires; fi enfin les témoignages multipliés des Médecins & des Chirurgiens ne font pas des preuves convaincantes pour ces perfonnes qui doutent toujours de tout ce qui les étonne, jufqu'à ce qu'elles aient vu par elles mêmes; tout le monde conviendra au moins que les préjugés

en faveur de la découverte de M. *Gamet* ſont très-legitimes, & on n'accuſera pas d'imprudence les malades qui tenteront de rétablir leur ſanté, le plus précieux de tous les biens, par l'uſage d'un remede dont les effets ſont ſi bien conſtatés.





PROCÈS-VERBAL ET CERTIFICATS

Qui constatent les effets du Remede de M. GAMET,

CONTRE LES MALADIES CANCÉREUSES.

. . . . . *Fides rebus tamen est adhibenda probatis.*

Ovid. Met. l. xv.

PROCÈS-VERBAL

De l'établissement de l'Hôpital de S. JOSEPH, & Rapport de l'état des Malades.

NOUS BARTHELEMI-LÉONARD-PUPIL DE MIONS, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Premier Président en la Cour des Monnoies de Lyon, & Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville : Savoir faisons que cejourd'hui vingt-cinq Mars mil sept cent soixante-cinq, à la Requête du sieur Jean-Marie *Gamet*, & en vertu de notre Ordonnance du 23 de ce

mois, nous nous ſommes tranſportés à l'heure de trois de relevée dans la Maiſon de Saint Joſeph, accompagné de notre Greffier, où étant arrivés dans l'*Infirmerie* de ladite Maiſon, avons trouvé les ſieurs PESTALOZZI, RAST Fils, & MUNET, tous trois Docteurs du College de Médecine de cette Ville, & les ſieurs COLLOMB, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi ; FAURE & LANDRY Maîtres Chirurgiens de cette ville, & le ſieur GUERIN, Chirurgien-Major de l'Hôpital Général de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, avec ledit *Jean-Marie* GAMET, qui a préſenté quatre femmes malades aux ſuſdits Médecins & Chirurgiens, & les a priés de vouloir bien les viſiter & conſtater leur état ; à quoi il a été à l'inſtant procédé avec la plus ſcrupuleuſe attention par leſdits Médecins & Chirurgiens, qui, après avoir conféré entr'eux, & prêté le ſerment pardevant nous, par lequel ils ont juré & promis de procéder avec exactitude & en leur foi & conſcience, au rapport de l'état deſdites quatre femmes qui viennent de leur être préſentées ; ont été d'avis que la nommée CATHERINE SERVET, fille âgée de quarante-ſix ans, eſt attaquée d'une tumeur *ſquirrheuſe* dans le ſein droit, roulante ſans aucune rougeur à la peau, ni aucune retraction du Mamelon ; outre cela, Premiere Obſervation. CATHERINE SERVET.

d'une autre glande *ſquirreuſe* & roulante ſous l'aiſſelle du même côté. Suivant la déclaration de ladite malade, ces glandes ont commencé à paroître il y a environ trois ans; elle y avoit ſenti des *douleurs lancinantes*, ſur-tout pendant la nuit; elle éprouvoit des oppreſſions de temps en temps; elle étoit travaillée d'une toux continuelle, accompagnée d'expectorations abondantes. La malade ne ſe rappelle pas de s'être heurté ni froiſſé le ſein, & ils croient devoir attribuer la cauſe de ces tumeurs à un *vice cancéreux*, d'autant que ladite malade n'eſt plus réglée depuis environ dix ans, & qu'elle avoit été ſujette pendant long temps à des pertes blanches qui ont diſparu; & les ſieurs *Raſt* & *Collomb* qui l'ont vue il y a environ un mois, ont déclaré avoir trouvé *les accidents diminués, depuis l'uſage que ladite malade a fait des remedes du ſieur* Gamet.

II. Obſerv. CHARLOTTE CHATILLON.

Et deſuite, ayant procédé à la viſite & examen de la nommée CHARLOTTE CHATILLON (1), fille âgée de vingt ans, Ouvriere Paſſementiere, il a été reconnu qu'elle a dans le ſein droit quatre glandes *ſquirrheuſes inégales*, ſans adhé-

---

(1) Elle eſt actuellement femme de chambre chez Madame la C. *du Tremblay*, rue de Seine, Fauxbourg Saint Germain. (NN)

rence, ſans changement dans la couleur de la peau, *douloureuſes*, *lancinantes*, de l'étendue de cinq à ſix lignes, environ de l'épaiſſeur de deux à trois lignes; qu'elle avoit encore au ſein gauche trois glandes *ſquirrheuſes*, dont deux ont à-peu-près la même étendue & la même forme que les précédentes, & une troiſieme, qui eſt plus près de l'aiſſelle & moins conſidérable. Elles ſont *toutes* également *douloureuſes*, ſuivant la déclaration de ladite *Chatillon*, qui a dit qu'elle reçut à l'âge de cinq ans un coup à la tête, après lequel elle fut ſujette à la migraine; qu'elle fut réglée à onze ans, après beaucoup de coliques; qu'elle ſe porta alors bien juſqu'à l'âge de quinze ans: elle reçut alors un coup très-violent ſur le ſein droit, qui lui fit perdre connoiſſance par la grande douleur: elle s'apperçut, deux jours après ce coup, d'une tumeur *douloureuſe* dans cette partie, qui n'a *ceſſé d'augmenter*; elle reçut encore un coup de clef ſur le ſein gauche, l'été dernier, lequel coup fut ſuivi à-peu-près des mêmes douleurs. Ladite *Chatillon* nous a ajouté que les bretelles, dans ſon travail de Paſſementiere, ont augmenté ſes douleurs; qu'elle ne fit aucun remede pendant quatre ans & trois mois, à compter du premier coup reçu; qu'elle vint à conſeil il y a ſix mois; qu'elle prit ſix bains de riviere

de tout le corps, pendant l'été, ſans effet ; qu'elle appliqua ſur le ſein des cataplaſmes de Morelle, de l'urine, & une liqueur qui lui eſt inconnue, & qu'elle prit intérieurement des pillules fondantes, le tout ſans ſuccès, & qu'au ſurplus elle eſt réglée exactement, mais moins abondamment (1).

III. Obſerv. ANNE GORGERON.

Ayant examiné & viſité ANNE GORGERON, fille Brodeuſe de ſa profeſſion, âgée d'environ vingt-huit ans, ayant eu ſes regles à quatorze ans, ſans aucune incommodité, ſuivant ſa déclaration ; & s'étant d'ailleurs toujours bien portée, ceſſa d'avoir ſes regles il y a environ cinq à ſix ans, auſſi abondamment que par le paſſé ; qu'environ un an & demi, ou deux ans après cette diminution, elle commença à reſſentir des douleurs dans le ſein droit, & apperçut bientôt après une petite glande qui depuis a *toujours augmenté*, & qui eſt parvenue aujourd'hui à la groſ-

---

(1) Mes Adverſaires prétendent (page cinquante de leur ſecond Mémoire) que le Sr. *Flurant*, Chirurgien de Lyon, *eſt un des meilleurs Maîtres de l'art.* En ſouſcrivant à cet éloge, je demande pourquoi ſes traitemens continués pendant ſix mois ſous les yeux d'un Médecin de réputation n'ont point arrêté les progrès de la maladie de cette fille. Voyez ſon certificat du 27 Décembre 1771, pag. (NN)

ſeur d'environ *deux pouces & demi de diametre*, cette glande *douloureuſe*, *même ſans qu'on la touche*, a été reconnue *ſquirrheuſe*, inégale & *adhérente* à la peau.

Enfin il a été procédé à l'examen de l'état des ſeins de Marguerite Bourget, fille âgée de vingt-deux ans, Brodeuſe de ſa profeſſion, & il a été reconnu qu'elle a une glande au ſein gauche, *douloureuſe*, engorgée, plate, inégale, du diametre de huit à dix lignes dans le centre du ſein, roulante ſans aucun changement à la peau; ladite fille *Bourget* a encore quelques légers engorgements dans le ſein droit & ſous l'aiſſelle du même côté; elle ſe plaint de ſentir des *douleurs vives* dans ce côté droit : elle nous a dit qu'elle a été réglée à l'âge de quinze ans, qu'elle ceſſa d'avoir ſes regles depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à celui de dix-ſept; qu'elle les a apréſent exactement, mais peu abondamment; que depuis l'âge de ſix ans, juſqu'à celui de vingt ans, elle a eu les glandes du col engorgées, ainſi que les jugulaires & les maxillaires; elle s'eſt plainte encore de *violentes douleurs dans les bras*, ainſi que *dans les ſeins*. Les douleurs furent ſi vives, qu'elles la déterminerent à ſouffrir l'ouverture d'un cautere à la cuiſſe droite; elle reconnoit que ce cautere a diminué ſes douleurs.

IV. Obſerv. Marguerite Bourget.

Sont au ſurplus tous d'avis que les trois dernieres filles qu'ils viennent de viſiter ſont reconnues, ainſi que la premiere, être attaquées de glandes ſquirrheuſes, & ayant pour principe un VICE CANCEREUX (1), ſurtout la nommée GORGERON, dont l'ÉTAT CANCEREUX EST PLUS AVANCÉ (2).

Laquelle viſite finie, nous avons confié leſdites quatre filles aux ſoins dudit ſieur GAMET, & avons enjoint à la nommée *Françoiſe Contelle* de ſervir, veiller & nourrir leſdites quatre filles,

---

(1) Mes Parties ont cru trouver un objet de critique dans la concluſion de ce rapport. *Les glandes caractériſées ſquirrheuſes*, diſent-ils (page 48) *changent de nature*, *à la page* 17, *elles ont pour principe un vice cancéreux.* Tout Lecteur eſt à portée d'apprécier le mérite de cette objection. (NN)

(2) MM. D. S. C. aſſurent dans leur Mémoire (p. 50) que *le cas où ſe trouvoit Anne Gorgeron n'étoit nullement cancéreux*, *malgré l'aſſertion contraire qu'on ne trouve* (diſent-ils) *dans l'atteſtation d'aucun des gens de l'art qui ont viſité la malade*, *pas même ſous la plume de M. Peſtalozzi.* Voyez le rapport du 20 Août 1766, ſigné de ce Médecin & de MM. *Munet*, *Landry* & *Guerin*, où cette glande eſt encore qualifiée *cancéreuſe.* Et c'eſt avec de tels moyens qu'on ſe flatte d'infirmer le procès-verbal de Lyon, ce monument autentique ſi précieux à l'humanité. (NN)

ſous

ſous les yeux & ſelon les inſtructions qui lui ſeront données par ledit ſieur *Gamet*, & aux nommés *Claude Villeret*, & *Catherine Mars* ſa femme, Portiers de ladite Maiſon de S. Joſeph, à donner auſſi leurs ſoins pour le ſervice deſdites malades, & de ne laiſſer entrer perſonne ſous aucun prétexte, & de quelque qualité qu'elle fût, même Médecins & Chirurgiens, autres que ceux dénommés dans le procès-verbal (1).

Et avons à l'inſtant cotté & paraphé le préſent regiſtre par premiere & derniere pages ; & avons ſur les premieres feuilles fait expédier par notre Greffier la requête à nous préſentée par le ſieur *Gamet*, l'ordonnance que nous avons rendue ſur icelle, & de ſuite le préſent procès-verbal, & avons délaiſſé ce regiſtre au ſieur *Gamet*, pour y inſcrire jour par jour l'état des quatre malades qui lui ſont confiées, & les différens changemens qui pourroient ſurvenir pendant l'uſage des médicamens, à la charge par lui de repréſenter ce

(1) Cette précaution ſi ſage n'a pas empêché qu'on n'ait inſpiré les plus grandes fraïeurs à mes malades. Quelques-unes craignoient d'être empoiſonnées par le remede. *Nous ne voulons plus*, diſoient-elles, *prêter nos corps pour des expériences : on ne ſait pas ce qui en arrivera dans la ſuite.* J'avois une peine extrême à calmer leurs inquiétudes. (NN)

regiſtre auxdits ſieurs Médecins & Chirurgiens, toutes les fois qu'ils viendront pour conſtater l'effet des traitemens, lors de laquelle viſite ils seront également tenus de faire mention, ſur ce regiſtre, de la ſituation & des différens périodes qu'ils reconnoîtront dans chaque malade en particulier, comme auſſi des changemens qu'ils auront apperçus depuis leur derniere viſite, & de continuer ainſi juſqu'à la fin des traitemens, pour le regiſtre alors repréſenté à tous les Médecins & Chirurgiens qui ont procédé au préſent rapport, y être inſcrit nouveau procès-verbal de l'état où ſeront leſdites quatre filles, & le tout à nous communiqué, être ordonné ce qu'il appartiendra. A Lyon, leſdits jour & an, & ont leſdits ſieurs Médecins & Chirurgiens ſigné. Ainſi ſigné à la minute des préſentes, *Peſtalozzi*, Doyen du Collége de Médecine, *Raſt fils*, Médecin : *Munet*, Médecin : *Collomb*, Lieutenant : *Faure*, *Landry*, *Guérin* Chirurgien Major (1). *Gamet*, *Pupil*

(1) Ceux de ces MM. qui n'avoient encore vû aucun effet de mon remede, étoient très-perſuadés que j'échouerois dans le traitement de ces malades comme ils y avoient échoué eux-mêmes : ils en parloient ſur ce ton dans toutes les ſociétés. Deux d'entr'eux, après avoir reconnu dans les premieres viſites les changemens heureux

de Mions, & *Garnier*, Greffier : collationné, ſigné *Garnier*.

Viſites des Malades.

Le 6 Avril 1765, à trois heures après midi, j'ai vu *Catherine Servet* qui m'a dit qu'elle *ſouffre beaucoup moins* qu'avant d'avoir pris le remede, *qu'elle pouvoit ſe coucher ſur le côté*, ce qu'elle ne faiſoit pas ci-devant, *ſans beaucoup ſouffrir*; qu'elle eſt purgée communément trois à quatre fois par jour; que d'ailleurs elle boit, dort & mange, en un mot, qu'elle ſe porte bien. La glande deſſous l'aiſſelle paroît avoir *un peu diminuée*. 6 Avril 1765.

Charlotte Chatillon a dit de même qu'elle *ſouffroit beaucoup moins*, & qu'elle ſe porte bien, mais que le remede ne la purgeoit point. Je n'ai pu diſtinguer une diminution des glandes.

Marguerite Bourget a dit *la même choſe*, qu'à tous égards *elle ſe trouvoit beaucoup mieux*; elle a été purgée par le remede, mais peu. Les glandes

ſurvenus à la maladie, & les avoir même conſtatés par leur ſignature ſur le regiſtre, ne voulurent plus retourner à *S. Joſeph*, malgré les inſtances de pluſieurs perſonnes de conſidération, auxquelles j'ai ſouvent joint mes prieres. (NN)

des deux ſeins m'ont paru *ramollies* & ſont *moins douloureuſes.*

Anne Gorgeron ſouffre moins ; ſa glande n'a pas diminuée ſenſiblement, mais la peau paroît plus *détachée. Signé* Peſtalozzi.

13 Avril. Aujourd'hui 13 Avril, nous ſouſſignés avons reconnu que *Catherine Servet* & *Charlotte Chatillon*, ſont à peu-près dans le même état que nous les trouvâmes, à l'exception que les douleurs qu'elles reſſentent aujourd'hui *ſont moindres*, & qu'elles ont paſſé de meilleures nuits depuis qu'elles ont commencé à uſer du remede de M. G. Secondement, que *Marguerite Bourget* ſe trouve *ſenſiblement mieux*, en ce que la glande dont il eſt queſtion paroît ſenſiblement *diminuée* ; & à l'égard de la quatrieme, nommé *Gorgeron*, dont la glande très-groſſe a paru dans le premier examen tenir au tégument, elle s'en trouve aujourd'hui un *peu detachée*, & a paru être un peu *ramollie* : ce que nous certifions ſincere & véritable, en foi de quoi nous avons ſigné le préſent état. *Signé* Munet, *Médecin*; Collomb, *Lieutenant* ; Faure.

27 Avril. Le 27 Avril, dans l'examen que nous avons fait de l'état de la nommée *Servet*, nous avons reconnu que la glande qui eſt ſous l'aiſſelle eſt *ramollie & diminuée ſenſiblement*, & celle du ſein du

même côté, c'eſt-à-dire, du côté droit demeure inégale, dure & *un peu moins groſſe.*

Dudit, la nommée *Bourget* a été reconnue *moins* malade, par la *diminution* de la glande ſituée au ſein gauche ſur le mamelon. La malade a ajouté qu'elle ſe trouvoit mieux de toute façon, par la *diminution* des douleurs qu'elle reſſentoit auparavant.

Dudit, la nommée *Gorgeron*, dont la tumeur ſur le ſein droit avoit une circonférence fort conſidérable; cette tumeur paroît avoir *cédé* du côté des tégumens, mais le volume eſt à peu-près le même.

Dudit, la nommée *Chatillon*, qui a des glandes aux deux ſeins, & dont le volume eſt *un peu diminué*, ajoute qu'elle ſent *moins* de douleurs & *moins* d'embarras. *Signé* Peſtalozzi, Landry, Faure.

Du 25 Mai, j'ai examiné l'état de la nommée *Bourget*, dans qui j'ai trouvé les glandes des deux mamelles *conſidérablement diminuées*, la malade diſant qu'elle ne reſſentoit *aucune douleur.* 25 Mai.

J'ai trouvé *quelque diminution* dans le volume des glandes, tant de l'aiſſelle que du ſein droit de la nommée *Servet*, mais la dureté étant à peu-près la même.

La nommée *Gorgeron* s'eſt trouvée, à quelques

légeres diminutions près, dans le même état où elle étoit alors de l'examen du 27 Avril.

La nommée *Chatillon* ayant quatre glandes au ſein droit, & trois au ſein gauche, j'ai trouvé que celles du ſein droit n'ont que peu diminué, & qu'il n'en reſtoit qu'une au ſein gauche, *ſans aucune douleur. Signé* Landry.

8 Juin Le 8 Juin, M. *Guérin*, Chirurgien principal de l'Hôtel Dieu & moi, avons examiné de nouveau, avec toute l'attention poſſible, les quatre malades, & avons trouvé le ſein de la nommée *Servet beaucoup moins* gorgé qu'il ne nous l'avoit paru la premiere fois, la glande du ſein & celle de deſſous l'aiſſelle *notablement diminuées* en groſſeur, & *preſque plus* douloureuſes quand on les preſſe.

La nommée *Gorgeron* a la glande très-diminuée, & ſéparée *entiérement* de la peau.

La nommée *Bourget* eſt plus près de ſa guériſon qu'aucune des autres, la glande étant moins groſſe & *conſidérablement* ramollie dans le ſein gauche, les glandes du ſein droit étant *très-petites & à peine ſenſibles.*

La nommée *Chatillon*, ainſi que les autres, ſe trouvent mieux. De quatre glandes qui étoient au ſein droit, il n'en reſte que *trois*, dont une très-petite: il n'en reſte qu'une au ſein gauche, de

trois qu'il y avoit ; en foi de quoi nous avons signé le préſent. *Signé* Peſtalozzi, Guérin, *Chirurgien Major*, & Landry.

J'ai trouvé dans les quatre malades les *mêmes diminutions* rapportées ci-deſſus. A Lyon le 15 Juin 1765. *Signé* Collomb, *Lieutenant.* 15 Juin.

Le 23 Juillet 1765, nous nous ſommes aſſemblés pour examiner les quatre malades dont eſt fait mention dans le procès-verbal. 23 Juillet.

Catherine Servet nous a aſſuré qu'elle ne *ſouffroit nullement*, & qu'elle ſe trouve ſi bien, qu'elle demande de ſortir. Nous n'avons pas trouvé un changement notable dans la groſſeur des glandes, excepté dans celle de l'aiſſelle, qui nous a paru un peu diminuée depuis la derniere viſite, le ſein étant d'ailleurs très-ramolli ; & il nous a de même paru qu'elle ne ſouffroit pas (1).

---

(1) Depuis la ſortie de cette femme dont on voit que la cure étoit encore imparfaite, nous ne la comptâmes plus dans le nombre des ſujets ſoumis à l'expérience juridique. On ne fut pas fâché de la retraite de cette malade dont l'humeur ne ſympatiſoit point avec celle de ſes compagnes : il avoit même été queſtion de la renvoyer avant qu'elle eût demandé à ſe retirer.

J'avois commencé à lui adminiſtrer mon remede environ un mois avant l'établiſſement de l'Hôpital, & il conſte par le procès-verbal du 25 Mars, que MM. Raſt,

Marguerite Bourget nous a déclaré ne sentir *aucune douleur, quoiqu'elle fût pressée.* Nous déclarons que nous n'avons trouvé *aucun engorgement ni dans le sein droit, ni sous l'aisselle du même côté; quant au sein gauche, la glande qui étoit très-dure & très-sensible, s'est dissipée pour ainsi*

Médecin, & *Collomb*, Chirurgien, avoient déja trouvé *les accidens diminués.*

Le 6 Avril, elle souffroit *beaucoup moins & pouvoit se coucher sur le côté : la glande sous l'aisselle paroissoit avoir un peu diminuée.*

Les 27 Avril & 25 Mai, ramollissement & diminution dans la dureté & le volume des glandes.

Le 8 Juin, le sein *beaucoup moins gorgé :* la glande du sein & celle de dessous l'aisselle *notablement diminuées en grosseur, & presque plus douloureuses quand on les presse.*

Enfin le 23 Juillet, les Préposés apperçoivent encore des changemens favorables. La malade déclare qu'*elle ne souffre nullement. Elle se trouve si bien, qu'elle demande à se retirer.*

Voilà donc des preuves incontestables de l'utilité de mon Electuaire pour le traitement des cancers occultes, dont aucun remede n'a pu jusqu'ici arrêter les progrès. Les regles de la médecine défendent même d'en tenter aucun.

Que *Catherine Servet* eut fait encore usage de mon Opiat pendant quelques mois, sa guérison étoit assurée.

dire entierement, & qu'il n'y reste qu'un léger engorgement, & qu'elle est beaucoup mieux réglée qu'elle n'étoit auparavant.

CHARLOTTE CHATILLON nous a dit ne plus sentir *aucune douleur.* Nous avons reconnu qu'il ne subsiste plus que *trois* glandes dans le sein droit, des quatre qui y étoient, & qu'il n'en reste qu'*une* seule de trois qu'on avoit apperçues dans le sein gauche. Il nous paroît même que depuis la derniere visite, les unes & les autres sont *diminuées.*

LA GORGERON nous a dit ne sentir *aucune douleur*, mais il nous a paru que la glande étoit à peu près dans le même état depuis la derniere visite.

La visite finie, il nous a été *présenté* la nommée MARIE PERRET, avec un certificat de M. RAST fils, portant qu'entre plusieurs glandes en l'un & en l'autre seins, celles du sein droit étoient plus dures & douloureuses que celles du sein gauche, qu'elles subsistoient depuis plus de deux ans & demi; que celles du sein droit avoient deux pou-

V. Observ. MARIE PERRET.

Mais mes Adversaires n'auroient-ils pas dit que son mal *n'étoit nullement cancéreux?* C'est ce qu'ils ne cessent de répéter à l'occasion de tous mes autres malades. Il falloit un évenement malheureux tel que celui-ci, arrivé contre mon intention, pour dissiper tous les doutes. (NN)

ces & demi de longueur, & un pouce de largeur, sans inégalité dans la circonférence; il annonce que ces glandes ont un *principe cancéreux & sont difficiles à guérir par les remedes connus.*

Après avoir attentivement examiné cette fille, il ne nous a paru *aucun vestige desdites glandes dans l'un ni dans l'autre seins*; en foi de quoi nous avons signé. *Signe* Pestalozzi, Munet, Collomb, *Lieutenant*, Landry, Guerin *Chirurgien-Major.*

20 Août 1766. Vingt Août 1766. Cejourd'hui à trois heures de relevée, nous soussignés, conformément à l'Ordonnance de Monsieur de Mions, Premier Président en la Cour des Monnoies, & Lieutenant Général en la Sénéchaussée, nous sommes transportés en la Maison de St. Joseph, pour y examiner la *situation actuelle* de la nommée Anne Gorgeron & de Charlotte Chatillon: Nous avons trouvé la glande d'*Anne Gorgeron*, qui avoit été reconnue *cancéreuse* dans le Procès-Verbal du 25 Mars 1765, du volume *de deux pouces & demi de diametre, adhérente à la peau*; nous avons trouvé, disons-nous, après un examen convenable, cette glande *totalement* détruite, sans qu'il en reste aucun vestige, ladite *Gorgeron* ayant *un teint frais*, paroissant se *très-bien* porter, & nous ayant assurés qu'elle ne *ressentoit aucune espece* de douleur.

Charlotte Chatillon qui, lors du Procès-Verbal susdit, avoit quatre glandes au sein droit, & trois au sein gauche, *toutes fort douloureuses*, & causées par *un vice cancéreux*, n'en a plus que deux au sein droit & une au sein gauche, mais toutes considérablement diminuées & exemptes de toutes douleurs, selon son rapport, paroissant d'ailleurs jouir d'une bonne santé ; ce que nous attestons véritable, en foi de quoi nous avons donné le présent. A Lyon, an & jour que dessus. *Signé* Pestalozzi, *Doyen du Collége de Médecine*, Munet, *Médecin*, Landry, Guerin.

Vingt-deux Août 1766. Je soussigné, certifie que la nommée Anne Gorgeron est *entiérement* guérie, c'est-à-dire, qu'il ne lui reste *aucun vestige* de la tumeur dont elle étoit attaquée. *La cause a été enlevée* par l'usage du remede de M. Gamet, qu'elle a pris constamment pendant quinze mois, & il m'a paru que la dissolution de cette glande *squirrheuse* a été aidée par l'application d'un cautere qui a subsisté pendant l'espace de deux mois, & dont j'ai trouvé *la cicatrice très-unie.* 22 Août 1766.

Quant à Charlotte Chatillon, il ne lui reste plus que deux glandes dans le sein droit, roulantes & *sans douleur*, de sept dont elle étoit attaquée lors du Procès-verbal. La fonte ou dissolution des cinq glandes ont été opérées par *le*

ſeul effet de l'uſage du remede de M. GAMET ; & le volume des deux reſtantes eſt *conſidérablement* diminué. L'une & l'autre jouiſſent d'une *bonne ſanté.* A Lyon , ce 22 Août 1766. *Signé* Collomb , *Lieutenant.*

Collationné ſur les Originaux , étant ſur un Regiſtre couvert de carton, cotté & paraphé par Monſieur le Lieutenant Général en cette Sénéchauſſée , lequel Regiſtre , dont les piéces extraites ſont contrôlées a été rendu à l'exhibiteur. Ce fait par les Conſeillers du Roi , Notaires à Lyon , ſouſſignés, en préſence du Sieur Didier Landry , *Chirurgien gradué en cette Ville , ancien Prévôt de ſa Communauté , lequel a ſurabondamment & en tant que de beſoin , certifié véritables leſdites piéces & le contenu en icelles. Fait à Lyon le vingt-cinq Août* 1765. *Signé* Patrin , Landry & Pachot. *Contrôlé à Lyon , le* 27 *Août* 1766. *Reçu* 29 ſols 3 deniers. *Signé* Morin.



Certificat de M. RAST fils, *Docteur, Médecin du College de Lyon, qui constate l'état de* MARIE PERRET, *avant qu'elle fît usage du Remede de M.* GAMET. *La guérison de cette Fille est reconnue dans la Visite du 23 Juillet* 1765, page 57.

Je soussigné, certifie que MARIE PERRET, native de Lyon, fille âgée d'environ vingt ans, a eu il y a trois ans des douleurs rhumatismales vagues, auxquelles l'humidité de la chambre de sa mere, femme Blanchisseuse, dans laquelle elle couchoit, me paroît avoir donné lieu; qu'à la suite de ces douleurs elle a senti plusieurs glandes des mamelles devenir dures, que celles du sein droit sont douloureuses, suivant son rapport constant, depuis deux années & demie; qu'elles sont beaucoup plus dures que celles du sein gauche; qu'elles sont, suivant son aveu, plus douloureuses qu'elles n'ont jamais été; qu'elles me paroissent un peu plus considérables qu'elles n'étoient il y a deux années; qu'elles ont actuellement dans ce côté droit la longueur de deux pouces & demi de haut en bas, au milieu du sein, & la largeur d'un pouce environ; qu'elles ne sont point iné-

gales dans leur circonférence, qu'elles sont sans adhérence, sans aucun changement de couleur à la peau, & sans aucune augmentation sensible à la vue du volume de ce sein droit comparé avec le gauche. *Je pense que la marche, l'opiniâtreté & les symptômes de cette maladie annoncent les commencements d'un cancer occulte, difficile à guérir par les moyens connus.* A Lyon, le 5 Avril 1765. *Signé* Rast fils, *Médecin.*

Certificats qui constatent que les cinq Filles *traitées dans l'Hôpital de S. Joseph, jouissent de la plus parfaite santé.*

Je soussigné, certifie avoir vu & examiné attentivement les cinq malades qui ont été traitées à S. Joseph sous mes yeux, par le sieur GAMET, Chirurgien, dont le traitement a commencé le 25 Mars 1765, & a fini le 20 Août 1766, ainsi qu'il en est fait mention dans les differents procès-verbaux dressés à cet effet (1), lesquelles malades jouissent *de la plus parfaite santé, & n'ont eu aucun retour de leur maladie*; ce que j'atteste véritable : en foi de quoi j'ai fait le présent. A

---

(1) Trois de ces filles n'ont continué l'usage du Remede que jusqu'au mois de Juillet 1765.

Lyon, le 5 Février 1767. *Signé* Peſtalozzi, *Doyen du Collége des Médecins de Lyon.*

Le préſent certificat fait par M. Peſtalozzi, étant conforme à la connoiſſance que j'ai du bon état des cinq malades ci-deſſus, j'ai ſigné le préſent. A Lyon, le 6 Février 1767. *Signé* Landry, *Chirurgien gradué, ancien Prévôt.*

CERTIFICATS PARTICULIERS. (1)

Effet du Remede ſur une Religieuſe attaquée de Maladies Cancéreuses *héréditaires.*

Je ſouſſigné, Médecin ordinaire de la Communauté des Dames Religieuſes de ſainte Eliſabeth, ſur S. Clair à Lyon, certifie que Madame ***, Religieuſe de ladite communauté, eſt affectée depuis une douzaine d'années d'un vice cancéreux preſqu'univerſel, qui occupe notamment les deux ſeins & la matrice avec gonflement, tenſion, dureté, douleurs exceſſives & habituelles, ce qui la retenoit au lit depuis long- VII. Obſervation.

(1) La date de la plupart de ces Certificats eſt poſtérieure de quinze, de dix-huit mois & même de deux ans, aux guériſons qu'ils atteſtent. On ne ſoupçonnera pas ces guériſons d'être palliées.

temps, lui ôtoit même l'uſage de ſes mains ; quoiqu'elle eût fait tous les remedes connus. Je la déterminai à tenter ceux du ſieur GAMET, Chirurgien, dont j'avois vu ci-devant de très-bons effets. Après deux mois de traitemens, la malade s'eſt trouvée infiniment mieux par la diminution des douleurs & du gonflement, par la facilité de ſe lever & de marcher, de rapprocher ſes mains l'une de l'autre, & je ne doute pas que ſi elle eût perſévéré à prendre leſdits remedes (1), elle n'eût enfin obtenu une guériſon entiere, quoique ledit vice cancéreux fût comme inné en elle, ſa mere & ſa ſœur aînée étant mortes de la même maladie; ce que j'atteſte conforme en tout à la vérité : en foi de quoi j'ai donné le préſent. A Lyon, le 5 Février 1767. *Signé* Peſtallozzi, *Doyen du Collége des Médecins de Lyon.*

---

(1) M. GAMET en uſage d'adminiſtrer lui-même ſon Remede, étoit obligé de l'envoyer à cette Religieuſe, à cauſe de l'éloignement du Monaſtere : il en eſt réſulté quelques inconvéniens. Les envois ont été interrompus pour des raiſons qui n'auront plus lieu, lorſque la compoſition du ſpécifique ceſſera d'être un ſecret.

Guériſon

Guérison d'un Cancer occulte, de quatre pouces de diamètre, achevée par un Cautere, après avoir usé du Remede pendant trois mois.

En 1764, je priai M. Gamet, Chirurgien de Lyon, de venir voir avec moi Jeanne Coton, âgée de 50 ans, Blanchisseuse, attaquée d'une tumeur dans le sein droit, du volume de quatre pouces de diamêtre. Le mamelon étoit déja rentré, & la peau prête à s'ulcérer, avec des douleurs continuelles & très-vives. Les glandes axillaires du même côté étoient tuméfiées. M. Gamet ne fut point de l'avis de l'opération, il me proposa l'usage d'un remede dont il avoit vu de bons effets. Ladite Coton se mit à l'usage dudit remede. Je m'apperçus au bout de trois mois de la diminution d'un tiers de la tumeur du sein, de la disparution des glandes axillaires, & de la cessation totale des douleurs. Nous décidâmes alors, avec M. Gamet, de tenter le cautere Potentiel, pour faciliter la fonte du reste de la tumeur, étant persuadés de la destruction du vice cancéreux, opérée par le remede interne dont avoit usé ladite Coton; ce qui fut exécuté, & finit la parfaite guérison de ladite Coton dans l'espace de neuf mois. Elle à joui depuis d'une VIII. Observation.

très-bonne ſanté : en foi de quoi j'ai ſigné le préſent. A Lyon, le 12 Février 1767. *Signé* Viricel, *Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien des deux Hôpitaux de Lyon.*

Guériſon de Cancers ulcérés dans les deux Seins.

IX. Obſervation. M. Gamet, Chirurgien à Lyon, me fit voir en 1765, Catherine Crebier (1), native de Mezieux en Dauphiné, attaquée d'un cancer ulcéré à chaque ſein. J'en ai ſuivi le traitement pendant ſix mois. Elle touchoit à ſa guériſon, lorſque M. Gamet & moi lui conſeillâmes d'aller prendre l'air de la campagne, où elle eſt reſtée ſix mois chez M*** Curé de..... A ſon retour j'examinai attentivement ſes ſeins ; je les ai trouvés entierement cicatriſés, ſans qu'il y

(1) J'avois commencé à traiter cette malade ſous les yeux de *M. Viricel*, peu de tems avant l'établiſſement de l'Hôpital, & je ne la fis point comprendre parmi les ſujets ſoumis à l'expérience juridique, parce que je craignois que ſon traitement n'eût pas une iſſue favorable. Cette fille, pour m'éviter la peine de lui porter le remede, venoit le prendre à *S. Joſeph* où *M. Peſtalozzi* la voyoit ſouvent avec les autres malades juſqu'au tems où elle partit pour *S. Denis de Bron.* (NN)

reſtât le moindre veſtige de ſa maladie. Elle jouit depuis ce tems de la meilleure ſanté; s'eſt mariée, & enfin continue à ſe bien porter, l'ayant examinée hier : c'eſt ce que je dois à la vérité : en foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Lyon, le 12 Février 1767. *Signé* Viricel, *Maître en Chirurgie, & ancien Chirurgien de l'Hôpital-Général de la Charité & de l'Hôtel-Dieu de Lyon.*

Certificat qui confirme la même guériſon.

Je ſouſſigné, Docteur de Sorbonne, Curé de*** certifie que Catherine Crebier, qui avoit été anciennement ma Domeſtique, s'étant enſuite retirée à Lyon pour y ſervir, fût attaquée d'un cancer ulcéré à chaque ſein ; & qu'étant hors d'état de fournir aux frais néceſſaires pour ſa guériſon, Madame la Préſidente de *** & M. le Chevalier D*** l'ont ſoutenue par leurs charités pendant plus de ſix mois, & que l'air de la campagne étant plus favorable pour faciliter l'effet des remedes dont uſoit ladite Crebier, je la retirai chez moi en 1765, pendant près de ſix mois, durant lequel tems elle a toujours fait uſage des remedes que lui donnoit M. Gamet, Chirurgien à Lyon, prenant deux fois par jour des bols que lui remettoit ledit M. Gamet, &

que ſans le ſecours d'aucune autre application, ſes ſeins ſe ſont entierement cicatriſés, ſans qu'il parût aucun veſtige de ſa maladie ; enſuite s'eſt retirée à Lyon, s'y eſt mariée, & y jouit d'une parfaite ſanté ; ce que je certifie vrai, & s'être paſſé ſous mes yeux : en foi de quoi j'ai ſigné à*** ce 7 Février 1767. *** Curé de....

Guériſon d'Eruptions dartreuſes compliquées avec des Glandes dans les deux Seins.

X. Obſerv. Je ſouſſigné, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier, l'un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de la Ville de Saint-Etienne en Forez, certifie qu'il y a environ deux ans que j'ai examiné les ſeins de Mademoiſelle ***, que j'y apperçus pour lors des glandes *aſſez conſidérables, mobiles, des éruptions dartreuſes ſous ces mêmes parties.* Au nouvel examen que j'en ai fait, je me ſuis convaincu de la guériſon des *Dartres*, & j'ai apperçu une *diminution conſidérable dans ces Glandes.* Peut-être auroient-elles diſparu entierement, ſi l'uſage du remede de M. GAMET eût été continué plus long-tems. C'eſt ce que je dois à la vérité, en foi de quoi j'ai ſigné. A Saint-Etienne, ce 8 Janvier 1767. *Signé* Dulac, *Doct. Méd. de Montpel.*

Guérison d'un Chancre au nez, & d'autres Ulceres cancéreux.

Je soussigné, certifie avoir vu, il y a environ six mois, M. de *** de Saint-Etienne en Forez, dans l'état le plus déplorable, ne pouvant se soutenir sur ses jambes par son extrême foiblesse, se plaignant de cruelles douleurs dans toutes les parties de son corps, sans appétit, privé de sommeil. Je vis sur son front des pustules abondantes & anciennes. Un chancre au nez avoit déja rongé les cartilages. Un testicule dur, douloureux, carcinomateux, d'un volume immense, ouvert & suppurant abondamment. J'appris de lui que le Chirurgien Major de son Régiment, attribuant au virus vénérien les pustules susdites, l'avoit fait passer par les grands remedes; que le peu de succès de ce traitement l'engagea à venir ici entre les mains de M. Collomb, Chirurgien très-expérimenté, lequel le tint inutilement dans le mercure pendant six mois environ; que durant ce second traitement un de ses testicules s'étant gonflé & étant devenu douloureux, il avoit été, par le conseil de mondit sieur Collomb à Montpellier, consulter M. *Fises* Médecin, & Messieurs *le Serre* & *Brocanod*, Chirurgiens; que ces MM. l'avoient condamné à passer de nouveau

XI. Observation.

par les grands remedes, mais encore plus méthodiquement que les premieres fois ; que ce nouveau traitement, bien loin de lui être favorable, avoit occasionné la suppuration & l'augmentation énorme de son testicule ; que sa foiblesse étoit venue au point, qu'au retour de Montpellier il avoit resté deux ans dans son lit, dont il sortoit à peine, & qu'il n'avoit pu se faire transporter en cette ville qu'en litiere ; qu'enfin le sieur Gamet, dont le remede pour les maladies cancéreuses a déja fait tant de bruit, s'étant trouvé à Saint-Etienne, il engagea le sieur de*** à se transporter à Lyon, présumant que le virus qui causoit tous ces symptômes étoit cancéreux & non vérolique. En effet, je vis le malade dès son arrivée à Lyon ; je reconnus le vice que M. Gamet avoit annoncé. Les remedes en conséquence ont été administrés par ledit sieur Gamet avec tout le succès possible. Ledit sieur de *** est retourné chez lui parfaitement guéri ; ce que j'atteste véritable : en foi de quoi j'ai donné le présent. A Lyon, le 10 Décembre 1766. *Signé* Pistalozzi, *Doyen du Coll. de Méd. de Lyon.*

Les originaux de ces certificats, & la copie du procès-verbal en forme probante, ont été déposés chez Me. Bioche, Notaire à Paris, le 21 Février 1767.

FIN.

Comme il ne suffit pas, pour prouver l'efficacité d'un remede, d'avoir constaté l'existence de la maladie & de la guérison, qu'on pourroit soupçonner n'avoir été que palliative, je crois devoir ajouter ici des certificats récents qui font foi que les *cinq* malades que j'ai guéries à *S. Joseph* en 1765 & en 1766, n'ont eu aucun retour de leur maladie.

CERTIFICATS NOUVEAUX,

Qui constatent que les cinq Filles traitées par M. Gamet, dans son Hôpital de S. Joseph à Lyon, continuent à jouir d'une santé parfaite sans aucun retour de leurs maladies, depuis six ans qu'elles ont été guéries.

Aujourd'hui est comparue pardevant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, soussignés, Catherine Crebier, femme du sieur Claude Garnier, maître Tisserand à Lyon, demeurante en cette Ville, rue de Bourbon-la-Ville-neuve, Paroisse Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. CATHER. CREBIER.

Laquelle a par ces présentes déclaré & confessé qu'étant très-malade & incommodée d'un cancer

ulcéré dans chaque ſein, elle a été traitée gratuitement par M. GAMET, Chirurgien à Lyon, qui lui a adminiſtré ſes remedes & ſes ſoins, particuliérement chez elle en préſence de M. VIRICEL, auſſi Chirurgien à Lyon, & le plus ſouvent à l'Hôpital de St. Joſeph de Lyon, en préſence de M. PESTALOZZI, Doyen du Collége de Médecine de la même Ville; qu'elle déclare enfin qu'elle a obtenu ſa guériſon parfaite dudit ſieur GAMET, chez M. REY, Docteur de Sorbonne & Curé de St. Denis de Bron, près Lyon, chez lequel elle a été enſuite demeurer.

Dont & de quoi elle a requis acte aux Notaires ſouſſignés, qui le lui ont octroyé, pour ſervir & valoir à qui il appartiendra, ce que de raiſon.

Fait & paſſé à Paris ès études, l'an mil ſept cent ſoixante & onze, le douze Décembre, & a déclaré ne ſavoir ſigner ni écrire de ce enquiſe, pour ſatisfaire à l'ordonnance. *Signé* Girouſt & ſon Confrere.

CHARLOTTE CHATILLON.

Je ſouſſignée Charlotte Chatillon, demeurante à Paris, chez Madame la Comteſſe de Tremblai, rue de Seine Fauxbourg St. Germain, déclare & certifie ce qui ſuit.

1°. Que, native de Lyon, j'étois au nombre

des malades traitées par M. Gamet dans ſon Hôpital établi dans la Maiſon de St. Joſeph de ladite Ville.

2°. Que mon état étoit exactement conforme aux procès-verbaux dreſſés par les Chirurgiens & Médecins nommés & rapportés dans une brochure imprimée depuis à Paris, que j'ai lue.

3°. *Que M. RAST, Médecin, M. FLURANT, Chirurgien, m'avoient traitée & fait prendre beaucoup de remedes ſucceſſivement, durant l'eſpace de ſix mois, pendant leſquels tous leurs ſecours n'empêcherent point les progrès de ma maladie.*

4°. Que de ſept glandes, très-dures & très-douloureuſes que j'avois en entrant dans ledit Hôpital, j'y fus parfaitement guérie de cinq, & qu'il ne me reſta qu'une petite partie des deux autres, qui exiſtent encore dans le même état & ſont très-dures, mais ſans aucune douleur.

5°. Qu'il eſt très-faux qu'en faiſant le voyage de Lyon à Paris à la ſuite de Madame la Comteſſe de Vaſſé, j'aie eu des glandes engorgées, non plus qu'un écoulement, qu'on a nommé ichoreux, par les voies inférieures, comme l'avancent MM. les Prévôts de la Chirurgie de Paris, dans un Mémoire que j'ai lu, & d'après l'atteſtation prétendue du ſieur Blanchard, Chirurgien de Lyon, qui accompagnoit auſſi ladite Dame,

& que je crois trop honnête-homme pour avoir forgé un pareil menſonge.

6°. Qu'il eſt également faux que ma bonne ſanté ne ſe ſoit pas ſoutenue, comme on le dit encore dans ce Mémoire, puiſqu'il eſt certain que depuis ma ſortie dudit Hôpital, je n'ai pas ſenti le moindre retour de mes maux, & que je me ſuis toujours portée, comme je me porte encore, parfaitement bien; j'en offre telle preuve & telle vérification que l'on pourra exiger honnêtement, tant au Collége de St. Côme qu'à la Faculté de Médecine.

7°. Que je me ſouviens que Catherine Servet, Anne Gorgeron, Marguerite Bourget, & moi Charlotte Chatillon, fûmes au nombre de quatre admiſes dans ledit Hôpital, pour y être traitées par M. Gamet; que peu après il y ſurvint la nommée Marie Perret, & que *Catherine Crébier y venoit auſſi fort ſouvent ſe faire adminiſtrer le même remede, de maniere que les malades traitées avec moi dans ledit Hôpital, ont été au nombre de ſix*, & que nous avons toutes été guéries, excepté Catherine Servet, qui, ſe trouvant beaucoup mieux & ne ſouffrant plus, voulut ſortir au bout d'environ quatre mois, ſans attendre ſa guériſon parfaite: je crois même que quelqu'un l'avoit détournée de continuer ce remede, & j'ai appris

depuis, que cette fille eſt morte des ſuites de ſa maladie.

Tous leſquels faits je reconnois & affirme ſur ma conſcience être conformes à la pure vérité. A Paris, ce 27 Décembre 1771. *Signé* Charlotte Chatillon.

Pardevant les Conſeillers du Roi Notaires à Lyon ſouſſignés, ſont comparues Demoiſelle Marguerite Bourget, femme de Pierre Mainville, Affaneur au poids de Ville de St. Pierre, réſidente en cette Ville, Place & Paroiſſe de la Platiere, & Demoiſelle Anne Gorgeron, fille majeure réſidente en cette Ville, rue des trois Maries, Paroiſſe Ste. Croix; leſquelles pour rendre hommage à la vérité, ont dit & déclaré qu'ayant eu le malheur toutes les deux de ſe trouver atteintes d'une maladie aux ſeins, appellée cancer, elles s'adreſſerent ſçavoir, ladite Marguerite Bourget au ſieur Guérin, ancien Chirurgien Major à l'Hôpital de cette Ville, & ladite Anne Gorgeron, au ſieur Blanque, Maître Chirurgien en cette dite Ville, & qu'après avoir toutes les deux langui pendant environ quatre ans & demi de cette même maladie, ſans aucun ſuccès des remedes qu'elles avoient pris, & ayant été informées qu'il s'étoit établi en cette Ville dans la Maiſon

MARGUER. BOURGET.

ANNE GORGERON.

dite de St. Joſeph de Bellecour un Hôpital pour la guériſon de cette eſpece de maladie, conduit par le ſieur Gamet, pour éprouver l'efficacité de ſon remede juridiquement, ſous l'inſpection des Médecins & Chirurgiens de cette dite Ville, les Comparantes ſe rendirent audit Hôpital & y reſterent, ſçavoir, ladite Marguerite Bourget, pendant quatre mois, & ladite Anne Gorgeron, pendant dix-neuf mois, pendant lequel temps elles uſerent du remede que leur donnoit le ſieur Gamet, & ſuivirent le régime de vie qu'il leur preſcrivit, & que le tout leur a été ſi ſalutaire, que leur maladie aux ſeins, quelque invétérée qu'elle fût, a été ſi bien & ſi radicalement guérie, qu'elles jouiſſent toutes les deux de la plus parfaite ſanté, ſans reſſentir aucune douleur, ni avoir aucune cicatrice aux ſeins, deſquelles déclarations, que les comparantes atteſtent ſinceres & véritables, elles ont requis acte auxdits Notaires, qui le leur ont octroyé audit Lyon, ès Etudes, le 24 Janvier 1772 avant midi, & ont les Comparantes ſigné ſur la minute contrôlée & reſtée à Me Dugueyt. *Signé* Bouteloupt & Dugueyt.

Nous Etienne Du Gas, Chevalier, Préſident, Lieutenant Criminel, premier en ordre en la Séné-

chaussée & Présidial de Lyon, certifions & attestons à tous qu'il appartiendra, que Mes Bouteloupt & Dugueyt qui ont reçu, expédié & signé l'acte ci-dessus, & de l'autre part, sont Conseillers du Roi, Notaires à Lyon, & que foi est & doit être ajoutée, tant en Jugement que hors, à tous les actes qu'ils signent & délivrent en cette qualité; en témoin de quoi nous avons signé ces présentes, & à icelles fait apposer le Scel Royal. Donné à Lyon, en notre Hôtel, le 24 *Janvier* 1772. Signé *Dugas.*

Pardevant les Conseillers du Roi, Notaires soussignés, est comparue Jeanne-Marie Perret, fille majeure demeurante actuellement à Trévoux & auparavant résidente en cette Ville sur la Paroisse de St. Martin d'Ainay.

Laquelle, pour rendre témoignage à la vérité, a par ces présentes déclaré qu'ayant été attaquée il y a plusieurs années, d'une maladie cancéreuse, elle fut administrée par les soins & selon les Ordonnances de M. Rast fils, Docteur Médecin en cette ville, mais que ses remedes n'ayant pas opéré l'efficacité qu'elle avoit lieu d'espérer de la capacité de ce Médecin, elle sollicita l'admission dans l'Hôpital de St. Joseph de cette Ville, où de pareilles maladies y étoient traitées par le sieur Gamet Chirurgien, sous les yeux des plus habiles Méde- JEANNE-M. PERRET.

cins ; qu'ayant eu l'avantage d'y entrer, elle y fut traitée comme d'autres perſonnes attaquées de la même maladie, par ledit ſieur Gamet, de maniere qu'au bout de trois mois elle fut parfaitement guérie, & que depuis, elle n'a reſſenti aucune atteinte de ce mal, enſorte qu'elle jouit actuellement de la meilleure ſanté ; ladite Dame comparante en outre déclare que dans le temps qu'elle prenoit les remedes dans ledit Hôpital de St. Joſeph, elle ſe rappelle d'y avoir vu la nommée Catherine Crébier, qui prenoit le même remede du ſieur Gamet, avec elles ; deſquelles déclarations, qu'elle affirme ſinceres & véritables, a été octroyé le préſent acte, pour ſervir & valoir à ce que de raiſon. Fait & paſſé à Lyon, en l'Etude, l'an mil ſept cent ſoixante & douze, le quatre Février après midi ; ladite comparante a déclaré ne ſavoir ſigner, de ce ſommée, la minute contrôlée, reſtée à Me Pourra, l'un des Notaires ſouſſignés. *Signé* Pachot & Pourra, & *ſcellé.*

Nous Georges-Antoine Geſſe de Poizieux, Ecuyer, Conſeiller premier en ordre en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon. Certifions & atteſtons à tous qu'il appartiendra que Mes Pachot & Pourra, qui ont reçu & ſigné l'expédition de l'acte

de Déclaration ci-dessus, & de l'autre part, sont Conseillers du Roi, Notaires à Lyon; & qu'aux actes qu'ils reçoivent & signent en cette qualité, foi est ajoutée, tant en jugement que hors jugement; en témoignage de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles nous avons fait apposer le scel de notredite Cour. Donné à Lyon, le 5 Février 1772. Signé *Gesse de Poizieux.*

Lettre de M. Pouteau, *Docteur en Médecine, Maître Chirurgien, & ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, à M.* Pestalozzi, *Doyen du College de Médecine, au sujet des Certificats des 5 & 6 Février* 1767.

Quiconque, Monsieur, connoîtra la haute estime que vous a universellement méritée la probité la plus exacte, n'aura jamais la moindre peine à se persuader que, lorsque vous avez donné le Certificat du 5 Février 1767, soussigné le lendemain par M. Landry mon confrere, le sieur Gamet vous présenta ainsi qu'à lui cinq malades guéries, qui furent Charlotte Chatillon, Anne Gorgeron, Marguerite Bourget, Catherine Crebier, Marie Perret.

Mais permettez-moi de vous faire obſerver que vous négligeâtes une précaution eſſentielle, celle de conſigner ces cinq noms dans votre Certificat. Cette précaution en effet n'auroit pas laiſſé la moindre équivoque, & elle m'auroit épargné le chagrin de me croire obligé de contredire une partie de votre certificat. Pouvois-je m'en diſpenſer, dans une affaire qui intéreſſe la confiance publique & l'humanité en général, dans une affaire qui a donné lieu à un procès très-grave entre le ſieur Gamet & le Collége de Chirurgie de Paris.

Vous êtes donc, Monſieur, entiérement à l'abri de toute inculpation, & perſonne ne ſera étonné qu'un certificat écrit rapidement, n'ait parlé que collectivement des cinq filles qu'on vous préſentoit, ſans déſigner chacune d'elles par ſon nom & ſurnom. J'ai donc tout lieu d'eſpérer que cet incident ne diminuera rien des droits que vous voulez bien m'accorder dans votre eſtime & dans votre amitié, & qui me ſont dûs par les ſentiments de conſidération, de reſpect & de dévouement avec leſquels je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. *Signé* POUTEAU fils.

A Lyon le 3 Février 1772.

ARTICLE.

ARTICLE TROISIEME.

RECUEIL DES PRINCIPALES CURES FAITES A LYON.

Cure de Madame DE CHOMBOVET HERVIER, *de Saint Chamond en Lyonnois.*

QUELQUE tems avant le commencement de l'expérience juridique & dans le cours du traitement de la Dlle. de 50 ans, que Mad. du Pouls m'avoit proposé de traiter, Mad. de Chombovet Hervier ayant eu connoissance de cette cure déja bien avancée & de quelques autres aussi heureusement opérées sur de pauvres femmes, se fit transporter de S. Chamond à Lyon, vers le commencement de l'année 1764; & à son arrivée m'ayant fait appeller, j'allai la voir à l'Hôtel où elle logeoit.

Cette malade étoit âgée de 50 ans, & il y en avoit plus de dix, qu'elle étoit attaquée dans le sein gauche d'un cancer douloureux, devenu ulcéré depuis environ six mois. Ses bords étoient déjà un peu renversés : il en découloit une humeur ichoreuse de mauvaise espece. Ce cancer avoit au moins trois pouces de diamétre. Une infinité de glandes très-dures formoient une chaîne qui s'étendoit sous l'aisselle du même côté, & XI. Observ.

gênoit le mouvement du bras. Conſtipée & privée d'appétit, la malade digéroit mal & dormoit très-peu. Ses urines étoient claires & en petite quantité. Elle reſſentoit auſſi des agitations & ſouvent des douleurs vives dans les nerfs. Un teint plombé & livide joint à une maigreur exceſſive, rendoit en même-tems l'habitude du corps d'un aſſez mauvais augure.

Cet état ne me donna guere d'eſpérance ; cependant la malade paroiſſant avoir encore des forces & beaucoup de courage, je crus pouvoir entreprendre la cure, ſinon radicale, du moins palliative. Je l'aſſujettis au régime le plus ſévere ; elle l'obſervoit exactement, & je lui adminiſtrois mon remede à la doſe de deux fortes priſes par jour. Dans l'eſpace de trois mois ſeulement, toutes les glandes ſubaxillaires furent entierement diſſoutes, les maux de nerfs ceſſerent, les excrétions reprirent leur cours naturel, l'ulcere mondifié ſe cicatriſa parfaitement, & le volume de la tumeur étoit déja diminué au moins des trois quarts. Il y a même tout lieu de croire que deux mois de plus auroient ſuffi pour détruire le reſte qui n'avoit pas un pouce de diametre & ne cauſoit plus la moindre douleur ; mais cette dame ayant été informée qu'une ſœur qu'elle aimoit beaucoup & qui étoit depuis long-tems attaquée de la même ma-

ladie, se trouvoit réduite à l'extrémité, n'eut rien de plus pressé que de l'aller joindre, & son départ précipité empêcha la perfection de la cure.

Quelque tems après, cette Dame me fit savoir que sa sœur étoit morte après les plus cruelles souffrances; qu'elle étoit bien fâchée que de mauvais conseils l'eussent détournée de l'accompagner à Lyon, parce qu'il étoit probable que cette sœur infortunée auroit profité des mêmes secours, le caractere de la maladie étant précisément le même; & que quant à elle, la santé dont elle jouissoit alors, lui paroissoit trop bonne, pour chercher à la rendre meilleure.

J'ai appréhendé pendant les premieres années, qu'une cure si prompte & que j'avois jugée imparfaite, ne fût suivie de quelque fâcheux retour, vû l'état très-grave où se trouvoit la malade, quand je commençai son traitement. N'en ayant aucune nouvelle depuis ce tems-là, je lui ai écrit en dernier lieu, & elle m'a fait la réponse ci-jointe.

A Saint Chamond le 20 Mars 1772.

» C'est avec bien du plaisir, Monsieur, que je
» reçois la lettre que vous m'avez fait l'amitié de
» m'écrire, & que j'apprends des nouvelles de vo-
» tre bonne santé qui m'intéresse autant que celle
» que vous m'avez rendue.

» D'après le ſuccès ineſpéré que j'ai éprouvé à » Lyon, je ne ſuis pas étonnée de ceux que votre » remede opere à Paris. Depuis 8 ans que vous » m'avez guérie, je n'ai eu aucun reſſentiment » de ma maladie & n'ai ceſſé de me bien porter.

» Puiſque votre deſſein eſt de donner un Ou» vrage au public ſur différentes cures, je conſens » volontiers, Monſieur, à la publication de la » mienne. Je vous ai trop d'obligation pour vous » refuſer un témoignage que la juſtice exige. Je » me croirois fort heureuſe de vous donner quel» que preuve plus authentique de la reconnoiſſan» ce infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſante ſervante, CHOMBOVET HERVIER.

XII. Obſervation. *Cure de la Dame veuve de M. CHANORIER, Receveur général des Finances, demeurant à Paris.*

Sur le bruit de mes cures que tout Lyon connoiſſoit & atteſtoit, cette Dame fut conſeillée par ſes amis, particulierement par M. l'Abbé Terray, aujourd'hui Contrôleur-Général, de ſe mettre entre mes mains. En conſéquence elle ſe rendit à Lyon vers la fin de l'année 1765.

La malade étoit allée à Montpellier en 1762,

pour consulter le célebre M. Fizes. Voici l'état où elle se trouvoit alors, suivant le rapport que je vais extraire d'une consultation signée de ce Médecin, laquelle est entre mes mains.

Rapport de M. Fizes.

» La tumeur dure placée au sein droit avec » quelques autres endroits durs qui s'étendent vers » le côté, la malade sentant de tems-en-tems quel- » que douleur dans cette tumeur & souvent de » pointillements, & rarement des élancements » autour de cette tumeur ; sentant quelquefois » quelque gêne au bras ; une telle tumeur est un » squirrhe de mauvais caractere. Le sein gauche » n'est pas libre, & on y observe en différents en- » droits des duretés, mais pas si dures qu'est la » grosse tumeur du sein droit.

» La cause de la grosse tumeur dure & des au- » tres durillons qu'on observe aux deux seins, » doit être imputée à une lymphe épaisse & char- » gée d'une acrimonie singuliere, fort adhérente » au visqueux ; mais en même-tems il faut remar- » quer que Madame la Consultante, quoique » grasse & paroissant se bien porter, est encore » sujette à des aigreurs d'estomac, qui ne lui ont » pas permis de supporter le laitage.

» Cette maladie ne doit pas être négligée, pou-

» vant prendre une mauvaise tournure. Comme » j'estime qu'il ne convient point d'y faire d'o- » pérations, du moins actuellement, je suis d'avis » de songer fort sérieusement à faire des reme- » des internes qui combattent le vice de la » lymphe.

» Les vues qu'on doit avoir dans ce cas, sont » de procurer de bonnes digestions, en corri- » geant le vice de l'estomac qui donne lieu à la » production de l'aigre; de détremper & adoucir » la masse du sang; de diviser doucement la lym- » phe, & d'en chasser l'acrimonie. C'est pour- » quoi, &c.

Cet habile Praticien ordonne ensuite l'usage d'un très-grand nombre de remedes; trois grandes pages sont employées à leur énumération. La malade les fit exactement; mais ils n'empêcherent point le progrès du mal. Je vais rapporter l'état où je la trouvai trois ans après.

Agée de 42 ans, elle avoit les deux seins engorgés & très-durs, dans l'un desquels elle portoit depuis 15 à 16 ans une tumeur squirrheuse, grosse comme un œuf. Cette tumeur étoit pour lors inégale, raboteuse, accompagnée de douleurs lancinantes, & avoit une tendance prochaine au cancer confirmé. Des tumeurs plus petites & de même nature s'étendoient vers le côté droit

& gênoient le mouvement du bras. Pluſieurs autres pareilles occupoient auſſi le ſein gauche.

La malade étoit en même-tems tourmentée par des affections nerveuſes & mélancoliques, pleuroit ſouvent, dormoit très-peu, toujours ſujette aux aigreurs, & l'eſtomac faiſoit très-mal ſes fonctions. Outre les remedes ordonnés à Paris, à Montpellier & ailleurs, elle avoit fait un long uſage de cigüe préparée à Vienne en Autriche, & tout cela ſans ſuccès.

Je lui preſcrivis mon régime ordinaire; elle l'obſerva exactement, & s'aſſujettit à ne boire que de l'eau. Je lui adminiſtrois mon remede deux fois par jour. Tous ſes ſymptômes diminuerent peu-à-peu; la ſérénité de l'eſprit augmentoit à proportion, & enfin en ſept mois elle fut guérie, à l'exception ſeulement du noyau central de la groſſe tumeur, dont la dureté exceſſive n'a pu ſe diſſoudre. Ce noyau à peu-près gros comme une petite noiſette, lui reſte ſans incommodité & ſans crainte de retour. Il pourroit même être extirpé facilement & ſans le moindre danger, puiſque la ſource du mal eſt abſolument détruite, ſi cette Dame qui jouit de la meilleure ſanté, vouloit s'aſſujettir à cette petite opération, qu'elle a pourtant raiſon de regarder comme très-ſuperflue.

Cure de Mademoiſelle TEISSIER, *fille du Lieutenant Civil au Bailliage de Taraſcon en Provence.*

XIII. Obſervation. Vers le commencement de l'année 1766, je fus appellé au Couvent de la Déſerte à Lyon, pour y viſiter cette Demoiſelle qui y étoit penſionnaire. Elle étoit âgée de 25 ans, & je lui trouvai dans le ſein droit une tumeur ſquirrheuſe, groſſe comme un œuf, très-dure & douloureuſe qui lui étoit ſurvenue depuis un an à la ſuite de huit abcès phlegmoneux, qu'elle avoit eus ſucceſſivement en divers tems, tant du même côté que de l'autre. Cette tumeur étoit pour lors accompagnée d'un neuvieme abcès ſous l'aiſſelle droite.

Cette Demoiſelle avoit eu auſſi pluſieurs dartres vives & errantes dans différentes parties du corps; mais particulierement dans les jointures. Ses yeux étoient continuellement abreuvés par une humeur chaſſieuſe, âcre & corroſive, & ſes paupieres étoient ſouvent bordées de petits boutons connus ſous le nom d'orgelets ou d'orgueils qui la privoient quelquefois de la vue.

Inſtruit par la malade que ſon pere étoit ſujet à peu-près aux mêmes infirmités, & que ſa mere étoit morte fort jeune d'un abcès dans le poumon, j'eus tout lieu de préſumer que ces affections étoient héréditaires.

Le tempérament de cette malade étoit très-vif & ſanguin ; ſon appétit inégal & capricieux, alternativement violent, ou totalement éteint. Elle n'aimoit que les aliments d'un goût relevé ou acide, & ſes digeſtions étoient fort laborieuſes. Habituellement conſtipée, elle étoit ſujette à de fréquentes fievres éphémeres, accompagnées de migraines & de coliques d'eſtomac, ſur-tout dans le tems périodique. Toujours cloîtrée, elle ne faiſoit preſque pas d'exercice, & ſon penchant à la vie ſédentaire étoit favoriſé par l'inertie des humeurs viſqueuſes, qui ne pouvant être miſes en jeu que par des impreſſions très-fortes, déterminent néceſſairement l'indifférence de l'eſprit pour tous les objets médiocres & peu ſenſibles.

Cette Demoiſelle avoit eſſuyé beaucoup de chagrins ; ils avoient aggravé ſa mauvaiſe conſtitution, & affecté le genre nerveux. Au reſte l'habitude du corps étoit aſſez bonne, & ſon teint paſſablement animé. Elle n'étoit pas non plus dépourvue de force ni de courage ; ce qui me fit concevoir la meilleure eſpérance.

Avant que cette Demoiſelle eût recours à moi, d'habiles Praticiens avoient inutilement employé tous leurs ſoins auprès d'elle, entr'autres M. *Peſtalozzi*, Doyen du College de Médecine,

& MM. *Pouteau* & *Palabeau*, Chirurgiens très-experts de Lyon.

Après avoir preſcrit un régime régulier qui fut exactement ſuivi, je lui adminiſtrois mon remede à la doſe de deux petites priſes par jour, parce que la foibleſſe de ſon eſtomac n'en pouvoit pas ſupporter de plus fortes. J'adoucis les douleurs, & accélerai l'ouverture de ſon abcès par des cataplaſmes purement émollients, anodins & maturatifs, qui ſoutenus par l'action du remede interne, procurerent une ſuppuration auſſi louable que prompte; & la plaie parfaitement mondifiée, ſe termina facilement & ſans renaiſſance par une cicatrice ſolide. Enfin la malade, dans l'eſpace de cinq mois, fut radicalement guerie de tous ſes accidents & de leur ſource originelle. Elle s'eſt mariée, a eu pluſieurs enfants, & continue à ſe bien porter.

*Cure de Mademoiſelle C*** de Lyon.*

XIV. Obſervation.

Cette Demoiſelle âgée de 70 ans, étoit attaquée de deux dartres vives, croûteuſes & carcinomateuſes, d'où découloit une humeur graſſe, âcre & purulente, qui depuis plus de vingt ans lui rongeoit les deux genoux. Elle éprouvoit de violents maux de tête & d'eſtomac; ſes digeſtions étoient laborieuſes & viciées : enfin tous

ces accidents avoient été précédés & étoient encore accompagnés de ſymptômes vaporeux.

La malade avoit épuiſé en vain tous les médicaments connus, tant internes qu'externes. Heureuſement la nature plus puiſſante que les applications de toute eſpece qui avoient été miſes en uſage, en avoit toujours repouſſé en dehors les effets dangereux, & l'écoulement dartreux s'étoit entretenu. Sa ceſſation auroit été promptement ſuivie de celle de la vie.

C'eſt dans cet état qu'elle me fit appeller. Après l'avoir attentivement examinée, ſon mal quoique grave & invétéré, me parut moins à redouter que ſon âge; cependant je crus pouvoir l'aſſurer, ſinon d'une guériſon parfaite, du moins d'un ſoulagement très-grand. Le ſuccès ſurpaſſa encore cette fois mon eſpérance; je lui adminiſtrai réguliérement mon Electuaire à la doſe de trois priſes médiocres par jour; au bout d'environ ſix mois, tous les accidents rapportés diſparurent entierement, & la malade fut radicalement guérie ſans aucun autre moyen auxiliaire.

Cure de Madame RUELLON, *épouſe de M.* RUELLON, *Conſeiller au Bailliage de Rouen en Normandie.*

Environ dans le même-tems, M. de l'Epy, XV. Obſervation.

pour lors Doyen de la Faculté de Paris, après avoir épuiſé toutes les reſſources poſſibles, m'adreſſa cette Dame dans un état qui m'inſpira autant de pitié que de découragement.

Cette malade, âgée d'environ 52 ans, étoit accablée d'une légion de maux. Elle portoit dans le ſein un ſquirrhe d'environ trois pouces de diametre, & d'une conſiſtance pierreuſe, avec des protubérances & des élancements rongeants. Un cordon de glandes ſans nombre preſqu'auſſi dures & également douloureuſes, s'étendoit ſous l'aiſſelle du même côté, & gonfloit le bras de maniere à ne pouvoir preſque pas le remuer. Ses pieds, ſes jambes & ſes cuiſſes étoient extraordinairement enflées, & depuis pluſieurs années la malade ne pouvoit plus marcher. Son viſage bouffi à l'excès étoit d'une pâleur cadavéreuſe; ſes levres mêmes n'étoient guere mieux colorées. Elle avoit le ventre conſtipé, dur & tuméfié comme un tambour, & toute l'habitude du corps étoit effrayante. Ses urines en très-petite quantité étoient auſſi limpides que de l'eau pure; elle n'avoit point du tout d'appétit, ne dormoit, ne mangeoit, ne digéroit preſque pas, & depuis quatre ans, elle n'avoit vécu que d'un peu de ſemoule. Continuellement ſuffoquée par des vents, elle éprouvoit fréquemment des accès

vaporeux & mélancoliques : tous ſes nerfs étoient généralement affectés, ſon pouls très petit & fiévreux : des douleurs vagues attaquoient tour-à-tour toutes les parties de ſon corps ; mais ſurtout les reins & les bras : elle étoit d'une foibleſſe extrême, & avoit été toute ſa vie d'une fort mauvaiſe ſanté.

Voilà l'état pitoyable dans lequel cette Dame arriva à Lyon, & il étoit étonnant qu'elle eût réſiſté aux fatigues d'un ſi long voyage. M. Peſtalozzi fut appellé pour la viſiter avec moi : ſon examen ne nous permit pas de concevoir la moindre eſpérance, & nous cherchions l'un & l'autre à nous débarraſſer honnêtement, lorſque la malade s'en étant apperçue, exigea abſolument mon remede avec un courage qui ranima le mien.

Je ne crus pas devoir refuſer cette conſolation aux inſtances d'une perſonne mourante, & je ne pus me diſpenſer de lui adminiſtrer le remede qu'elle étoit venu chercher ſi loin. Je commençai par les plus petites doſes à cauſe de ſon grand affoibliſſement, qui ne lui auroit pas permis d'en ſupporter de plus fortes. Je fus quelque tems ſans appercevoir d'autre bon effet que celui de voir encore en vie une malade que perſonne n'auroit cru pouvoir exiſter deux jours dans l'extrémité où je l'avois vue lors de ma premiere viſite. Lui

trouvant un peu plus de force, j'augmentai l'action du remede ; je le lui faiſois prendre deux fois par jour, à moitié environ des doſes ordinaires. Inſenſiblement le ventre devint libre, les excrétions furent plus abondantes, les digeſtions devinrent meilleures, ainſi que l'appétit & le ſommeil ; les enflûres diminuerent, les douleurs ceſſerent, toutes les glandes & le ſquirrhe principal furent entierement fondus, tous les accidents diſparurent ſucceſſivement, & enfin en dix mois cette malade totalement déſeſpérée, guérit parfaitement au grand étonnement de tout le monde & au mien.

Cette dame ſe regarda elle-même comme reſſuſcitée, elle repartit & n'a point éprouvé de mauvais retour. Retirée actuellement au Couvent des Dames Hoſpitalieres de la Place Royale à Paris, elle ſe porte encore fort bien & eſt dans le cas de rendre compte elle-même de cette cure preſqu'incroyable.

*Cure de Madame G***, épouſe d'un Négociant de Lyon.*

XVI. Obſervation. Madame G*** étoit âgée d'environ 30 ans, & depuis cinq ou ſix, elle portoit dans le ſein une tumeur ſquirrheuſe, groſſe comme le poing, dure comme du fer, raboteuſe, très doulou-

reuse, prête à s'ouvrir, & accompagnée de quelques glandes subaxillaires également douloureuses. Son estomac faisoit mal ses fonctions; elle avoit peu d'appétit, & le genre nerveux très-susceptible des plus légeres impressions. Ordinairement constipée, elle étoit sujette à des fluxions fréquentes accompagnées de fievre. L'habitude du corps offroit un assez bon augure.

Cette malade m'ayant fait appeller après avoir usé de beaucoup de remedes qui n'avoient fait qu'augmenter son mal, je lui administrai le mien environ pendant trois mois, à la dose de deux prises par jour. Toutes les fonctions furent rétablies dans ce peu de tems; les glandes subaxillaires disparurent, & celle du sein étoit déja diminuée de moitié. Je suis bien persuadé que trois mois auroient suffi pour résoudre le reste; mais cette D^e^. ne sentant plus aucun mal, préféra le soin de ses occupations à celui d'une santé plus parfaite, & d'un régime qu'elle avoit même mal observé dans le cours du traitement. Cependant comme la cause productrice & interne avoit été suffisamment domptée, la portion restée de l'effet extérieurement produit, n'a pas fait de progrès depuis, ni empêché cette Dame de se porter très-bien depuis plus de cinq ans.

Cure de la Dame épouſe de M. DE RIVERIEULX DE CHAMBOST, *Commandant du Guet à Lyon.*

XVII. Obſervation.

Cette Dame étoit mariée depuis un an, & en avoit 21 lorſqu'elle me fit appeller. Je lui trouvai les deux ſeins farcis de glandes très-dures & très-ſenſibles, dont quatre étoient groſſes comme de petites noix. Pluſieurs glandes de même nature s'étendoient ſous les aiſſelles. La malade digéroit mal, étoit mal réglée, & d'une conſtitution mélancolique, qui étoit auſſi celle de ſon pere. Une effuſion & des concrétions laiteuſes avoient fait mourir ſa mere à la ſuite d'une couche; ce qui me fit ſoupçonner dans la fille un vice héréditaire. Son ſommeil étoit mauvais, & ordinairement troublé par des rêves affreux: ſon mari, couché avec elle, avoit ſouvent éprouvé des effets fort ſenſibles, quoiqu'involontaires, de ſes agitations violentes.

J'adminiſtrai mon remede à cette Dame, ſelon les regles ordinaires. Elle n'avoit point encore eu d'enfants, & devint groſſe deux mois après que j'eus commencé mon adminiſtration; ce qui ne m'empêcha pas de la continuer ſans riſque, pendant l'eſpace de trois autres mois, juſqu'à parfaite guériſon. Elle accoucha heureuſement

reusement après la fin du traitement, & depuis plus de 5 ans elle n'a pas senti le moindre effet relatif à sa disposition originaire.

Je joins ici la déclaration que M. de Chambost, mari de cette Dame, m'a fait l'honneur de m'adresser depuis peu.

» Nous soussigné, Commandant du Guet à » Lyon, déclarons & certifions que la Dame no- » tre épouse étant attaquée dans les deux seins de » seize ou dix-sept glandes douloureuses & de » différente grosseur, nous fîmes appeller M. » Gamet, pour lors résident à Lyon; que l'usage » de son remede fit cesser les douleurs des glandes » au bout de huit à quinze jours; que la Malade » devint grosse dans le cours du traitement, & » qu'elle fut guérie dans l'espace de cinq mois » enfin, que la Dame notre épouse a fait trois » couches depuis, sans avoir éprouvé le moindre » retour de ses infirmités. En foi de quoi nous » avons signé & scellé le présent. A Lyon, le 27 » Mars 1772. *Signé* RIVERIEULX de CHAMBOST.

Cure de Madame RACLE, *épouse de M.* RACLE, *Officier Essayeur de la Monnoie, à Paris.*

La guérison inespérée de Madame Ruellon, détermina Madame Racle sa sœur, à faire aussi le voyage de Lyon. Cette Dame, âgée d'environ

53 ans, étoit affectée, comme sa sœur, du même principe, qui avoit déterminé dans l'utérus un squirrhe environ gros comme le poing, qu'elle portoit depuis plusieurs années. Cette tumeur étoit très-dure, inégale, fort douloureuse; l'engorgement s'étendoit dans le cou du viscere affecté, & rendoit son orifice béant. Une sérosité lymphatique survenue depuis, augmentoit le mauvais caractere des autres symptômes (1).

XVIII. Observation.

La Malade avoit essuyé beaucoup de chagrin, & étoit sujette à la fiévre inflammatoire : elle urinoit très-peu, avoit le ventre très-serré, digéroit mal, & ne dormoit guère mieux; la mollesse des chairs étoit accompagnée d'une couleur pâle & jaunâtre.

C'est après avoir pris tous les soins possibles de cette Malade que M. Doulcet, Médecin de la Faculté & de l'Hôtel-Dieu de Paris me l'adressa. Son état, quoiqu'invétéré, me parut curable, & je crus pouvoir lui donner des espérances. Je lui administrois mon remede deux fois par jour, en suivant les gradations des doses & le régime or-

(1) La malade me dit que M. Levret l'ayant visitée avant son départ de Paris, avoit reconnu les mêmes accidents que M. *Fumée*, *Docteur de la Faculté*, trouva parfaitement guéris au retour de cette Dame à Paris.

dinaire. La tumeur fut entiérement dissoute dans l'espace de six mois ; l'utérus reprit sa forme & son état naturel ; tous les autres symptômes s'évanouirent, & la Malade fut radicalement guérie. Elle a acquis depuis beaucoup d'embonpoint, & jouit actuellement d'une santé parfaite.

Cure de Mademoiselle DE *B***, de la Côte S. André, en Dauphiné.*

Environ dans le même temps, M*** Chevalier de St. Louis, que j'avois traité avec un heureux succès, m'adressa cette Demoiselle, sœur d'un Commandeur de Malthe, âgée d'environ 35 ans. Elle avoit trois glandes squirrheuses dans un sein & deux dans l'autre. La principale étoit grosse comme une noix, étant toutes d'ailleurs très-dures, inégales & très-douloureuses, & suivies d'une chaîne glanduleuse qui se terminoit sous les aisselles. Le genre nerveux étoit vivement affecté ; la Malade étoit aussi fréquemment tourmentée par de violentes douleurs de rhumatismes qui se fixoient principalement dans les jambes, & des insomnies cruelles étoient la suite inévitable de son état. XIX. Observation.

Mad. sa mere étoit morte d'un cancer, quelques mois après l'opération à laquelle elle s'étoit livrée, & sa tante avoit été la victime de la même

maladie, de maniere qu'il n'y avoit pas lieu de douter, par la conformité des accidents, qu'ils ne fuſſent l'effet d'un germe héréditaire. Elle ſe ſoumit exactement au régime preſcrit; le remede lui étoit adminiſtré deux fois par jour à la doſe ordinaire; & dans l'eſpace de cinq mois, la ſource du vice ayant été détruite, toutes ſes productions diſparurent.

Traitement de Madame D'HAVRÉ, *Prieure des Carmelites de Paris.*

XX. Obſerv. Environ vers la fin de l'année 1766, M. le Duc d'Havré, neveu de cette Dame, m'envoya chercher à Lyon pour la viſiter. Elle étoit attaquée depuis dix-huit ans d'un cancer que les Maîtres de l'art avoient jugé incurable. Quoique j'euſſe réuſſi dans des cures qui m'avoient paru auſſi difficiles, je déclarai à M. le Duc d'Havré & aux principales Dames du Monaſtere, que le mal étoit trop invétéré pour oſer répondre du ſuccès, mais que j'étois bien aſſuré de pouvoir prolonger les jours de la Malade, & d'adoucir la violence de ſes douleurs. M. le Duc, plein de tendreſſe pour ſa reſpectable tante, ne trouvant plus de ſoulagement à ſes maux dans cette capitale, ſe fit un devoir de lui procurer au moins tous les palliatifs poſſibles; il la fit partir pour Lyon, où je lui donnai mes ſoins.

Dans les commencements, le remede produisit des intervalles assez favorables, pour rendre quelquefois le prognostic douteux : la Malade, considérablement soulagée, se louoit en toute occasion de mes traitements ; mais le mal étoit supérieur à tous mes efforts.

Madame d'Havré revint à Paris, où j'eus différentes occasions de me rendre ; je lui continuois de temps en temps mon traitement, qui retardoit toujours un peu les effets de la cause productrice, & en adoucissant ses souffrances, prolongeoit des jours bien chers à sa Communauté, à sa famille & à moi-même.

Voici de quelle maniere les Dames Carmelites se sont exprimées dans leur Lettre circulaire, écrite le 3 Juin 1769, au sujet de sa mort.

La justice exige que nous rendions ici ce témoignage au Chirurgien qui la traitoit (parlant de la Dame défunte) *depuis deux ans, que s'il n'a pu la guérir, le mal étant incurable, il a non-seulement prolongé ses jours, mais l'a préservée des accidents les plus onéreux de ce genre de maladie, & lui a sauvé plus de dix-huit mois les douleurs qui en sont inséparables.*

Ce témoignage est également confirmé par celui de M. le Duc d'Havré, dans les deux lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire à cette occasion.

A Condé en Flandres, le 15 Juin 1769.

» Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous partagez très-ſincérement ma douleur ſur la perte » de ma tante. Je rends juſtice à votre attachement pour elle, & aux ſoins que vous avez » pris pour la conſerver; je regrette qu'elle ne » ſe ſoit point adreſſée à vous plutôt, & j'aurois » deſiré qu'elle eût pris votre opiat avec plus de » perſévérance; je le dirai très-hautement, & » je ſaiſirai avec empreſſement les occaſions de » vous être utile; je regarde que le malheur que » nous éprouvons ne peut & ne doit faire aucun » tort à votre remede; le mal étoit ſi invétéré, » les priſes de l'opiat ſi ſouvent interrompues, » & le ſang de notre pauvre Carmelite ſi vif, » que ces trois cauſes ont beaucoup nui à ſa guériſon: je ne balancerai pas non plus à conſeiller à quelqu'un à qui je m'intereſſerois, de s'adreſſer à vous, ſur-tout dans les commencements de cette maladie, & je regarde comme » un grand avantage, que vous traitiez ces ſortes » de maux, en donnant des remedes intérieurs » qui agiſſent ſur la maſſe du ſang.

» Voilà ce que je penſe, ce que je ſoutiendrai, » & je ſerois très-fâché que la perte que nous » avons faite fît aucun tort à un remede que je » regarde comme très-heureux pour nous d'avoir

» découvert ; vous connoiſſez d'ailleurs ma façon » de penſer pour vous, & combien je ſuis re» connoiſſant des ſoins aſſidus que vous avez pris » de la malade.

» Je ſuis parfaitement, Monſieur, votre très» humble & très-obéiſſant ſerviteur, *le Duc d'Ha» vré & de Croy.*

A Lille, le 18 Juillet 1770.

» Quoique l'événement n'ait pas répondu, Mon» ſieur, aux ſoins que vous avez pris : *je ſais » que vous avez entrepris de ſoulager ma tante & » non de la guérir*; que le mal étoit bien enra» ciné quand vous avez commencé à le détruire, » & que la Malade ne s'eſt pas prêtée à faire » l'uſage conſtant de vos remedes, comme elle » l'auroit dû : je n'en crois pas pour cela votre » remede moins bon : je le publierai partout : » je crois devoir à ma réputation & à ma con» ſcience, ce témoignage de ma façon de penſer. » Je ne puis d'ailleurs qu'être très-reconnoiſſant » des ſoins conſtans & aſſidus que vous avez ren» dus à ma tante, & de tout l'attachement que » vous lui avez témoigné & à nous dans cette » occaſion. Je deſire que vous ſoyez content de » la ſomme qui vous a été remiſe ; mais, je le » répéte, je ne me tiens pas quitte de la recon» noiſſance ; je ſerai toujours très-aiſe de trouver

» les occasions de vous être utile & de vous con-
» vaincre de l'estime avec laquelle je suis, Mon-
» sieur, votre très-humble & très-obéissant servi-
» teur. *Le Duc d'Havré & de Croy.*

Cure de Madame la Princesse DE MARSAN *de Lorraine.*

XXI. Observation. Lorsque je fus appellé à Paris pour visiter Madame d'Havré, j'eus l'honneur de voir Madame la Princesse de Marsan. Elle avoit dans le sein gauche trois glandes squirrheuses, anguleuses & très-dures, avec des élancements fort vifs. L'engorgement s'étoit communiqué aussi dans le sein droit, qui étoit douloureux depuis plusieurs années, quoique beaucoup moins que le gauche. Tourmentée en même temps par de cruelles attaques de goutte, elle avoit les poignets enflés, le ventre constipé, & l'appétit aussi mauvais que le sommeil. Tous ces accidents avoient été précédés de violents chagrins, & inutilement combattus par les fondants, par les remedes les plus puissants.

Cet état grave par lui-même & invétéré, me parut d'autant plus dangereux qu'il participoit aux influences ordinaires d'une révolution critique & prochaine. Cependant la constitution m'offrant un assez bon prognostic, je jugeai que cette cure étoit encore praticable.

Dans cette confiance, Son Alteſſe n'héſita pas à ſe faire tranſporter à Lyon, chez M. le Duc de Villeroy, où j'eus l'honneur de la traiter. Je lui adminiſtrois mon remede à la doſe de deux priſes par jour, en lui preſcrivant un régime aſſorti à ſa ſituation. Le traitement ne dura que ſix mois, & cette illuſtre Malade fut parfaitement guérie de tous ſes maux. M. l'Archevêque & les perſonnes les plus conſidérables de Lyon ont été témoins de cette cure, & cette Princeſſe continue de jouir à Paris d'une bonne ſanté ſans le moindre reſſentiment fâcheux.

Cure de Madame GRICOURD, *premiere femme de ſon Alteſſe Madame la Princeſſe* DE MARSAN.

Madame Gricourd qui partageoit les maux de cette Princeſſe, participa également à ſa guériſon. Cette Malade, âgée d'environ 36 ans, portoit depuis fort long-tems dans le ſein droit trois ou quatre tumeurs ſquirrheuſes d'une groſſeur médiocre & ſans inégalité, mais très-dures, très-douloureuſes, & accompagnées de pluſieurs glandes ſous l'aiſſelle du même côté, qui gênoient le mouvement du bras. Une maigreur extrême, un teint jaune & livide, annonçoient un vice généralement répandu. Ne pouvant preſque ni XXII. Obſervation.

manger ni dormir, elle étoit intérieurement deſſéchée par une chaleur brûlante, qui lui cauſoit une conſtipation opiniâtre. Le triſte ſentiment de ſa ſituation étoit encore aggravé par celle de Son Alteſſe, à qui cette femme de confiance étoit infiniment plus attachée par inclination & par zele, que par tout autre motif. La conformité de maladie l'avoit miſe dans le cas de faire uſage des mêmes remedes, & auſſi infructueuſement. Elle continua à ſe ſoumettre exactement à Lyon au même traitement, & en éprouva les mêmes effets; de maniere qu'elle fut auſſi radicalement guérie que la Princeſſe, & jouit auprès d'elle depuis plus de cinq ans d'une ſanté non interrompue.

Depuis douze ans que Madame Gricourd étoit mariée, ſes infirmités l'avoient empêchée d'avoir des enfants. Elle devint groſſe immédiatement après ſon retour à Paris, & accoucha heureuſement. Son Alteſſe me fit l'honneur de m'écrire, pour me féliciter ſur cet évenement, comme étant une ſuite de mon remede.

Cure de M. le Marquis DE *C*** de Lyon, Capitaine au Régiment de ***.*

XXIII. Obſervation. Le pere de ce Marquis étoit mort d'une tumeur ſquirrheuſe dans le foie, & ſa mere d'un car-

cinome. Il étoit âgé d'environ vingt-cinq ans, lorſqu'il fut attaqué d'un panaris carcinomateux au bout de l'index de la main droite. Ceux qui en prirent ſoin, ne s'arrêtant qu'à la légereté apparente de ce mal local, ſans avoir reconnu la complication primitive, pratiquerent les inciſions ordinaires, appliquerent les fomentations, les cataplaſmes, les emplâtres uſités; mais ces moyens toujours pernicieux en pareil cas, n'empêcherent pas la gangrene de ſurvenir, & on fut obligé d'avoir recours à l'amputation des deux premieres phalanges de ce doigt. On crut enſuite cicatriſer facilement le reſte qui paroiſſoit très-ſain; mais la même cauſe continuant d'agir intérieurement, la gangrene parut dans la troiſieme phalange qui fut également amputée. On continua les mêmes remedes, & il en réſulta les mêmes effets. La gangrene commençoit à ſe manifeſter à l'extrémité digitale du métacarpe; on opinoit déja pour l'amputation de la main, afin de prévenir le progrès du mal.

Des perſonnes qui prenoient un vif intérêt à la ſanté & à la vie de ce Marquis, principalement M. le Comte de C*** ſon oncle, commencerent à ſoupçonner la vraie cauſe de l'accident, & me firent appeller pour me conſulter. Je n'eus pas de peine à deviner cette cauſe, & j'ad-

miniſtrai mon remede qui attaquant le vrai principe du mal, en arrêta promptement les effets. La cicatrice ſe forma facilement après quelques légeres exfoliations des parties du métacarpe que le ſphacele avoit déja entrepriſes.

Mon adminiſtration à la doſe de deux priſes par jour, dura environ trois mois qui ſuffirent à dompter les ſymptômes du vice originaire & à l'amortir lui-même, mais non pas à le déraciner. Ce jeune Officier ne ſentant plus aucun mal, & preſſé de joindre ſon Régiment, refuſa un plus long traitement.

Je l'ai revu depuis à Paris vers le Printems de l'année 1771, il m'aſſura qu'il ſe portoit très-bien, & qu'il avoit joui d'une bonne ſanté depuis plus de quatre ans que je l'avois guéri ; mais qu'il lui étoit ſurvenu une petite tumeur dans le ſein. J'examinai cette tumeur que je trouvai groſſe comme une noix, d'une dureté médiocre, ſans douleur, ſans inégalité, & il ne me fut pas difficile de voir qu'elle étoit un effet du premier vice affoibli, mais non encore éteint.

Deux mois d'un traitement méthodique auroient ſuffi peut-être, pour réſoudre cette glande, & s'aſſurer de la deſtruction entiere de la cauſe qui l'avoit produite ; mais ce jeune Officier ſe contentoit de venir prendre le remede chez moi,

quand il en avoit le tems. A peine pus-je lui en adminiſtrer 15 priſes dans l'eſpace de trois ſemaines, & j'eus le chagrin de le voir retourner à ſon Régiment avant la réſolution totale de la glande, dont le volume étoit diminué de moitié. Je ſouhaite qu'il jouiſſe long-tems d'une ſanté qu'il ne doit peut-être qu'à ſa jeuneſſe ; car il eſt à craindre que ſon péché originel ne ſoit pas encore entierement effacé.

Traitement de Madame la Comteſſe DE VASSÉ.

Cette Dame veuve, riche & âgée d'environ ſoixante ans, vivoit dans une agréable retraite à Marly. Le vice cancéreux dont elle étoit attaquée depuis long-tems, ſe manifeſta dans le ſein par une tumeur des plus malignes. Elle étoit dans le cas de ſe procurer tous les ſecours poſſibles ; mais ces ſecours n'ayant fait qu'aggraver ſon mal, il devint incurable. Informée trop tard des bons effets de ma nouvelle méthode, elle m'adreſſa à Lyon un mémoire pour me conſulter : il s'eſt égaré ; j'y fis la réponſe ſuivante, par laquelle on pourra juger de ſon état déplorable. XXIV. Obſervation.

CONSULTATION.

» La cauſe prédiſpoſante de la maladie de cette » Dame me paroît être un épaiſſiſſement de la

» lymphe. Tant que les ſolides ont joui de leur » élaſticité, cet épaiſſiſſement n'a produit que » des rhumes, des fievres éphémeres &c. qui ont » cédé aiſément aux remedes qu'on lui a fait » prendre. Mais dès que les ſolides ſont par- » venus à perdre une partie de leur reſſort, & » que le flux menſtruel a diſparu ; alors cette » lymphe épaiſſie devenant de jour en jour plus » viciée, a occaſionné des accidents plus fâcheux. » De-là ce rhumatiſme goutteux, ſuivi d'une » impotence générale : de-là cette multitude de » boutons, dont trois ou quatre ont abondam- » ment ſuppuré. Il eſt heureux pour la Malade » que cette ſuppuration ait été entretenue ; car ſi » elle avoit été ſupprimée, elle ſe feroit plutôt » apperçue de la glande qui, ſelon toutes les » apparences, ſubſiſtoit déja, & dont le volume » ne paroiſſoit pas s'être beaucoup augmenté par » l'effet de la ſuppuration qui a ſubſiſté deux » mois ; cependant malgré l'inaction apparente » de cette glande, tout annonce un vice can- » céreux des plus difficiles à détruire.

» Dans le courant du mois d'Août, le ma- » melon eſt devenu galeux, la peau de chamois » a été tachée de ſang, il y a du gonflement au » mamelon, ce gonflement eſt noir &c.

» Tous ces accidents rapides en annoncent

» bien-tôt d'autres plus terribles, & il est plus
» que probable que cette glande n'est pas seule,
» qu'elle n'a pas cette indolence dont il est parlé
» dans le détail de la maladie. Il est encore aussi
» probable que la dureté de cette glande, ainsi
» que sa grosseur, augmentent quoiqu'insensible-
» ment. En un mot, la Malade me paroît dans
» un état très-fâcheux, puisque malgré le régime
» très-févere auquel elle est assujettie, elle
» éprouve des accidents tels que ceux dont il est
» question. On désire sans doute savoir si cette
» maladie peut être guérie par le spécifique dont
» je fais usage.

» Pour décider ma réponse, il eut été besoin
» d'un détail plus circonstancié. On ne dit point
» si l'estomac de la Malade fait bien ses fonctions,
» si elle n'est point sujette à la diarrhée,
» si lorsqu'elle mange de la viande, elle la digere
» aussi bien que les légumes & les œufs. Néan-
» moins sans les connoissances de ces détails, il
» m'est impossible de rien assurer. Un cancer ne
» résiste point à mon spécifique, lorsque le re-
» mede est administré à tems, & que les pro-
» grès du mal ne sont pas assez rapides pour en
» empêcher l'effet. Si j'avois vu la Malade, je
» saurois bien-tôt le parti qu'il y auroit à pren-
» dre; mais je ne puis conseiller un voyage,

» parce qu'il eſt des cas où je n'entreprendrai
» pas la cure ; il eſt vrai que ces cas ſont rares,
» mais ils ſont poſſibles, & cela ſuffit pour ne
» pas hazarder une déciſion. A Lyon le 15 Oc-
» tobre 1767. *Gamet.*

Peu de tems après avoir fait cette réponſe, j'appris l'arrivée de cette Dame, dont le premier ſoin fut de me faire avertir. Ses forces étoient épuiſées, & ſon état me parut beaucoup plus fâcheux que le rapport ne l'avoit annoncé. C'étoit un cancer horrible que Dieu ſeul pouvoit guérir. Il étoit accompagné de tous les ſymptômes qui caractériſent l'incurabilité. Pénétré de la confiance de cette Malade, je fus attendri de ſon état, & n'eſpérant aucun ſuccès de mes traitements, je lui preſcrivis un régime adouciſſant, de légers lénitifs, des cataplaſmes de ris, &c. &c. & je lui fis entendre en termes ménagés qu'elle feroit bien de s'en retourner.

Il paroiſſoit bien triſte à cette Dame d'avoir fait inutilement un voyage ſi long & ſi pénible. Comme mon remede eſt un puiſſant minoratif dans les cas extrêmes, il fut décidé d'en eſſayer. Je le lui adminiſtrai pendant ſix ſemaines au plus, & dans le premier mois il produiſit un mieux ſenſible, qui ſe réduiſoit cependant à calmer l'inflammation & les douleurs.

La

La Malade ayant appris qu'un habile Chirurgien de Lyon composoit une pommade dont on avoit vu de bons effets par son application sur les tumeurs cancéreuses, elle se détermina à en faire usage; mais, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, tout caustique est absolument pernicieux dans cette maladie, & ne peut être de quelqu'utilité, que lorsqu'on est assuré d'avoir purifié la source intérieure du vice : alors on peut en user pour détruire plus promptement quelques chairs ou excroissances fongueuses, qui toutefois se détruiroient insensiblement sans ce secours, si le vice interne n'existoit réellement plus.

Il s'en falloit beaucoup que cette infortunée Comtesse fût dans ce cas; cependant elle se fit appliquer sécrétement par ses gens cette cruelle pommade, sans en connoître les conséquences, sans m'en avertir & sans consulter même son auteur qui avoit trop de lumieres & de probité pour ne pas la lui déconseiller lui même, s'il eût vû son état affreux. Je ne tardai pas à m'appercevoir du parti qu'elle avoit pris, & ne pouvant ni l'approuver ni l'empêcher, je discontinuai mon administration.

Peu de jours après, la Dame de Vassé repartit pour Paris, munie de sa pommade; elle dût

ſurement y arriver dans un état pitoyable. Je fus ſenſiblement touché en apprenant enſuite ſa fin déplorable que j'avois prévue dès ſon arrivée à Lyon.

Madame de Broca, épouſe de M. de Broca Lieutenant-Colonel au régiment de Dauphiné, & Chevalier de St. Louis, fort attachée à la Dame de Vaſſé ſon amie, l'avoit accompagnée à Lyon, & l'aſſiſtoit dans ſon infirmité avec un zele inexprimable. Informée des calomnies qu'on avoit publiées à l'occaſion de cette cure, elle s'eſt fait un devoir de rendre témoignage à la vérité dans une Lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire du château de Chantome, près Beaugency-ſur-Loire, le 23 Août 1771.

» Il eſt sûr, Monſieur, que l'état affreux où » étoit Madame de Vaſſé, lorſqu'elle vous con» ſulta, ne vous laiſſa aucune eſpérance de la » guérir, & que vous vous en expliquâtes ouver» tement. J'atteſterai cette vérité toutes les fois » qu'il en ſera beſoin : je dirai de plus, que le » premier mois du traitement produiſit un mieux » ſenſible ; que M. Peſtalozzy & M. Graſſot en » furent témoins. Je ſuis très-parfaitement, » Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſante » ſervante, *de Broca.*

Voici ceux qui furent chargés d'aller chercher

& d'appliquer secrétement la pommade, que des gens mal intentionnés ont osé m'attribuer à moi-même.

» Je soussigné, ancien Secrétaire de feue Madame la Comtesse de Vassé que j'ai suivie » à Lyon lors de sa maladie, atteste qu'à son » arrivée, M. Gamet dit que l'on avoit attendu » trop tard, & qu'il lui étoit impossible de la » guérir. J'atteste que j'ai été moi-même chargé » d'aller chercher chez M. L*** Chirurgien, » une pommade qu'on lui avoit conseillée, laquelle lui avoit fait beaucoup de mal; qu'il » m'étoit défendu d'en parler à M. Gamet, & » que M. L*** même ignoroit l'usage qu'on » en faisoit, n'étant jamais venu voir Madame » de Vassé; ce que j'affirme véritable en ma » conscience. Fait à Paris le 28 Août 1771. *Signé* » Leroi.

» Je soussignée, ancienne Femme-de-Chambre de Madame la Comtesse de Vassé que » je servois à Lyon pendant sa maladie, & que » j'ai soignée à Paris jusqu'à sa mort, certifie » que M. Gamet décida son mal incurable; que, » forcé de la traiter, il avoit réussi à la soulager » par son remede dans le premier mois, après » lequel la Dame de Vassé s'étant mal à propos » laissé conseiller l'usage d'une pommade que

» composoit M. L*** maître Chirurgien à » Lyon, elle en envoya chercher, en désespoir » de cause, & m'obligeoit de lui en appliquer » sur le sein, avec défense expresse d'en parler » à M. Gamet, qui s'en étant apperçu par les » mauvais effets que cette pommade produisit, » ne voulut plus lui administrer son remede; ce » que je certifie & affirme véritable. A Paris, le » 26 Août 1771. *Signé* Chatillon.

Le Doyen du Collége de Médecine qui, avec M. Grassot & moi, visita la Malade lors de son arrivée, & assistoit de temps en temps au traitement, confirme ce que je viens de dire.

» Je soussigné, certifie qu'à l'arrivée de Ma» dame la Comtesse de Vassé en cette ville, le » sieur Grassot, Maître Chirurgien Juré de Lyon, » & moi, fûmes demandés pour voir ladite Da» me de Vassé conjointement avec M. Gamet, » & constater son état actuel; qu'à l'inspection » de son sein, nous sentîmes tous l'impossibilité » morale de la guérir; que M. Gamet ne se » détermina à administrer son remede, que parce » que nous l'y encourageâmes par humanité, » dans la crainte de mettre au désespoir une Ma» lade à qui il ne restoit que cette seule espé» rance; qu'il fut décidé que le sieur Grassot » & moi verrions madite Dame de Vassé au

» moins de huit en huit jours, pour juger de » tous les changements qui pourroient arri- » ver ; que dès les premiers moments, les dou- » leurs furent considérablement calmées, & » que pendant quatre semaines environ, le re- » mede fit beaucoup au-delà de notre attente, » sans cependant laisser espérer une guérison ; » mais seulement de prolonger la vie ; que les » fâcheux accidents qui sont survenus depuis, » ont été causés par l'application d'une pommade » qu'un Maître Chirurgien de Lyon prépare, » laquelle pommade, (selon ce qui m'a été rap- » porté dans son hôtel), Madame de Vassé en- » voya chercher elle-même chez le Chirurgien » par un de ses gens ; ce que j'affirme conforme » à la plus exacte vérité ; en foi de quoi j'ai » donné le présent. A Lyon, le 30 Août 1771. » *Signé* Pestalozzi, *Doyen du Collége de Méde-* » *cine.*

S'il en étoit besoin, je pourrois ajouter à ces témoignages ceux des personnes les plus considérables de Lyon. M. l'Archevêque & M. de Seve Conseiller honoraire au Parlement de Paris, rendoient les plus grands soins à cette illustre Malade pendant son séjour ; ils n'ont ignoré aucune circonstance de cette cure.

Cure de Françoise Papel.

XXV. Observation.

Les preuves constantes & multipliées de l'efficacité de mon remede, ne convainquirent pas tout le monde ; il y avoit encore des incrédules. Pour dissiper tous les doutes, M. de Montribloud, Trésorier de la Ville de Lyon, m'engagea à faire un nouvel essai. Il me proposa la cure d'une fille, nommée Françoise Papel (1). M. l'Archevêque

---

(1) Je crois devoir rapporter ici le témoignage éclairé de M. de Montribloud sur cette cure intéressante. Voici la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

Paris, le 26 Février 1772.

» Vous avez beaucoup de zele, Monsieur ; votre re-
» mede a eu de grands succès : en voilà plus qu'il n'en
» faut pour vous rendre digne de la persécution. Vous
» vous étonnez cependant de l'éprouver, comme si vous
» ignoriez qu'on ne s'acquiert pas impunément une con-
» sidération qui allarme l'amour-propre & l'intérêt per-
» sonnel de ses rivaux ; & vous vous en plaignez, comme
» si l'envie qui va sans cesse contre son jour, n'ajoutoit
» pas encore à votre réputation.

» Je me fais un grand plaisir de rendre à la vérité le
» témoignage que vous demandez, s'il peut contribuer
» à votre tranquillité. J'atteste donc que résidant à Lyon,
» j'ai vu des effets surprenants de votre remede.

» 1°. J'ai eu connoissance de la guérison parfaite de
» plusieurs femmes attaquées de squirrhes & de cancers

& M. le Chevalier de St. Fonds s'intéressoient particulierement à sa guérison: cette Malade portoit dans le sein un cancer monstrueux, accompagné de plusieurs glandes subaxillaires, & toute l'habitude du corps étoit du plus mauvais prognostic.

La crainte de m'exposer à un événement trop douteux me fit résister long-temps aux instances pressantes de quantité de personnes de considération. Je me vis enfin forcé de m'y soumettre,

---

» qui furent traitées à l'Hôpital établi dans la Maison » de Saint Joseph, sous l'inspection des Magistrats, & » de plusieurs Médecins & Chirurgiens.

» 2°. Voulant ajouter la conviction personnelle à la » confiance qu'inspirent la notoriété publique & les » actes les plus authentiques, je mis entre vos mains une » fille du peuple nommée Françoise Papel, qui fut exa» minée chez moi par M. Grassot, un des premiers Chi» rurgiens de Lyon, aussi recommandable par sa probité » que par ses talents dans l'art de guérir. Il déclara dans » le rapport qu'il fit de sa maladie, qu'elle étoit atta» quée d'un cancer occulte avec une tendance prochaine » au cancer confirmé; & dans le rapport qu'il fit ensuite » de sa cure, il certifia qu'elle avoit été parfaitement » guérie au bout de cinq mois.

» Il doit vous être aisé, Monsieur, de multiplier les » témoignages en faveur de votre remede; ceux des » malades que vous avez guéris, ne sauroient être sus» pects aux yeux même de l'envie qui vous poursuit,

ſur l'aſſurance poſitive de leur atteſtation générale, ſi cette tentative haſardée n'étoit pas ſuivie d'un heureux ſuccès.

En conſéquence, je pris chez moi cette pauvre fille, & comme ſon état paroiſſoit déſeſpéré, je me ſervis de cette occaſion, pour connoître encore mieux les effets qu'on pouvoit attendre de mon remede adminiſtré à de plus fortes doſes.

Je commençai à aſſujettir cette Malade au ré-

» & qui n'eſt pas elle-même le moins dangereux des » cancers. Le ſeul ſpécifique qui puiſſe vous guérir de » ſes atteintes, c'eſt la publicité de votre remede; mais » je la ſouhaite encore plus pour le bien de l'humanité, » que pour votre repos. Soumis alors aux lumieres de la » Faculté, il ſeroit examiné & jugé ſans prévention, » peut-être perfectionné; les applications en deviendroient plus fréquentes, & la multiplicité des expériences les rendroit plus éclairées.

» Voilà, Monſieur, exactement ce que je penſe d'un » remede qui n'a pas été reconnu juſqu'ici être efficace » pour tous les cancers, mais qui l'a été pour un grand » nombre, ſur-tout quand ils ont été traités dans leurs » commencements.

» Je ſuis très-parfaitement,

» Monſieur,

» Votre très-humble & très-obéiſſant » ſerviteur, MONTRIBLOUD.

gime le plus ſévere ; quatre bouillons par jour & de l'eau étoient dans le commencement toute ſa nourriture : je n'avois jamais adminiſtré par jour au-delà de trois priſes de mon électuaire dans aucun cas, & dans celui-ci je parvins juſqu'à huit. Je réglois ces gradations ſucceſſives ſur les bons effets qui en réſultoient, & dans tout le cours de ce traitement outré, je n'ai jamais apperçu d'accident fâcheux, ſi ce n'eſt des affoibliſſements paſſagers que des efforts ſi ſouvent répétés devoient néceſſairement occaſionner. Enfin, en cinq mois la guériſon fut parfaite ; cet affreux cancer & tous ſes accompagnements diſparurent entiérement ; la Malade reprit des forces & un embonpoint d'autant plus ſurprenants, qu'ils ne paroiſſoient guère compatibles avec la ſévérité de ſon régime. Tous ſes protecteurs en eurent la plus grande ſatisfaction ; celle que je reſſentis moi-même ne pouvoit être compenſée par aucun autre prix.

Il eſt quelquefois heureux d'être pauvre ; ſi cette fille eût été riche ou d'un rang diſtingué, je ne crois pas que j'euſſe réuſſi à la guérir : elle n'auroit pas eu la docilité de ſe conformer à des regles ſi auſteres, aurois-je même oſé les lui preſcrire ?

M. Graſſot, Docteur en Médecine, & ancien

Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, fut la cause principale de cette heureuse tentative. Ce Praticien, qu'on peut mettre à côté des plus habiles Maîtres de l'art, avoit souvent paru douter des succès de mon expérience de St. Joseph, qu'il n'avoit point vue. Il s'en étoit assez ouvertement expliqué avec M. de Montribloud. Ce dernier voulant l'en convaincre, l'engagea à visiter la Malade, & à dresser un rapport de son état. On en fit faire autant à M. Pestalozzi, Doyen du College de Médecine, pour s'assurer encore davantage de la qualité du mal. Le compte méthodique que ces deux Maîtres célebres en rendent, fera mieux connoître les circonstances de la maladie & de la guérison.

Rapport fait par M. GRASSOT.

» Je soussigné, Docteur en Médecine, Maître » en Chirurgie, & ancien Chirurgien en chef » du grand Hôtel-Dieu de Lyon, certifie avoir » examiné la maladie de Françoise Papel Cou- » turiere logée dans la rue de la Barre, maison » Châtaignier, native de Bourgoin en Dauphiné, » âgée de vingt-six ans, & avoir reconnu qu'elle » est attaquée d'une masse glanduleuse d'un vo- » lume très-considérable, inégale, douloureuse, » *avec changement de couleur à la peau, & un*

» *léger enfoncement du mamelon* au sein gauche ;
» avoir de même reconnu *sous l'aisselle* du même
» côté une glande mobile, douloureuse, & de
» la grosseur d'une petite noix ; avoir enfin re-
» connu que la Malade a quelque difficulté de
» mouvoir le bras gauche, & qu'elle est atta-
» quée de plusieurs glandes mobiles *sous l'ais-*
» *selle droite.* Je certifie en outre que tous les
» symptômes énoncés ci-dessus caractérisent *un*
» *cancer occulte*, qui a une tendance prochaine
» au cancer confirmé. En foi de quoi j'ai signé
» le présent. A Lyon le 4 Août 1767. *Signé*
» GRASSOT.

Autre Rapport fait par M. PESTALOZZI.

» Je soussigné, Doyen du College de Médecine
» de Lyon, certifie m'être transporté aujourd'hui
» 6 Août 1767, au domicile du sieur Gamet,
» où j'ai vu & examiné la nommée Françoise
» Papel. J'ai reconnu les mêmes accidents que
» le sieur Grassot Maître en Chirurgie de cette
» Ville, a énoncés dans son certificat du 4 de ce
» mois ; sçavoir une glande au sein très-grosse,
» très-dure, inégale, douloureuse, avec chan-
» gement de couleur à la peau, & le mamelon
» un peu rentré. J'ai aussi reconnu sous l'aisselle
» du même côté gauche, une glande mobile &

» douloureuse, de la grosseur d'une petite noix, » laquelle glande gêne le mouvement du bras. » J'ai pareillement trouvé sous l'aisselle, du côté » droit, plusieurs petites glandes mobiles & » douloureuses.

» De plus, depuis le jour d'avant-hier que le » sieur Grassot examina ladite Françoise Papel, » & donna son certificat, cette glande énorme » qui avoit tout le caractere d'un cancer occulte » déja fort avancé, selon le rapport du sieur » Grassot, cette glande, dis-je, après avoir fait » souffrir à la Malade des douleurs affreuses, » douleurs qui furent calmées par plusieurs doses » du remede du sieur Gamet, prises coup sur » coup dans ces deux jours, cette glande énorme » s'est ouverte, a rendu beaucoup *de sanie noi-* » *râtre & fétide* : ce qui caractérise un cancer » ulcéré, maladie contre laquelle la Médecine » jusqu'ici n'a trouvé aucun remede, & dont la » guérison par conséquent, si elle a lieu, doit » être regardée comme merveilleuse : ce que » j'atteste véritable. En foi de quoi j'ai donné » le présent. A Lyon, an & jour que dessus. *Signé* » PESTALOZZI.

Guérison dudit Cancer attestée par mondit sieur GRASSOT.

» La théorie la plus éclairée n'a pu trouver » jusqu'à présent aucun spécifique certain contre » les tumeurs cancéreuses en général, & en par- » ticulier contre celles des mamelles.

» Ce que la théorie n'a pu faire, la pratique » ou le hazard ont semblé l'avoir trouvé plusieurs » fois. Mais après un nombre suffisant d'expé- » riences, les moyens qu'on a mis en usage ont » tout au plus été propres à calmer la férocité » de cette formidable maladie.

» Pour apprécier au juste la guérison de la » maladie dont il est question dans le rapport » ci-joint, guérison opérée sous mes yeux, par » les remedes de M. Gamet Chirurgien ; il est » nécessaire d'observer que les tumeurs cancé- » reuses different infiniment entr'elles par rap- » port à la cause qui les produit, à leurs tems, » à la suppuration qu'elles fournissent, à l'état » de leurs bords, lorsque ces tumeurs sont ul- » cérées ; & à l'âge des malades.

» Si un simple dépôt d'humeurs bénignes, » comme d'humeurs laiteuses, tend par le séjour » à une dissolution putride, & à devenir une » sanie dévorante, cette maladie a une tendance

» au cancer confirmé ; mais elle n'a pas encore » acquis tous les caracteres d'incurabilité pour » conſtater l'efficacité d'un remede quelconque » contre le cancer confirmé.

» Si la maladie n'eſt pas ancienne, & que » les tumeurs qui la cauſent n'ayent pas encore » dégénéré, la guériſon de cette maladie ſera » encore dans le même cas.

» Si la tumeur venant à s'ouvrir naturellement, » ne fournit qu'une ſuppuration d'abord ſangui- » nolente, enſuite louable, & que les bords » de cette ouverture ne ſoient ni durs, ni renver- » ſés, ni douloureux, ni découpés, la maladie » ſe manifeſte encore être d'un caractere moins » fâcheux ; car ce ſont ces derniers ſymptômes » dont l'exiſtence décide les cancers confirmés.

» Enfin, l'âge où le cancer eſt le plus formi- » dable, eſt celui où les femmes ceſſent d'avoir » les évacuations périodiques. Si une tumeur ten- » dante à un cancer confirmé attaque une per- » ſonne beaucoup audeſſous de cet âge critique, » la guériſon dépoſe moins fortement en faveur » du remede qui l'aura opérée.

» Françoiſe Papel étoit âgée de 26 ans ; » la tumeur s'eſt ouverte naturellement, deux » jours après avoir commencé les remedes de » M. Gamet. Elle a d'abord donné une ſuppu-

» ration *ſanguinolente* & très abondante. Peu de » jours après cette ouverture, la ſuppuration » eſt devenue tout-à-fait laiteuſe ; les bords de » la petite ouverture par où elle ſortoit, ne ſe » ſont pas renverſés ; ils ne ſont devenus ni durs » ni douloureux ; la couleur de la peau eſt de- » venue naturelle, la tumeur s'eſt ramollie dans » toute ſon étendue, les glandes ſous les aiſſelles » ſe ſont diſſipées, & la maladie a été parfaite- » ment guérie dans l'eſpace de quatre à cinq mois » par les remedes de M. Gamet.

» Ces obſervations ſont faites dans la ſeule vue » d'éviter l'erreur pour ſoi & pour les autres, » dans une matiere auſſi importante : on ne ſçait » que trop qu'il faut bien des expériences bien » faites, & ſouvent répétées, pour conſtater les » découvertes dans les arts & dans les ſciences.

» Mais quoique l'expérience que je viens de » rapporter ſoit la ſeule qui ſe ſoit faite ſous mes » yeux des remedes de M. Gamet, & qu'elle » ne puiſſe pas prouver que ſes remedes ſont » propres à guérir toutes ſortes de cancers, *je* » *penſe cependant qu'ils ne ſont pas à négliger* » *dans les cas même où ils ſeroient inſuffiſants* » *pour la cure radicale : ils pourroient peut-être* » *alors empêcher les progrès du mal, & aſſurer* » *les ſuccès des autres moyens que la Chirurgie*

» *connoit & employe* (1). Fait à Lyon, le 17 Jan-
» vier 1768. *Signé* Graſſot.

Le ſçavant Praticien qui vient de parler étoit trop honnête homme pour méconnoître une cure opérée ſous ſes yeux, & dont il avoit fait le rapport; mais ſon attachement à la Chirurgie qu'il a toujours exercée avec la plus grande célébrité, ſemble partager ſon jugement. Le Doyen du Collége de Médecine, étonné de ſon indéciſion, en a diſcuté les motifs dans le certificat ſuivant.

La même guériſon atteſtée par M. PESTALOZZI.

» Je ſouſſigné, reconnois avoir donné, le 6
» du mois d'Août dernier au ſieur Gamet Chi-
» rurgien, un certificat qui conſtatoit l'état où
» je vis alors la nommée Françoiſe Papel, la-
» quelle avoit au ſein gauche une glande de 4
» pouces

(1) Voilà donc un aveu de l'utilité de mon remede. Mais ne pourroit-on pas demander à M. Graſſot, quels ſont *les moyens que la Chirurgie connoît & emploie pour le traitement d'un cancer occulte, qui a une tendance prochaine au cancer confirmé*, avec les autres ſymptômes qu'il a reconnus dans ſon rapport du 4 Août 1767? Ces *moyens*, tels qu'ils puiſſent être, ſeront-ils préférables à ma méthode?

» pouces de diametre, très-duré, très-doulou-
» reuse, inégale, avec changement de couleur
» à la peau, le mamelon un peu rentré, en un
» mot accompagnée de tous les symptômes qui
» caractérisent un cancer occulte, prêt à devenir
» cancer confirmé, d'autant que ladite Françoise
» Papel avoit en même temps sous l'aisselle
» du même côté gauche, une glande dure, mo-
» bile, douloureuse, de la grosseur d'une petite
» noix, & sous l'aisselle droite, plusieurs petites
» glandes douloureuses; ce que le sieur Grassot,
» Maître Chirurgien de cette Ville, a reconnu
» tout comme moi, & a très-bien détaillé dans
» son certificat du 4 du même mois d'Août 1767,
» c'est-à-dire, deux jours avant le mien.

» Le certificat du sieur Grassot & le mien se
» trouvent donc conformes entr'eux, si ce n'est
» que dans l'espace de ces deux jours, du 4 au
» 6, l'usage consécutif du remede du sieur Ga-
» met avoit déja commencé à opérer; les dou-
» leurs s'étoient beaucoup rallenties; le sein s'é-
» toit ouvert de lui-même, il avoit rendu & ren-
» doit encore, lorsque je le vis, une grande quan-
» tité de sanie *noire & fétide* & non *sangui-
» nolente*, comme le sieur Grassot l'annonce dans
» son second certificat, daté du 17 Janvier de
» cette présente année 1768.

» Je ne pense pas que le sieur Grassot, par quel-
» que motif que ce puisse être, ait voulu altérer
» la vérité des faits, soit en disant que la sanie
» étoit *sanguinolente*, soit en disant que le pus
» qui parut peu de jours après, étoit *tout-à-fait*
» *laiteux*. Le sieur Grassot ne s'y seroit pas mé-
» pris, si, comme moi, il avoit été témoin du
» traitement. Mais depuis le 4 du mois d'Août
» 1767, jour auquel il examina l'état de cette
» fille & donna son premier certificat, il ne la
» vit plus; jusqu'au temps où la plaie a été pres-
» que fermée; ainsi il n'a pu juger par ses pro-
» pres yeux, ni de la couleur, ni des autres
» conditions de la sanie qui est sortie de cette
» ouverture, ni de la qualité du pus qu'elle a
» fourni.

» Pour moi qui cherchois depuis long-temps
» à connoître les vrais effets du remede du sieur
» Gamet, dans l'intention de les annoncer au
» Public pour le bien de l'humanité, j'ai suivi
» ce traitement aussi assiduement qu'il m'a été
» possible.

» J'ai vu, 1°. une sanie *noire & fétide*; 2°.
» une suppuration d'abord imparfaite, de diffé-
» rentes couleurs, & ce n'est qu'à la fin qu'elle
» est devenue ce que nous appellons *louable*.

» Les bords de la plaie n'ont été, il est vrai,

» ni calleux, ni renversés, ni dentelés ou dé-
» coupés. Mais qu'on fasse attention qu'elle a été
» fort abreuvée par la sanie abondante qui en
» sortoit; que les applications extérieures que
» le sieur Gamet employoit, tendoient à ramol-
» lir, à adoucir; qu'enfin, si le remede interne
» du sieur Gamet est un spécifique dans les ma-
» ladies cancéreuses, propre à calmer la dou-
» leur, à arrêter la férocité de cette formidable
» maladie, il n'est pas merveilleux que le grand
» usage qu'en a fait Françoise Papel, l'ait ga-
» rantie de toutes les horreurs auxquelles, sans ce
» secours, elle auroit été en proie.

» Ainsi, quoique la guérison de Françoise Pa-
» pel ait été très-prompte & entiére, puisqu'il ne
» reste aucune glande, ni au sein ni sous les
» aisselles, je ne présume point qu'un dépôt de
» lait ait donné lieu à sa maladie : le seul soup-
» çon seroit bien injuste, puisqu'il seroit sans
» fondement. D'ailleurs, un Chirurgien aussi ex-
» pert que le sieur Grassot auroit discerné cette
» cause dès la premiere inspection; il n'auroit
» pas donné un certificat aussi positif que celui
» du 4 Août 1767, ou plutôt le sieur Grassot
» n'auroit point donné de certificat; il auroit in-
» diqué des moyens de guérir un dépôt de lait,
» sans qu'il fût besoin de recourir, à grands

» frais, au remede du ſieur Gamet. (1)

» Reſte à ſavoir quel jugement on doit porter » de ce remede. Après les cures que le ſieur » Gamet a opérées ſous mes yeux, & ſous ceux » de quelques Médecins ou Chirurgiens de cette » Ville, je me crois autoriſé à regarder ſon re- » mede comme bon, & même très-bon. Il n'eſt » cependant aucun ſpécifique abſolu qui rem- » pliſſe toujours nos intentions, & qui n'ait

(1) On ſe perſuadera difficilement que M. Graſſot n'ait pas donné toute ſon attention à l'examen de Françoiſe Papel.

1°. Il s'agiſſoit d'accréditer ou de décréditer les expériences de S. Joſeph, & le ſuccès du traitement de cette fille devoit être déciſif, pour fixer les opinions ſur le mérite de mon remede.

2°. M. Graſſot, après avoir viſité la Malade en préſence de M. de Montribloud, de M. le Chevalier de Saint-Fonds, & de M. le Chevalier du Chaſel, tous deux anciens Capitaines d'Infanterie, me dit en propres termes, & j'en ai la preuve conſignée dans la lettre d'un de ces Meſſieurs, en date de Lyon, 27 Décembre 1771.

» Monſieur, je reconnois, moi Chirurgien, que je ne » puis guérir cette fille; que ſi vous la guériſſez, je » monterai, ſi vous voulez, ſur les tours de Notre- » Dame, pour annoncer à toute la France & à toute » l'Europe, que vous avez le plus grand remede poſ- » ſible.

» quelquefois des effets contraires à nos vues. Le
» mercure, le quinquina & autres ne nous four-
» nissent que trop de preuves de cette assertion.
» Il doit en être de même du remede en quest-
» tion. Il peut se trouver telles circonstances,
» telles dispositions des malades, telles compli-
» cations de maux, qui le rendroient infruc-
» tueux & peut être nuisible. Il faut donc qu'il
» soit employé avec sagesse, tant pour la quantité
» que pour le tems de l'administrer. Il faut aussi
» savoir s'en sevrer quand le cas le demande.
» A Lyon le 29 Janvier 1768. *Signé* PESTA-
» LOZZI, Doyen du College de Médecine.

Je n'ai jamais dit, & je suis bien éloigné de penser, que mon spécifique soit universel & infaillible dans toutes les affections cancéreuses. Cette prétention ridicule n'a jamais existé que dans l'imagination de ceux qui se croient intéressés à décrier ma méthode. Sans doute je guérirai plus facilement un cancer manifeste à l'âge de trente ans, qu'un simple squirrhe provenu du même vice à l'âge de 70 ans. Un remede n'a d'efficacité que relativement à l'usage qu'en peut faire la nature. Si celle-ci est insuffisante, l'art est sans ressource.

J'ajouterai même que je n'ai pu que soulager des cancers moins horribles que celui dont il est

queſtion ; mais j'affirme en même-tems que , ni les moyens chirurgicaux , ni aucun autre moyen connu depuis les Chaldéens à qui on attribue l'invention de la Médecine, ne remplaceront jamais mon ſpécifique dans le traitement des affections cancéreuſes ; car s'il ne détruit pas toujours la cauſe productrice du mal, il la diminue au moins, & prolonge la vie des malades , en adouciſſant leurs ſouffrances.

Lorſque M. Graſſot a donné ſon rapport du 4 Août, certainement il ne penſoit pas que la maladie fût curable par aucun remede interne. Je ſuis même perſuadé qu'expérimenté comme il l'eſt , il n'auroit pas oſé entreprendre l'opération. Pourquoi donc n'eſt-il pas convenu nettement de l'utilité de ma méthode ? On voit dans ſon ſecond rapport, combien il eſt embarraſſé pour concilier ce qu'il doit à la vérité, avec ce qu'il croit devoir à l'intérêt de la Chirurgie.

Ses obſervations ne ſont nullement applicables à Françoiſe Papel. Il ne l'à vue qu'une ſeule fois après ſon premier rapport , & c'étoit ſur la fin du traitement. Comment donc auroit-il pu juger de la qualité des premieres ſuppurations ? Qui lui a dit que le cancer de Françoiſe Papel étoit provenu d'un dépôt laiteux ? Mon remede ſuffit donc pour guérir cette eſpece de cancer ?

C'est déja un grand avantage, puisque nombre de malades subissent l'opération, lorsqu'elle est praticable en pareil cas. Mais les circonstances dont M. Grassot a fait l'énumération, ont été gratuitement supposées après coup, dans l'intention d'exténuer le mérite de ma cure. M. Pestalozzi l'a suivie très-exactement; on sent de combien son témoignage l'emporte ici sur celui de M. Grassot.

Pour constater encore davantage l'état de la maladie de Françoise Papel, je vais rapporter la lettre d'un Médecin de réputation du Collége de Lyon, qui a vu la Malade au commencement & à la fin du traitement. Cette lettre me fut remise par la Dame à qui elle étoit adressée & que je traitois dans ce tems-là.

*Lettre de M. DAVID, Docteur, Médecin à Madame ***.*

Lyon le 10 Février 1768.

» Je vois, Madame, par la lettre dont vous » m'avez honoré, qu'on a cherché à vous inspi- » rer quelque défiance & à vous donner quel- » qu'inquiétude sur les effets du remede du sieur » GAMET, dont vous faites usage, déterminée » par les succès que ce remede a eus sous vos yeux

» & ceux des maîtres dans l'art de guérir. Vous
» me demandez 1°. ce que je pense de ce même
» remede, 2°. si je suis d'avis que vous en con-
» tinuyiez l'usage.

Quant à la premiere question, comme la nature du remede m'est absolument inconnue, ce n'est que par ses effets que je puis en juger. Les guérisons opérées dans cette ville dictent le jugement qu'on en peut porter, & notamment celles qui ont été attestées par plusieurs Médecins & Chirurgiens qui ont suivi le traitement des Malades que la charité de quelques citoyens respectables avoit rassemblés & entretenus dans l'Hôpital probatoire de S. Joseph.

» Indépendamment de ces cures suivies & cons-
» tatées de maniere à ne laisser aucun doute sur leur
» réalité ni sur leur importance, *j'ai été temoin moi-*
» *même de celle de la nommée Françoise Papel*,
» confiée aux soins du sieur GAMET par M. de
» Montribloud dont le zele éclairé pour le bien
» de l'humanité, égale le goût pour les arts &
» les sciences. J'ai vu chez le sieur GAMET cette
» Malade dont l'état se trouvoit très-bien décrit &
» constaté dans deux procès-verbaux dont j'ai pris
» lecture, l'un du sieur Grassot Chirurgien, qui
» atteste l'existence d'un cancer occulte, très-volu-
» mineux, bien caractérisé, au sein gauche avec

» une tendance prochaine au cancer confirmé ; » d'une glande mobile & douloureuse de la grosseur d'une noix sous l'aisselle du même côté, & » de plusieurs autres glandes aussi mobiles & douloureuses sous l'aisselle droite. L'autre rapport » souscrit par M. Pestalozzi, Doyen du Collége « de Médecine, est conforme à celui du sieur » Grassot, excepté que M. Pestalozzi rapporte que » le cancer occulte s'est trouvé ulcéré deux jours » après l'examen du sieur Grassot. Ayant examiné » cette malade le mois dernier avec une attention » scrupuleuse, j'ai reconnu qu'elle étoit parfaitement guérie, & qu'il ne restoit d'autre vestige des maux affreux auxquels elle avoit été en » proie, qu'une très-petite cicatrice au sein gauche bien affermie.

» Je crois que relativement à votre seconde » question, comme vous n'avez éprouvé jusqu'ici » que beaucoup de soulagement de la part du remede du sieur Gamet, c'est une nouvelle raison d'en continuer l'usage avec confiance, & » de vous défier de tous les propos qu'une fausse » prévention, l'ignorance ou la jalousie pourroient opposer au progrès d'une découverte » qui mérite d'être encouragée & protégée, afin » qu'elle soit portée à sa perfection ; & que la » société puisse en retirer tout l'avantage qu'on a

» déja lieu d'en attendre. Je ne puis trop vous in» viter, Madame, à observer avec plus d'exactitude que vous n'avez fait jusqu'à présent, le ré» gime essentiel que vous a prescrit le sieur GAMET, » & qui est très-conforme aux loix de la plus sai» ne Médecine.

Je suis avec respect,

Madame,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur DAVID, D. M.

Afin de prouver encore que je n'ai jamais attribué à mon spécifique la vertu de guérir toutes sortes de cancers dans tous les cas, je vais rapporter l'observation suivante.

Traitement de Madame la Marquise DE *C***, épouse d'un Lieutenant Général des Armées du Roi.*

XXVI. Observation. Dans l'Automne de l'année 1767, cette Dame âgée d'environ 60 ans, se fit transporter d'Avignon à Lyon, espérant de trouver auprès de moi des secours pour ainsi dire, surnaturels, après avoir épuisé tous ceux que son aisance l'avoit mise en état d'employer. A son arrivée, M. Pestalozzi & moi fûmes appellés pour la visiter. Cette Dame infortunée offrit à nos yeux un cancer horrible, accompagné des symptômes les plus effrayants. Il

avoit plus de trois pieds de circonférence. Depuis plus de 12 ans, cette Malade portoit dans ſon ſein ce fardeau funeſte, qui ſoutenu par un ſuſpenſoir la faiſoit autant ſouffrir qu'il la rendoit difforme. Pâle comme un cadavre, décharnée comme un ſquelette, elle étoit dans le dernier dégré du maraſme.

A cet aſpect M. Peſtalozzi & moi auſſi affligés qu'interdits, ne pûmes que regretter notre inſuffiſance dans un cas qui ne laiſſoit pas la moindre reſſource. Cependant M. le Marquis de C * * *, mari de cette Dame, Madame la Vicomteſſe de N * * * & Madame la Comteſſe d'A * * *, ſes deux filles, qui l'avoient accompagnée, me firent les plus fortes inſtances de lui adminiſtrer mon remede, pour la conſolation de cette chere Malade & pour lui procurer du moins une fin plus tranquille.

Je ne crus pas pouvoir me refuſer aux empreſſements de cette reſpectable famille, & je ne balançois que pour ne pas me compromettre dans l'eſprit de certaines gens qui, ſans approfondir les circonſtances, attribuent ſouvent à la cupidité, à l'ignorance, ou à la témérité, des démarches uniquement déterminées par la compaſſion & la complaiſance.

Après avoir de nouveau conſidéré cette tumeur

& la constitution totalement délabrée de la personne qui la portoit, je me confirmai dans l'opinion qu'il n'en pouvoit résulter qu'une mort certaine. Ce n'est pas que je ne visse encore la possibilité d'arrêter le torrent des humeurs perverties qui affluoient abondamment dans cette tumeur, & de fondre même une partie de celles qui y étoient déja amassées ; mais mon embarras étoit de savoir ce que deviendroient toutes ces humeurs fondues & refluées dans un corps qui n'avoit presque plus de ressort pour les expulser au-dehors. Il y avoit mille contre un à parier, qu'il se formeroit intérieurement des dépôts dans quelque viscere, & que le vice ne faisant que changer d'objet, ne changeroit pas la nature du danger.

Enfin cette voie étant la seule qui restoit à prendre, je hazardai cette tentative. Dans les premiers jours j'adoucis mon Electuaire ; mais trop foible, il ne faisoit rien, parce que l'amas étoit trop considérable : l'état devenoit de plus en plus pressant ; ce qui m'obligea d'augmenter la force du remede, & de lui donner toute son activité. Je l'administrois trois fois par jour aux plus fortes doses, & pour lors on apperçut les effets qu'il devoit produire.

Les deux Dames, filles de la Malade, avoient eu soin de mesurer avec un ruban la circonfé-

rence de cette tumeur énorme, qui diminuoit exactement d'un bon pouce tous les huit jours. La Malade paroiſſoit reſſentir quelque petit ſoulagement, & ſes douleurs étoient un peu calmées. Sa famille, quoique prévenue, ſe faiſoit illuſion ſur la diminution qui ne ceſſoit de ſurvenir. De mon côté, j'étois attentif à examiner, ſi la nature aidée de mes ſecours acquéroit aſſez de force pour ſe débarraſſer par quelque voie, des matieres diſſoutes & détournées: mais ni les ſelles, ni les urines, ni les ſueurs, ni les crachats ne m'annonçoient rien de ſemblable; au contraire je voyois beaucoup d'inertie dans toutes les excrétions, & un affaiſſement général dans les ſolides; ce qui eſt toujours un indice certain du défaut ou de la dépravation totale du ſuc nerveux qui les anime; il ne me reſta plus aucun doute ſur le mauvais prognoſtic que j'avois conçu.

En effet, après environ trois mois que dura ce traitement déſeſpéré, qui ne fit que prolonger peut-être de deux la vie de la Malade, & ſoulager l'atrocité de ſes ſouffrances, il lui ſurvint une fluxion de poitrine, que chacun attribua à des cauſes étrangeres, & vaguement ſuppoſées; mais ce n'étoit autre choſe qu'un dépôt que l'humeur refluée avoit formé dans les poumons,

comme je m'y étois attendu : cet accident termina sa vie & ses souffrances.

M. le Marquis de C ***, desirant d'emporter le cœur de son épouse chérie pour le placer dans le tombeau de ses peres, m'ordonna de faire l'ouverture du cadavre, & je me chargeai d'autant plus volontiers de cette triste opération, qu'elle me fournissoit l'occasion de vérifier mes conjectures. En effet, je trouvai les deux lobes du poumon extrêmement gonflés, distendus, durs & d'un volume considérable. Y ayant fait plusieurs incisions, je trouvai ses cellules membraneuses, & ses vaisseaux engorgés & remplis d'une sanie rousseâtre très-fétide : le sang même y étoit sanïeux, & aucun autre viscere ne me parut avoir participé à l'engorgement du poumon.

Ce vieillard vénérable, sensible à mes attentions & à mes efforts, quoiqu'inutiles, ne cessoit de m'exprimer sa plus vive reconnoissance, & craignant que ma complaisance ne me fût préjudiciable, il me délivra la déclaration suivante.

» Je soussigné, déclare & atteste que M. Gamet après avoir examiné la tumeur cancéreuse » de Madame la Marquise de C * * * mon épouse, me déclara que le période extrême où étoit » parvenu la maladie, ne lui laissoit aucune espérance ; que cependant sur les instances que

» nous lui fîmes tous, il consentit de donner tous » ses soins à la Malade. J'atteste aussi que par l'u» sage qu'elle fit du remede de M. GAMET, en» viron trois mois, le volume du sein étoit dimi» nué de plus de moitié, lorsqu'il survint à la » malade une fluxion de poitrine, au moyen de » laquelle j'ai eu la douleur de la voir succomber. » En foi de quoi, j'ai donné le présent. A Lyon, » le 29 Février 1768. *Signé* DE C***.

Cure de Mademoiselle DE LA *R*** d'une famille distinguée de Lyon.*

Pendant le cours du traitement malheureux que je viens d'exposer, je fus appellé auprès de cette Demoiselle âgée de dix-huit ans. L'ayant visitée, je lui trouvai dans le sein droit deux glandes grosses comme des noix, très dures, inégales & douloureuses. Elle étoit mal réglée, avoit un appétit vorace, & digéroit mal. Ses nerfs étoient vivement affectés, & elle éprouvoit des alternatives fréquentes de joie & de tristesse sans aucun sujet réel. L'habitude du corps étoit d'ailleurs assez bonne. XXVII. Observation.

Je ne formai pas le moindre doute sur sa guérison; je lui administrois mon remede deux fois par jour, selon les regles ordinaires qu'elle observa exactement, & dans l'espace de cinq mois elle

fut entierement délivrée de tous ſes accidents. Leur ſource en même-tems ayant été radicalement détruite, elle n'en a pas ſenti le moindre retour, s'eſt mariée depuis, a eu des enfants, & continue à jouir d'une ſanté robuſte.

Traitement de Madame DE *V**** DE *CH***, de Quebec, épouſe d'un ancien Militaire, Chevalier de Saint Louis.*

XXVIII. Obſervat. En 1768, M. de Senac, premier Médecin du Roi, & la Dame ſon épouſe, me firent l'honneur de m'écrire pluſieurs lettres preſſantes, pour me conſulter ſur mon remede, relativement à la maladie de cette Dame. Depuis nombre d'années elle avoit fait beaucoup de remedes inutiles, & étoit enfin abandonnée par les plus grands Maîtres. Elle arriva à Lyon dans le courant du mois de Mai, avec les plus fortes recommandations.

Cette Malade étoit âgée d'environ 45 ans, & avoit dans le ſein une tumeur cancéreuſe de quatre pouces de diametre, accompagnée de douleurs lancinantes & de tous les ſymptômes caractériſtiques d'un cancer prêt à s'ouvrir. Cette tumeur pénétrant juſqu'aux côtes & violemment reſſerrée par la compreſſion de toutes les parties environnantes, étoit immobile de tous côtés, ou ſi l'on aime mieux, adhérente, comme on l'appelle improprement.

M.

M. M***, Praticien très-expérimenté de Paris, avoit refuſé avec raiſon d'extirper cette tumeur, & reconnu l'impoſſibilité de pratiquer l'opération. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'eût pas changé d'avis dans les ſuites.

Une prolongation de glandes très-dures enchaînoit la tumeur principale à l'aiſſelle. La Malade étoit en même-tems tourmentée par des migraines accablantes, & par de vifs tiraillements de nerfs. L'habitude du corps, le courage & les forces paroiſſoient encore ſe ſoutenir médiocrement.

Un pareil état ne me permit d'eſpérer qu'une cure palliative, & j'y apportai certainement tous les ſoins dont j'étois capable. Après avoir pris les précautions les plus méthodiques, je commençai vers la fin de Mai à adminiſtrer mon remede à la doſe de deux priſes par jour que je rendis par gradation plus fortes, & je les augmentai enſuite d'une troiſieme.

Vers la fin d'Août, c'eſt à-dire trois mois après le commencement de l'adminiſtration, les glandes de la chaîne ſubaxillaire étoient preſque diſſoutes, & la tumeur principale diminuée environ d'un tiers.

Les ſollicitations les plus preſſantes m'obligerent pour lors de me rendre à Paris pour y

traiter une Malade distinguée à qui je ne pus refuser mes secours, sa maladie ne lui permettant pas de les venir chercher elle-même. Madame de V*** de Ch*** fut charmée de m'y suivre, dans la résolution d'y continuer la méthode dont elle avoit éprouvé déja des effets si salutaires.

A peine y fut-elle arrivée, que tous ses amis s'empresserent de la féliciter sur le meilleur état de sa santé. Le Praticien de réputation dont j'ai parlé, fut un des premiers à lui rendre visite; il trouva la tumeur vacillante par l'effet de la diminution de son volume propre, & de l'engorgement des parties adjacentes, & il jugea praticable l'extirpation qu'il avoit d'abord refusée. Il persuada cette pauvre malade. Je lui représentai inutilement qu'elle s'exposoit au plus grand danger, puisque le vice interne n'étoit pas détruit : elle préféra ce parti dangereux à tous mes raisonnements.

Enfin l'opération se fit; la cicatrice se forma même assez facilement, & tout paroissoit d'abord aller le mieux du monde; mais on ne tarda pas à voir reparoître un nouveau cancer pire que le premier, & la Malade mourut dans les plus cruelles souffrances.

On ne manqua pas d'attribuer ce nouvel ac-

cident à une nouvelle cauſe; mais dans le vrai, il n'étoit qu'une ſuite néceſſaire du vice primitif qui ne cédera jamais à ces moyens externes, tant qu'il ne ſera pas dompté lui-même intérieurement. Hippocrate les défend, & en reconnoît le danger, lorſque dans ſes aphoriſmes, ſection 6, n°. 38, il dit: *Curati enim citiùs intereunt, non curati verò longiùs vitam trahunt.* L'Hippocrate moderne, le grand Boerhaave, confirme l'avis de l'ancien, lorſque dans ſon aphoriſme 505, il parle ainſi : *Cauſa cancri tollenda cum cancro, vel antequam tollatur ille.* Les Médecins les plus judicieux ont reconnu & publié avant moi cette vérité. Juſqu'à quand donc un préjugé adopté par le déſeſpoir, une pratique conſtamment démentie, prévaudront-ils contre des autorités inconteſtables, contre l'expérience même la plus triſte & la plus évidente? Je dois cet avertiſſement à l'humanité ſouffrante, & ſi elle s'obſtine dans ſon aveuglement, j'aurai du moins acquitté ma conſcience.





ARTICLE QUATRIEME.

RECUEIL DES PRINCIPALES CURES FAITES A PARIS.

Cure de Madame DE SERÉ DE JULLIENNE, *veuve de M.* DE JULLIENNE, *Gentilhomme ordinaire du Roi.*

XXIX. Observation. DANS le printems de l'année 1768, j'avois été appellé à Paris pour y visiter une Demoiselle de qualité. Je la trouvai attaquée dans l'utérus d'un ulcere cancéreux, invétéré, qui occupoit presque toute la capacité de ce viscere. Il en avoit même déja rongé la substance au point que le rectum & le vagin ne formoient plus qu'un seul vase.

Cet ulcere n'avoit d'abord été qu'une petite tumeur occasionnée par la suppression d'une perte blanche, & mon remede auroit alors opéré en peu de tems une guérison certaine & radicale; mais cette tumeur négligée pendant long-tems avoit augmenté son volume, elle étoit devenue squirrheuse, & de violentes douleurs ayant enfin forcé la jeune Malade de découvrir un mal qu'elle auroit voulu toujours cacher, les remedes avoient hâté l'ulcération, & la maladie étoit devenue incurable par la destruction des or-

ganes, & la perverſion générale des humeurs.

Tels ſont les commencements, les progrès & les ſuites funeſtes de la plupart des tumeurs qui ont leur ſiege dans l'utérus. Les perſonnes du ſexe ne ſauroient y faire trop d'attention.

L'état de cette Demoiſelle m'ayant donc paru totalement déſeſpéré, je ne diſſimulai point mon ſentiment aux perſonnes qui s'intéreſſoient pour elle. J'étois ſur le point de retourner à Lyon, lorſque M. de Montulé m'engagea d'aller viſiter Madame de Seré de Jullienne ſa parente qui étoit pour lors à Volpigny, chez Madame la Marquiſe de Champigny ſon amie.

Cette Dame ſe trouvoit depuis pluſieurs années dans l'état le plus fâcheux. Elle portoit dans l'utérus une tumeur ſquirrheuſe, très-dure, inégale, extrêmement douloureuſe, & groſſe comme un œuf, avec un engorgement au cou de ce viſcere, qui en rendoit l'orifice béant. Le genre nerveux vivement affecté, elle étoit en même-tems tourmentée par des accidents mélancoliques & vaporeux. Habituellement conſtipée, elle n'avoit pas l'appétit meilleur que le ſommeil; l'eſtomac faiſoit fort mal ſes fonctions; les urines étoient claires, le pouls varié, ordinairement foible & imperceptible. Une grande maigreur accompagnée d'un teint pâle & bilieux rendoit

l'habitude du corps d'un aſſez mauvais prognoſtic.

Le courage & la vigueur paroiſſant aſſez ſe ſoutenir, & l'âge étant encore favorable, je crus pouvoir faire eſpérer à cette Dame une guériſon parfaite, mais un peu lente. Dans cette confiance, elle me promit de venir à Lyon le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. Peu de tems après mon départ, elle eſſaya les voitures les plus douces & les plus commodes; mais la moindre ſecouſſe lui cauſoit des douleurs ſi vives, qu'elle ne put jamais entreprendre le voyage: il auroit même été dangereux de s'y expoſer, parce que la tumeur devenue trop ſenſible & irritée par des froiſſements répétés, auroit pu dégénérer promptement en cancer manifeſte ou ulcéré, rendre le mal plus grave, & la curation beaucoup plus difficile.

Cet obſtacle invincible affligeoit d'autant plus la Malade, ſes parents & ſes amis, qu'elle avoit déja fait à Paris un long uſage de tous les remedes connus, principalement de l'extrait de ciguë, ſans en retirer d'autre fruit que celui de voir chaque jour augmenter ſes maux: on ne pouvoit par conſéquent ſe flatter d'aucun autre ſecours. Dans cette extrêmité, elle m'écrivit les lettres les plus touchantes, pour m'engager à la venir traiter à Paris. Des perſonnes très-reſpectables qui s'intéreſſoient à ſon état, joignirent

en même-tems leurs instances aux siennes, & je me déterminai enfin à sacrifier toute autre considération à celle de sa santé.

Cependant ne pouvant abandonner les cures entreprises à Lyon, je pris le tems de les achever; & Madame de V * * * de Ch * * * étant en état de supporter le voyage, me suivit à Paris. Mais comme nous l'avons vu dans l'exposition précédente, ce déplacement lui devint funeste.

Madame de Jullienne me donna un logement dans son Hôtel rue du Gros Chenet, & le premier de Septembre 1768, je commençai son traitement sous la direction de M. Grandclas, Docteur de la Faculté, & Médecin ordinaire de cette Dame. Je lui administrois mon remede à la dose de deux petites prises par jour, à cause de la délicatesse de son estomac qui étoit si grande, qu'elle vomissoit souvent la plus grande partie des doses les plus ménagées.

Malgré cet inconvénient, la tumeur & les autres accidents diminuoient insensiblement, & sans aucun autre moyen auxiliaire que celui d'une médecine, la Malade fut guérie dans l'espace de huit mois. Elle ne tarda pas à voir renaître ses forces, & tous les attributs de la meilleure santé dont elle continue de jouir. M. Grandclas,

témoin assidu de cette cure, est en état d'en rendre compte.

Je ne logeai à l'Hôtel de cette Dame qu'environ un mois, pendant lequel, de concert avec plusieurs de ses amis, elle me persuada de fixer mon séjour dans cette Capitale, parce qu'étant le centre de toutes les Provinces, j'y serois plus à portée d'être utile à l'humanité souffrante. Plusieurs Médecins de la Faculté, principalement MM. de l'Epine, Doulcet, Grandclas & Fumée, ainsi que M. Garnier, Docteur de la Faculté de Montpellier, & M. Levret, Accoucheur de feue Madame la Dauphine, me firent l'honneur de me faire la même invitation obligeante, & m'y déterminerent en me procurant des Malades.

Cure de Madame DE RENNEFORT, *épouse de M.* DE RENNEFORT, *Procureur au Châtelet de Paris.*

XXX. Observation. Il n'y avoit guere plus d'un mois que j'avois commencé à traiter Madame de Jullienne, lorsque je fus appellé pour visiter Madame de Rennefort. Cette Dame âgée de 27 ans, avoit dans l'uterus une tumeur très-dure, douloureuse, raboteuse & plus grosse que le poing. L'engorgement du cou de ce viscere dilatoit son orifice & en renversoit les bords. Une humeur séreuse déno-

toit en même-tems l'ulcération interne & récente. Plusieurs protubérances d'une substance spongieuse entouroient les parties latérales du vagin.

Des vapeurs violentes & des intervalles mélancoliques tourmentoient aussi la Malade, les nerfs étant toujours plus ou moins affectés dans cette maladie qui est particuliere au genre nerveux, comme je l'ai observé dans ma théorie, & comme on le voit dans ma pratique.

L'insomnie, la constipation, un appétit capricieux, des digestions laborieuses, l'affoiblissement des forces, la maigreur, un teint jaune & plombé, l'enflûre des jambes & des pieds avec impression du pouce, des urines claires & très-abondantes, une poitrine délicate, & des toux violentes, les évacuations périodiques supprimées ou très-mal réglées, des migraines, des coliques fréquentes & beaucoup de vents, étoient la suite affligeante du viçe principal.

Il y avoit plusieurs années que cette jeune Dame gémissoit dans cet état. Vainement me dit-elle avoir essayé tous les remedes, tous les fondants connus, tant sous la direction de M. Petit que de M. le Vachier ses Médecins ordinaires qui, suivant le rapport du mari, l'avoient enfin reconnue & déclarée incurable.

Peu de jours après ma premiere visite, j'assistai

à une conſultation dans laquelle on avoit convoqué MM. de l'Epine, Doulcet, Grandclas, & le Vachier, tous quatre Docteurs de la Faculté de Paris, qui déciderent unanimement que la Malade ſe mettroit à l'uſage de mon remede.

En conſéquence je commençai mon adminiſtration le lendemain 8 Octobre de la même année 1768 : la doſe étoit de deux priſes par jour, que je rendis très-fortes par gradation, parce que l'eſtomac de la Malade les ſupportoit aſſez bien, & qu'elle vomiſſoit rarement. Je ne répéterai pas que les regles ordinaires du régime furent obſervées; ainſi ſans aucun autre ſecours étranger, cette jeune Dame dans l'eſpace de cinq mois, a été radicalement délivrée de ſa tumeur & de tous ſes accidents.

Avant mon adminiſtration on lui avoit ordonné & appliqué un cautere potentiel, comme une derniere reſſource, pour faire du moins diverſion d'une humeur rebelle à tous les moyens pratiqués. La Malade a laiſſé fermer enſuite ſon cautere, ſans en reſſentir la plus légere incommodité, parce que la ſource du vice a été totalement détruite.

Les forces, la fraîcheur du teint, l'embonpoint, la gaieté, ont ſuccédé à toutes ſes infirmités; tout eſt rentré dans l'ordre naturel,

& la ſanté recouvrée n'a ceſſé de s'affermir.

MM. les Médecins conſultés, ſont pleinement informés de toutes ces circonſtances.

Cure de Madame DE L'EAU, *épouſe de M.* DE L'EAU, *Fourniſſeur de la Cour.*

En ſortant de la conſultation tenue le 7 Octobre chez M. de Rennefort, M. Doulcet, l'un des Médecins conſultés, m'invita d'aller viſiter avec lui Madame de l'Eau ſa Malade qui demeuroit dans le voiſinage, rue de la Juiverie. Cette Dame âgée d'environ 47 ans, avoit dans l'uterus un ſquirrhe plus gros qu'une demi bouteille, d'une conſiſtance pierreuſe & d'une forme anguleuſe, qui lui cauſoit des douleurs lancinantes, des tiraillements rongeants & une péſanteur inſoutenable, lorſqu'elle étoit debout. Un engorgement univerſel ne formoit qu'une maſſe ſolide de tout ce viſcere, dont le cou deſcendu très-bas dans le vagin étoit extrêmement gonflé, & ſon ouverture béante renverſoit ſes bords, qui étoient arroſés par une humeur lymphatique & des fleurs blanches. Le foie participoit auſſi à l'engorgement, & étoit douloureux au point de ne pouvoir ſupporter le tact. XXXI. Obſervation.

Cependant la Malade étoit encore aſſez bien réglée; mais les approches du tems périodique

augmentoient infiniment ſes ſouffrances, par tous les embarras qui gênoient ces évacuations ſalutaires. Ses nerfs très-délicats & ſuſceptibles des moindres impreſſions, lui cauſoient ſouvent des émotions ſubites & involontaires. Mélancolique par intervalle, elle éprouvoit des engourdiſſements & des crampes. Le ſommeil étoit agité & interrompu, quelquefois profond & appéſanti, mais rarement. Habituellement conſtipée, la Malade digéroit fort mal & avoit beaucoup de vents : ſes urines ordinairement crues & lympides devenoient quelquefois extrêmement rouges, & dépoſoient des matieres platreuſes en quantité. Elle s'appercevoit alors de quelque petit ſoulagement.

Un teint jaune & une maigreur extrême rendoient toute l'habitude du corps fort chétive, & il y avoit plus de dix ans que cette Dame traînoit dans cet état une vie miſérable. Elle avoit fait tous les remedes poſſibles, & avoit pris ſurtout une quantité prodigieuſe de bains & d'eaux minérales.

Cet examen ne me donna qu'une eſpérance fort douteuſe; cependant M. Doulcet qui depuis longtems avoit bien préparé la Malade, exigea que dans le moment même & en ſa préſence je lui adminiſtraſſe mon remede. Je continuai enſuite à deux petites doſes par jour, parce que cette Dame

étant d'une constitution fort délicate, vomissoit souvent une partie de la prise. Mais ces vomissements entraînoient en même-tems beaucoup de matieres glaireuses, produit vicieux de ses mauvaises digestions. Son estomac se raccommoda insensiblement, tous les accidents disparurent les uns après les autres, à l'exception seulement du noyau central de la tumeur, qui est resté gros comme un œuf, & qui auroit peut-être été fondu davantage, si l'on avoit continué le remede plus long-tems; mais la Malade ne sentant plus aucun mal, & faisant bien toutes ses fonctions, ne voulut pas s'assujettir davantage. D'ailleurs la cause productrice étant bien corrigée, ce noyau indolent & insensible n'a pas fait depuis le moindre progrès, ni empêché cette Dame de jouir depuis trois ans d'une bonne santé.

M. Doulcet ne perdoit point de vûe sa Malade, & assistoit de tems en tems à mon administration : il connoît parfaitement toutes les circonstances de cette cure.

Cure de Madame la Présidente HAZON, veuve de M. HAZON, Président de la Cour des Monnoies de Paris.

Madame Racle & Madame Ruellon que j'avois guéries à Lyon, étant amies de cette Pré- XXXII. Observation.

ſidente, & la voyant attaquée d'une maladie analogue à celles dont elles avoient été délivrées, lui conſeillerent les mêmes moyens : en conſéquence je fus appellé au Couvent de S. Magloire, où cette reſpectable veuve s'étoit retirée.

La Malade étoit âgée d'environ 80 ans, & il y en avoit plus de 15 qu'elle portoit dans le ſein une tumeur ſquirrheuſe. Cette tumeur avoit alors environ 5 pouces de diamètre : auſſi dure, rénitente & raboteuſe, qu'une pétrification informe, elle étoit entourée de veines noires & variqueuſes qui changeoient la couleur de la peau, la rendoient plombée & extrêmement tendue. Un des angles étoit près de s'ouvrir, & ſervoit de centre aux élancements les plus vifs : enfin il n'y manquoit aucun des ſignes qui caractériſent un cancer occulte & prêt à s'ulcérer.

Cette Malade étoit ſujette en même temps à des éréſipelles dartreuſes & errantes dans toutes les parties du corps, mais qui ſe fixoient particuliérement ſur le cou, la poitrine & les bras. La fiévre accompagnoit ordinairement ces éruptions paſſageres : ſes nerfs avoient été de tout temps très-ſuſceptibles, & l'étoient encore. Alternativement conſtipée & dévoyée, elle avoit un appétit violent, ſuivi de fort mauvaiſes digeſtions ; les urines étoient tantôt limpides & tantôt très-

rouges, avec un ſédiment griſâtre. L'inſomnie & les vents étoient auſſi des effets de toutes ces cauſes.

J'appris en même temps de la Malade, que quelques années auparavant, ſon mari, attaqué au ſein d'un cancer de la même eſpece que le ſien, s'en étoit fait faire l'opération par les cauſtiques, & que ſix mois après cette opération, il étoit mort d'un dépôt formé dans la poitrine; ce qui eſt encore une preuve de la répercuſſion inévitable qui réſulte des cauſtiques & de tout autre moyen externe, lorſque la diſpoſition intérieure n'eſt point domptée.

Le funeſte exemple du mari avoit heureuſement préſervé la femme du danger de l'opération qu'on lui avoit auſſi conſeillée, & à cela près, elle me dit avoir fait inutilement uſage de tous les remedes connus, ſous la direction de M. de Vernage ſon parent, de M. Morand & de pluſieurs autres Médecins de réputation.

Toutes ces opérations mûrement réfléchies ſuſpendoient ma réſolution, & 80 ans me donnoient ſur-tout les plus juſtes inquiétudes: cependant, voyant que l'habitude du corps n'etoit pas abſolument mauvaiſe, eu égard aux circonſtances; voyant auſſi que la nature n'étoit pas totalement dépourvue de reſſources, puiſqu'elle avoit en-

core assez de force pour expulser par des éruptions inflammatoires, une partie des humeurs viciées, ce qui n'arrive & ne peut guère arriver dans les tempéraments épuisés, je crus ne pouvoir refuser mes secours à cette Dame respectable, sinon pour la guérir, du moins pour la soulager, & rendre ses derniers jours plus tranquilles.

En conséquence, je commençai le 10 Novembre de la même année 1768 à lui administrer mon remede, à la dose de deux très-petites prises par jour, à cause de la foiblesse de son âge. Peu de jours après, la tumeur s'ouvrit, il en sortit une sanie séreuse, âcre & purulente; elle étoit même assez copieuse, & les bords de l'ouverture ne furent ni renversés ni découpés, parce que le remede corrigeoit insensiblement la source productrice, & par conséquent les effets qui devoient en dériver. La suppuration devenoit de jour en jour plus louable, & au bout de quatre mois, l'ulcere fut solidement cicatrisé.

Je continuai encore deux mois mon administration, parce que la tumeur, quoique fermée, n'étoit pas entiérement fondue. Enfin, de cinq pouces de diametre qu'elle avoit lors de ma premiere visite, elle fut dans l'espace de six mois réduite à un noyau indolent, insensible & guère plus gros qu'une noix. Très-

Très-satisfait d'avoir parfaitement rétabli toutes les fonctions naturelles, & procuré à la Malade une santé inespérée, je ne crus pas devoir prolonger plus long-temps mon traitement, pendant lequel elle a été purgée trois fois avec la manne, les follicules & le catholicon double, sans l'addition d'aucun sel toujours nuisible dans ces maladies, parce qu'il augmente l'acrimonie des humeurs & l'agacement des nerfs.

Obligé d'user des plus grands ménagements dans un âge où on succombe si facilement à la moindre violence, je ne m'obstinai pas à diminuer davantage le noyau resté, persuadé d'ailleurs que rendu incapable de progrès, il ne seroit jamais ni dangereux ni incommode.

Craignant en même temps que l'action organique indispensablement affoiblie dans une carriere si avancée, ne fût pas suffisante pour maintenir les excrétions rétablies & empêcher toute espece de ressentiment fâcheux de la part du vice dompté, je conseillai à cette Dame de se faire appliquer par précaution un cautere potentiel à l'endroit du sein cicatrisé, pour tenir cette voie ouverte aux humeurs mal conditionnées qui pourroient encore affluer dans cette partie.

Ce cautere n'eût pas manqué de produire les plus grands ravages, si l'affection cancéreuse

n'eût pas été éteinte : mais c'eſt au contraire par le moyen de ce cautere & par le ſecours de quelques priſes d'opiat adminiſtrées de tems en tems, que cette veuve vénérable jouit depuis trois ans d'une ſanté ſurprenante à ſon âge, dans ſa retraite de St. Magloire.

Voici le témoignage qu'elle s'eſt empreſſée de me rendre, relativement aux perſécutions que la cupidité, la cabale & l'envie m'ont ſuſcitées.

» Je ne ſçaurois vous exprimer, Monſieur, » l'indignation que j'ai reſſentie à la lecture d'un » Mémoire que je ne dois regarder que comme » un tiſſu d'impoſtures, s'il m'eſt permis de juger » de ſon contenu par un article qui me concerne.

» J'ai vu dans ce Mémoire que M M. les *** » oſent accuſer votre remede de m'avoir réduite » dans l'état le plus déplorable, tandis que c'eſt » ce même remede qui m'a guérie d'une tumeur » cancéreuſe que j'avois au ſein, & qu'aucun de » ces Meſſieurs n'avoit pu ſoulager, depuis quinze » ans que j'employois inutilement leurs ſecours ; » tandis que c'eſt par ce même remede que je jouis » depuis trois ans d'une ſanté extraordinaire à » l'âge de 83 ans ; & tandis enfin que ſans ce » même remede, je ne ſerois ſûrement plus » de ce monde.

» Il ſeroit à ſouhaiter que mon pauvre mari

» en eût pu profiter comme moi ; puisqu'attaqué » de la même maladie, il est mort à la suite de » l'opération par les caustiques.

» La vérité, la justice & ma reconnoissance » ne me permettent pas de différer à vous envoyer » cette déclaration, que je vous prie de faire pu- » blier par-tout, ainsi que le rapport de ma cure, » que j'ai précédemment reconnu. Ces calomnies » insignes doivent révolter tous les honnêtes » gens.

» Je suis, avec un zele égal à vos bienfaits,
Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, CELIERE HAZON.

Cure de M. l'Abbé DE SERÉ, *Vicaire Genéral de l'Evêché de Tarbes, & frere de Madame* DE JULLIENNE.

XXXIII. Observat.

Dans le temps que je traitois Madame de Julienne, j'eus occasion de voir M. l'Abbé de Seré son frere, qui demeuroit avec elle : il éprouvoit depuis quatre ans toutes les horreurs de l'affection hypocondriaque. Jaune, décharné, melancolique, agité nuit & jour, & tout le genre nerveux continuellement irrité, il n'avoit pas un moment de repos : ayant beaucoup d'appétit, son estomac s'acquittoit mal de ses fonctions: foible, échauffé,

& extrêmement deſſéché par le défaut de réparation, inutilement faiſoit-il uſage des plus puiſſants moyens pour vaincre ſa conſtipation opiniâtre, & ſes urines étoient auſſi claires que très-abondantes.

La maladie avoit déja fait de ſi grands progrès, que des obſtructions ſquirrheuſes & ſans nombre, très ſenſibles au moindre attouchement, & même très douloureuſes ſans être preſſées, s'étoient formées dans le foie, dans le rectum & dans tout le canal inteſtinal. Ces obſtructions occaſionnoient néceſſairement les coliques les plus terribles, ſur-tout quatre ou cinq heures après le repas, par la difficulté que les matiéres deſcendues rencontroient dans leur paſſage.

M'étant bien aſſuré de toutes ces circonſtances, je repréſentai à Madame de Julienne que la maladie de M. ſon frere étant de la même claſſe que la ſienne, elle devoit être traitée par la même méthode dont elle reſſentoit déja les effets les plus ſalutaires. Bien loin de blâmer la confiance que ſa famille avoit dans ſes Médecins ordinaires, je rendois à la ſupériorité de leurs lumieres une juſtice méritée; mais je ſçavois en même-temps que, connoiſſant auſſi bien que moi la vraie nature du mal, ils ne pouvoient connoître que des lénitifs, & non le vrai remede, puiſqu'il manquoit

absolument à la Médecine, & j'offris à cette Dame d'entreprendre la cure, sous la direction des savants Praticiens qui prenoient soin du Malade : mais elle jugea qu'il falloit différer encore quelque temps, pour voir les suites de leurs traitements.

Malgré tous les secours les mieux administrés, le mal empiroit chaque jour, & environ au bout de quatre mois, le Malade se trouva à l'extrémité la plus inquiétante. Alors Madame de Julienne, désespérant de tout autre secours, & convaincue par elle-même de l'efficacité du mien, me proposa de l'employer en faveur de ce frere abandonné & tendrement chéri : mais, effrayé de son état, je n'osois plus entreprendre cette cure.

Malgré ma juste répugnance, forcé de me rendre aux instances réunies de la sœur & du frere, je consentis enfin de faire seulement un essai, fermement résolu de ne pas le continuer, pour peu que j'eusse lieu de douter des suites.

En conséquence, je commençai le premier Février 1769 à administrer mon remede qui me donna dans le jour même les plus grandes espérances, puisque les coliques ordinaires furent considérablement appaisées : elles cesserent totalement dans les premiers jours suivants. La dose

étoit de deux prises très-fortes par jour, le Malade les supportant très-bien, & ne vomissant presque jamais. Les obstructions se fondirent rapidement, l'affection nerveuse & hipocondriaque disparut de même sans retour. Les digestions, le sommeil, les forces, la tranquillité d'esprit, & généralement toutes les fonctions se rétablirent facilement, ensorte que je fus agréablement étonné de voir ce Malade désespéré, être parfaitement guéri, dans l'espace seulement de trois mois, & depuis trois ans, il ne s'est pas apperçu du moindre ressentiment fâcheux.

Cette cure a été opérée sous les yeux de M. Grandclas qui dirigeoit également celle de la sœur.

Cet Abbé respectable & reconnoissant m'a fait l'honneur de m'écrire la lettre suivante, qui confirme mon rapport, & qu'il me prie de rendre publique, à l'occasion des troubles dont j'ai parlé.

A Paris le 3 Septembre 1771.

» Je suis beaucoup plus indigné que surpris,
» Monsieur, des calomnies atroces dont on s'ef-
» force de décrier un remede unique, auquel
» mille honnêtes gens doivent comme moi la
» santé & la vie. En conséquence, je me fais
» un devoir de rendre à l'humanité souffrante un

» témoignage ſalutaire, & je vous prie de ne pas
» le laiſſer ignorer.

» Victime des maux les plus cruels, j'ai gémi
» pendant quatre ans dans l'état le plus déplora-
» ble. J'étois chaque jour tourmenté par les coli-
» ques les plus violentes, ſur-tout quatre ou cinq
» heures après avoir mangé, & elles me duroient
» quelquefois quarante-huit heures ſans relâche:
» les coliques étoient occaſionnées par des obſ-
» tructions ſquirrheuſes, tant au foie qu'au gros
» boyau, nommé *rectum*, ſuivant les rapports de
» MM. Tronchin & Grandclas, qui m'ont traité
» avec le plus grand ſoin dans le cours de cette
» maladie affreuſe.

» Ces Meſſieurs m'avoient ordonné de con-
» cert des remedes adouciſſants qui diminuoient
» à la vérité la force des douleurs, mais malheu-
» reuſement ils ne connoiſſoient pas un ſpéci-
» fique capable d'en détruire la cauſe qui ſub-
» ſiſtoit & augmentoit toujours; je n'ai même
» vécu que de légumes pendant quinze mois. Ce
» régime étoit d'autant plus analogue à ma ſitua-
» tion douloureuſe, que j'appréhendois de man-
» ger, quoiqu'ayant beaucoup d'appétit, dans la
» crainte d'augmenter mes ſouffrances que je
» ne parvenois à appaiſer que par beaucoup de
» lavements & d'autres remedes doux. J'éprouvois

» dans les inſtants de mes coliques, des chaleurs
» d'entrailles ſi brûlantes, que toutes les fonctions
» étoient ſuſpendues.

» MM. Tronchin & Grandclas peuvent ren-
» dre témoignage des maux dont ils m'ont vu
» accablé. Le premier de ces Meſſieurs, pour les
» calmer, m'avoit ordonné du petit lait, avec
» du ſirop de fleurs de pêcher. Ce remede, qui
» devoit naturellement me rafraîchir, n'empê-
» choit pas que les coliques ne m'aſſiégeaſſent à
» l'ordinaire.

» La triſteſſe, les maux de nerſs, l'inſomnie,
» la conſtipation, le maraſme & tous les ſymp-
» tômes de l'affection hypocondriaque ſe joi-
» gnoient à mes autres maux, & me déſoloient
» au point, qu'après avoir épuiſé les ſecours des
» plus grands maîtres, principalement de ceux
» que j'ai nommés; une mort déſirée paroiſſoit
» le ſeul ſoulagement qui me reſtoit à attendre,
» lorſque ma ſœur, Madame de Julienne, con-
» noiſſant par ſa propre expérience l'efficacité du
» remede de M. Gamet, & inſtruite par lui que
» ce remede m'étoit également approprié, m'en
» propoſa l'uſage, que je ſollicitai enſuite avec
» le plus grand empreſſement. Dès le premier
» jour j'en ai reçu beaucoup de ſoulagement, qui
» augmenta de plus en plus, & dans l'eſpace de

» trois mois, tous mes maux diſparurent géné-
» ralement & ſans retour.

» D'après cet expoſé véritable & le bien-être
» que je reſſens depuis trois ans, je fais des vœux
» ſinceres pour que les malheureuſes victimes
» des ſouffrances que j'ai éprouvées, recourent
» à mon exemple au Bienfaiteur ſage & éclairé
» qui m'a donné ſes ſoins avec autant de conſ-
» tance que de ſuccès. Jamais la cabale & l'envie
» n'affoibliront les ſentiments de reconnoiſſance
» que je lui dois, & je me réunis avec la plus
» douce ſatisfaction aux perſonnes qui ont eu le
» même bonheur que moi, pour rendre juſtice
» à la bonté d'un remede qui m'a rendu la vie
» & la ſanté conſtante dont je jouis depuis le
» premier Février 1769.

» Voilà, Monſieur, ce que je vous prie de
» faire connoître à vos Perturbateurs ſans doute
» mal informés; je dois cet hommage à la vérité
» & à ma conſcience, & je ſaiſirai toutes les oc-
» caſions de manifeſter le ſouvenir ineffaçable
» avec lequel je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, DE SERÉ, Vic. Gén. de l'Evêché de Tarbes.

Cure de Madame DE *P***, épouſe d'un Ingénieur Royal.*

XXXIV. Obſervat. Cette Dame âgée de 36 ans, avoit dans l'utérus une tumeur dure, inégale, & groſſe comme les deux poings, qui lui cauſoit une peſanteur ſi douloureuſe, qu'elle ne pouvoit ni marcher, ni ſe ſoutenir ſur ſes pieds, le muſeau du viſcere affecté étant deſcendu près de la vulve, comme dans le *ſemi-prolapſus*, la Malade ne s'étant pas fait examiner, & n'ayant aucune connoiſſance de ſon mal, crut que c'étoit une ſuite de groſſeſſe. Il lui ſurvint une perte de ſang occaſionnée ſans doute par la dilacération des vaiſſeaux comprimés par la tumeur, & ſelon toute apparence, une fauſſe couche s'étoit jointe à cette perte. Lors de cet accident on avoit fait appeller une Sage-Femme, laquelle on ne peut pas plus mal inſtruite, prit pour un faux germe la partie deſcendue, la tirailla rudement à pluſieurs repriſes, augmenta par conſéquent la perte, & cauſa des douleurs affreuſes.

Dans cette circonſtance on me dit auſſi avoir envoyé chercher un Chirurgien non-agrégé qui auſſi peu expert que la Sage-Femme ſe méprit de même, en fit autant, & rendit les accidents plus graves. Pour lors on eut recours à l'habile Accou-

cheur de feue Madame la Dauphine, qui reconnut auffitôt la maladie, & fut juftement indigné de la méprife groffiere, tant de la Sage-Femme que de fon affiftant. Il effaya de traiter la Malade felon toutes les regles ordinaires de l'art; mais voyant l'inutilité de fes fecours, il la remit entre mes mains.

En conféquence je vifitai cette Malade, que je trouvai dans l'état que je viens de rapporter, & qui m'apprit le détail des accidents. D'ailleurs un teint jaune & livide fe joignoit à une grande maigreur; fes nerfs vivement agacés rendoient fon caractere d'une pétulance exceffive. Dormant peu, digérant mal, & toujours conftipée, la Malade étoit fujette à des migraines violentes: elle avoit été mal réglée toute fa vie, & fes urines étoient fort crues.

Je commençai le 19 Mai 1769, à lui adminiftrer mon remede à la dofe de trois prifes très-fortes par jour, qu'elle foutenoit très-bien. Quarante-trois jours après, éprouvant déja un très-grand changement, elle fut fe faire vifiter par M. Levret qui fit le rapport fuivant.

A Paris, du Samedi premier Juillet 1769.

» Je certifie avoir vu pour la premiere fois Madame de P * * * dans une fuite de fauffe couche, avec perte & douleurs confidérables; il y a

» environ six semaines. Alors je trouvai la matrice
» d'un volume considérable dans sa totalité ; ce
» qui diminua peu pendant quinze jours que je
» traitai cette personne, suivant les regles de
» l'art. Voyant que la maladie étoit rebelle à
» tous les secours que j'avois administrés, je con-
» seillai à la Malade de se mettre entre les mains
» de M. Gamet. Cette Malade est venue quinze
» jours ou environ après, me dire qu'elle se sen-
» toit soulagée à tous égards. Enfin elle vient de
» revenir me prier de l'examiner de nouveau ;
» ce que j'ai fait, & ai trouvé le ventre dans son
» état naturel, le globe de la matrice n'étant
» plus soumis au tact, le vagin sain comme ci-
» devant, le museau de la matrice diminué,
» tant de volume que de solidité, de la moitié
» ou environ, de même que la tumeur que l'on
» sentoit par le *rectum*. La Malade marche libre-
» ment, quoique le museau de la matrice soit
» près de la vulve, comme dans le *semi-prolapsus*.
» La Malade assure ne plus sentir de douleurs
» dans ces parties, quoique la date de ces mêmes
» douleurs remonte à plus de six ans, à ce qu'elle
» assure. Enfin elle m'a appris que ses regles sont
» revenues franchement & sans aucune douleur,
» il y a douze jours ; ce qui ne lui étoit point
» arrivé sans douleurs depuis si longtems, que

» la Malade date de preſque toujours. *Signé* » LEVRET.

La Malade a été parfaitement guérie dans l'eſpace de quatre mois, & n'a pas eſſuyé le moindre mauvais retour.

Cure de Madame GARNIER, *épouſe de M.* GARNIER, *Préſident du Grenier à Sel de Laval, Pays du Maine.*

Cette Dame étoit âgée d'environ 32 ans, & il y en avoit pluſieurs qu'elle portoit dans l'utérus une tumeur cancéreuſe, invétérée, très-dure, inégale, fort douloureuſe, plus groſſe que le poing, & ulcérée. Le cou de ce viſcere deſcendu vers le milieu du vagin étoit gonflé au point d'avoir perdu ſa forme; ce même gonflement dilatoit extrêmement ſon ouverture, & renverſoit ſes bords. Une perte conſidérable de ſang mêlé de ſanie lui duroit régulierement 28 jours chaque mois, & étoit remplacée par des fleurs blanches abondantes. Cet écoulement périodique exiſtoit depuis deux ans, époque vraiſemblable de l'ulcération ſurvenue.

XX ſerv

Une fievre lente & continue conſumoit la Malade qui étoit très-maigre, jaune, livide, & foible au point de ne pouvoir ſe ſoutenir. Elle avoit un appétit vorace, digéroit très-mal, & ne dor-

moit pas mieux. Elle avoit reſſenti beaucoup de chagrin par la perte d'un fils unique, étoit fort mélancolique, & avoit le genre nerveux très-irrité. Violemment tourmentée par des migraines, des maux de cœur & des défaillances, elle vomiſſoit preſque tout ce qu'elle prenoit, & même les bouillons. Ses jambes & ſes pieds enflés retenoient l'impreſſion du pouce.

Cette Dame me dit avoir inutilement fait uſage de tous les remedes ordinaires, ſous la direction ſucceſſive de MM. Bouvard, Fumée, Levret & Laſnier, tous Praticiens célebres, tant de Paris que de ſon pays. Enfin il fut réſolu dans une conſultation tenue par MM. Fumée & Levret, ainſi que de l'avis de M. Laſnier, que la Malade eſſayeroit l'uſage de mon remede. En conſéquence je commençai le premier Juillet 1769 à le lui adminiſtrer à la doſe de trois priſes par jour d'abord médiocres, que je rendis enſuite très fortes, relativement aux effets produits. Les accidents diminuerent aſſez promptement, enfin ils diſparurent tous ſucceſſivement, & leur cauſe détruite, la Malade fut dans l'eſpace de huit mois parfaitement guérie ſans aucun autre ſecours. Elle a acquis depuis l'embonpoint le plus frais, la carnation la plus ſaine, & continue à jouir de la ſanté la plus robuſte.

Je joins ici une lettre que cette Préſidente m'a fait l'honneur de m'écrire environ un an après ſa guériſon.

A Paris le 16 Décembre 1770.

» Que d'obligations ne dois-je pas, Monſieur, » à M. Fumée, Docteur Régent de la Faculté de » Paris, ainſi qu'à M. Levret Accoucheur de » feue Madame la Dauphine, & à M. Laſnier » Médecin de Laval, ma patrie, de m'avoir con- » ſeillé de me mettre entre vos mains, puiſque je » me trouve parfaitement délivrée de tous mes » maux, dont je n'oſois plus eſpérer de guériſon, » après avoir inutilement épuiſé dans ma Province » & dans cette Capitale tous les remedes, qui bien » loin de les ſoulager, ne faiſoient que les accroî- » tre. Jamais je n'ai joui d'une auſſi bonne ſanté, » même avant que je me fuſſe apperçue d'être ma- » lade, parce que le vice quoique non-encore » déclaré, exiſtoit ſans doute en moi. Je ſuis bien » convaincue que ce vice eſt radicalement détruit, » puiſque l'état de langueur & de maraſme où » j'ai été réduite pendant nombre d'années, ſe » trouve maintenant changé en un embonpoint » & une fraîcheur que je n'ai jamais eus à ce » point, à la fleur même de ma jeuneſſe. Ne » pouvant me perſuader cette régénération, j'ai » voulu m'en aſſurer par les ſuites que j'éprouve,

» avant de vous en faire mes remercîments,
» dont l'expression ne peut égaler le sentiment.

» Il paroît que M. Lasnier, en me conseillant
» votre remede, a eu dessein de me faire servir
» d'essai à l'usage qu'il méditoit d'en faire lui-
» même pour la tumeur qu'il avoit à l'anus depuis
» long-tems, & dont tout l'art de cet habile Mé-
» decin n'avoit pu le garantir. Il m'est venu voir
» avant de s'en retourner, & m'a témoigné une
» satisfaction égale à la mienne, puisqu'il est aussi
» parfaitement guéri que moi par votre secours.

» Il est nécessaire que tout l'univers puisse con-
» noître ce spécifique efficace pour ces maladies
» réputées jusqu'ici incurables. Je ne cesserai d'en
» publier les effets, & je vous prie, si vous le ju-
» gez à propos, de rendre vous-même ma cure
» publique avec toutes les circonstances & les con-
» sultations qui la concernent, pour que le genre
» humain puisse en profiter en pareil cas.

» Je vous dois non-seulement, Monsieur, mon
» existence, mais encore le bonheur d'en jouir,
» & soyez persuadé que tant qu'elle durera, je
» n'oublierai jamais un si grand bienfait qui sur-
» passera toujours la vive reconnoissance avec la-
» quelle je suis, Monsieur,

Votre très-humble & tr. ob. servante,

DE LA MOTTE THOUMIN GARNIER.

Cure

Cure de M. LASNIER, Docteur en Médecine réſidant à Laval dans le Maine.

Comme ce Malade eſt un ſavant maître de l'art, je ne ferai d'autre rapport de ſa maladie, que celui qu'il en fit lui-même dans une lettre écrite dans le tems à un habile Praticien de Lyon. XXXVI. Obſervat.

Copie de la lettre de M. LASNIER à M. PESTALOZZI, Doyen du College de Médecine de Lyon.

Paris le 28 Novembre 1769.

Monſieur,

» Je ne vous connois que ſur la foi de la re- » nommée; mais je ſais que vous joignez à une » expérience conſommée dans la Médecine, le » plus noble déſintéreſſement & un véritable » amour pour l'humanité; je ſais auſſi que la con- » formité de ſentiments vous rend chers M. » GAMET, & le remede qu'il a trouvé & qui » *manquoit à la Médecine contre les Maladies* » *cancéreuſes de toute eſpece.* Ce ſera donc vous » faire plaiſir, que de vous en donner des nou- » velles.

» Les prodiges qu'il a opérés ſous vos yeux, » ſe renouvellent tous les jours à Paris. Une Dame » de la Ville de Laval, Pays du Maine, avoit

» une perte de ſang habituelle depuis deux ans ; » des fleurs blanches abondantes la remplaçoient, » lorſque le ſang s'arrêtoit, & ces accidents » étoient occaſionnés par un engorgement ſquir- » rheux à l'orifice interne, & même au côté » gauche du corps de l'utérus. Cette Dame uſe » depuis quatre mois du Spécifique de M. Gamet ; » les regles ont repris leur période, la perte & la » fievre lente ont ceſſé, les fleurs blanches ne » paroiſſent que peu, & l'embonpoint, l'appétit » & les forces annoncent par leur retour celui » d'une ſanté parfaite, la tumeur même étant » déja fondue.

» Je ne puis moi-même, Monſieur, faire » aſſez d'éloge de ce remede & de ſon Inventeur. » Une ſuppreſſion de flux hémorrhoïdal m'avoit » laiſſé, depuis ſept ans, plus ou moins de diffi- » culté d'aller à la garde-robe. Les fatigues & » les fréquents voyages à cheval ; car j'exerce la » médecine depuis vingt-un ou vingt deux ans, » ayant augmenté ma maladie, l'anus étoit preſ- » que bouché par une tumeur ſquirrheuſe qui » s'y étoit formée à la profondeur de deux » pouces. Une maigreur affreuſe, un viſage » jaune & plombé, une conſtipation opiniâtre, » quelquefois ſuivie de cours de ventre ſangui- » nolent, & des excréments extrêmement menus

» me faiſoient juſtement appréhender que le
» ſquirrhe ne dégénérât en cancer, ou ne causât
» la mort, en rempliſſant le *rectum*.

» Envain j'avois eu recours aux ſaignées, aux
» bains, aux fondants, &c. rien ne me ſou-
» lageoit. Enfin quoiqu'il n'y ait guere plus de
» deux mois que je faſſe uſage du ſpécifique,
» mon teint n'eſt plus jaune; je rengraiſſe à vue
» d'œil; les déjections & les excréments ſortent
» facilement d'un volume plus gros que le pouce.
» La tumeur ſquirrheuſe du *rectum* eſt ſi fort
» diminuée, que M. Gamet m'a promis hier,
» après l'avoir examinée, qu'il me guérira radi-
» calement contre mon eſpérance & la ſienne.

» De plus, il a bien voulu me donner un
» appartement chez lui, & me rendre témoin
» de ſes ſuccès. J'y ai vu des dartres opiniâtres,
» des obſtructions dans les viſceres, & d'autres
» maladies déſeſpérées guéries par ce remede,
» après avoir réſiſté à tous les autres. Auſſi je le
» regarde *comme la plus précieuſe découverte qui*
» *ait été faite en Médecine*. Vous avez bien droit,
» Monſieur, à la reconnoiſſance de tous ceux
» qui en ont éprouvé les ſalutaires effets, & par
» conſéquent à la mienne, puiſque vous avez
» rendu à M. Gamet les témoignages les plus
» avantageux, & que vous en augmentez encore

» tous les jours la réputation. Je souhaite ar-
» demment pour le bien de l'humanité, qu'elle
» s'étende par-tout, & que nos Confreres les
» Médecins guidés par les mêmes vues lui ac-
» cordent, à votre exemple, la justice méritée.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur. *Signé* LASNIER Docteur, Médecin.

Outre les accidents principaux que ce Médecin expose succinctement, il avoit aussi de tems en tems une fievre lente, l'humeur habituellement triste & atrabilaire, les extrémités des jambes enflées, le visage bouffi; il exhaloit de la bouche une odeur cadavéreuse & insupportable. Logé chez moi, il prenoit d'abord deux & ensuite trois doses très-fortes de mon remede par jour; cependant malgré tous mes soins, malgré l'exactitude du régime, il m'a fallu huit mois pour le guérir radicalement, après lesquels il est retourné très-content dans son Pays, où il continue de jouir d'une santé affermie, & de faire parfaitement bien toutes ses fonctions.

MM. Bouvard & Portier de la Houssiniere, Docteurs de la Faculté, & ses anciens amis, lui ont rendu plusieurs visites dans le cours du trai-

tement dont ils ont eu une entiere connoissance. Je joins ici une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire environ deux ans après sa guérison.

A Laval le 10 Mars 1772.

» C'est avec raison, Monsieur, que je regarde » votre remede comme une des plus précieuses » découvertes qui aient été faites en Médecine, » & qu'ayant été témoin de la cure de plusieurs » maladies désespérées qu'il a opérées sous mes » yeux, je me fais un devoir de servir moi-» même à son authenticité. Aussi non-seulement » je consens à la publication de la lettre que j'é-» crivis à M. Pestalozzi, Médecin à Lyon, pour » lui rendre compte de ma maladie & des bons » effets que je commençois à éprouver de l'usage » de votre remede; mais je dois encore ajouter » que l'ayant continué huit mois, j'ai recouvré » les forces, la santé, & me suis trouvé en état » de reprendre les fonctions pénibles de ma pro-» fession jusqu'à ce jour.

» Je rends ce témoignage à la vérité, je le dois » au bien de la société, & je suis charmé que ces » motifs se réunissent avec celui de la reconnois-» sance que je vous ai vouée pour toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur Lasnier, Médecin.

Cure de Madame DE ROSSIGNOL, *épouſe de M.* DE ROSSIGNOL, *Chef de Bureau de la Police de Paris.*

XXXVII. Obſervat. Cette Dame n'ayant pu trouver, depuis cinq ou ſix ans, aucun ſoulagement dans les reſſources uſitées, me fit appeller, & voici le rapport qui fut dreſſé lorſque nous en fîmes la viſite, M. Geoffroy, ſon Médecin ordinaire, M. Doulcet, également Docteur de la Faculté, & moi.

RAPPORT.

» Le 12 Juillet 1769, nous avons examiné » l'état de Madame de Roſſignol, MM. Doulcet, » Gamet & moi; nous avons d'abord trouvé au » ſein droit, près de la papille, une glande dure, » ſquirrheuſe, de la groſſeur d'une noix, pointue » vers le haut, & inégale vers le bas.

» 2°. Tout ce même ſein étoit garni de petites » glandes, groſſes comme des lentilles, princi- » palement en gagnant vers l'aiſſelle.

» 3°. L'aiſſelle droite avoit quatre à cinq glan- » des de même groſſeur, à l'exception d'une plus » groſſe placée ſous la corde formée par le grand » pectoral.

» 4°. Le ſein gauche étoit farci de petites » glandes lenticulaires, comme le droit; mais il

» y en avoit une plus grosse & plus sensible près
» le bout vers le côté extérieur.

» 5°. Enfin on trouvoit aussi quelques glandes
» très-petites sous l'aisselle gauche *Signés* GEOF-
» FROY, DOULCET, GAMET.

Cette infinité de glandes, la plûpart douloureuses, qui laissoient encore entr'elles quelqu'espace, n'auroient pas tardé, en grossissant, à ne former qu'une masse. Mais outre ces accidents palpables, cette Dame en éprouvoit beaucoup d'autres, qui n'étoient pas également soumis au tact. Le genre nerveux excessivement affecté, elle étoit cruellement tourmentée par des agacements, des crispations, des crampes, des tiraillemens, des maux de tête, des coliques venteuses, & par toute la suite des vapeurs : des urines très-claires & abondantes, la constipation, un appétit dépravé ; des digestions mauvaises, & l'insomnie, épuisoient sa constitution très-délicate. Elle étoit aussi d'une pâleur & d'une maigreur extrêmes. L'âge étoit d'environ 48 ans, époque toujours dangereuse pour les femmes dans ces sortes de maladies.

Dans la même visite du 12 Juillet, il fut décidé que la Malade feroit usage de mon remede. En conséquence, je commençai le lendemain mon administration, qui dura six mois, à la dose

de deux priſes aſſez fortes par jour. Durant ce temps, la Malade a été purgée trois fois avec la magnéſie. C'eſt ainſi qu'elle s'eſt trouvée guérie de tous ſes maux, & qu'elle continue à jouir de la meilleure ſanté.

Cette guériſon a été opérée ſous les yeux & la direction de M. Geoffroy, Médecin de cette Dame.

Cure de Mademoiſelle D'AUMET, *ſœur de ladite Dame* DE ROSSIGNOL.

XXXVIII. Obſervat. Le même principe qui avoit produit les accidents de la ſœur aînée, s'étoit manifeſté longtemps auparavant, & d'une maniere beaucoup plus grave chez la puînée. Cette Demoiſelle, âgée d'environ 43 ans, étoit réduite à une extrémité fâcheuſe, & généralement abandonnée. Son état me faiſoit d'autant plus de pitié, qu'il me donnoit très-peu d'eſpérance. Cependant je crus ne pouvoir pas lui refuſer le ſoulagement que je pouvois encore lui procurer. En conſéquence, à la ſollicitation de ſa famille & de l'avis de MM. les Médecins précédemment cités, je commençai vers la fin du même mois de Juillet, à lui adminiſtrer mon remede, dont les effets me causerent autant de ſurpriſe que de ſatisfaction.

Le détail aſſez bien circonſtancié que cette

Demoiselle fait elle-même de sa maladie, dans une lettre dont elle m'a remis la copie suivante, me dispense de le faire moi même.

A M. Pestalozzi, Doyen du College de Médecine de Lyon.

» Je croirois manquer à un devoir, Monsieur, » si je ne vous faisois pas mes très-sinceres remer- » ciements de la complaisance que vous avez eue » de répondre à la lettre que j'ai pris la liberté de » vous écrire, relativement aux connoissances que » ma famille & moi étions bien aises d'avoir de la » nouvelle méthode de M. Gamet, & notre con- » fiance est parfaitement rassurée par votre réponse.

» Personnellement instruite des surprises sédui- » santes & pernicieuses auxquelles les pauvres » malades sont exposés, j'ai également fait pour- » suivre dans Paris les informations les plus exac- » tes dans l'intervalle de la réception de votre » lettre. Allarmée par de faux rapports, j'ai voulu » tout voir & vérifier moi-même, en allant aux » sources, & j'ai reçu partout les témoignages » les plus favorables & les plus certains du spéci- » fique de M. Gamet, ainsi que de l'avantage » qu'il a de ne produire aucun mauvais effet, » ce qui se trouve conforme à ce que vous m'en » marquez.

» Il a fait ici un nombre de cures très-bel- » les, & il travaille encore à un grand nombre

» d'autres qui ſont en bon train. Je me ſuis aſſu-
» rée de celle d'un Grand-Vicaire de l'Evêché
» de Tarbes, qui étoit depuis quatre ans entre
» les mains de nos plus fameux Médecins, pour
» des obſtructions ſquirrheuſes au foie & dans
» les inteſtins, qui lui occaſionnoient des coli-
» ques effroyables, & le mettoient hors d'état
» de ſupporter les aliments; il dépériſſoit à vue
» d'œil, avoit les nerfs vivement affectés, & étoit
» généralement abandonné, lorſque M. Gamet
» l'a entrepris & guéri dans l'eſpace de trois mois.
» Le Malade m'a dit devoir la vie à ce remede,
» & il engraiſſe tous les jours.

» Il a guéri auſſi Madame de Juliennne, ſœur
» de cet Abbé, d'un ſquirrhe dans une partie
» intérieure très-dangereuſe. Cette Dame fait du
» remede mille éloges.

» Madame de l'Eau a eu le même bonheur pour
» une maladie de même nature, mais beaucoup plus
» grave, étant accompagnée de plus grands acci-
» dents, abandonnée & réduite à la derniere ex-
» trémité.

» Il a encore guéri une jeune Dame d'un en-
» gorgement ſquirrheux au foie, avec des glan-
» des dans le ſein. Notez que cette Dame étoit
» dans un tel état d'épuiſement, que ſon Mé-
» decin avoit renoncé à lui adminiſtrer des re-

» medes. Une once & demie de manne lui cau-
» soit des irritations si violentes, que les plus
» fortes doses du sirop de diacode ne pouvoient
» les appaiser.

» Il traite actuellement ma sœur, Madame de
» Rossignol, avec beaucoup de succès. Attaquée
» en premier lieu d'une glande au sein, elle s'est
» fait traiter long-temps par son Médecin ordi-
» naire ; mais au lieu d'en recevoir du soulage-
» ment, elle a vu successivement ses deux seins
» se remplir de glandes sans nombre, les unes
» plus grosses, les autres plus petites. Les aissel-
» les, les bras mêmes ont été entrepris à leur
» tour, & les douleurs augmentoient toujours
» malgré tous les fondants de la Médecine qu'elle
» prenoit. M. Gamet la traite sous les yeux de
» deux habiles Médecins, MM. Geoffroy &
» Doulcet, qui témoins journellement de la di-
» minution du mal réduit déja aux trois quarts,
» admirent eux-mêmes l'efficacité du remede.
» Notez encore que la Malade avoit des embarras
» dans tout le bas ventre, principalement au
» mésentere, lesquels sont entiérement disparus,
» ainsi que les affections nerveuses les plus ter-
» ribles.

» Quant à moi, ma maladie principale est un
» squirrhe énorme dans l'uterus. Il y a treize ans

» que je m'en ſuis apperçue pour la premiere
» fois, & depuis il n'a ceſſé de faire tous les ans
» beaucoup de progrès, notamment pendant les
» cinq années dernieres. J'ai fait tous les remedes
» imaginables ſans aucun ſuccès; & entr'autres,
» j'ai avalé une quantité prodigieuſe d'extrait de
» ciguë, préparée par M. Storck même, que je
» faiſois venir de Vienne en Autriche.

» Ce ſquirrhe formidable m'occaſionnoit des
» douleurs habituelles les plus rongeantes, des
» pertes conſidérables & des enflûres monſtrueuſes
» depuis l'eſtomac juſqu'au bout des pieds. J'avois
» le ſang preſque diſſout; ſans appétit, je digé-
» rois très-mal, & étois fortement conſtipée. Sans
» ſommeil, je ne pouvois me tenir couchée,
» cette attitude m'oppreſſoit, ni me relever
» lorſque j'étois couchée. On étoit obligé de
» faire mon lit en pente, à-peu-près comme un
» glacis; je ne pouvois pas m'habiller dutout,
» ni me baiſſer, ni preſque marcher. Une fievre
» lente & continue me conſumoit; j'avois été
» toute ma vie ſujette à des migraines terribles;
» les vents m'étouffoient, des douleurs aiguës
» me déchiroient la veſſie, & ces douleurs étoient
» augmentées par la ſuppreſſion fréquente des
» urines. Un affaiſſement univerſel avoit ſuccédé
» aux vives affections des nerfs; pâle & livide

» comme un cadavre, j'étois d'une maigreur à » faire peur ; enfin je me voyois parvenue à une » telle extrémité, que je regardois la mort comme » le plus grand bien que je pûſſe eſpérer.

» Mon ſquirrhe, lorſque M. Gamet l'a entre» pris, étoit pétrifié, & auſſi dur que le marbre ; » il montoit de trois doigts au-deſſus des fauſſes » côtes, & étoit de la groſſeur d'un très-gros » potiron. Quoiqu'il n'y ait guère plus de quatre » mois que je faſſe uſage de ſon remede, cette » tumeur immenſe eſt déja diminuée des trois » quarts, & réduite à trois doigts au-deſſous des » fauſſes côtes. Plus de douleurs, ni pertes, ni » rétentions d'urine, ni fievre : le ſang a pris » conſiſtance ; bon teint, bon ſommeil, bon » appétit, & le changement que j'éprouve eſt » une vraie réſurrection.

» M. Gamet ne m'a pas promis de me guérir » radicalement, il m'a même toujours aſſurée » que d'une pierre ſi volumineuſe & ſi dure, il » ne pouvoit en ôter que les dernieres couches, » & qu'il lui étoit impoſſible de faire fondre le » noyau que je pourrois garder ſans danger, le » principe une fois détruit. Je continue le re» mede, & quand je reſterois comme je ſuis, » je puis dire être guérie, en comparaiſon de » l'état où j'étois.

„ Enfin, Monsieur, je ne finirois pas, si je
» voulois vous détailler tout ce dont j'ai connoissance, après m'en être assurée par mes propres
» yeux. Nous avons déja plusieurs de nos meilleurs Médecins qui, témoins des effets merveilleux de ce remede unique, rendent eux-mêmes témoignage à son auteur, & lui procurent de leurs propres malades dans les cas relatifs au mien, & par conséquent incurables par tout autre moyen. Les autres doutent encore; mais il y a apparence qu'avec le temps ils se convaincront comme leurs Confreres, quand ils auront eu comme eux, des exemples sous leurs yeux. Vous avez raison de penser que M. Gamet a abandonné toute application extérieure, & qu'il n'employe que son remede intérieur par la bouche.

„ Vous me demandez, Monsieur, quelle est la maladie de la personne dont je vous ai parlé dans ma premiere lettre. Ce sont des obstructions, & je crois, des glandes aux seins. C'est une jeune Dame très-délicate, & son mal est déja ancien. Elle n'est point encore déterminée, son caractere étant d'avoir de la peine à prendre un parti. Elle paroît d'ailleurs détournée par les insinuations artificieuses de certaines gens qui ne se font aucun scrupule de préférer

» un vil intérêt perſonnel à la ſanté & même à » la vie d'un grand nombre de Malades. Il faut » eſpérer que l'authenticité des faits multipliés » fera connoître à cette Dame le danger de ſon » incertitude, & parviendra enfin à impoſer un » ſilence ſalutaire à la cupidité jalouſe

» Je crains, Monſieur, d'avoir abuſé de la » permiſſion que vous m'avez donnée de vous » récrire. Cependant, l'intérêt que vous prenez » à un remede qui m'a rappellée à la vie, me » flatte que vous partagerez la ſatisfaction que » je ſens à vous faire ces longs détails, & je vous » prie de me croire, avec la plus parfaite recon- » noiſſance,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſante ſervante D'AUMET, *Fauxbourg S. Denis.*

A Paris le 4 Décembre 1769.

Depuis la date de cette Lettre, la Malade continua encore cinq mois l'uſage de mon remede, qui a réduit ſon ſquirrhe monſtrueux environ à la ſixieme partie de ſon premier volume : tous les autres accidents ont été entiérement diſſipés, & le noyau reſté, rendu indolent & incapable d'accroiſſement, n'empêche pas cette Demoiſelle de jouir d'une très-bonne ſanté.

M. Geoffroy a ſurveillé à cette cure, comme à celle de la ſœur aînée.

Cure d'un enfant de deux ans & demi attaqué d'Ecrouelles.

XXXIX. Observat. Cet enfant étoit né d'une mere d'une constitution vaporeuse, & avoit hérité d'elle cette disposition. Le mauvais usage d'envoyer les enfants en nourrice & l'inattention des parents à en choisir de convenables, firent remettre celui-ci à une femme de campagne âgée de quarante-quatre ans, mal saine, & qui d'ailleurs ne pouvoit offrir à cet enfant nouveau né, qu'un lait de dix-huit mois.

On sait que par une seule disposition de la nature, la consistance du lait augmente proportionnellement à l'accroissement de l'enfant, & que par conséquent il ne peut y avoir aucune proportion entre un lait de dix-huit mois & les organes délicats d'un enfant de deux jours. Aussi celui-ci en ressentit-il les suites pernicieuses que les parents n'étoient pas à portée d'appercevoir, & que la nourrice avide avoit eu soin de leur déguiser.

Ce malheureux enfant, quoique fort chéri, fut aveuglément abandonné au régime le plus mal assorti jusqu'à l'âge de deux ans & demi, que les parents le retirerent, & voici l'état dans lequel il arriva à Paris. Il avoit toutes les glandes du mésentere

méſentere obſtruées & farcies d'écrouelles, qui gonfloient conſidérablement le ventre & le rendoient très-dur, maladie vulgairement connue ſous la dénomination de quarreau. Les glandes du cou étoient extrêmement engorgées & ſcrophuleuſes. Il avoit un appétit vorace, digéroit mal, & ſes déjections étoient d'une puanteur très-fétide. Très-vif & impatient, il étoit auſſi ſuſceptible d'émotions très violentes.

Je lui adminiſtrai mon remede dans le commencement de l'année 1770, à deux petites doſes par jour. Les obſtructions naiſſantes furent d'autant plus facilement fondues, que les dépôts ſcrophuleux ſont d'une conſiſtance beaucoup plus molle que les ſquirreux, & dans l'eſpace de deux mois, l'enfant fut parfaitement guéri. Il a actuellement quatre ans, il ſe porte à merveille; & délivré de bonne heure du vice dont il étoit affecté, il annonce une complexion très-robuſte.

Cure de Madame DE SENNEVIERRE, *épouſe de M.* DE SENNEVIERRE, *Tréſorier de France à Paris.*

M. de Villefroy, oncle des Dames Racle & Ruellon guéries à Lyon, étant ami de cette Dame, & la voyant attaquée d'une maladie du genre de celles de ſes niéces, lui propoſa d'avoir XL. Obſervation.

recours à mon remede : en conséquence, je fus appellé.

Cette Dame, âgée de 19 ans, me dit qu'il n'y en avoit guère plus d'un qu'elle avoit commencé à s'appercevoir que son ventre grossissoit beaucoup ; que se croyant enceinte, elle s'étoit fait visiter par M. Levret, lequel ayant reconnu sa maladie, la désabusa sur sa grossesse présumée ; & que d'après cela, elle s'étoit fait traiter par M. l'Allouette, son Médecin ordinaire ; mais que malgré les soins les plus méthodiques de cet habile maître de l'art, son mal avoit continué à faire des progrès, & étoit parvenu au point où je le voyois.

Par l'examen que j'en fis, je trouvai son ventre aussi gros que celui d'une femme prête d'accoucher. Ce volume étoit occasionné par des obstructions squirrheuses, dures & anguleuses qui occupoient le foie, la rate & le mésentere. Elles étoient douloureuses au point de ne pouvoir presque pas supporter le tact ; les régles étoient supprimées depuis plus de six mois, ainsi qu'une partie des urines, qui, infiltrées dans les téguments, & épanchées dans les cavités, augmentoient le gonflement.

La Malade avoit le genre nerveux très-irrité, beaucoup d'inquiétude & de tristesse, le pouls

petit & fébrile, & l'appétit dépravé. Elle digéroit mal, étoit constipée & fréquemment tourmentée par des vents, des coliques venteuses & des migraines violentes.

Malgré tant de maux réunis & le volume considérable des tumeurs, plusieurs raisons me firent concevoir un bon prognostic.

1°. Le mal ne paroissoit pas invétéré, & plus l'accroissement des tumeurs est rapide, moins ces tumeurs sont condensées, & sont par conséquent plus faciles à dissoudre.

2°. A l'exception d'un peu de pâleur, l'habitude du corps étoit assez bonne.

3°. La Malade n'étoit pas non plus trop exténuée, eu égard aux circonstances, & montroit assez de courage : sa jeunesse étoit aussi très-favorable, & son Médecin, homme éclairé, n'ayant pu la guérir, l'avoit du moins très-bien préparée par des palliatifs assortis.

Sur ces fondements je conçus la meilleure espérance que je communiquai à la Malade & aux personnes intéressées. Je commençai le 22 Janvier 1770, à administrer le remede à la dose de deux prises très-fortes par jour, relativement aux effets produits. Le régime fut assez bien observé ; les accidents cesserent les uns après les autres, les tumeurs furent entierement dissoutes dans l'es-

pace de huit mois ; toutes les fonctions ſe rétablirent, & la Malade parfaitement guérie, continue de jouir de la meilleure ſanté.

Cette Dame reconnoiſſante, informée de quelques calomnies malignement répandues, & charmée de concourir à les confondre, m'a fait l'honneur de m'écrire la lettre ſuivante.

De Garges le 21 Août 1771.

» Je ſuis révoltée, Monſieur, des vexations
» honteuſes que vous avez éprouvées, & j'aurois
» été charmée de me trouver à Paris pour me
» joindre aux honnêtes gens qui ont coopéré à
» vous faire rendre juſtice.

» La ſituation déſeſpérée où j'étois, lorſque
» vous m'avez adminiſtré votre remede, & le
» ſuccès qui en a réſulté, ſont deux témoignages
» invincibles de ſon efficacité, ſans laquelle je
» ſuis bien aſſurée que je ne ſerois plus vivante.
» Voilà plus d'un an que j'ai ceſſé d'en prendre,
» & depuis ce tems je n'ai pas reſſenti la plus lé-
» gere atteinte des maux affreux dont j'étois at-
» taquée avant de vous connoître.

» C'eſt une juſtice que je vous dois & que je
» me ferai un devoir de ſoutenir hautement dans
» toute occaſion. Je vous prie même, Monſieur,
» de publier ma cure avec toutes ſes circonſtances,
» & de me comprendre au nombre des perſonnes

» qui ont eu le bonheur de s'adresser à vous ; trop » heureuse, si mon témoignage peut contribuer » à dissiper à l'avenir les troubles qu'une basse ja- » lousie est seule capable de vous occasionner.

» Monsieur, Madame de Boisneuf & mon » mari partagent mes sentiments, & vous assu- » rent également de tout leur zele. J'ai l'honneur » d'être avec toute la reconnoissance possible,

» Monsieur,

» Votre très-humble & très-obéissante » servante, BELLANGER DE SENNEVIERRE.

Cure de Madame DE LA HAYE, *épouse de M.* DE LA HAYE, *Trésorier du Parlement de Paris.*

XLI. Observation.

Cette Dame âgée d'environ quarante-trois ans, avoit un engorgement squirrheux, très-dur, douloureux, inégal & plus gros que le poing qui occupoit le cou de l'utérus, le faisoit descendre & rendoit son orifice béant. La Malade éprouvoit des irritations & des ardeurs brûlantes dans cette partie. Les regles étoient supprimées depuis quatre mois, & des fleurs blanches couloient en abondance.

Habituellement constipée, la Malade digéroit très-mal, étoit pleine de vents, avoit un sommeil inquiet & le genre nerveux très-susceptible ;

les moindres impreſſions excitoient des feux qui lui montoient au viſage : des rétentions pénibles interrompoient quelquefois le cours des urines ordinairement claires & copieuſes. L'habitude du corps n'étoit pas abſolument mauvaiſe, quoiqu'accompagnée de maigreur & d'un teint plombé.

Il y avoit environ trois ans que cette Dame languiſſoit dans cet état. Naturellement bien conſtituée, elle auroit été très-facile à guérir dans le commencement ; mais malheureuſement elle avoit fait depuis un an un uſage immodéré de remedes mercuriels, qui toujours pernicieux dans ces occaſions, avoient beaucoup aggravé ſon mal.

Le mari rempli de zele pour ſon épouſe, ayant envain épuiſé toutes les reſſources connues, & la voyant dépérir de plus en plus, fit appeller M. Coſme d'Angerville, Praticien très expérimenté, qui, après un examen attentif, crut ne pouvoir lui conſeiller un meilleur remede que le mien.

En conſéquence je commençai mon adminiſtration le 27 Janvier 1770, que je continuai pendant ſix mois. Dans cet eſpace la Malade n'a été purgée qu'une fois avec la magnéſie, & ſans aucun autre ſecours elle a été parfaitement guérie de tous ſes maux. Elle eſt actuellement graſſe, fraîche, enjouée ; elle a repris les plus belles couleurs, & jouit de la ſanté la mieux établie.

M. Cosme d'Angerville a surveillé à cette cure, & préférant l'amour du vrai aux déguisements d'une jalousie intéressée, il n'a pas refusé d'en rendre le témoignage suivant.

» Je soussigné, premier gagnant-Maîtrise en » Chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Paris, certifie » qu'ayant été requis par M. de la Haye, Ban- » quier, pour visiter la Dame son épouse, je lui » trouvai un engorgement squirrheux au cou de » la matrice, accompagné de douleurs lancinan- » tes. La Malade n'ayant pu être soulagée par tous » les secours administrés selon les regles de l'art, » je lui conseillai de se mettre entre les mains de » M. Gamet, qui lui a fait prendre son remede » avec tout le succès possible, puisqu'elle s'est » trouvée parfaitement guérie, & qu'elle jouit » actuellement de la plus parfaite santé. En foi » de quoi j'ai signé le présent. A Paris, le 4 Août » 1770.

Signé COSME D'ANGERVILLE.

*Traitement de Mademoiselle D. Q***.*

Cette Demoiselle douée de talents agréables & d'une figure très-intéressante, étoit âgée de dix-sept ans, lorsqu'elle me fit appeller. Elle me déclara que peu après l'âge de puberté elle avoit été sujette à des pertes blanches abondantes; que XLII. Observation.

ces pertes ayant été supprimées depuis dix-huit mois, il lui étoit survenu une tumeur dans l'utérus, & que l'usage qu'elle n'avoit cessé de faire de différents remedes, loin d'arrêter les progrès de son mal, l'avoit considérablement aggravé.

Quoique cette tumeur déja fort douloureuse & grosse comme les deux poings, eût une tendance prochaine au cancer confirmé, la bonne constitution & l'âge très-favorable de la Malade me laissoient encore l'espérance de la guérir. Elle me dit qu'avant d'essayer mon traitement, elle étoit bien aise de consulter une personne de confiance, & qu'ensuite elle me feroit avertir.

Je ne fus rappellé qu'environ trois mois après cette premiere visite : la Malade me marqua alors les plus vifs regrets de n'avoir pas suivi d'abord mon conseil. Elle avoit pris beaucoup de bains, des fondants de toute espece, & particulierement des mercuriels, qui l'avoient réduite dans un état pitoyable. La tumeur n'avoit pas tardé à s'ulcérer. Une sanie dévorante avoit déja détruit une partie de la substance du viscere affecté, & elle étendoit ses ravages dans les régions voisines. La suppression des urines, la perte de l'appétit, du sommeil & des forces, la fievre lente, le dernier dégré du marasme se joignoient aux douleurs les plus aiguës.

Dans cette extrémité il ne reſtoit plus de reſſource. J'aurois ſouhaité de m'épargner le chagrin de voir périr cette Malade; mais une perſonne de très-grande conſidération exigea abſolument que je lui donnaſſe des ſecours, quoique je les cruſſe inutiles.

Le 15 Avril 1770, je commençai mon adminiſtration que je continuai pendant près de deux mois. Mes ſoins trop tardifs ne purent qu'entretenir l'eſpérance de la Malade, calmer un peu ſes ſouffrances, & rendre ſa fin plus tranquille.

A l'occaſion de cet accident je crois devoir obſerver que les ulceres de l'utérus ont la même origine que ceux des autres parties; mais qu'ils ſont auſſi quelquefois l'effet d'un uſage immodéré de l'acte conjugal, ſurtout quand il ſe rencontre une trop grande diſproportion entre les organes des deux ſexes. L'utérus heurté & froiſſé par la violence des chocs ſouvent répétés ſe meurtrit enfin, & la circulation ſe trouvant arrêtée ou diminuée dans les vaiſſeaux & les fibres de ce viſcere, l'accumulation des fluides y forme des engorgements qui dégénerent en diverſes eſpeces de tumeurs, dont l'ulcération peut être plus ou moins prompte relativement au régime & à la diſpoſition des ſujets, de la même maniere que

cela arrive dans les mamelles après quelque contusion violente.

Il en est de ces sortes de tumeurs dans l'utérus, comme de toutes les tumeurs chroniques. Leur commencement n'est guere sensible. On s'apperçoit quelquefois d'une pesanteur dans ce viscere; elle augmente par dégré, & devient incommode, sur-tout après des exercices forcés, tels que la danse ou de longues promenades. On souffre aussi quelquefois des tiraillements & des chaleurs brûlantes dans cette partie & dans les aînes; des lassitudes & des douleurs dans les reins & dans les cuisses; de l'empressement & de la difficulté d'uriner. J'ai remarqué encore que les hémorrhoïdes, soit internes, soit externes, accompagnent presque toujours ces tumeurs particulieres, quelle qu'en soit la cause.

Par ces indications ordinaires, on peut s'appercevoir assez tôt de ces accidents pour prévenir leurs progrès dangereux.

Toutes choses égales, je parviens toujours plus facilement à résoudre les tumeurs, & à guérir les ulceres non invétérés de l'utérus que ceux des mamelles, parce que le sang abondant en plus grande quantité dans cette région, l'action du remede qui circule avec lui, devient d'autant plus puissante.

Cure de Madame ARMAND, *épouse de M.* ARMAND, *Directeur général des droits réunis à Paris.*

M. Portier de la Houssiniere, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Démonstrateur d'opérations chirurgicales, Médecin ordinaire de cette Dame, conjointement avec M. Lasnier, Médecin de Province, après avoir employé les plus grands soins, sans pouvoir soulager la Malade, lui conseilla l'usage de mon remede, dont ces deux Praticiens avoient vu plus d'une fois les effets salutaires. XLIII. Observation.

Cette Dame étoit âgée d'environ quarante-six ans, & il y en avoit cinq ou six qu'elle avoit dans le sein un squirrhe d'un assez petit volume & guere plus gros qu'une noix, mais dur comme du fer, très-douloureux & inégal, avec des glandes subaxillaires qui gênoient le mouvement du bras, & avec un engorgement dans le foie.

Les nerfs excessivement irrités; les maux de tête & d'estomac les plus violents; les vents & des coliques venteuses; les mauvaises digestions, l'appétit dépravé; une constipation opiniâtre; les regles variées; les crampes; les inquiétudes; la mélancolie, & tous les symptômes les plus fâcheux des vapeurs hystériques tourmentoient en

même-tems la Malade, qui ne pouvoit presque pas dormir, & étoit continuellement agitée.

Le 28 Mai de la même année 1770, je commençai à lui administrer mon remede à deux doses médiocres par jour, la Malade étant d'une constitution délicate & exténuée par la maigreur. Dès le commencement elle ressentit beaucoup de calme qui augmenta de plus en plus; ensorte que dans l'espace de six mois, les tumeurs, l'engorgement, les nerfs, & toutes les suites de l'affection vaporeuse, qui n'étoient que des effets variés du même vice, c'est-à-dire, de la dépravation du suc nerveux, furent guéris, & le principe rectifié; toutes les fonctions qui en dérivent, rentrerent dans l'ordre naturel, sans aucun mauvais retour, malgré la cessation survenue du flux périodique.

C'est sous les yeux des deux Médecins cités que cette guérison a été opérée.

Cure de Madame DE MAHIEL, *épouse de M.* DE MAHIEL, *Gentilhomme de Normandie demeurant à sa Terre près Fescamp.*

XLIV. Observation. Cette Dame, d'un caractere extrêmement sensible, avoit été perclue de ses membres dans sa premiere jeunesse, & sa santé avoit toujours été fort délicate. La perte d'un fils unique, mort

de la petite vérole, à l'âge de vingt-ſept ans; l'avoit plongée dans le plus violent chagrin. Enfermée pendant près d'un an dans une chambre, elle ne s'y nourriſſoit, pour ainſi dire, que de ſes douleurs, & ne s'abreuvoit que de ſes larmes.

La conſtitution de cette Dame étoit naturellement trop foible pour réſiſter à une ſituation ſi accablante qui ne tarda pas à développer le germe dont elle avoit reſſenti des atteintes dès ſon enfance, & à produire les effets les plus dangereux. Inſenſible à ſon état, elle en auroit attendu avec indifférence la fin funeſte, ſi ſon mari & ſes amis ne l'euſſent forcée à recevoir des ſecours. Elle fit uſage de tous ceux des meilleurs Médecins de ſa Province, mais ſans aucun ſuccès; ce qui détermina M. de Mahiel à la faire tranſporter à Paris, dans l'eſpérance d'y trouver plus de ſoulagement.

Madame Ruellon, dont j'ai déja parlé plusieurs fois, étant amie de la Malade, & ayant appris ſon arrivée, fut la voir, & ſes maux lui paroiſſant relatifs à ceux dont elle avoit été elle-même délivrée, elle lui ſuggéra le même remede. En conſéquence, ayant été appellé, je me rendis à l'Hôtel d'Hollande, où elle logeoit.

Je trouvai que cette Dame, âgée d'environ

45 ans, avoit les deux seins farcis de glandes squirrheuses, dures, inégales, douloureuses, & dont la principale étoit de la grosseur d'un œuf. Une chaîne glanduleuse s'étendoit également des deux côtés sous les aisselles. Des douleurs que la Malade avoit presque de tout temps ressenties dans les genoux; s'étoient accrues & gonfloient pour lors ces parties au point qu'elle ne pouvoit presque plus marcher.

L'affection nerveuse & mélancolique se manifestoit en même temps par les accidents les plus graves, connus sous le nom de vapeurs. Les maux de tête & d'estomac, les coliques venteuses, les agacements, les commotions, les tremblements, les pensées noires, se réunissoient ou se succédoient alternativement, & rendoient la vie de cette Dame infortunée plus affreuse que la mort même. Une perte totale d'appétit, les indigestions, la constipation, la pâleur, l'irrégularité du flux menstruel, les urines crues & abondantes étoient aussi des suites de la même cause, ainsi que l'insomnie la plus fatigante. La Malade, obligée de se relever continuellement les nuits, ne savoit quelle attitude prendre ni où se placer, & elle pleuroit sans cesse.

C'est ainsi que les causes morales ayant déterminé la disposition physique, avoient réduit cette

mere déſolée dans l'état le plus pitoyable, & d'autant plus difficile à guérir, que la principale cauſe déterminante exiſtant toujours, ne pouvoit être combattue par aucun remede. Cependant, les effets n'ayant pas encore jetté des racines trop profondes, je crus pouvoir entreprendre la cure, ſous l'inſpection de M. d'Eſlon, Docteur de la Faculté, & Médecin de la Malade.

Je commençai mon adminiſtration le 30 Mai de la même année 1770, à la doſe de trois priſes par jour, que je rendis par gradation très-fortes, parce que la Malade les ſoutenoit aſſez bien. De ſon côté, rappellant à ſon ſecours ſa raiſon, ſa religion & ſon attachement pour ſon mari, elle contribua de ſon mieux à l'efficacité de mes ſoins, en obſervant un régime exact, & en éloignant autant qu'il lui étoit poſſible des réflexions ſombres & triſtes.

Les accidents ne tarderent pas à diminuer, & ils diſparurent inſenſiblement dans l'eſpace de quatre mois. J'aurois même été d'avis de lui continuer au moins encore un mois le traitement, pour mieux en aſſurer les effets ; mais cette Dame ſe trouvant ſuffiſamment guérie & ne ſentant plus aucun mal, ne voulut pas prolonger davantage ſon ſéjour à Paris, par complaiſance pour ſon mari qui étoit preſſé de retourner à ſa terre. Elle m'a fait

l'honneur de m'écrire vingt lettres depuis, dans lesquelles elle me renouvelle sa plus sensible reconnoissance, quoique toujours mêlée des plus vifs regrêts. Si mon remede n'a pas pu les effacer, il l'a du moins mise en état de les supporter patiemment.

Toute cette cure a été opérée sous les yeux de M. le Docteur d'Eslon, & voici le témoignage que cette Dame a bien voulu me faire parvenir, un an après son retour.

A Fescamp, le 27 Août 1771.

» Puisque vous desirez, Monsieur, donner au
» public des preuves de la bonté de votre remede,
» je conviens qu'il est juste que je sois comprise
» dans le nombre des belles cures que vous avez
» faites. Votre remede m'a fait un bien que je
» n'osois espérer ni me promettre; ainsi je vous
» donne un plein consentement de publier les
» services que vous m'avez rendus : c'est le moin-
» dre tribut de la reconnoissance que je vous dois,
» & que je vous conserverai toute ma vie. C'est
» dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, GRAINVILLE DE MAHIEL.

Cure

Cure de la Dame épouse de M. BENARD, *Receveur général du Comté d'Eu.*

Le mari de cette Dame, après lui avoir procuré inutilement tous les secours de sa Province & des meilleurs Praticiens de Paris, où il l'avoit fait enfin transporter, vint me consulter, & me remit le Mémoire suivant. XLV. Observation.

MÉMOIRE A CONSULTER.

» Madame Benard, âgée de 55 ans, a perdu » ses regles en 1757, c'est-à-dire, depuis treize » ans. Depuis cette époque, devenue extraordi- » nairement constipée, elle a été obligée de faire » un fréquent usage de clysteres de toute espece, » pour aller à la garde-robe. A la suite des efforts » violents & continuels que sa constipation invin- » cible lui faisoit faire, les vaisseaux hémorrhoï- » daux se vuidoient quelquefois au point d'équi- » valoir à une saignée.

» De-là Madame Benard a éprouvé les accidens » les plus graves de la passion hystérique, avec un » ébranlement extraordinaire dans tout le systême » nerveux & jusques dans le cerveau, lequel » ébranlement subsiste toujours, & se fait très- » douloureusement sentir, sur-tout dans les cuisses » notamment après ses repas & dans le temps de

» la digeſtion, enſorte qu'elle ne peut ſe ſou-
» tenir dans ces moments, étant obligée pour
» ſe ſoulager, de s'étendre ſur une bergere.

» Les crachats ont été totalement ſupprimés
» pendant ſix mois, & depuis plus d'un an la Ma-
» lade ne rend que très-difficilement une pituite
» viſqueuſe qu'elle conſerve depuis ſon enfance.

» Elle a depuis vingt-cinq ans un côté de narine
» très-embarraſſé d'une glande tuméfiée, de la-
» quelle elle a été un peu ſoulagée par M. Deſ-
» naux, il y a environ vingt ans. Quoique les re-
» medes dont la Malade a fait uſage derniere-
» ment, ayent procuré à cette narine un peu d'ai-
» ſance, cependant elle eſt toujours embarraſſée,
» s'y formant une gale qui occaſionne une tenſion
» aſſez conſidérable & douloureuſe, juſqu'àce que
» cette gale ſoit tombée, pour ſe régénérer de
» nouveau.

» Il y a environ cinq ans que la Malade ſentit
» dans le vagin un corps étranger qui la gênoit
» en marchant. Ce corps eſt deſcendu ſucceſſi-
» vement juſqu'à l'ouverture des parties naturel-
» les, & eſt devenu douloureux, ſur-tout lors de
» l'écoulement des urines. Il y a environ un an
» que la Malade ayant lieu de s'inquiéter de plus
» en plus, déclara ce nouveau mal, & conſulta
» un Chirurgien de la ville d'Eu, lequel, d'a-

» près examen, a dit reconnoître que le cou de
» l'uterus s'avançant jusqu'à la vulve, faisoit replier
» le corps du vagin sur lui-même ; ce qui formoit
» un corps long & rond qui ne dépassoit point
» l'ouverture de l'uretre. L'enfoncement que ce
» Chirurgien dit avoir trouvé à l'extrémité du
» corps descendu, lui fit croire que c'étoit l'orifice
» de l'uterus, & en conséquence, il essaya de
» repousser ce corps par de légers mouvements,
» mais inutilement, la Malade ressentant des
» douleurs insupportables.

» Les infirmités de ma femme augmentant
» tous les jours, malgré tous les secours reçus
» en Province ; j'ai cru n'avoir d'autre parti
» à prendre que celui de la faire transporter à
» Paris, où je l'ai fait visiter par M. Petit, Mé-
» decin de réputation, ainsi que par M. Sabatier,
» Chirurgien-Major des Invalides. Le premier a
» décidé, suivant sa consultation par écrit, que
» la Malade a une tumeur placée entre le haut du
» vagin, l'uterus & le gros boyau, d'une consis-
» tance très-forte & d'un volume plus gros que
» le poing ; que cette tumeur pressant le boyau,
» forme un obstacle à la sortie des matieres, &
» que c'est elle qui, se trouvant poussée par les
» matieres contenues dans le boyau, pousse de-
» vant elle le vagin, & le force de se présenter

» à l'ouverture des parties naturelles. Il présume » aussi que l'origine de cette tumeur étant fort » ancienne, il ne sera pas aisé d'en procurer la » fonte, d'autant qu'on ne peut l'attaquer qu'avec » beaucoup de ménagement & de douceur, à cau- » se du tempérament fort délicat, fort sensible & » extraordinairement nerveux de la Malade, étant » indispensable d'avoir égard, sur toutes choses, » à cet état fâcheux des nerfs.

» En conséquence, il a prescrit à la Malade la » dissipation, la gaieté & la promenade, l'usage » des bains & des demi bains ; des injections de » morelle, de mille-pertuis & d'aigremoine ; » deux clysteres par jour faits avec la décoction » de son ; de boire à jeun trois verres d'eau de » Forges tempérée par un verre d'eau de veau, » & d'avaler ensuite deux pillules de savon, » chacune du poids de quatre grains.

» M. Sabatier a confirmé à peu de chose près » la consultation de M. Petit par la sienne, & » prescrit à peu-près les mêmes remedes dont » l'usage n'empêche pas le mal de s'accroître » chaque jour.

» L'inutilité de tous ces moyens réunis m'a » fait recourir à M. Cosme, dont l'habileté m'est » connue ; il a constaté la maladie de la même » maniere que les Praticiens cités, & m'a as-

» ſuré, Monſieur, ne pas connoître de remede
» plus approprié que le vôtre.

» D'après ce détail, je me croirai fort heureux,
» Monſieur, ſi votre avis ſe trouve conforme
» à celui de M. Coſme, & plus heureux encore,
» ſi le ſuccès répond aux eſpérances conçues. La
» Malade eſt logée chez M. Doulcet Architecte,
» Cloître S. Germain-l'Auxerrois. A Paris le 2
» Juin 1770. Benard.

Au lieu de répondre à ce Mémoire, la Malade étant ſur les lieux, je préférai de l'aller voir, parce que l'inſpection eſt toujours plus certaine & plus inſtructive que le rapport le mieux circonſtancié. La maladie me parut effectivement telle qu'elle a été décrite, à l'exception que les accidents étoient devenus beaucoup plus graves lors de ma viſite, & je n'ai jamais vu de Malade ſi cruellement affectée de vapeurs que cette Dame, ni avoir des nerfs autant irrités que les ſiens.

Cependant comme la tumeur principale, quelqu'invétérée qu'elle fût, n'étoit point encore ulcérée, quoique prête à l'être, & l'habitude du corps m'offrant auſſi quelqu'apparence de reſſource, je crus pouvoir tenter ce traitement. Je commençai le 4 Juin à adminiſtrer mon remede à la doſe de trois priſes très-fortes par

jour que la Malade ſoutenoit très-bien ; le calme ne tarda pas à ſuccéder aux agitations les plus violentes des nerfs ; tous les accidents diminuerent auſſi peu à peu, & ſans aucun autre ſecours la Malade a été parfaitement guérie dans l'eſpace de huit mois, après leſquels elle eſt retournée dans le Comté d'Eu, d'où elle m'a appris qu'elle continue de jouir d'une ſanté ineſpérée, comme on le peut voir par la lettre ſuivante.

A Eu le 10 Janvier 1772.

» Ma ſanté, Monſieur, étant auſſi bonne que » je puiſſe le deſirer, depuis mon retour de » Paris, comme j'ai eu l'honneur de vous en » faire part peu de tems après que je ſuis ar» rivée à Eu, & dans une ſaiſon auſſi critique » que celle où nous ſommes actuellement, j'ai » une vraie ſatisfaction de vous confirmer cette » nouvelle, & de vous donner de nouveaux té» moignages de ma reconnoiſſance, faiſant les » vœux les plus ſinceres pour votre conſervation » qui eſt ſi néceſſaire à votre famille & à l'hu» manité, laquelle a un ſi grand beſoin de vos » ſecours.

» Soyez perſuadé, Monſieur, que je n'ou» blierai jamais les ſervices que vous m'avez » rendus, non plus que les peines & les ſoins

» que vous vous êtes donnés pendant le cours » de ma maladie. Je reconnois de plus en plus » qu'il n'y avoit que vous, Monsieur, qui pou» viez me guérir ; le Seigneur ayant bien voulu » répandre sa bénédiction sur vos remedes, j'en » ai éprouvé toute l'efficacité.

» C'est dans les sentiments de la plus vive re» connoissance que j'ai l'honneur d'être avec » l'attachement le plus sincere,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissante servante, DOUCET BENARD.

M. Doulcet, Médecin de l'Hôtel-Dieu, & M. Cosme, Maître en Chirurgie, sont aussi en état de rendre compte de cette cure, à laquelle ils ont surveillé tous deux depuis le commencement jusqu'à la fin.

*Traitement de Madame S***.*

Cette Dame âgée de 61 ans, portoit dans le sein droit une tumeur squirrheuse, grosse comme une noix, depuis 35 ans, & depuis 25, une pareille dans les glandes jugulaires. Une complication vénérienne que sa conduite ne lui avoit certainement pas attirée, ayant aggravé sa disposition cancéreuse, avoit déterminé une tumeur énorme dans les ovaires, il y avoit vingt ans. XLVI. Observation.

Peu après l'apparition de cette troiſieme tumeur, cette Dame avoit été attaquée d'une inflammation de bas-ventre, preſque toujours mortelle en pareil cas. Cependant ayant pour lors été traitée par MM. Ferrein, l'Allouette & Ledran, la Malade étant d'ailleurs d'une forte conſtitution, elle eut le bonheur de guérir de ſon inflammation au moyen des ſecours ſagement adminiſtrés par ces Praticiens célebres qui employerent en même-tems tous les remedes connus les plus appropriés, leſquels ſans pouvoir détruire le principe cancéreux, en diminuerent aſſez les effets, pour prolonger encore longtems les jours de la Malade, moyennant un régime très-rigoureux qu'elle me dit avoir ſcrupuleuſement obſervé l'eſpace de huit ans, & même plus, quoique avec un peu moins d'exactitude.

Il y a même apparence que cette Dame auroit pu vivre davantage avec ſes infirmités corrigées, ſans les cruels chagrins qu'elle me déclara avoir eſſuyés, & ſans la ſuppreſſion des dartres farineuſes qui lui étant ſurvenues depuis dix ans, procuroient ſans doute à l'humeur viciée une diverſion ſalutaire, & qui avoient enfin diſparu depuis un an par l'uſage imprudent des topiques graiſſeux.

Depuis la diſparution des dartres, la tumeur

des ovaires avoit fait des progrès rapides & énormes, qui avoient enfin obligé la Malade de ſe faire tranſporter en litiere de ſa Terre à Paris, où elle arriva vers la fin d'Août 1770. Comme elle étoit de la connoiſſance d'une Dame que je venois de guérir, elle conçut la même eſpérance, & me fit appeller.

Après avoir reçu de la Malade toutes les informations que je viens de rapporter, j'examinai ſon état. Elle avoit dans chaque ovaire un ſquirrhe très-dur, inégal, douloureux, & auſſi gros que la tête. Ce double volume rempliſſoit toute la capacité du ventre, & le tuméfioit au point d'en déchirer la peau. Tous les viſceres étoient violemment comprimés par ces tumeurs, & toutes leurs fonctions gênées ou ſupprimées en partie.

Ces deux tumeurs monſtrueuſes occaſionnoient une hydropiſie aſcitique auſſi incurable que la cauſe. L'enflûre des pieds, des jambes & des cuiſſes étoit auſſi exceſſive que celle du ventre, & ſe terminoit par un bourlet autour des reins. Toutes les autres parties ſupérieures étoient atrophiées, & des taches violettes de fort mauvais augure paroiſſoient de diſtance en diſtance ſur la peau.

Je trouvai la tumeur du ſein & celle du cou

fort peu augmentées, par la raiſon que le torrent des humeurs dépravées avoit abandonné ces deux dépôts, & affluoit entierement dans les ovaires. La Malade étoit auſſi tourmentée par une ſoif extraordinaire & une faim dévorante; elle ne pouvoit preſque pas ſe remuer, & les vents l'étouffoient à chaque inſtant. Le genre nerveux extrêmement irrité produiſoit les plus grands déſordres.

Il n'eſt pas de Praticien qui ne ſente qu'une maladie parvenue à ce dernier période eſt au-deſſus de tous les ſecours humains. Mais cette Malade étoit par elle-même ſi intéreſſante, & une perſonne d'un grand mérite qui l'approchoit, me fit des inſtances ſi preſſantes, que je ne pus me refuſer à un acte d'humanité en lui donnant tous les ſoins dont j'étois capable, pour lui procurer du moins une eſpérance conſolante, & lui épargner ſurtout les vives douleurs d'une fin inévitable.

M. Doulcet Médecin, dont j'ai déja parlé pluſieurs fois, fut également appellé, & n'a ceſſé d'aſſiſter par ſes conſeils à ce traitement déſeſpéré que je commençai le premier de Septembre à la doſe de trois priſes par jour, que je tâchai envain de rendre fortes relativement à l'excès du mal. La Malade qui ne digéroit preſque plus, vomiſſoit ordinairement le remede avec une quan-

tité de matieres glaireuses dont son estomac étoit farci, & qui se régénéroient continuellement. Cependant je n'ai jamais eu lieu d'admirer davantage la puissance de ce remede, puisque dans une extrémité aussi affreuse il réussit à faire vivre encore cinq mois la Malade qui auroit dû succomber tout au plus en six semaines. Elle conserva la plénitude de sa raison & un courage heroïque jusqu'à la fin qui a été tranquille & exempte de douleur.

La déclaration suivante du mari confirme l'état que je viens d'exposer.

» Je certifie que M. Gamet ne s'est rendu à administrer des remedes à Madame S * * * mon » épouse, qu'après m'avoir déclaré, que sa maladie étoit incurable, & pour ne pas manquer à » un acte d'humanité. Je certifie aussi que ce n'est » que par ses soins assidus qu'elle existe encore. » En foi de quoi j'ai délivré le présent. A Paris, » le 20 Décembre 1770. S * * *.

Cure de Mademoiselle HENNIQUE, *de Roye en Picardie.*

M. Cadet de l'Académie des Sciences & Maître Apothicaire à Paris, étoit ami de cette Demoiselle & connoissoit ses infirmités. Il lui conseilla de venir chercher dans cette capitale les secours XLVII. Observation.

qu'elle n'avoit pu trouver depuis ſix ans dans ſa Province. En conſéquence elle s'y rendit, & peu de jours après ſon arrivée, elle me fit appeller à l'Hôtel de Luſignan, rue des vieilles Etuves, où elle logeoit.

Je trouvai que cette Demoiſelle âgée d'environ 32 ans, avoit le ſein droit & en partie le gauche, remplis d'une infinité de glandes ſquirrheuſes qui s'étendoient ſous les bras & en rendoient le mouvement très-pénible. Elles étoient toutes très-douloureuſes, dures, anguleuſes, & la plus conſidérable égaloit la groſſeur d'un œuf. Des douleurs rhumatiſmales occupoient ſucceſſivement toutes les parties du corps, principalement les bras. Une fievre lente & continue; la perte totale de l'appétit & du ſommeil; des urines crues & abondantes; un flux menſtruel très-modique & irrégulier; la conſtipation; les mauvaiſes digeſtions & la triſteſſe ſe joignoient à des irritations violentes dans tout le genre nerveux.

Cependant l'habitude du corps étoit meilleure que les circonſtances ne paroiſſoient le permettre, & le teint aſſez naturel; ce qui joint à un âge favorable m'offroit un heureux prognoſtic. Dans cette confiance je commençai le premier Décembre de la même année 1770, à adminiſtrer mon remede à la doſe de trois priſes rendues par gra-

dation très-fortes ; tous les accidents diminuerent promptement, & dans l'eſpace de quatre mois, la Malade fut parfaitement guérie ſans aucun autre ſecours. Elle eſt retournée dans ſon pays natal, & ſa ſanté n'a pas éprouvé depuis, la moindre altération.

M. Cadet a ſuivi tout ce traitement, & voici la déclaration que m'a adreſſée depuis, le Chirurgien ordinaire de la Malade.

» Je ſouſſigné, Maître en Chirurgie demeu-
» rant à Roye en Picardie, certifie avoir viſité
» Mlle Hennique demeurant à Bus près Roye,
» il y a environ un an ; que je la trouvai attaquée
» de pluſieurs glandes engorgées & douloureuſes
» à la mamelle droite, & un commencement
» d'engorgement ſous l'aiſſelle du même côté,
» & je remarquai qu'à l'autre mamelle il y avoit
» une légere diſpoſition à quelques glandes auſſi
» douloureuſes ; que cette Demoiſelle a conſulté
» différents Médecins & Chirurgiens, pris & fait
» des remedes ſans ſuccès, c'eſt pourquoi elle s'eſt
» adreſſée à M. Gamet, Chirurgien privilégié du
» Roi à Paris qui l'a traitée ; qu'elle eſt de retour
» depuis environ ſix mois très-bien guérie, ainſi
» qu'il m'a paru par la nouvelle viſite que j'en ai
» faite cejourd'hui. En foi de quoi j'ai donné le
» préſent. Fait en la ville de Roye, ce 19 Octo-
» bre 1771. DUPREZ.

Les accidents étoient devenus beaucoup plus graves depuis la premiere visite de ce Chirurgien jusqu'à l'arrivée de la Malade à Paris.

Cure de Mademoiselle DE TOURVILLE, *d'une ancienne Maison de Normandie, & résidente à Paris.*

XLVIII. Observat. Appellé auprès de cette Demoiselle, je la trouvai dans un état très-fâcheux. Agée de 48 ans, elle avoit dans l'ovaire droit un squirrhe très-douloureux & plus gros que le poing; un pareil dans le mésentere, & un troisieme un peu moins considérable dans l'ovaire gauche. L'agacement des nerfs étoit joint à ces accidents, comme il arrive presque toujours plus ou moins dans cet état, puisque la dépravation de leur suc est le principe même de la maladie. La Malade étoit sujette à des inflammations fréquentes de bas-ventre, occasionnées sans doute par la compression ou le froissement des tumeurs. Son sommeil étoit interrompu, son appétit dépravé, & ses digestions laborieuses. Habituellement constipée, elle éprouvoit aussi des difficultés douloureuses d'uriner.

Il y avoit un grand nombre d'années que cette Demoiselle souffroit dans cet état : tous les remedes connus & administrés par les meilleurs Maîtres, bien loin de soulager ses maux, n'avoient

pu en empêcher l'accroiſſement, & auſſi inutilement avoit-elle été aux Eaux de Vichy qu'on lui avoit conſeillées.

Toutes ces circonſtances graves & invétérées, & pluſieurs autres dont j'obmets la répétition, ne me permirent pas de concevoir un augure favorable. Incertain du ſuccès radical, je crus devoir tenter au moins la cure palliative.

Je commençai le 13 Décembre de la même année, à adminiſtrer le remede à la doſe de deux priſes par jour proportionnées aux diſpoſitions du ſujet. Cette adminiſtration dura cinq mois, après leſquels la Malade ne ſentant plus la moindre douleur, faiſant bien toutes ſes fonctions, & contente du bien-être qu'elle éprouvoit, ne voulut plus continuer le remede, quoique les tumeurs ne fuſſent encore diminuées qu'environ de moitié. Depuis elle a éprouvé la ceſſation menſtruelle ſans la plus légere incommodité, & s'eſt bien portée, malgré les reſtes dont elle eſt encore affectée : le principe n'eſt peut-être pas encore ſuffiſamment corrigé. Je penſe que cette Demoiſelle feroit bien de ſe précautionner contre les mauvais retours.

M. Rapeau ſon Chirurgien ordinaire, a aſſiſté à ce traitement.

Cure de Mademoiſelle D'ARBONNE, de Corbeil dans l'Iſle de France.

XLIX. Obſervation.

M. de Boisneuf, pere de Madame de Sennevierre, dont j'ai rapporté la guériſon connoiſſant cette Demoiſelle & la voyant attaquée d'une maladie analogue à celle de ſa fille, lui conſeilla de ſe rendre à Paris pour faire uſage du même remede. Ayant ſuivi ce conſeil, elle me fit prier le 15 Décembre de l'aller voir chez ſa ſœur la Dame épouſe de M. le Braſſeur Epicier où elle logeoit.

Cette Demoiſelle âgée d'environ 28 ans, portoit dans la rate une tumeur ſquirrheuſe, qui étoit pour lors très-rénitente, douloureuſe & groſſe comme la tête d'un enfant. Des obſtructions plus légeres occupoient en même-tems le foie & preſque tous les viſceres du bas-ventre. Les nerfs vivement affectés, la Malade étoit fréquemment tourmentée par des coliques venteuſes & des migraines gravatives. Triſte & mélancolique, elle avoit le viſage bouffi & tout le reſte du corps amaigri, avec un teint pâle & plombé. Elle digéroit très-mal; des urines copieuſes & limpides annonçoient le défaut de coction & le dérangement des ſécrétions. Un pouls fébrile manifeſtoit les embarras de la circulation. Des aſſoupiſſements profonds ſuccédoient quelquefois à une inſomnie habituelle,

habituelle, & la constipation étoit de tems en tems interrompue par des dévoiements, crises salutaires, quoiqu'imparfaites, par lesquelles la nature tâchoit de se débarrasser d'une partie des amas vicieux.

Au reste, la Malade étoit assez bien réglée, & d'une constitution encore vigoureuse, quoique fatiguée depuis six ans par beaucoup de maux & par des remedes peu appropriés. Je commençai le 15 Décembre à lui administrer le mien à trois doses médiocres par jour; les engorgements les plus légers se dissiperent en fort peu de temps; la tumeur principale fut entiérement fondue dans l'espace de six mois, & cette D[lle] parfaitement guérie, sans l'adjonction d'aucun autre moyen, n'a pas essuyé depuis, le moindre ressentiment.

Cure de la Dame épouse de M. CABARET, Procureur au Parlement de Paris.

Cette Dame, amie de Mademoiselle d'Arbonne, eut occasion de voir les bons effets que lui procuroit mon remede, en conçut beaucoup d'espérance pour elle-même, & me fit appeller. L. Observ.

Agée d'environ 32 ans, elle avoit depuis fort long-temps dans le foie un engorgement que je trouvai pour lors gros comme le poing, mais peu rénitent, & il me parut lymphatique, parce

que le teint de la Malade étoit assez naturel & nullement bilieux, au lieu qu'il l'est toujours, lorsque la bile engorge ce viscere. Une lymphe extrêmement acrimonieuse avoit déja communiqué son vice à tous les sucs qui en dérivent : ceux qui arrosent l'estomac agaçoient, picotoient ses tuniques, de maniere que la Malade, tourmentée par une faim insatiable, étoit forcée de manger à toute heure, mettoit tous les soirs du pain sous son chevet, & après l'avoir dévoré dans son lit, elle se levoit encore dans la nuit, pour courir à son garde-manger. Mais ce qui étoit bien terrible, c'est qu'à peine avoit-elle mangé, elle étoit déchirée par des coliques affreuses d'estomac & de bas-ventre, qui se terminoient par beaucoup de vents, pour recommencer de nouveau à la descente des premiers aliments, dont la Malade ne pouvoit s'abstenir, malgré la certitude des suites qu'elle éprouvoit.

La diminution des regles, la constipation, les maux de tête, des feux subits au visage, l'insomnie, les inquiétudes, la mélancolie, les pleurs, les irritations nerveuses, & toutes les suites de l'affection vaporeuse, formoient un concours aussi funeste que diversifié, quoique produit par la même cause.

Cependant, comme les effets de cette cause

me parurent encore dispersés dans la masse générale des humeurs, & peu fixée dans le foie, je conçus l'espérance de les dompter d'autant plus facilement que l'âge & l'habitude du corps étoient assez favorables : la Malade avoit fait aussi beaucoup de remedes. Je commençai le 26 Décembre à lui administrer le mien, à deux doses médiocres par jour, ne croyant pas nécessaire de les rendre plus fortes, & sans aucun autre secours, elle a été radicalement guérie dans l'espace de quatre mois ; elle a acquis de l'embonpoint & de la gaieté, fait bien toutes ses fonctions, & ne s'est jamais mieux portée.

Cure de M. DE SURBECK, *Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de S. Louis, résidant à Paris.*

Témoin d'une guérison qu'il ne m'est pas permis de rapporter, cet Officier me consulta sur son état. L'ayant examiné, je lui trouvai une obstruction au foie, très-dure, inégale & douloureuse, qui formoit une élévation très-sensible, d'environ deux pouces & demi de diametre. Triste & mélancolique, il avoit le genre nerveux violemment attaqué ; les crispations, les agacements, les commotions subites, lui causoient des agitations, des inquiétudes perpétuelles, & les LI. Observation.

moindres impreſſions excitoient les mouvements les plus impétueux. Il dormoit très-peu, digéroit très-mal; il éprouvoit des vertiges, & quelquefois même des évanouiſſements dans le temps de la digeſtion; des urines copieuſes & limpides qui devenoient très-rouges par intervalle; l'appétit alternativement perdu ou vorace, la conſtipation, les aigreurs, les vents, achevoient de manifeſter l'affection hypocondriaque la mieux caractériſée.

Le Malade, très-fortement conſtitué, avoit eu juſqu'à l'âge de 42 ans beaucoup d'embonpoint, & avoit joui de la meilleure ſanté; mais depuis trois ans, il étoit devenu très-maigre, jaune, plombé & méconnoiſſable. Traité par des Maîtres habiles, ſans en avoir reçu aucun ſoulagement, il n'oſoit plus ſe prêter à la moindre conſolation, & j'eus beaucoup de peine à faire renaître dans ſon ame le calme de la confiance.

Je commençai vers la fin d'Avril 1771 à lui adminiſtrer mon remede à la doſe de deux priſes très-fortes par jour, que j'aurois même pu augmenter juſqu'à trois & davantage, le Malade étant aſſez fort pour les ſoutenir : mais outre que le beſoin ne l'exigeoit pas, un traitement ménagé eſt toujours plus certain & plus conforme à la marche ordinaire de la nature. En effet, tous les ſymptômes diminuerent inſenſiblement; tou-

tes les fonctions se rétablirent successivement ; la tumeur fut entiérement dissoute, & parfaitement guérie; dans l'espace de deux mois, cet Officier distingué a recouvré sa premiere santé.

Cure de Frere ADRIEN BRIDOU, de la Communauté des Freres Tailleurs de Paris.

Appellé par le Frere Gerard de cette Communauté, je fus visiter le Malade, que je trouvai attaqué dans le mésentere, d'une tumeur énorme, très-profonde & élevée, qui présentoit une surface extérieure de 18 pouces au moins de circonférence. Les tégumens du ventre étoient tellement gonflés & tendus, que, prêts à s'ouvrir, ils paroissoient adhérents à la tumeur même. Cette tumeur étoit très douloureuse & assez dure, quoique d'une consistance moins rénitente que celle du squirrhe. Après un examen très-exact, je crus reconnoître qu'elle devoit son origine au levain scrophuleux, & n'étoit autre chose qu'un amas excessif d'Ecrouelles, que l'on nomme le Quarreau, dont les derniers progrès avoient été fort rapides suivant les informations du Malade. LII. Observation.

Ce Malade avoit encore une fievre lente & continue; le visage bouffi & les extrémités des jambes enflées retenoient l'impression du pouce. Tout le reste du corps étoit très-maigre, appauvri

& d'une couleur livide. La tumeur comprimant la plûpart des visceres, & une infinité de vaisseaux gênoient le retour de la lymphe, & son séjour dans les parties éloignées, occasionnoit leur enflûre. Cette compression agissant également sur la vessie, diminuoit considérablement sa capacité, & empêchoit l'accumulation des urines dans ce réservoir. Par cette raison, le Malade urinoit très-souvent & avec peine, ce qui lui procuroit d'autant plus d'incommodité que cette excrétion étoit chez lui très-abondante.

Il avoit aussi beaucoup de vents, une constipation opiniâtre, digéroit très-mal, souffroit beaucoup après avoir mangé, & dormoit fort peu. Il toussoit fréquemment, & rendoit des crachats visqueux & noirs : ses dents étoient de la même couleur; son haleine exhaloit une odeur cadavéreuse. Le Malade gémissant depuis deux ans & demi dans cet état, n'avoit cessé de faire usage, sur-tout depuis quatorze mois qu'il s'étoit mis entre les mains de Maîtres habiles, de tous les remedes connus, & entr'autres de quantité de bains.

Quoique les tumeurs scrophuleuses soient beaucoup plus faciles à résoudre que les squirrheuses, cependant le période extrême où celle de ce Frere étoit parvenue, & les circonstances

effrayantes qui l'accompagnoient, me firent regarder comme impraticable cette cure qui avoit éludé les ſecours ſagement adminiſtrés par MM. Chevalier & de Buſſac, Médecin & Chirurgien très-expérimentés. En conſéquence je tâchai ſous divers prétextes honnêtes de me diſpenſer d'une entrepriſe dont je n'avois guere lieu de préſumer qu'une iſſue fâcheuſe.

Cependant Frere Girard rempli de zele pour ſon Confrere, ne ceſſoit de venir me ſolliciter chez moi; il m'attendoit à ma porte pour redoubler ſes inſtances, lorſqu'on lui diſoit que j'étois abſent. Sa perſévérance me détermina enfin à donner quelques ſoins palliatifs au Malade. Je commençai le premier Septembre 1771 à le mettre à l'uſage de mon remede. Ses prompts effets me ſurprirent, & me firent eſpérer un heureux ſuccès.

Comme la demeure du Malade étoit fort éloignée de la mienne, je ne pouvois lui adminiſtrer que deux priſes par jour, quoiqu'il me parut bientôt en état d'en ſupporter davantage. Mais je ſuppléois au défaut du nombre par le volume des doſes, & jamais aucun de mes Malades n'en a pris d'auſſi fortes chaque fois.

Sa tumeur monſtrueuſe diminuoit pour ainſi dire à vue d'œil, & dans l'eſpace de trois mois,

elle fut totalement dissipée, ensorte qu'il n'en reste pas la moindre trace. Toutes les fonctions se sont rétablies, à quelques malaises & tiraillements près que le Malade dit éprouver encore lors de sa digestion. Ces accidents ne proviennent que de l'affoiblissement des vaisseaux lactés du mésentere, occasionné par leur longue & prodigieuse distension pendant l'existence de la tumeur détruite. Le chyle par la difficulté de son passage dans ces vaisseaux lors de la digestion, doit nécessairement produire le malaise ressenti. Selon les apparences, ce malaise & les autres accidents diminueront peu à peu, & cesseront peut-être totalement avec le tems par la cessation de la cause, lorsque les vaisseaux affoiblis auront recouvré leur ton naturel & l'affermissement nécessaire.

La justice exige que je rende ici ce témoignage aux savants Praticiens auxquels le soin de cette Maison est confié, que s'ils n'ont pu guérir le Malade par le défaut d'une méthode inconnue à l'art, ils l'ont du moins traité avec tout le ménagement possible, & l'ont disposé à l'usage du seul remede approprié à ces cas réputés jusqu'ici incurables.

Je joins ici la déclaration de Frere Bridou.

» Je soussigné déclare & certifie ce qui suit :

» 1°. Qu'il y a près de deux ans & demi que » j'ai commencé à ressentir une toux très-vio- » lente qui m'a duré près de trois mois, & » voyant qu'elle ne cessoit point, on fit venir le » Médecin & le Chirurgien de la Communauté » qui m'ont fait saigner & purger ; ce qui mo- » déra & adoucit la toux.

» 2°. Voyant que le malaise & le dérangement » de mes fonctions augmentoient de plus en » plus, & éprouvant des tiraillements dans l'es- » tomac, une pesanteur & une grande foiblesse » dans le tems des digestions, j'eus recours audit » Médecin, & me mis entre ses mains au com- » mencement du mois de Juillet 1770. Il me » déclara que la cause de mon mal étoit une » obstruction au foie, & que ce mal seroit très- » long à guérir. J'ai pris sous sa direction diffé- » rents remedes, plusieurs fondants, & environ » 80 bains dans l'espace de quatorze mois.

» 3°. Que malgré mon exactitude à faire tous » ces remedes, & à suivre le régime prescrit, » mes maux ont augmenté de telle sorte, que je » me trouvai au bout de quatorze mois dans un » état pitoyable, éprouvant depuis plus de quatre » mois des douleurs dans le bas ventre, aux- » quelles succéda une tumeur sensible au dehors. » Cette tumeur ayant été traitée par lesdits Mé-

» decin & Chirurgien, s'accrut tellement dans » l'espace de seize jours, qu'elle avoit environ » dix-huit pouces de circonférence : elle gonfloit » tellement le ventre, que la peau paroissoit » vouloir s'ouvrir. J'avois le corps très-maigre, » un teint plombé & livide ; je rendois des cra- » chats visqueux & noirâtres qui à la vérité » avoient été plus abondants dans le cours de » ma maladie. Je me trouvois abattu & consumé » par une fievre lente, éprouvant de grandes » douleurs, & ne pouvant presque pas dormir » ni la nuit ni le jour.

» 4°. Que dans cette extrémité ayant entendu » parler de M. Gamet, & de la bonté de son » remede dans des cas comme le mien, Frere » Girard fut le prier de ma part de venir me » voir ; que M. Gamet fit bien des difficultés de » m'entreprendre dans la crainte de ne pouvoir » me guérir ; & que ce ne fut qu'après bien des » sollicitations qu'il se détermina à me donner » ses secours.

» 5°. Que M. Gamet a commencé à m'ad- » ministrer son remede le premier Septembre » dernier, & me l'a continué trois mois à deux » doses par jour ; que ce remede n'a cessé de » soulager & diminuer mes maux pendant tout » le traitement, de maniere qu'au bout de trois

» mois ma tumeur a été fondue, & ne paroît
» plus. Je dors, bois & mange bien actuelle-
» ment, je travaille & remplis une grande
» partie de mes fonctions. Il eſt vrai que je
» reſſens encore des tiraillements dans l'eſtomac,
» une peſanteur dans le tems des digeſtions, un
» empreſſement & de la difficulté quand je me
» ſens beſoin de faire mes fonctions, & dans
» le paſſage des aliments ; ce qui eſt précédé
» d'une grande quantité de vents, leſquels étant
» rendus, laiſſent le paſſage plus libre ; mais
» après les avoir rendus, je reſſens une foibleſſe
» dans l'eſtomac, ſur-tout le matin à mon lever.
» J'éprouvois ces ſortes de maux avant même le
» premier traitement des Médecin & Chirurgien
» qui m'avoient entrepris avant M. Gamet. Ce-
» pendant M. Gamet a jugé à propos de ne pas
» me continuer davantage ſon remede, préſu-
» mant que les reſſentiments incommodes que
» j'éprouve encore, n'étant que l'effet de mes
» reſſorts affoiblis & trop longtems fatigués par
» les impreſſions de ma tumeur, pourront ſe diſ-
» ſiper peu à peu. A Paris le 31 Décembre 1771.
» *Signé* A. D. Bridou, Frere Tailleur.

Cure d'une Affection hypocondriaque extrêmement grave & invétérée.

LIII. Observation.

Celui qui est le sujet de cette cure est un homme d'esprit, fort instruit. Voici la copie de la lettre qu'il m'écrivit pour me consulter.

» Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, qu'ayant » entendu parler de vos cures merveilleuses, & » ma triste situation ne m'ayant que trop appris » à ne plus être crédule; je les ai d'abord mises » au rang des prestiges; cependant, guidé par » la curiosité du besoin, plutôt que par une véri- » table confiance, j'ai voulu vérifier moi-même » vos prétendus miracles; j'ai eu grand soin de » choisir les personnes les plus distinguées & » les moins suspectes de séduction, que l'on » disoit guéries par votre remede; j'ai eu l'hon- » neur d'en voir un très-grand nombre, qui, » excusant mon indiscrétion en faveur du motif, » ont eu la complaisance d'entrer dans les détails » les plus circonstanciés; & quelque grande que » fût ma défiance, elle n'a pu résister à l'évi- » dence des faits.

» Je sais, Monsieur, que vous avez connu » bien des malheureux; mais je ne crois pas » qu'aucun ait jamais pu vous paroître plus a » plaindre que moi. Je suis âgé de 42 ans, mon

» tempérament eſt maigre & ſec ; mon caractere
» ſérieux, méditatif, très-vif & mélancolique.
» Dès l'enfance j'ai eu lieu de contracter l'habi-
» tude de la triſteſſe ; aucun moment de ma vie
» n'a ceſſé de la fortifier. Des paſſions fortes &
» malheureuſes, des circonſtances funeſtes, des
» abus criants, m'ont accablé de chagrins ſans
» nombre & preſque ſans exemple.

» Depuis 19 ans juſqu'à 27, j'ai été atteint
» de quelques légeres maladies, fruits ordinaires
» d'une conduite déréglée. J'en ai été parfaite-
» ment guéri par le moyen du ſpécifique qui leur
» eſt approprié, & que je crois très-contraire à
» la diſpoſition trop ſenſible de mes nerfs. Cette
» diſpoſition a encore été aggravée par la diſſi-
» pation trop fréquente de la ſubſtance précieuſe
» que ſait économiſer le Sage.

» Depuis 22 ans juſqu'à 32, j'ai mené une vie
» très-ſédentaire, déſagréable, & dans une grande
» contention d'eſprit, j'habitois une région dont
» l'air eſt très-mal ſain.

» Très-bien conſtitué & né de parents très-
» ſains, je ne connoiſſois pas encore à cet âge
» de 32 ans les maladies naturelles. Alors un
» calme heureux parut ſuccéder aux orages que
» j'avois eſſuyés ; j'eus occaſion de me retirer dans
» une campagne agréable, où tout ſembloit m'an-

» noncer une vie délicieuse ; mais sous l'apparence » des avantages les plus flatteurs, le sort m'y pré- » paroit les coups les plus terribles.

» A peine arrivé dans cette retraite, je de- » vins d'une humeur sombre & inquiéte. Ayant » totalement perdu l'appétit, pour peu que je » mangeasse, j'éprouvois des étourdissements, » des hoquets & des difficultés de respirer ; je » sentois dans tout le corps des engourdissements » & un mal-aise inconnu. J'étois tourmenté par » des maux de tête & des accès fréquents de fie- » vre qui me duroient quelquefois 15 & même » 18 jours.

» Peu accoutumé à ces accidents, je crus que » la présence du premier Esculape du village suf- » firoit pour les dissiper. J'en fis venir un qui, » après m'avoir gravement tâté le pouls & fait » les questions de *style*, me cita quelques passages » d'Hippocrate ; pour me convaincre de son » érudition, il m'assura que mon mal prove- » noit d'une indigestion d'abricots, que je lui » avois dit avoir mangés quinze jours auparavant: » il décida que dans ce cas il falloit vuider le » *trop plein*, mais qu'au *préalable*, on devoit » relâcher la *tension des solides*. En conséquence, » il m'ordonna une copieuse saignée, qu'il me » fit lui-même sur le champ, & qu'il répéta le

» lendemain : il me fit prendre les deux jours
» suivants deux médecines, qui m'irriterent beau-
» coup & me purgerent fort peu ; il y joignit
» quelques lavements, qui ne me firent point
» de mal, & au moyen d'une diéte sévere que
» j'observois par dégoût, la fievre cessa au bout
» de 18 jours.

» Mon Esculape s'applaudit beaucoup, & s'ef-
» força de me persuader ma parfaite guérison :
» cependant, je n'éprouvois pas les effets d'une
» heureuse convalescence. Toujours triste & im-
» patient, je m'ennuyois par-tout, & m'irritois
» à la plus légere impression ; malgré ma longue
» abstinence, mon appétit n'étoit pas devenu
» meilleur ; au lieu d'avoir maigri, je paroissois
» avoir acquis plus d'embonpoint. Le repas le
» plus frugal étoit suivi d'appésantissements, de
» hoquets, d'oppressions, de bâillements & de
» troubles dans le cerveau.

» Malgré mon peu d'expérience, je sentis que
» la nature avoit opéré une crise impuissante,
» qui avoit seulement agité les humeurs, sans les
» avoir ni purifiées ni expulsées. En effet, la fie-
» vre reparut deux mois après, & cessa de même
» au bout de quelques jours, avec le secours de
» la diéte, & de quelques purgatifs que je me
» prescrivis moi-même.

» Je passai deux ans dans ces alternatives : je
» consultois de tems en tems quelques Médecins,
» & jamais je n'ai eu lieu d'être si humilié de mon
» ignorance. Malgré toute mon attention, je ne
» pouvois pas comprendre leurs raisonnements.
» J'eus tout lieu de me convaincre par la suite
» qu'ils ne les comprenoient pas eux-mêmes.
» Comme j'avois des envies de vomir le matin à
» jeun, un de ces Messieurs me fit prendre deux
» grains d'émétique en lavage ; ils me causerent
» des convulsions, quoique je n'eusse bu que la
» moitié de la dose. Un autre blâmant l'impru-
» dence de son confrere, me fit avaler à jeun
» pendant plusieurs jours, quelques cuillerées
» d'une liqueur qu'il appelloit Baume de vie ;
» cette liqueur m'irrita & m'échauffa considéra-
» blement.

» N'ayant pu trouver dans cet espace de deux
» ans aucun secours à la campagne, je pris le
» parti d'en venir chercher à Paris. Je m'adressai
» au célebre M. F***, qui après m'avoir exa-
» miné, me déclara cachétique. En conséquence,
» il m'ordonna de la limaille d'acier porphirisée,
» que j'ai prise à la dose de 24 grains par jour,
» avec un purgatif tous les quinze jours. Comme
» ce purgatif m'irritoit vivement, & ne m'éva-
» cuoit pas beaucoup, il crut le rendre plus effi-

» cace

» cace en le rendant très-violent, & l'augmenta
» jusqu'à quatre onces & demie de Manne, six gros
» de Follicules, quatre de sel de Glauber, un
» d'extrait de Rhubarbe, dans une décoction de
» Chicorée sauvage. Voyant que ces doses excessives
» ne réussissoient pas mieux à me purger,
» & qu'elles me causoient au contraire des coliques
» avec des envies de vomir, il me faisoit
» quelquefois prendre, trois heures après la médecine,
» jusqu'à 40 grains d'*Hypécacuana*, pour
» faciliter le vomissement. Après de grands efforts,
» je rendois l'eau que j'avois bue, avec quelques
» filaments de sang & rien de plus. Quand le
» mal de tête étoit persévérant, il me faisoit
» faire quelques petites saignées, mais rarement.

» Ces remedes n'ayant fait qu'augmenter mon
» mal, il leur fit succéder la terre foliée de Tartre,
» avec des eaux minérales que je buvois
» abondamment à tous mes repas, outre deux
» pintes le matin à jeun, & un purgatif tous les
» mois. Ce régime dura près d'un an.

» Au bout de cette seconde année, mes accidents
» étant devenus encore plus graves, il me
» fit prendre pendant six mois tous les matins à
» jeun un bouillon amer, fait avec la Racine
» de Patience, celles d'Aunée, de Chicorée, &
» d'autres plantes de cette espece, avec un verre

» de vin d'Abſynthe, peu avant le dîné. Il me » faiſoit auſſi fumer, & à mille autres drogues » dont il me fit faire uſage, il mêloit toujours » des purgatifs, avec défenſe de manger aucune » eſpece de fruits ni d'aliments cruds.

» Ce traitement dura deux ans & demi : j'au- » rois dû m'appercevoir plutôt qu'il m'étoit fort » nuiſible ; j'eſperai trouver un ſecours plus ſalu- » taire en m'adreſſant à M. l'A*** V*** dont on » m'avoit beaucoup vanté les connoiſſances mé- » dicales.

» Ayant expoſé à cet A*** ma ſituation, il » ne fixa ſon attention que ſur une douleur poi- » gnante, que je reſſentois depuis un an dans le » milieu de la poitrine, & qui avoit une corref- » pondance vers la derniere vertebre du dos. Il » m'aſſura que les convulſions des muſcles du » diaphragme, ſur-tout de ſes parties tendineuſes » & de ſes nerfs, en produiſant cette douleur, » dérangeoient toutes les fonctions, & étoient » la cauſe premiere des accidents ſans nombre que » j'éprouvois. En conſéquence, il me fournit la » matiere d'une emplâtre de ſa compoſition, me » preſcrivit de l'étendre ſur un linge aſſez grand » pour couvrir toute la poitrine, de l'appliquer » ſur cette partie, en le renouvellant tous les » quinze jours, & il m'exhorta de ſupporter pa-

» tiemment ſa puanteur horrible. Je me ſoumis » pendant trois mois à cette vilaine application, » que l'augmentation de mes ſouffrances m'obli- » gea d'abandonner.

» Des Curés de campagne, des Gentilshom- » mes, des Dames, des Avocats, car tout ſe » mêle de Médecine, me donnerent auſſi des » remedes. L'un me fit prendre la décoction de » Scolopendre & du lait caillé, l'autre celle de » petite Centaurée. Celui-ci me donna le baume » du Samaritain avec des infuſions de fleurs de » Tilleul; celui là y fit ſuccéder le baume des » pauvres, fait à l'eſprit-de-vin. D'autres m'ont » fait faire uſage, tantôt de l'extrait de méliſſe » & de gouttes d'Angleterre, tantôt d'infuſions » de ſommités de Genêts & d'eau diſtillée de » Bouleau dans la ſaiſon de la ſeve. On m'a » fait auſſi avaler des milliers de Cloportes vi- » vantes & des élixirs les plus ſpiritueux. Enfin, » il m'eſt impoſſible de rapporter l'immenſité » de médicaments de toute eſpece dont chacun » s'empreſſoit de me conſeiller l'uſage.

» Toujours plus mal & de plus en plus » déſeſpéré, le hazard me procura l'occaſion » de parler à M. K***, qui, ſur le récit de » mon état & des efforts inutiles que tous les

» Maîtres de l'art avoient faits pour le ſou-
» lager, préſuma que quelque reſte d'un an-
» cien virus mal éteint pouvoit en être la ſource,
» quoique je n'en euſſe pas le plus petit ſymp-
» tôme. En conſéquence il me conſeilla d'eſſayer
» ſes dragées, qu'il me preſcrivit d'abord au
» nombre de deux, enſuite de trois, puis de
» quatre, & juſqu'à ſix par jour. Ces dragées me
» cauſerent des maux de tête & des abattements
» ſi grands, que je ne pouvois preſque plus me
» ſoutenir. Ma conſtipation devint pour lors ſi
» opiniâtre, que je n'allois à la garde-robe que
» tous les cinq ou ſix jours; c'étoit encore avec
» beaucoup de peine & en très-petite quantité.
» En conſéquence il y joignit un gros de ſel
» végétal, qu'il me faiſoit prendre tous les deux
» jours à la ſuite de quelques verres d'eau fraîche,
» qu'il m'avoit enjoint de boire tous les matins
» en me levant. Dans les jours deſtinés au ſel,
» je ne prenois les dragées que le ſoir. Ce ſel me
» procuroit une ou deux petites fuſées d'une
» Diarrhée très-fétide. C'eſt à cette époque que
» l'irritation de mes nerfs eſt devenue terrible;
» mon nez s'eſt deſſéché, & je n'ai pu me
» moucher depuis, malgré l'uſage du tabac que
» j'ai été obligé d'abandonner par cette raiſon.

» J'ai pris douze gros de ce ſel, & 26 doſes

» de ces funestes dragées. Une Dame de beaucoup » d'esprit heureusement informée de ce traite- » ment dangereux, eut l'adresse charitable de me » soustraire la boëte de dragées que j'avois por- » tée à la campagne ; sans cela j'aurois peut-être » eu l'indiscrétion de l'avaler toute entiere.

» Je restai quelques jours sans rien faire, lors- » qu'un Médecin, Physicien très-savant, ayant » eu occasion de me voir à la campagne, & » d'examiner attentivement les circonstances » d'une maladie si opiniâtre, me dit qu'il » croyoit en connoître le remede approprié, & » qu'il me le procureroit. Peu de tems après, il » m'envoya deux paquets contenant chacun » quatre onces de sel de Croisilles, dont il me » prescrivit l'usage à la dose de deux gros par » jour le matin à jeun. J'en pris pendant seize » jours, & ce maudit sel acheva de me réduire » dans l'état le plus affreux.

» Souffrant cruellement & ne sachant plus » que faire, un Médecin du canton me conseilla » de consulter M. T * * *, il dressa un mémoire » de ma maladie, & le lui envoya. Ce fut la ré- » ponse de ce fameux Médecin, qui m'apprit » pour la premiere fois, que cette cruelle maladie » étoit une affection nerveuse, hypocondriaque » & mélancolique. Cette définition me parut assez

» juſte, & m'inſpira de la confiance. Son ordon-
» nance me preſcrivoit de prendre pendant deux
» mois un demi gros de crême de Tartre tous les
» matins à jeun, avec une pinte par jour d'une
» décoction faite avec le Creſſon, le Chiendent,
» le Taraxagon & deux onces de miel. Quant au
» régime, il devoit être exactement celui de Py-
» thagore ; on me défendoit abſolument toute
» ſubſtance animale. Le Médecin conſultant fi-
» niſſoit ſa lettre, en prédiſant qu'au bout de ces
» deux mois il me ſurviendroit une petite diar-
» rhée bilieuſe, qui mettroit fin à ma maladie ;
» ce qu'il ſouhaitoit de tout ſon cœur.

» Je ſuivis ſcrupuleuſement pendant trois mois
» cette nouvelle méthode, dont j'attendis en vain
» le ſuccès. Ma conſtipation fut toujours rebelle,
» & tous les accidents ſe montrerent avec d'autant
» plus de force, que nous étions alors ſur la fin
» de l'automne ; j'ai remarqué que cette ſaiſon
» m'a toujours été plus contraire que les autres.

» Dans ces circonſtances fâcheuſes on fit venir
» un ancien Médecin du canton qui avoit acquis
» quelque réputation. M'ayant examiné, il dé-
» cida que mon eſtomac faiſoit mal ſes fonctions.
» En conſéquence il m'ordonna de mâcher du
» Cachou dans le cours de la journée, & de boire
» à mes repas de bon vin vieux ; il me fit prendre

» de la confection d'hyacinthe & pluſieurs autres » ſtomachiques, pour rectifier les digeſtions. » Voulant en même-tems relâcher le ventre, il » me faiſoit boire tous les ſoirs, en me couchant, » deux onces d'huile d'amandes douces, qu'il » changea enſuite en émulſion, & il y joignit » quelques lavements. Il m'apporta auſſi des » gouttes anodymes de Sydenham, pour calmer » mon agitation & me faire dormir.

» Ce traitement dura près d'un mois & fut » auſſi inutile que les précédents. Mes jambes » devinrent enflées par le bas ſans retenir l'im-» preſſion du pouce, j'avois le ventre tuméfié, » dur & pointu, le viſage & tout le corps bouffi, » à l'exception de la poitrine, des bras & des mains » qui étoient très-maigres. Il me ſurvint auſſi des » hémorrhoïdes externes, ſeches & d'une couleur » brune. Ce nouvel accident fit dire à mon Mé-» decin, que j'étois menacé d'une fiſtule gangré-» neuſe, & ne ſachant plus que faire, il voulut » me tâter pour voir, ſi je n'avois pas des obſ-» tructions dans le foie : mon teint jaune, plom-» bé & livide les lui faiſoit préſumer. Il me ma-» nia & preſſa fortement tous les viſceres, les uns » après les autres, me demandant toujours s'il ne » me faiſoit point de mal : mais je le priois au » contraire de preſſer encore plus fort, parce que

» loin de me causer aucun sentiment de douleur ; » ces fortes pressions soulageoient ou engourdissoient les picotements & les tiraillements con- » tinuels, que je ressentois dans toutes les parties.

» Lui ayant demandé ce qu'il concluoit de cette » visite, il me répondit qu'il n'avoit jamais trou- » vé aucun homme mieux constitué, & qu'il ne » pouvoit pas s'empêcher de me dire que j'étois » un Malade imaginaire. Il ne me fut pas difficile » de lui prouver, que sa science étoit plus ima- » ginaire que mes maux, dont plusieurs étoient » très-visibles.

» Livré encore à moi-même, je continuai à » languir dans ma solitude, & je n'allois pres- » que plus du tout à la garde-robbe. Cette éva- » cuation étoit un peu suppléée par des sueurs abon- » dantes & d'une odeur fécale, qui me surve- » nant régulierement tous les matins à huit heu- » res, me duroient jusqu'à deux après midi, & » occupoient toute l'étendue du ventre.

» Sur ces entrefaites un de mes amis m'amena » un Médecin de M. le Duc de B. * * *, qui me » dit que les remedes qu'il pourroit me donner, » me feroient peut-être plus de mal que de bien ; » qu'il ne connoissoit rien à ma maladie ; qu'il la » croyoit cependant du genre de celles dont par- » loit M. P * * *, dans son livre, & qu'il m'en-

» verroit ce livre, d'après lequel je pourrois es-
» sayer moi-même le régime qui me conviendroit
» le mieux.

» Dès que j'eus reçu ce livre, je l'étudiai atten-
» tivement; sa lecture m'occupa tout entier pen-
» dant deux jours. Je crus ma guérison infaillible,
» parce que ce nouveau systême étoit directement
» opposé à ceux que j'avois suivis sans aucun suc-
» cès. Je l'adoptai donc avec la plus ferme réso-
» lution de m'y conformer.

Le 26 Décembre 1766, je commençai à de-
» venir une espece d'animal amphibie, & j'ai
» passé dans l'eau une partie de la journée depuis
» quatre ans & cinq mois. La saison n'étant pas
» favorable pour les bains, je me bornai aux
» pédiluves; je trempois mes jambes pendant
» quatre heures tous les matins & autant le soir.
» En même-tems je me faisois charger la tête de
» serviettes imbibées d'eau froide ou de neige, &
» on les renouvelloit à chaque quart-d'heure. Je
» buvois douze pintes d'eau de veau par jour, &
» prenois autant de lavements. Je ne mangeois
» que des fruits & des légumes accommodés au
» jus de veau, sans sel; je proscrivis générale-
» ment les liqueurs, même les moins spiritueuses;
» je me promenois & allois à cheval le plus que
» je pouvois.

» J'observai exactement pendant quatre mois
» cette pratique gênante, sans en retirer d'autre
» soulagement que l'espérance de guérir. Comme
» les secousses des voitures les plus rudes en-
» troient aussi dans ce régime, & que je desirois
» fort de voir M. P* * *, je choisis le carosse
» public, pour me faire transporter à Paris, où
» j'arrivai le 30 Avril 1767.

» Les secousses de la voiture m'avoient mis
» dans un état pitoyable; il m'étoit survenu une
» fievre violente. La perte totale de l'appétit; la
» bouche amere, & des efforts continuels de vo-
» mir, ne m'avoient pas permis de prendre le
» moindre aliment pendant la route qui dura deux
» jours. Tous mes nerfs étoient contractés & dé-
» chirés par les plus vives douleurs; je ne pouvois
» plus remuer un seul membre, ni dormir une
» seule minute : les inquiétudes, les pensées
» noires, la fureur tenant sans cesse mon ame
» agitée, troubloient tous mes sens. Je me jet-
» tois du lit par terre; je me faisois traîner tout
» nud sur le pavé de la chambre; je me faisois
» pendre par les pieds au haut de la porte, ou à
» des cloux le long des murs, pour chercher
» une attitude moins souffrante, sans en trouver
» aucune. Dans mes transports, surtout la nuit,
» je me serois précipité par les fenêtres, si l'on

» n'avoit eu la précaution de les condamner. Je » criois, je hurlois, je pleurois, & je n'aurois » jamais cru l'humanité capable de résister à des » tourments si excessifs & si longs.

» Deux jours après mon arrivée, toute ma » peau se trouva chagrinée par une espece d'é- » chaubouillures très-petites & très-rouges, qui » disparurent en 48 heures. Je n'avois rien eu de » plus pressé en arrivant, que de faire appeller » M. P*** ; mais malade lui-même, il ne put » me rendre visite que le troisieme jour, & » quoiqu'habitué à voir les effets de ces maladies, » il fut effrayé de ma situation. Ses manieres » honnêtes, ses démonstrations cordiales ajou- » terent à la bonne opinion que j'en avois con- » çue, & flatté de voir que je savois son livre par » cœur, il me promit ses soins les plus zélés. Il » ajouta inutilement à mes boissons ordinaires, » le sirop de Diacode & l'eau de Pourpier, pour » me calmer & me procurer un peu de sommeil. » Voyant que la fievre ne diminuoit point, il » crut devoir déroger à ses principes, & me » purgea deux jours de suite avec deux onces de » Manne dissoute dans une décoction de Tama- » rins; ce qui me fit rendre quelques matieres » écumeuses, & rien de plus. Mes urines étoient » aussi claires qu'abondantes, & je transpirois » très-peu.

» Le douzieme jour mes douleurs univerſelles » commencerent à ſe faire moins ſentir dans la » tête; elles continuerent à délivrer les parties » ſupérieures environ de l'étendue d'un pied » chaque jour, pour ſe reſtraindre dans les in- » férieures; elles étoient bornées aux pieds ſeuls » le dix-ſeptieme jour, le dix-huitieme elles ceſ- » ſerent totalement, ainſi que la fievre, & les » deux jours ſuivants je me trouvai comme » anéanti.

» Cette criſe terrible, quoiqu'encore impar- » faite, diſſipa mes gonflements, & il leur ſuc- » céda une maigreur extrême. Toute ma peau » tomba ſucceſſivement par écailles; tous les » poils ſe renouvellerent ainſi que les ongles. Il » me ſurvint une faim canine, que M. P*** ne » me défendoit pas de ſatisfaire, pourvu que la » qualité des aliments s'accordât avec ſon ré- » gime. Je mangeois juſqu'à ſept potages de ris » par jour, qui furent enſuite remplacés en partie » par trois ou quatre livres de ceriſes, de la » ſalade, des pois verds, des feves, & autres » légumes cuits avec du veau, du mouton, ou » de la volaille. Trois pintes d'eau de poulet ou » de veau à mon déjeûner, trois à diner, autant » l'après-midi, & autant à mon ſouper, étoient » ma boiſſon ordinaire. Comme je mangeois

» réellement trop, mes digestions étoient mau-
» vaises; elles étoient encore troublées par les
» lavages trop copieux. Je vomissois souvent une
» partie des aliments, avec beaucoup de ma-
» tieres glaireuses & acides, que mon Médecin
» me disoit être d'anciens arrérages.

» Malgré tous ces inconvénients, je ne tardai
» pas à reprendre des forces; mais le sommeil
» ne revint point; à peine dormois-je deux ou
» trois heures chaque nuit en diverses reprises,
» & je m'assoupissois souvent dans le jour. La
» sérénité de l'esprit ne revint pas non plus,
» quoique ma tristesse fût un peu diminuée. Mon
» teint resta jaune & plombé comme auparavant,
» & mes évacuations n'étoient pas mieux ré-
» glées. Le moindre bruit me causoit des éclats
» retentissants dans les oreilles; j'y ressentois
» sur tout la nuit des battements & des sifflements
» fort aigus. Lorsque je parlois, le son de ma
» voix me paroissoit rauque, & j'entendois dans
» ma tête un bruissement singulier. La sensibilité,
» l'impatience, les inquiétudes, les engour-
» dissements, les picotements & les tiraillements
» des nerfs étoient encore à peu près les mêmes.

» A peine fus-je un peu remis, que M. P***
» me mit à l'usage des bains domestiques; je
» restois dans l'eau cinq heures par jour jusqu'au

» bout du nez ; j'y avalois en même tems trois » ou quatre pintes de ma boiſſon ordinaire, dont » la doſe étoit toujours la même. Il m'interdit la » lecture & l'étude que j'aimois par goût & par » habitude ; il me recommanda la diſſipation, la » promenade, les concerts, la comédie & les » ſpectacles de toute eſpece, excepté les pieces » tragiques : je me procurois ces amuſements » auſſi ſouvent que mes moyens pouvoient le » permettre.

» Je reſtai à Paris trois mois, après leſquels je » retournai à la campagne, où je continuai le » même régime, toujours partagé entre l'eſpé- » rance & le déſeſpoir. Au commencement de » l'automne, je me trouvai auſſi mal que je » l'avois été au printemps ; je revins à Paris, où » je reſtai encore un mois, & les ordonnances » de M. P **** furent les mêmes. Ayant ſuſ- » pendu les bains dans l'hyver, il me les fit » remplacer par les pédiluves & les fomentations » ſur la tête. Vers ce temps ma conſtipation ceſſa, » & il me ſurvint une diarrhée aqueuſe, qui m'a » duré 20 mois ; elle étoit quelquefois ſi abon- » dante, que j'allois à la garde-robe juſqu'à 26 » fois par jour.

» Ce changement me parut d'abord, ainſi » qu'à M. P **** l'époque ſalutaire qui alloit ba-

» layer toutes les matieres viciées dont mes orga-
» nes étoient depuis long-temps surchargés, &
» que mon régime avoit enfin rendues fluides. En
» conséquence, il diminua une partie de ma
» boisson, qu'il me fit remplacer par des eaux
» ferrugineuses, pour mieux seconder ce délaye-
» ment prétendu. Mais je connus bien dans la
» suite que cette débâcle ne provenoit point du
» tout de matieres anciennes, & qu'elle n'étoit que
» l'effet de mes indigestions occasionnées par
» mon régime, puisque je rendois la plûpart des
» aliments, sans qu'ils eussent presque changé de
» forme. J'appris aussi que mes lavages excessifs,
» joints au vice de la transpiration refluée dans
» les intestins, devoient nécessairement produire
» ces évacuations aqueuses.

» Ayant écrit ces observations à M. P****,
» il convint de la nécessité de modérer mon ré-
» gime. Je ne buvois plus que quatre pintes d'eau
» de veau tous les matins à jeun, ou deux pintes
» de petit lait clarifié, & à mes repas, je buvois
» seulement à ma soif.

» Voilà la vie que j'ai eu la constance de me-
» ner pendant quatre ans & cinq mois sous la
» direction de M. P****, tant par lettres que
» sous ses yeux. J'ai tenu un journal exact de
» tout ce que j'ai fait dans cet espace de temps.

» J'ai bu quinze mille pintes d'eau de veau ou de » poulet, & quatorze cents de petit-lait. J'ai pris » douze mille lavements, deux cents foixante- » cinq bains, chacun de cinq heures au plus & » de trois heures au moins; fept cent vingt pédi- » luves & autant de fomentations fur la tête. J'ai » fait prefque tous les jours au moins quatre » lieues à cheval, & quelquefois jufqu'à douze, » prefque toujours au galop. J'ai été à la Comé- » die. J'ai danfé autant que je l'ai pu, & jamais » homme n'a été plus exact dans aucun régime.

» Cependant j'ai toujours été à-peu-près dans » le même état. Toutes mes fonctions font dé- » rangées. Depuis cinq ans je ne dors pref- » que pas; les rêves les plus affreux m'agi- » tent dans la nuit, & les réflexions les plus » triftes dans le jour. Je fais tous mes efforts » pour les éloigner, & n'en fuis pas le maître. » J'ai fouvent craint de perdre la raifon, & ne » l'ai jamais perdue un feul inftant. La moindre » contrariété, la plus légere impreffion me ré- » duit aux abois, ou me livre aux plus violents » tranfports que je condamne fans pouvoir les » retenir. Mes nerfs font toujours agacés, tantôt » plus, tantôt moins, & cet agacement devient » de tems en tems fi douloureux, que je ne trouve » de foulagement qu'en me faifant ferrer tout

» le

» le corps par les maniements & les compressions » les plus rudes.

» Le vomissement glaireux & acide que j'avois » habituellement, est devenu noir depuis un an: » tous les quinze ou dix-huit jours mes excré- » tions semblent cesser, & ma mélancolie re- » double; je sens pour lors dans tout le genre » nerveux des irritations cruelles qui me mettent » dans un état convulsif pendant deux ou trois » jours, après lesquels je vomis ordinairement » deux ou trois pintes de matieres noires, vis- » queuses, âcres & brûlantes qui par leur pas- » sage me font dans le gosier une impression » telle à peu-près qu'un fer chaud, & m'ébran- » lent toutes les dents. Après cette évacuation, » je suis un jour ou deux assez tranquille, & tous » mes accidents augmentent à mesure que le » nouveau période approche, pendant lequel je » perds totalement l'appétit, pour devenir en- » suite vorace.

» Malgré ce long détail je ne vous exprime » que foiblement tout ce que je sens & tout ce » que j'ai fait. J'ai consulté tous les Médecins, » & j'ai lu leurs livres les plus estimés: je n'ai » vu que des contradictions, des opinions très- » obscures & souvent inintelligibles, que des » remedes & des méthodes sans nombre qui

» n'ont fait qu'aggraver mes maux. Je meurs » toujours sans cesser de vivre, & si j'étois le » maître de ma vie, il y a long-tems que je ne » mourrois plus.

» J'ai eu dans ma retraite champêtre des procès » à soutenir, mille difficultés à combattre. Je » viens de faire une perte accablante.

» Comment la santé la plus robuste soutien- » droit-elle des chocs si terribles ? Jugez donc, » Monsieur, quelle doit être actuellement la » mienne, qui languissoit déjà depuis dix ans » dans un état déplorable. Je vomis tout ce que » je prends ; le sommeil m'a presque totalement » abandonné ; je ne puis rester une minute dans » la même position. J'ai la tête toujours brûlante & » les jambes froides comme de la glace : les batte- » ments de mes arteres font retentir continuelle- » ment toutes les parties supérieures de mon corps, » & surtout la région du cerveau ; les palpitations » de cœur sont encore plus violentes, & l'on » peut aisément les entendre à quatre pas de dis- » tance. Tous mes nerfs cruellement irrités me » causent des trémoussements convulsifs & appro- » chants de ceux des épileptiques ; mais plus mal- » heureux qu'eux, je conserve toujours la plus » saine connoissance. Je me fais serrer dans ces » moments par les hommes les plus forts, & cette

» eſpece de queſtion ſemble appaiſer un peu mes
» douleurs.

» Les penſées les plus funeſtes dépravent mon
» imagination , & noirciſſent toutes mes idées.
» Je ſens , je vois , & connois parfaitement les
» erreurs de ces impreſſions ; je fais mon poſſible
» pour les rectifier. Je ſais que les ſouffrances de
» toute eſpece ſont l'appanage de l'homme , &
» qu'il doit par conſéquent les ſupporter avec in-
» différence, ou du moins avec réſignation ; j'ap-
» pelle la religion & toutes les vertus morales à
» mon ſecours ; je rougis de ma foibleſſe ; je ra-
» nime mon courage ; je me cherche moi-même ,
» & ne me retrouve plus.

» Ce qu'il y a encore de ſingulier , c'eſt que
» malgré l'épuiſement où je ſuis, ma tête au lieu
» d'être fatiguée par l'application de ce long dé-
» tail de mes ſouffrances , ſemble au contraire
» en reſſentir du ſoulagement, quoique j'aie été
» obligé de l'interrompre & de le reprendre cent
» fois depuis huit jours que je l'ai commencé.

» Voyez , Monſieur , ſi votre Remede peut
» avoir aſſez de vertu , je ne dis pas , pour guérir ,
» mais pour adoucir du moins cette légion de
» maux qui accablent à la fois mon eſprit & mon
» corps. Avant de rien entreprendre , je ſouhai-
» terois que vous vouluſſiez bien avoir , en ma

» préſence, une conférence avec M. P***;
» quoique ſes ſoins m'aient été infructueux, je
» rends juſtice à ſon zele & à ſa droiture, & je
» lui crois des connoiſſances relatives à ma triſte
» diſpoſition. Ce ſera d'après cette conſultation
» que je me déciderai.

» J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de con-
» fiance,

Monſieur,

Votre très humble & très-obéiſſant
ſerviteur, A. P. D.

A Paſſy, près les nouvelles Eaux minérales, le 15 Janvier 1771.

Au lieu de répondre à cette lettre, qui par l'exactitude des détails, caractériſe ſi bien l'eſprit vaporeux, j'allai voir le Malade. J'examinai attentivement toutes les parties de ſon corps, ſans trouver aucune obſtruction ſenſible. J'obſervai ſeulement ſur la joue gauche un grain lenticulaire, indolent, & d'un rouge foncé, qu'il me dit lui être ſurvenu depuis deux ans.

Je ne fus point étonné que le vice vaporeux & mélancolique qui affectoit ce Malade dans un dégré éminent, exerçât chez lui de ſi grands ravages. Diſperſé & errant encore dans le torrent général des humeurs, il entreprenoit tous les organes à la fois, ou ſucceſſivement les uns après

les autres. Si ce vice s'étoit fixé, s'il s'étoit cantonné, & qu'il eût formé un dépôt dans un viscere, ou sur quelqu'autre partie, le Malade auroit été moins agité, il auroit éprouvé un soulagement très-sensible ; mais son état seroit devenu bien plus dangereux. Je conclus que cette Affection, quoique très-invétérée & la plus grave de sa classe, résisteroit d'autant moins à l'action de mon Remede, que je ne voyois aucune congestion sensible à résoudre.

Après cet examen je consentis volontiers à la consultation. M. P*** ayant exposé méthodiquement la maladie & son traitement, dit qu'il croyoit avoir suffisamment pourvu au rétablissement des solides ; mais que ses secours n'avoient pu s'étendre à la complication humorale & atrabilaire qui existoit encore. Il ajouta que pour détruire cette complication, il n'osoit employer aucun stimulant connu, dans la crainte d'irriter des nerfs naturellement trop irritables, & d'ébranler peut-être le cerveau ; qu'il cherchoit depuis longtems un stimulant approprié à ces cas, mais qu'il ne l'avoit pas encore pu trouver.

Je lui répondis que mon remede étoit très-approprié à la cause existante, & qu'en détruisant peu à peu le vice humoral, il calmeroit en même-tems les impressions irritantes, que ce

vice ſeul produiſoit ſur des organes trop ſenſibles. Je le priai de vouloir bien diriger mon adminiſtration relativement aux effets qu'il appercevroit; mais le Malade s'excuſa ſur cette adjonction.

En conſéquence, M. P**** lui conſeilla l'eſſai de mon Remede, & le pria de l'inſtruire de tems en tems des progrès. Il me le recommanda avec un zele qui faiſoit l'éloge de ſon cœur, & juſtifioit l'opinion que j'avois, tant du Médecin que du Malade.

Les cauſes morales m'embarraſſoient plus que les phyſiques, par l'influence inévitable des unes ſur les autres; mais elles diminuoient mon eſpérance, ſans la détruire. J'avois déja eu un exemple à-peu-près ſemblable dans une cure dont il ne m'eſt pas permis de parler. Comme ce Malade paroiſſoit plein de raiſon & fort inſtruit, j'eſpérois qu'il ſeconderoit mes efforts. Je n'ignorois pas qu'à meſure que le Phyſique acquerroit de la force, il émouſſeroit celle des impreſſions morales, qui ſont toujours relatives à la diſpoſition du premier. Enfin, l'âge de quarante-deux ans, & la complexion naturellement robuſte du ſujet offroient beaucoup de reſſources.

Je commençai donc mon adminiſtration à la doſe de deux priſes médiocres par jour: peu après

j'y en ajoutai une troisieme, & par la suite je les rendis très-fortes, parce que le Malade les supportoit très-bien. Dès la troisieme nuit, le Malade dormit trois heures, d'un sommeil assez tranquille, qui s'augmenta par dégré, & se fixa ensuite ordinairement à 6 heures chaque nuit. Au bout d'un mois, il survint de petites sueurs nocturnes, qui durerent quinze nuits de suite; elles n'empêchoient pas le Malade de dormir, & loin de l'affoiblir, elles le rendoient plus léger & plus dispos. En prenant le Remede, il n'a cessé de rendre beaucoup de crachats visqueux, dont l'évacuation lui a été aussi fort salutaire. Il a été purgé quelquefois par le Remede, mais rarement, & il a rendu des matieres noires assez semblables à celles qu'il rendoit auparavant par la bouche.

Depuis la premiere prise du Remede, le vomissement atrabilaire n'a plus reparu. Les urines très-abondantes & très-limpides depuis nombre d'années, ont acquis leur couleur naturelle, & ont été insensiblement réduites à la quantité convenable, parce que les pores de la peau, dégagés des embarras qui les obstruoient, ont redonné un libre passage à l'humeur de la transpiration, dont la plus grande partie étoit forcée de refluer dans les reins, & augmentoit considérablement

la sérosité qui se sépare dans ces viscères.

C'est par la même raison que la mucosité a été restituée au nez, & cette excrétion n'étant plus retenue, j'ai remis le Malade à l'usage du tabac, dont la privation lui étoit fort sensible. Il a été en même temps délivré de l'alternative fâcheuse d'une constipation opiniâtre ou d'un dévoyement aqueux, & le vice de la digestion corrigé, les déjections sont devenues régulieres & bien composées. La circulation généralement rétablie, distribuant à toutes les parties la chaleur naturelle, a modéré l'ardeur du cerveau, a fait cesser le froid glacial des extrémités inférieures, ainsi que les pulsations violentes que produisoit l'engorgement des vaisseaux; & les nerfs n'étant plus irrités par un suc vicié, un calme paisible a succédé à leurs mouvements désordonnés.

Depuis trois mois, le Malade éprouvoit une douleur gravative dans le foie, pour peu qu'il fît de mouvement après les repas; cette douleur s'est également dissipée. Son œil gauche en apparence très-sain ne voyoit presque plus depuis quatre ans, & ne pouvoit distinguer à dix pas un homme d'une femme. Je présumai que cet obscurcissement provenoit de quelqu'obstruction située dans le nerf optique, & en effet cet œil a recouvré une vue suffisante pour lire sans secours

les plus petits caractères à deux pieds de diſtance. Le grain lenticulaire de la joue gauche eſt le ſeul accident que je n'ai pu détruire, parce que, devenu abſolument calleux, il n'a pu, quoique très-petit, être diſſous. Il ſeroit fort aiſé de faire ſauter ce grain avec la pointe du biſtouri, mais comme il n'eſt ni incommode ni déſagréable, il eſt très-inutile d'avoir recours à ce moyen.

Le rétabliſſement des facultés de l'eſprit a toujours ſuivi les gradations de celui des fonctions corporelles, & le Malade a été parfaitement guéri dans l'eſpace de huit mois. Quoique toujours tourmenté par de cruels ſouvenirs, par les plus grands ſujets de chagrin, il les ſupporte actuellement avec courage. Des circonſtances trop fâcheuſes n'ont pas permis à ſa mélancolie de ſe changer en gaieté, mais il jouit du moins de toute la ſérénité d'une ame forte & conſtante.

Une obſervation eſſentielle, c'eſt que ce Vaporeux n'a pas eu la moindre diſſipation dans le cours du traitement. Il paſſoit preſque toute la journée dans ſa chambre, ſans d'autre ſociété que la mienne, & des affaires indiſpenſables le forçoient contre mon gré à une application ſuivie. Il s'y livroit réguliérement depuis ſix ou ſept heures

du matin juſqu'à deux heures après midi. Au ſortir de table, lorſque le temps étoit beau, il alloit ſeul reſpirer l'air dans les champs, & reprenoit le ſoir ſes occupations.

Ce genre de vie n'a pas hâté ſa guériſon; elle eût été ſans doute plus prompte, ſi le Malade s'étoit trouvé dans une poſition plus favorable. Cet exemple prouve que les moyens récréatifs, quoique toujours utiles, ne ſont pas d'une néceſſité abſolue dans le traitement des affections vaporeuſes, & qu'il n'eſt pas impoſſible de les guérir ſans leur ſecours.

Cure de Madame la Marquiſe DE *C***.*

LIV. Obſervation. Cette Dame, âgée d'environ trente-trois ans, & d'un tempérament fort délicat, avoit été malade preſque toute ſa vie. Elle avoit d'abord été fort ſujette à des fluxions, à des humeurs catarreuſes, à de grands maux de tête, à des coliques d'eſtomac & de bas-ventre, & à de violentes douleurs dans les reins; ce qu'elle éprouvoit principalement aux approches du flux périodique.

A ces premiers accidents avoient ſuccédé pluſieurs fauſſes couches, des pertes très-abondantes, & les plus vives affections de nerfs. Les agitations, les inquiétudes, une profonde mélancolie,

& tous les ſymptômes des vapeurs hyſtériques s'étoient réunis par gradation, pour tourmenter à la fois l'eſprit & le corps de la Malade.

Les pertes étoient inſenſiblement diminuées, ainſi que les évacuations menſtruelles, & différentes tumeurs avoient été la ſuite du reflux produit par cette ſuppreſſion dans pluſieurs viſceres. La premiere & la principale de ces tumeurs s'étoit fait ſentir dans la rate, & une ſeconde plus légere dans le foie Depuis pluſieurs années la Malade avoit fait uſage de tous les remedes uſités & adminiſtrés avec le plus grand ſoin qui, bien loin de guérir, ou du moins d'adoucir ſes maux, ſembloient au contraire les aggraver de plus en plus.

Dans cette fâcheuſe ſituation, M. le Marquis de C * * *, juſtement inquiet ſur le ſort de la Dame ſon épouſe, crut devoir la mener à Paris, dans l'eſpérance d'y trouver des ſecours plus ſalutaires qu'en Province, & après en avoir inutilement cherché pendant quelque temps, on me fit appeller.

Je fus viſiter la Malade. Je trouvai la tumeur de la rate plus groſſe que le poing, fort douloureuſe, & d'une conſiſtance très forte. L'engorgement du foie étoit d'un volume infé-

rieur & d'une consistance moins dure, quoique très-sensible au tact.

La Malade dormoit très-peu, digéroit fort mal, étoit extrêmement constipée, & incommodée de beaucoup de vents. Ses urines étoient aussi abondantes que limpides, & ses nerfs toujours susceptibles d'irritation. Une grande maigreur rendoit l'habitude du corps fort chétive ; mais le teint, quoiqu'un peu pâle, étoit encore assez bon & naturel.

Bien assuré que la complication de tant de maux ne dérivoit que d'une seule & même cause, d'ailleurs l'âge me paroissant favorable ; je crus pouvoir entreprendre la cure, dans la persuasion que si je ne réussissois pas à guérir parfaitement la Malade, je la soulagerois du moins beaucoup, & la mettrois en état de mener une vie tranquille.

En conséquence, je commençai le 3 Octobre 1771 à lui administrer mon remede à la dose de deux prises par jour que je rendis assez fortes relativement aux effets apperçus. Dans l'espace de trois mois & demi, la Malade éprouva beaucoup plus de soulagement que je n'en avois espéré. Faisant bien ses fonctions, & délivrée de presque toutes ses infirmités, à quelque sensibilité

près qu'elle diſoit reſſentir encore dans la rate, elle eſt retournée fort contente dans ſa Province d'où elle m'a écrit qu'elle continuoit à jouir d'une meilleure ſanté.

Je ſouhaite que ce mieux ſe ſoutienne ; mais je crains que le vice originaire ne ſoit pas radicalement détruit, & cette Dame feroit bien de ſe remettre au Remede pendant quelques mois pour tâcher de rendre ſa guériſon plus parfaite.

Cure de Madame GROX, *de Guépré en Normandie.*

Mad. Grox étoit âgée de 46 ans, il y en avoit plus de 20 qu'elle portoit dans le ſein une tumeur ſquirrheuſe, inégale, très-rénitente, douloureuſe, & groſſe comme un œuf, avec des glandes ſubaxillaires de même nature. Elle étoit auſſi fort ſujette à des douleurs rhumatiſmales, errantes dans toutes les parties du corps, & ſurtout dans les bras. LV. Obſervation.

Les mauvaiſes digeſtions, la conſtipation, les urines crues, la ſenſibilité des nerfs, l'inſomnie & des migraines fréquentes étoient auſſi de la partie. La Malade avoit eſſuyé de longs chagrins, & la ceſſation du flux menſtruel ſurvenue depuis ſix mois, avoit beaucoup augmenté les accidents rapportés. Cependant la Malade ayant fait peu

de remedes, ſe trouvant d'un tempérament robuſte, & ſes tumeurs étant encore vacillantes, quoiqu'invétérées, je conçus un bon prognoſtic.

Le premier Novembre 1771, je lui adminiſtrai mon Remede : elle en prenoit deux fortes priſes par jour ; & dans l'eſpace de deux mois, elle repartit parfaitement guérie. J'ai tout lieu de penſer que ſa ſanté s'eſt bien ſoutenue.

Cure de M. DE ROSSIGNOL, premier Commis d'un Bureau de la Police de Paris.

LVI. Obſervation.

Ce Malade ſexagénaire étoit depuis trois ans attaqué de paralyſie. Elle s'étendoit dans toute la partie gauche du corps. Il avoit fait uſage de ſaignées, d'émétique, d'un grand nombre de médecines, de bols fondants, de ſinapiſme, de véſicatoires, & d'applications aromatiques de toute eſpece. Il avoit pris des eaux minérales, des bains, des douches, & avoit été à Bourbon & à Vichy.

L'uſage fréquent & habituel de tous ces remedes, avoit réuſſi à rendre un peu de mouvement aux membres paralyſés, & à mettre le Malade en état de ſe promener; mais il n'empêchoit pas les autres accidents fâcheux qu'il éprouvoit. Voici quelle étoit ſa ſituation au com-

mencement de l'automne 1771 que je fus appellé.

Le Malade habituellement triste étoit sujet à des accès fréquents d'une mélancolie profonde, & de vapeurs noires. Très-susceptible d'irritation, même sans sujet réel, il gémissoit, versoit quelquefois des larmes, & s'abandonnoit au découragement. Les approches & la durée du mauvais tems influoient sur toutes ses opérations ; il éprouvoit de la foiblesse & de l'appésantissement; ses yeux naturellement foibles devenoient lourds & assoupis. La moindre contention d'esprit l'excédoit, & il ne pouvoit guere se livrer à l'application pénible de son état. Les impressions du froid lui causoient des révolutions très-sensibles, & il passoit sa vie dans ces alternatives continuelles.

L'âge du Malade, le période avancé de la maladie, & les complications graves qui s'y joignoient, ne me laisserent d'autre espérance que celle de la cure palliative Je lui administrois mon remede à la dose de deux fortes prises par jour : les accidents ne tarderent pas à diminuer ; & si dans l'espace de quatre à cinq mois le Malade ne recouvra pas une santé parfaite, il reçut au moins tout le soulagement dont le dégré de ses affections étoit encore capable,

comme il le déclare lui-même dans la lettre ſuivante.

Paris le 7 Avril 1772.

» Je me fais un devoir, Monſieur, de rendre » au public le témoignage que je dois à la vérité » en faveur de votre Remede. L'uſage que j'en » ai fait pendant quatre à cinq mois, a beaucoup » ſoulagé les accidents douloureux que j'éprou- » vois, tels qu'ils ſont décrits dans le rapport » que vous en faites.

» Je fais aſſez bien toutes mes fonctions; je me » ſens plus à mon aiſe, plus léger, plus fort; je » ne ſuis pas, à beaucoup près, ſi ſenſible aux » changements de temps; je m'applique modé- » rément, & je réſiſte au travail, que je ne pouvois » guere ſupporter auparavant. Mes irritations, » ma mélancolie, mes vapeurs noires ſont con- » ſidérablement diminuées: le calme, la ſérénité » de l'eſprit ont ſuccédé au bien-être du corps. » J'eſpere que ce changement favorable qui ſe » ſoutient déja depuis quelques mois, ſe forti- » fiera encore avec le beau temps.

» Tels ſont, Monſieur, les bons effets que » votre Remede m'a procurés. Je ſaiſirai toujours » avec plaiſir les occaſions de rendre à vos talens » ſalutaires la juſtice qu'ils méritent. Soyez bien » perſuadé de toute ma reconnoiſſance & des

» ſentiments

» sentimens de zele & d'attachement avec les-
» quels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble & très- obéissant
serviteur ROSSIGNOL.

Cure de M. l'Abbé DE CHALUT, *ancien Aumônier du Chapitre de Belleville en Beaujolois, & résidant actuellement à Passy près Paris.*

Cet Abbé respectable étoit cruellement tourmenté par une affection hypocondriaque des plus invétérées, qu'une vie appliquée, jointe à sa disposition naturelle & à l'usage d'une infinité de remedes mal appropriés, avoit aggravée de plus en plus. LVII. Observation.

Témoin éclairé de plusieurs de mes cures opérées à Lyon, & particulierement de mon expérience juridique, personne ne connoissoit mieux que lui les propriétés de mon Remede dans les maladies cancéreuses; mais pour lors il ignoroit ainsi que moi, que ce même Remede pût convenir à l'affection vaporeuse ou hypocondriaque. Ce n'a été que par la suite, qu'ayant remarqué que les accidents vaporeux & mélancoliques avoient presque toujours plus ou moins précédé, & accompagnoient même souvent l'existence des tumeurs, je m'apperçus que ces deux ma-

ladies, très-différentes en apparence, étoient réellement identiques, & procédoient de la même cause. J'ai déja expliqué plus d'une fois l'identité de cette cause, suivant laquelle le même remede qui détruit les tumeurs formées, dissipe en même temps les accompagnements vaporeux, & plus facilement encore lorsque ce dernier vice se rencontre seul.

Ce ne fut qu'après m'être bien assuré de ces observations, que j'en fis part à cet Abbé dont je plaignois depuis long-temps l'indisposition fâcheuse. Ne pouvant douter de mon zele, il se prêta avec confiance à l'essai du secours proposé, & il rend compte lui-même du succès dans la lettre suivante, qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire de sa maison de Campagne.

A Passy, le 25 Mai 1772.

Je me croirois, Monsieur, responsable envers l'humanité d'une partie des maux qui l'affligent, si je négligeois de lui annoncer un moyen capable de les soulager, comme j'en ai été soulagé moi-même. Je me fais donc un devoir bien juste de rendre à votre Remede & au Public le témoignage que je vous adresse ci-après.

RAPPORT.

» Je suis âgé de 59 ans, d'un tempérament
» délicat, sec, & très mélancolique. Quoique

» d'une ſanté foible & aiſément ſuſceptible de
» dérangement, j'ai mené une vie fort appli-
» quée, autant par goût que par état. Les pre-
» miers malaiſes de l'enfance augmentant tou-
» jours avec l'âge, m'avoient enfin amené à une
» ſituation déplorable.

» Exceſſivement conſtipé, & digérant très-
» mal, j'étois habituellement tourmenté par des
» coliques bilieuſes, tantôt dans l'eſtomac, tan-
» tôt dans les inteſtins, ſur-tout après avoir
» mangé. Elles étoient quelquefois ſuivies d'ef-
» forts & de vomiſſements. J'étois auſſi fort ſujet
» aux aigreurs, à beaucoup de vents, à des bâil-
» lements extraordinaires, à des palpitations vé-
» hémentes, à des étourdiſſements, & à un flux
» hémorrhoïdal très-abondant. J'éprouvois en
» même-tems beaucoup de langueur, une ſen-
» ſibilité extrême pour les moindres impreſſions,
» & une triſteſſe profonde, quoique ſouvent ſans
» aucun ſujet.

» J'avois fait beaucoup de remedès ſans ſuc-
» cès, & depuis pluſieurs années j'avois entiere-
» ment quitté l'uſage du vin & des liqueurs mê-
» me les moins ſpiritueuſes qui me cauſoient des
» renvois extrêmement acides & brûlants. Je
» m'étois aſſujetti à un régime aqueux que je
» pouſſois à l'excès, dans l'eſpérance d'adoucir

» l'acrimonie de mes humeurs & ma constipation
» opiniâtre. Mais au lieu d'y réussir, je m'apper-
» çus sur la fin de l'automne derniere, que mes
» digestions étoient devenues plus mauvaises :
» je me sentois des embarras & des obstructions
» dans le fond de l'estomac (*), des engour-
» dissements dans les bras, & des douleurs vagues
» dans les nerfs.

» Ayant eu occasion de voir M. Gamet, que
» je connoissois depuis long-tems, je le consultai
» sur mes accidents, dont l'augmentation m'in-
» qui étoit beaucoup ; & m'étant assuré que son
» Remede dont j'avois vu à Lyon des succès mer-
» veilleux dans un autre genre, m'étoit également
» approprié, je me soumis volontiers à son usage
» que je fais depuis trois mois.

---

(1) Les glandes gastriques ou vaisseaux sécrétoires de l'estomac, sont souvent obstrués, grossissent, deviennent squirrheux, & par l'augmentation de leur volume diminuent le diametre du pylore ; ce qui rend plus difficile la descente des aliments. De-là naissent des coliques & des vomissements.

Je traitai sans succès l'été dernier un vieillard réduit au dernier période de cet état funeste. Son mal s'étoit manifesté quelques années auparavant par de violentes douleurs & des vomissements, qui devinrent ensuite journaliers.

» Dès les premiers jours je reſſentis beaucoup » de ſoulagement ; les principaux accidents di- » minuerent peu-à-peu ; la plûpart ont entiere- » ment diſparu ; j'ai repris l'uſage du vin & des » aliments ordinaires ; je bois, mange & dors » bien ; le rétabliſſement des forces & des fonc- » tions corporelles a fait renaître par dégré la ſé- » rénité de l'eſprit, & je jouis maintenant d'un » bien-être, autant inconnu qu'ineſpéré, ſurtout » à mon âge.

» Voilà les effets que j'ai éprouvés de la part de » ce remede unique, après en avoir inutilement » eſſayé beaucoup d'autres, & étant décidé par » le conſeil des meilleurs Maîtres de l'art de » n'en plus faire. Le zele qui m'intéreſſe aux » triſtes victimes des maux que j'ai ſoufferts, » m'oblige de leur offrir mon exemple, pour » qu'elles puiſſent profiter du même ſecours.

Je ſuis charmé, Monſieur, que ce motif général me fourniſſe l'occaſion de publier le bienfait particulier que je vous dois, & la reconnoiſſance inexprimable avec laquelle je ſuis,

» Monſieur,

» Votre très-humble & très-obligé ſerviteur, CHALUT.

Cure de Madame DE BELHOMME, *épouse de* M. DE BOISVILLE, *Maître des Comptes, à Rouen.*

LVIII. Observat. M. de Belhomme de Franqueville, Seigneur de Contre-moulins près Fécamp, Garde des Rôles de la Chancellerie, & frere de cette Dame, ayant été témoin de quelques cures que j'avois opérées, proposa à sa sœur de se mettre entre mes mains. En conséquence elle fit dresser par M. de la Roche son Médecin ordinaire à Rouen, un rapport exact de sa maladie pour me consulter. Je joins ici ce rapport, pour faire connoître quel étoit son état.

RAPPORT.

» Madame de Boisville est âgée de 44 ans, & » d'un tempérament sanguin. Etant fille, elle » éprouvoit régulierement pendant deux ou trois » jours la semaine des migraines & de grands » maux de tête.

» Mariée à 22 ans, il y en a 18 ou 20 qu'elle » commença à ressentir dans la région de l'uté- » rus des douleurs qui s'étendoient dans les aînes » les reins & les cuisses, avec une chaleur & une » ardeur considérables dans toutes ces parties, sur- » tout dans la premiere. Ces douleurs plus ou

» moins grandes, vives ou aiguës, ont subsisté » depuis : le mieux s'est toujours réduit à des » adoucissements de peu de durée.

» Ces douleurs n'ont jamais permis à la Ma- » lade d'agir avec liberté ; la moindre secousse, » le moindre changement d'attitude, comme » pour s'asseoir, se lever ou se baisser, rendent » ces douleurs très-violentes : elles le deviennent » aussi à l'annonce & à l'arrivée du mauvais temps.

» Quoique la Malade soit douée de beaucoup » de raison & de courage, elle est très-susceptible » d'émotions subites : les occasions de peine & de » sensibilité lui causent des irritations extraordi- » naires ; tout son sang en est agité, & parois- » sant ensuite se rasseoir dans l'utérus & les » reins, il réveille dans ces parties les plus fortes » douleurs accompagnées d'un sentiment de foi- » blesse ou d'inertie. Les impressions sont si acca- » blantes que la Malade croiroit aisément de ne » pouvoir les soutenir, si elle ne les avoit éprou- » vées plusieurs fois.

» Depuis environ onze ans la Malade s'abstient » de l'usage du mariage. Avant ce tems cet usage » lui faisoit souffrir des douleurs considérables : » cependant elle a eu plusieurs enfans & elle a fait » deux fausses couches qui ont été occasionnées » par le simple mouvement de marcher. Aussi

» n'a t-elle depuis évité ces accidents, qu'en gar-
» dant le lit pendant ses trois dernieres grof-
» fesses.

» La Malade a éprouvé des relâchements con-
» sidérables de l'utérus, & beaucoup de foiblesse
» dans cet organe, notamment trois fois dans
» l'espace de quinze ans. La premiere a duré
» cinq ou six mois, la seconde huit ou dix, & la
» troisieme un an & demi. Ces intervalles fâ-
» cheux lui ôtoient la faculté de marcher.

» Dans une de ces occasions un sachet de
» roses de Provins bouillies dans du vin, ayant
» été appliqué chaudement sur la région de l'u-
» térus, excita dans ce viscere une inflammation
» douloureuse qui s'étendoit dans les reins &
» les cuisses avec une rétention d'urine. A cette
» application on fit succéder des remedes tem-
» pérants qui avec le secours de quatorze saignées
» faites dans l'espace de deux ans, diminuerent
» les accidents & rétablirent le cours ordinaire
» des urines.

» Le tissu fibreux & le sang qui pendant ces
» tems d'engorgement avoient paru dégénérés,
» l'un de ton, & l'autre de sa qualité, parurent
» reprendre un meilleur état; mais la douleur
» & l'ardeur de l'utérus & des reins ont toujours
» subsisté à différents dégrés. Ces feux de fer-

» mentation ſembloient & ſemblent encore au-
» jourd'hui imiter la chaleur d'une eau chaude
» ou bouillante. Les parties ſupérieures du corps
» ſont ſuſceptibles d'un froid exceſſif, tandis
» que les inférieures, & ſur tout les pieds ſont
» dans un embrâſement inexprimable, ſuivant le
» rapport de la Malade.

» Pour calmer cet embrâſement, elle a été
» & eſt encore dans l'uſage de mettre ſur le bas-
» ventre un linge imbibé d'eau froide; ce qu'elle
» répete dix fois dans une nuit, & dans les tems
» même que la rigueur de la ſaiſon faiſoit geler
» l'eau à côté de ſon lit. Les linges mouillés s'é-
» chauffoient & s'embrâſoient, pour ainſi dire,
» au bout de quelques moments de leur appli-
» cation.

» La Malade eſt obligée de rendre ſon urine
» à chaque demie heure, le jour comme la nuit;
» autrement, elle paroît faire un poids irritant &
» douloureux. Lorſque la Malade eſt contrainte
» de ſe retenir un peu long-temps, elle en ſouffre
» au point de devenir d'une rougeur extrême.

» Le flux périodique a toujours été exceſſif,
» de huit jours de durée, & avançant ordinaire-
» ment de ſix ou huit jours. Les douleurs & les
» ardeurs de l'utérus & de ſes dépendances dimi-
» nuent ſenſiblement pendant cette évacuation

» ſalutaire. Elle n'a été dérangée que trois fois, de » huit, de quinze jours & de ſix ſemaines. Alors » l'état de la Malade a été beaucoup plus pénible » & douloureux : les reins, l'utérus & les jambes » ſe trouvoient tellement affectés, qu'il étoit im- » poſſible d'exercer du mouvement.

» Il paroît que le ſang abondant qui s'écoule » à chaque période, charrie en même temps une » humeur de ſurcharge, puiſqu'il procure tou- » jours une très-grande diminution dans les acci- » dents.

» La mere de la Malade a été ſujette aux mê- » mes maux, & après avoir cruellement ſouffert » pendant dix ou douze ans, elle eſt morte à » l'âge de trente-ſept.

» Le pere de la Malade a éprouvé, comme » elle, la même foibleſſe, les mêmes douleurs & » les mêmes engorgements dans les jambes. S'y » étant formé un dépôt qui y attira la gangrene, » il languit pendant deux ans, & en mourut à » l'âge de cinquante-cinq.

» Depuis dix ou douze ans, la Malade reſſent » dans le ſein gauche une douleur habituelle, qui » eſt occaſionnée par une petite glande. La dou- » leur & le volume de cette glande augmentent » aux approches du flux périodique, & diminuent » avec lui.

» La Malade est aussi sujette deux ou trois » fois par an à de très-gros rhumes, pendant » lesquels elle rend des crachats visqueux & » épais.

» Pour toutes ces infirmités, la Malade a » fait usage de différents remedes, & employé » des topiques sans succès. Elle a pris beaucoup » d'eaux minérales, & un grand nombre de » bains. Depuis quelques années elle en prend » 25 ou 30, & jusqu'à 40 par an, auxquels on » joint des bouillons faits avec du veau, de la » laitue & du cerfeuil : mais depuis deux mois on » les a interrompus, parce qu'ils paroissoient » dilater les vaisseaux des jambes & les engorger.

» Sa conduite & son régime sont très-réguliers. » Elle fait peu d'exercice, parce que les jambes » & les cuisses, ainsi que la région de l'utérus, » sont dans un tel état de foiblesse, que pour » ménager le peu de ton & de ressort que ces » parties paroissent conserver encore, la Malade » a pris le parti de ne sortir que pour aller à l'E- » glise près de sa maison. Lorsqu'elle essaye d'al- » ler plus loin, elle éprouve des souffrances & des » mal-aises considérables. L'inaction totale paroît » aussi lui être nuisible & augmenter ses embar- » ras. En ne s'occupant que des soins de son mé- » nage, la Malade semble moins souffrir. Les » selles sont assez bien réglées.

» Voici, cher frere, quel est à-peu-près mon » état. Je crois que mes maux sont sans remede, » & que je ne dois espérer de secours que de » Dieu seul. Ce n'est que pour t'obéir que j'ai » dressé avec M. de la Roche le Mémoire que je » t'envoie. La grace que je te demande, c'est d'en- » gager le Praticien que tu te proposes de con- » sulter, à me déclarer son sentiment sans aucun » ménagement, parce que je suis résignée à tout. » Je ne doute pas du zele qui t'intéresse à ma » santé, & on ne peut rien ajouter à la tendre » reconnoissance avec laquelle je suis,

Votre très-humble & très-obéissante sœur, BELHOMME DE BOISVILLE.

A Rouen, le 17 Août 1771.

Voici la réponse que je fis en peu de mots à ce long Mémoire.

» Les accidents de cette Dame, quoique gra- » ves & invétérés, ne sont pas aussi incurables » qu'elle paroît le croire. Si elle n'a pu jusqu'ici » en être soulagée, ce n'est que parcequ'elle n'a » pas fait usage du seul remede qui lui est ap- » proprié.

» D'après la conformité des maux & la fin » funeste de ses pere & mere, il n'y a pas de » doute que le vice de cette Malade ne soit héré- » ditaire & inhérent à sa constitution. Ce vice

» consiste dans l'épaississement de ses humeurs. » Cette disposition originaire acquérant chaque » jour plus d'intensité, a augmenté avec l'âge » les embarras de la circulation, a formé des » engorgements, des dépôts dans toutes les par- » ties affectées, & aggravera de plus en plus les » accidents, tant que cette disposition ne sera » pas domptée.

» Lorsque quelqu'évacuation salutaire diminue » les embarras & la plénitude des organes, la » Malade ressent un soulagement proportionné à » l'abondance de l'évacuation qui procure plus » d'aisance aux humeurs restées. Mais ce soula- » gement passager ne peut empêcher le retour » continuel des maux ni leur accroissement, si » l'on ne parvient à détruire le principe qui les » produit.

» Pour guérir cette maladie, il s'agit d'atté- » nuer les matiéres impures & grossieres, les » rendre fluides, les séparer des humeurs saines, » & les mettre dehors, en redonnant du ton aux » organes sans les irriter.

» Pour parvenir à cette intention, l'eau de » veau, de laitue & de cerfeuil n'est qu'un moyen » préparatif. Elle pourra délayer, remuer les ma- » tieres épaisses & stagnantes, les faire changer » de place, mais elle ne les mettra pas dehors.

» Les bains produiront à-peu-près le même » effet : ils procureront une tranſpiration plus » abondante ; les parties les plus ſubtiles des hu- » meurs ſe diſſiperont par la peau , & les plus » épaiſſes reſteront ; par conſéquent le mal ne cé- » dera pas à ces remedes.

» Si on y joint des purgatifs , des diſcuſſifs » & les fondants uſités ; les uns ſont trop foibles , » les autres ſont trop irritants. On ſait qu'en Mé- » decine on ne connoît pas encore de ſpécifique » véritablement approprié à la condenſation , au » croupiſſement & à l'acrimonie des humeurs , » lorſque ces accidents ſont invétérés , & parve- » nus à un certain point. Cela eſt ſi vrai , qu'on » ne voit guere de Malades de cette eſpece , gué- » rir par les remedes ordinaires.

» Celui que j'ai découvert paroît juſqu'ici le » ſeul qui convienne dans ces ſortes de mala- » dies. Ses effets conſtants & multipliés ont » aſſez fait connoître ſon efficacité. Si la Malade » veut en faire uſage , l'expoſition de ſon état me » permet de préſumer un ſuccès favorable.

Délibéré à Paris le 24 *Août* 1771. GAMET.

Sur ma réponſe , la Malade ſe fit tranſporter à Paris. L'ayant examinée , ſes accidents me parurent à peu près conformes au rapport qu'elle m'avoit adreſſé , à l'exception d'une tumeur ſquir-

rheuſe & groſſe comme un œuf, qui exiſtoit ſans doute depuis long-temps dans l'utérus, & qui étoit la cauſe principale des effets douloureux que la Malade reſſentoit dans cette région & dans ſes dépendances. Elle n'avoit pas déclaré l'exiſtence de cette tumeur, parce qu'elle avoit toujours négligé de la faire vérifier par des gens de l'art. Cette répugnance honnête eſt ſouvent dangereuſe en pareil cas, & peut induire en erreur dans le traitement.

Je commençai le 15 Novembre à lui adminiſtrer mon Remede à deux doſes aſſez fortes & quelquefois trois par jour. Les douleurs, les engorgements ſe ſont diſſipés peu-à-peu; les tumeurs de l'uterus & du ſein ont été totalement fondues, & dans l'eſpace de quatre mois, la Malade, délivrée de tous ſes accidents, eſt retournée dans ſa patrie, où j'ai lieu d'eſpérer qu'elle continuera à jouir d'une bonne ſanté.

Je joins ici une lettre que cette Dame reconnoiſſante m'a fait l'honneur de m'écrire peu avant ſon départ.

A Paris le 26 Mars 1772.

» Que de graces n'ai-je pas à vous rendre, Mon-
» ſieur, de m'avoir rendu une ſanté que je n'avois
» jamais connue ni oſé eſpérer! Que d'obligations
» ne vous doivent pas mes enfants, de leur avoir

» rendu une mere dont les ſoins leur ſont ſi né-
» ceſſaires! Ni eux ni moi n'oublierons jamais un
» ſi grand bienfait.

» Quelque juſte que ſoit la répugnance de ma-
» nifeſter ſes infirmités, je crois que le bien de
» l'humanité exige mon témoignage en faveur de
» votre Remede, pour que les perſonnes expoſées
» aux mêmes ſouffrances, n'ignorent pas l'effi-
» cacité de votre ſecours unique. Ainſi vous pou-
» vez, Monſieur, me comprendre dans le nom-
» bre des Malades qui ont eu le même bonheur
» que moi, dans l'Ouvrage que vous vous pro-
» poſez de publier, en y expoſant ma cure avec
» toutes les circonſtances qui la concernent.

» Je ſais trop combien j'ai été à plaindre de n'a-
» voir pas eu plutôt cette connoiſſance, pour la
» refuſer à ceux qui ſont dans le cas d'en avoir
» beſoin. D'ailleurs, je dois cet hommage à la
» vérité & cette juſtice à vos talents ſalutaires.
» Soyez perſuadé qu'on ne peut rien ajouter à
» ma vive reconnoiſſance & à l'opinion diſtinguée
» avec laquelle je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſante
ſervante BELHOMME DE BOISVILLE.

Les

Les trois cures ſuivantes ont été dirigées par un Maître des plus expérimentés dans l'art de guérir : il a bien voulu prendre la peine de les rédiger lui-même, pour contribuer à faire connoître l'utilité d'un Remede dont on a vû qu'il a éprouvé perſonnellement des effets très-ſalutaires.

Cure de Mademoiſelle DE LA BAZONGE, *fille de condition de Laval, pays du Maine.*

Une douleur habituelle à l'épaule & au bras droit fatiguoit depuis trois mois Mademoiſelle de la Bazonge, lorſqu'elle fut attaquée, le premier Avril 1770, d'une Pleureſie Catharrale, qui s'annonça par une fievre aiguë, précédée d'un long friſſon & accompagnée d'oppreſſions, toux, avec des crachats ſéreux & écumeux, ſoif, dégoût, douleur de tête & à tout le côté droit de la poitrine, qui ſe fixa ſous le ſein. Son pouls étoit petit, ſerré, très-accéléré; ſa langue humide, ſans amertume ni nauſées; ſes urines rouges, en petite quantité, & la douleur de l'épaule & du bras diſparut, dès que le côté ſe fit ſentir. LIX. Obſervation.

Ces accidents ſubſiſterent le lendemain : il ſurvint des ſueurs dans la nuit.

Le troiſieme jour, les crachats devinrent ſanguinolents, très abondants; le ſoir les re-

gles parurent, dix jours avant leur terme.

Le quatrieme, un cours de ventre séreux se mit de la partie, & n'arrêta ni les sueurs ni les crachats. Le visage étoit boursouflé, tantôt rouge, tantôt pâle, le sommeil rare, agité, les urines en petite quantité & crues, quoique fort colorées.

Le cinquieme, il survint une douleur sous l'omoplate droite, celle du côté diminua: les regles cesserent.

Le sixieme, le pouls étoit intermittent, foible; le cours de ventre continua.

Le septieme, la respiration fut laborieuse, avec sterteur. (*Râlement*).

Le huitieme, la toux & les crachats étant presque supprimés; l'oppression augmentant, on mit les vésicatoires aux jambes.

Le neuvieme, les crachats & la toux revinrent toujours épais & sanguinolents; le pouls cessa d'être intermittent.

Le dixieme, les plaies des vésicatoires donnerent beaucoup de sérosités & un peu de pus; les jambes & les pieds enflerent avec œdématie.

Le onzieme, les urines coulerent en quantité: enfin le cours de ventre cessa le 15 Avril; le 20, il coula du sang par les hémorrhoïdes, & les jambes désenflerent le 3 Mai.

Mais ni les sueurs, ni les crachats, ni le cours

de ventre qui revenoit de temps en temps, ni le flux des hémorrhoïdes, ni l'abondance des urines devenues citrines & naturelles depuis l'onzieme, ne terminerent la maladie; car il resta une fievre lente, avec des redoublements tous les soirs. La douleur de côté revenoit toujours à son premier siége, sous le sein droit; se portoit quelquefois au bras, à l'omoplate, sans abandonner entiérement la partie : l'oppression étoit habituelle, ainsi que la toux, & les crachats devenus épais & verds, toujours très-abondants, sur tout au réveil, alloient au fond de l'eau, & étoient quelquefois sanguinolents. La maigreur & la foiblesse augmentoient insensiblement, & la Phthisie paroissoit deja fort avancée, lorsque Mademoiselle de la Bazonge prit votre Remede à la fin de Mai.

Son premier effet fut de dissiper la toux & de diminuer insensiblement les crachats. Le point de côté, la fievre cesserent, après un mois de son usage, & elle commença à engraisser & à jouir de la meilleure santé, les régles ayant repris leur cours dans le mois d'Août.

Je ne vous ai pas détaillé les remedes dont elle a usé : plusieurs saignées dans les deux premiers jours, des tisannes béchiques, du bouillon de poulet avec l'orge mondé, les loocs, les apo-

zemes avec la chicorée ſauvage, la bourache; les emplâtres véſicatoires entre les épaules & au gras des jambes; des purgations, tantôt avec la manne ſeule, tantôt avec la manne & le catholicon; le kermès donné à petites doſes, des crêmes d'orge mondé & de gruau à l'eau, des bouillons avec le mou de veau, les limaçons, la pulmonaire, les bols balſamiques, le lait, ont été employés ſelon les circonſtances, & inutilement. Votre Remede ſeul pouvoit opérer cette cure importante.

Signé LASNIER, Docteur Médecin.

A Laval le 20 Mai 1772.

Cure de la Dame épouſe de M. COUTARD, Receveur des Tailles à Laval dans le Maine.

LX. Obſervation. Madame Coutard, âgée de quarante & quelques années, d'un bon tempérament, bien réglée, n'avoit connu de maladie qu'un dépôt laiteux à une cuiſſe, dont la terminaiſon fut heureuſe, lorſque dans le mois de Mars 1769, après bien des inquiétudes ſur la ſanté de ſon fils, elle eut une perte de ſang accompagnée de dégoût, d'inſomnie, qui ceſſa après pluſieurs ſaignées de bras & une abondante boiſſon de bouillons de poulets farcis de ris. Depuis cette époque, tantôt ſes regles manquerent deux mois de ſuite, tan-

tôt elles eurent leur cours naturel, tantôt elles furent trop abondantes pendant huit à dix jours, & l'obligerent plus d'une fois de recourir à la saignée, à l'eau de poulet, au petit lait, aux purgations, au lait entier ou ferré, &c. Enfin, en Avril 1770, elle eut une perte plus considérable que les autres, qui résista à tous les remedes, & se prolongea jusqu'au mois de Juillet suivant, ne cessant un jour ou deux que pour revenir plus abondamment. Je la vis alors après une longue absence, & je lui trouvai une fievre lente, un pouls petit, serré, du dégoût, très-peu de sommeil, des lassitudes, beaucoup de foiblesse & d'anéantissement: elle étoit fort maigre, & le sang couloit par l'uterus, quelquefois décoloré, quelquefois en caillots. Du reste, elle n'avoit point de douleur à la tête, aux reins, aux aînes, aux cuisses, ni dans le ventre: il n'y paroissoit aucune obstruction sensible, ni fleurs blanches.

Je soupçonnai que ces accidents étoient occasionnés & entretenus par un vice de l'uterus, & mes soupçons devinrent une certitude, par l'examen que fit un habile Accoucheur, qui reconnut que le corps, le col & le museau de ce viscere étoient durs, squirrheux, d'un volume double de celui qu'ils devoient avoir, & que le museau étoit inégal, un peu oblique, avec un

commencement de *Prolapsus.* Je connoissois trop *le peu d'efficacité des remedes ordinaires dans une maladie de cette espece*, pour m'y fier : je lui conseillai donc le vôtre, & je la préparai par trois saignées de bras faites brusquement, & treize jours d'une copieuse boisson de petit lait, une diéte sévere & un grand repos. Elle prit ensuite votre Remede deux fois le jour, & le continua cinq mois dix-sept jours. Pendant son usage, l'Accoucheur déja cité exploroit l'état de l'uterus presque tous les mois, & s'assuroit avec admiration, qu'il diminuoit de volume & de dureté à chaque visite. Enfin, il assura que le corps, le col & le museau de ce viscere avoient repris leur volume & leur souplesse naturelles, & que le Squirrhe étoit entiérement fondu. En même tems, la fiévre, la toux seche, l'oppression, cédoient de jour en jour ; l'appétit succédoit au dégoût, l'embonpoint à la maigreur, la vigueur à l'anéantissement, un sommeil tranquille faisoit oublier les nuits passées dans l'insomnie, & la santé fut entiérement rétablie. Cette santé s'est bien soutenue jusqu'à présent, & n'a été troublée que par un cours de ventre de peu de durée, qui a cédé aux remedes ordinaires. Les regles avoient été supprimées pendant les cinq mois & demi de votre traitement : elles ont repris leur cours dès que

l'uterus a été ramolli, le Squirrhe fondu, les humeurs réparées; & il n'y a point eu de pertes depuis.

Signé LASNIER, Docteur Médecin.

A Laval le 20 Mai 1772.

Cure D'ANNE GERBAUT, fille domeſtique de M. LASNIER, Docteur Médecin à Laval.

Anne Gerbaut, actuellement ma domeſtique, âgée de quarante-trois ans, a toujours été maigre, foible, pâle & ſujette à des maux de gorge, de dents, des tintements d'oreille, des étonnements de tête, à l'enrouement, à des douleurs vagues de rhumatiſme & à des migraines de 24 heures, plus ou moins fréquentes, qui ſe terminoient par un vomiſſement ſpontané. LXI. Obſervation.

A dix-huit ans, la jauniſſe, des coliques d'eſtomac & d'entrailles furent le prélude de l'évacuation naturelle à ſon ſexe, qui prit un cours régulier, & n'a éprouvé depuis que de très-légers dérangements. Sa ſanté n'en devint pas meilleure: les accidents détaillés ci-deſſus ſubſiſterent juſqu'à 26 ans: alors elle commença à être oppreſſée fréquemment, après avoir eſſuyé une petite vérole qui ſe deſſécha ſans avoir ſuppuré.

A trente-deux ans, une fluxion de poitrine avec mal de tête, de côté, toux, oppreſſion, fie-

vre aiguë, &c. la mit en danger, & ſe termina par une abondante expectoration. La toux & les crachats continuerent, & ceux-ci parurent ſanguinolents pendant trois à quatre jours, à l'entrée de l'hyver ſuivant.

Depuis cette époque juſqu'en 1770, Anne Gerbaut mena la vie la plus triſte. De fréquents accès de fievre, la toux, l'oppreſſion, des crachats ſouvent ſanguinolents, quelquefois épais & verdâtres, ordinairement ſéreux, une douleur fixe ſous le ſein gauche, des coliques d'eſtomac, d'entrailles, l'enrouement, des maux de gorge, de dents, des migraines, du dégoût, peu de ſommeil, des friſſons, des tremblements, des douleurs, des ſpaſmes irréguliers dans les membres, des étonnements de tête l'étourdiſſoient ſur-tout en hyver : elle étoit habituellement conſtipée, & ſes urines étoient crues, limpides & abondantes toutes les fois que ſa migraine lui prenoit. Enfin elle avoit été obligée de quitter le ſervice depuis pluſieurs années, lorſqu'elle prit votre Remede deux fois par jour à la fin de Septembre 1770, & le continua un mois ſeulement.

Bientôt les migraines, les coliques, le dégoût, l'oppreſſion, la toux, le point de côté ceſſerent : le ſang ne parut plus dans les crachats; il ſurvint

une ſalivation abondante, des ſueurs, des ſelles &c. & à la fin d'Octobre elle ſe trouva mieux qu'elle eût été de ſa vie. Tout l'hyver & l'été ſe paſſerent ſans accident, & ſa ſanté s'eſt rétablie au-delà de ſes eſpérances & des miennes.

Signé LASNIER, Docteur Médecin.

A Laval le 20 Mai 1772.

M. LASNIER, qui joint à une longue pratique toutes les connoiſſances théoriques de la Médecine, m'a écrit en ces termes, en m'envoyant les trois Obſervations précédentes : » Pourquoi » votre Remede ne ſeroit-il que celui des Cancers? » Pourquoi ne ſeroit-il pas auſſi celui des poitrines » délâbrées par des fluxions catharrales, des tuber- » cules, des commencements de ſuppuration, &c. » Je crois qu'il réuſſira plus sûrement dans ces der- » niers cas que dans certains Cancers où les vaiſ- » ſeaux ſont obliterés, où le ſuc nerveux ne par- » vient plus, où ce ſuc nerveux lui-même eſt ſi » dépravé qu'il eſt inhabile à la nutrition & aux » autres fonctions; car je ſuis convaincu que les » nerfs ſont les agents de la nutrition, &c.

Si mon ſuffrage pouvoit ajouter quelque poids à celui de cet Obſervateur éclairé, qui a ſuivi attentivement les effets de mon Electuaire dans pluſieurs autres occaſions, je dirois que je ſuis perſuadé comme lui, qu'on peut l'employer utile-

ment pour les maladies dont il parle, car quoiqu'elles paroiſſent étrangeres au vice cancéreux, dans le fonds elles lui ſont fort analogues, puiſqu'elles dérivent également de la coagulation des humeurs. Il ſeroit donc de la derniere importance, de bien s'aſſurer du principe de la maladie, avant de la traiter ſuivant ma Méthode qui, ſalutaire dans cette circonſtance, deviendroit nuiſible, ſi les accidents provenoient de l'ébullition, de la raréfaction, de l'effervefcence, de la trop grande vélocité du ſang & des humeurs, &c. &c.

Peut être tireroit-on encore de grands avantages du nouveau Remede dans pluſieurs maladies chroniques rebelles, telles que la goutte. Si on juge de la nature & des qualités du levain goutteux par ſes principaux effets, par les concrétions plâtreuſes ou pierreuſes, par les urines épaiſſes chargées de caroncules & d'un ſédiment tartareux ou gypſeux, & par ſon aſſociation avec la pierre dans la veſſie; il ne ſeroit pas bien étonnant que cette affection pût être domptée, ou au moins affoiblie par le même moyen que les maladies ſquirrheuſes & cancéreuſes, &c. &c.

Lorſque la Vérole commençoit à infecter l'Europe, les Médecins qui employoient avec ſuccès les onguents mercuriels pour les affections cuta-

nées, conjecturerent qu'ils pourroient avoir quelqu'efficacité dans le traitement de la nouvelle maladie dont les ſymptômes les plus ordinaires ſe manifeſtoient alors par des puſtules & des ulceres malins qui gâtoient la peau. Ils ſuivirent ſagement, dit M. Aſtruc, l'avis de Celſe, qui recommande au Médecin *d'examiner de quelle maladie une autre approche le plus, & de tenter des remedes ſemblables à ceux qui ont guéri pluſieurs fois un mal approchant ; ce qui eſt le moyen de trouver du Secours par analogie.* Malad. vénér. *L. II. Ch. VII.*

C'eſt donc aux Maîtres de la Médecine qu'il appartient d'indiquer les différents cas auxquels ce nouveau ſecours pourroit être encore approprié. La ſupériorité de leurs connoiſſances les préſervera des erreurs auxquelles j'ai été expoſé, que je n'ai pas toujours évitées, & dans leſquelles je pourrois retomber, ſi je m'engageois ſans guide dans cette immenſe carriere. Toutes les fois qu'ils jugeront mon Remede capable de produire quelqu'effet ſalutaire, je me ferai un devoir de l'adminiſtrer ſous leur direction, avec un empreſſement qui correſpondra au zele dont ils ſont animés pour les progrès de l'Art & le bien général de l'humanité.

On achevoit l'impreſſion de cet article, lorſ-

que j'ai reçu une seconde lettre de M. Lasnier, qui mérite de trouver ici sa place.

Monsieur,

» Je vous ai envoyé trois Observations de ma-» ladies fort dangereuses guéries sous mes yeux » par votre Remede.

» Celle de Madame Coutard l'eût infaillible-» ment conduite au tombeau, puisque l'ulcere de » l'uterus auroit succédé au squirrhe de cette par-» tie, à la perte de sang devenue habituelle, & » à l'épuisement des forces.

» Le poulmon d'Anne Gerbaut étoit vraisem-» blablement tuberculeux & prêt à s'ulcérer ; l'op-» pression, la toux, les crachats sanguinolents, » épais, la maigreur, la foiblesse, la douleur » de côté fixe qu'elle avoit depuis plusieurs an-» nées lui annonçoient le plus fâcheux avenir. » Cependant son état n'avoit pas été négligé, les » Maîtres qu'elle avoit servis lui avoient pro-» curé tous les secours possibles, tels que les » saignées, les purgations, les loocs, les tisanes, » les bouillons bechiques, les pillules balsamiques » &c. mais ils ne la soulageoient que pour peu » de tems, & votre Remede a plus fait en un » mois que tout le reste en huit ans.

» Les douleurs fugaces de tête, de membres, » de poitrine ; les crachats séreux, sanguinolents,

» enfin épais, suspects de purulence, allant au fond
» de l'eau, les cours de ventre séreux, les sueurs
» continuelles, l'enflûre des mains, des pieds &c.
» ne permettoient pas de méconnoître la nature
» de la maladie de Mademoiselle de la Bazonge
» que j'ai caractérisée de Pleurésie Catharrale,
» *id est à serosâ colluvie & diluvie*, & je ne
» doute pas que la Phthysie n'eût terminé ses
» jours il y a longtems, si votre Remede ne les
» eût conservés.

» Si quelqu'un doutoit de la vérité de ces
» faits, il lui seroit facile de s'en assurer, en
» soumettant à votre traitement des maladies
» de même nature que celles des Observations
» ci-dessus; & pourvu *que les squirrhes n'aient
» pas acquis le dernier dégré de dureté, que les
» vaisseaux n'en soient pas oblitérés, & le tissu
» cellulaire dénaturé; pourvu enfin que la substance
» du poulmon ne soit pas ulcérée profondément*,
» *je suis persuadé qu'il verra produire à votre
» Remede les mêmes effets que ceux dont j'ai été
» témoin*, & qu'il fera des vœux avec moi pour
» que la libéralité du Roi, & votre amour pour
» l'humanité le rendent bientôt public.

» J'ai l'honneur d'être avec un véritable atta-
» chement, Monsieur,

Votre tr. humble & ob. serv. LASNIER. D. M.

Laval, 6 Juin 1772.



ARTICLE CINQUIEME.

Conclusion.

Corollaires ſur les Obſervations pratiques.

On peut inférer de ces Obſervations,

1°. Qu'on n'avoit encore connu dans la Médecine aucun Remede approprié aux Maladies Cancéreuſes, même commençantes, & que ceux qu'on a tenté d'employer, les ont preſque toujours aggravées.

2°. Que dans leurs premiers périodes, après avoir réſiſté aux autres traitements, je les ai facilement guéries par l'uſage ſeul de mon Electuaire.

3°. Qu'elles cedent plus ou moins promptement à ſon action en raiſon de leurs progrès, comme auſſi en raiſon de l'âge & de la force des ſujets qui en ſont attaqués.

4°. Que ces mêmes maladies, ſi elles ſont trop invétérées, ſi on les a négligées ou traitées par des moyens inſuffiſants ou contraires, peuvent devenir incurables comme toutes les autres maladies, lorſque les humeurs ſont généralement perverties, ou que l'organiſation des parties

eſſentielles à la vie ſe trouve détruite ou prête à ſe détruire.

5°. Que cependant, dans des cas qui paroiſſoient déſeſpérés, lorſque je ne penſois qu'à ſoulager des Malades preſque moribonds, j'ai eu plus d'une fois le bonheur de les guérir contre mon attente.

6°. Qu'il eſt hors de doute que mon Spécifique a la propriété de diſſoudre preſque toutes les Tumeurs, tous les Squirrhes, tant internes qu'externes, inégaux, douloureux, lancinants, regardés comme incurables, autrement que par des Opérations Chirurgicales ſouvent incertaines, leſquelles ne ſont pas même praticables, ſi le Squirrhe eſt ſitué dans quelque partie interne, telle que l'Uterus, le Rectum, le Foie, &c. &c.

7°. Que quand même les Squirrhes trop invétérés ne parviendroient pas à une fonte totale, on n'a plus rien à craindre de l'exiſtence de leur noyau, parce que mon Remede, après qu'on en a fait un uſage convenable, a détruit la cauſe du mal, en corrigeant le vice du ſang & des humeurs qui en dérivent. (1)

---

(1) Ce Remede qui rétablit l'équilibre & le concours des liqueurs, qui enleve les moindres reſtes du vice cancéreux, répare les déſordres dont il étoit le principe,

8°. Que ma Méthode n'eſt pas moins efficace contre les Affections Nerveuſes, Vaporeuſes & Mélancoliques, puiſqu'elles ont preſque toujours été diſſipées, ſoit qu'elles fuſſent ou ne fuſſent pas accompagnées de Tumeurs ſenſibles.

9°. Enfin qu'elle produit les effets les plus ſalutaires dans les Maladies Scrophuleuſes, & dans celles qui naiſſent d'obſtructions, de l'épaiſſiſſement, du croupiſſement & de l'acrimonie

---

& rend aux ſolides leurs Oſcillations, n'a pourtant que des effets limités comme tous les autres Spécifiques.

Si les vaiſſeaux de quelque partie ſont preſqu'entierement oblitérés ; ſi cette partie eſt devenue en quelque ſorte inacceſſible à l'action du cœur & des arteres, le médicament qui aura détruit radicalement la cauſe, n'aura pas toujours la même efficacité pour opérer l'entiere deſtruction de l'effet déja produit.

C'eſt ainſi que le *Mercure*, comme l'obſerve M. Aſtruc au ſujet des Maladies Vénériennes, *peut bien emporter les obſtructions, diſſiper les engorgements, & réſoudre les Tumeurs, lorſque la matiere qui les forme eſt encore molle & capable de céder : mais on n'en doit pas attendre le même ſuccès, quand elle eſt trop dure & trop compacte ; d'où vient que les Ganglions, les Nodus, les Squirrhes, les Exoſtoſes & les Hyperoſtoſes invétérés & trop durs, ſubſiſtent quelquefois après les Frictions Mercurielles bien adminiſtrées, quoique le Virus Vénérien ſoit entierement détruit.* Malad. Ven. L. XI. Ch. X.

des

des humeurs, ſans expoſer le Malade à aucune eſpece de danger.

Si on compare ſans prévention mes expériences avec la Théorie nouvelle que j'ai expliquée, je crois qu'on trouvera des raiſons plauſibles pour ſoutenir mon ſyſtême ſur les cauſes & la vraie nature des Maladies auxquelles il ſe trouve approprié. Au reſte je ſoumets ſur cela mes idées aux Maîtres de la Médecine, ſeuls Juges compétents dans ces matieres.

J'aurois pu fortifier mes raiſonnemens par un plus grand nombre d'Obſervations intéreſſantes, ſi tous mes Malades m'avoient laiſſé la liberté de les citer. On ſait que bien des perſonnes, & particulierement celles du ſexe, ont une grande répugnance à voir publier leurs infirmités. Ceux qui ne veulent point être connus, m'ont mis dans le cas de ſupprimer leurs traitemens. D'autres m'ont permis de les déſigner par des lettres initiales, & je ſuis autoriſé à les nommer aux perſonnes qui auront intérêt de prendre des informations directes.

J'obſerverai encore que l'utilité de ma Méthode ſe trouve atteſtée par onze Médecins & neuf Chirurgiens de réputation (*), & que c'eſt

1°. M. de l'Epine Docteur, & ancien Doyen de la Faculté à Paris.

d'après leurs propres obſervations, que des Docteurs recommandables par leur ſcience & leur probité ont préſenté au Roi le placet ſuivant.

AU ROI.

PLACET. » L'affection cancéreuſe qui particuliérement » ne s'obſerve que trop ſouvent dans les parties » eſſentielles & caractériſtiques du ſexe féminin, » eſt l'écueil ordinaire de la plus ſaine Médecine.

2°. M. Doulcet Docteur de la Faculté, & Médecin de l'Hôtel-Dieu à Paris.

3°. M. Granclas Docteur de ladite Faculté.

4°. M. Fumée Docteur de ladite Faculté.

5°. M. Peſtalozzi Doyen du College de Médecine à Lyon.

6°. M. Raſt fils Docteur, Médecin dudit College.

7°. M. Munet Docteur, Médecin dudit College.

8°. M. David Docteur, Médecin dudit College.

9°. M. Garnier Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier, & Médecin conſultant du Roi.

10°. M. Dulac Docteur en ladite Univerſité, & Médecin de l'Hôtel-Dieu de la Ville de Saint-Etienne en Forez.

11°. M. Laſnier Docteur, Médecin à Laval, pays du Maine.

12°. M. Levret Maître & Profeſſeur en Chirurgie à Paris, Accoucheur de feue Madame la Dauphine.

13°. M. Coſme d'Angerville Maître en Chirurgie,

» Rien ne ſeroit donc plus précieux à l'huma-
» nité & ne ſeroit plus à deſirer que la découverte
» d'un remede capable de dompter le vice de cette
» affection, & qu'on en oſeroit dire le ſpécifique.
» Plus d'une fois on a vu des hommes ſe flatter
» de l'avoir trouvé ; mais les effets & les ſuites
» n'ont point encore juſtifié leurs vaines pro-
» meſſes.

» On oſe affirmer ici, qu'on peut ſe flatter,
» qu'il n'en ſera pas ainſi du moyen que met en
» uſage, ſous la forme d'électuaire ou d'extrait
» peu ſolide, M. Gamet Chirurgien, ci-devant
» à Lyon, où la généroſité d'un Citoyen zélé a fait

& ancien premier gagnant Maîtriſe à l'Hôtel-Dieu à Paris.

14°. M. Graſſot Docteur en Médecine, & ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu à Lyon.

15°. M. Collomb Lieutenant du premier Chirurgien du Roi à Lyon.

16°. M. Faure Maitre en Chirurgie à Lyon.

17°. M. Landry Chirurgien Gradué, & ancien Prevôt à Lyon.

18°. M. Guérin Chirurgien Major de l'Hôpital Général de l'Hôtel-Dieu à Lyon.

19°. M. Viricel Maître en Chirurgie, & ancien Chirurgien de l'Hôpital Général & de l'Hôtel-Dieu à Lyon.

20°. M. Duprez Maître en Chirurgie, à Roye en Picardie.

» ſubir quelques épreuves à ſon Remede, d'une
» maniere aſſez authentique, comme le conſtate
» le Procès-verbal ci-annexé.

Ce n'eſt qu'une eſquiſſe de la bonté de ce Reme-
» de, que le même homme fait prendre ſous ſes
» yeux dans cette capitale, avec des ſuccès ſuivis
» & conſtatés par des Médecins éclairés & des
» Chirurgiens Accoucheurs, qui ont été appellés
» & requis à cet effet, leſquels ne refuſeront pas
» de certifier ce qu'ils ont pu obſerver dans le
» court eſpace de tems qu'il y a que M. Gamet
» réſide ici.

» Le poſſeſſeur de ce Remede, loin de s'annon-
» cer comme un Empirique plein d'orgueil & de
» vanité, qui ne doute de rien, convient au con-
» traire qu'il ne croit ni eſpere réuſſir dans les der-
» niers états de cette cruelle & affligeante maladie,
» quoiqu'il aſſure avoir vu, & avec lui des Mé-
» decins également, des effets même inattendus
» & ineſpérés de la part de ſon Remede; il con-
» vient de plus enfin, que ſes connoiſſances ne
» ſont pas encore aſſez étendues, pour avoir don-
» né à ſon Remede toute la perfection dont il le
» croit ſuſceptible, & qu'il deviendroit ſans doute
» plus ſalutaire, étant compoſé, dirigé & admi-
» niſtré par des mains plus habiles,

» La publication d'un tel Remede devient donc

» indiſpenſable pour le bien de l'humanité qui
» la reclame ; & jamais ſupplication ne fut plus
» favorable. Des perſonnes de conſidération , en-
» tre les mains du ſieur Gamet, éprouvent bien
» un ſuccès marqué ; on l'atteſte d'après examen ;
» mais les progrès par trop lents , dans des états
» auſſi cruels , & les complications variées de la
» maladie exigeroient ſouvent des conſeils ulté-
» rieurs , qui ſont inadmiſſibles avec l'uſage d'un
» Remede que l'on ne connoît point.

» D'après cet expoſé & des conſidérations ſi in-
» téreſſantes , on oſe eſpérer de la bonté bien-
» faiſante & paternelle de ſa Majeſté , qu'elle
» daignera y avoir égard , d'autant plus volontiers
» qu'il n'eſt queſtion que de gratifier un de ſes
» ſujets , qui n'a d'autre appanage que ſes talents.
» Cette indemnité bien juſte ne peut être com-
» parée à la tendreſſe généreuſe de Sa Majeſté &
» à l'humanité ſouffrante. L'activité , le zele &
» l'autorité du Miniſtre chéri & révéré qui aura
» la bonté de ſe charger de ce mémoire , inſpirent
» une confiance conſolante aux triſtes victimes
» qui en ſont l'objet.

Signés , J. G. DE L'ÉPINE , DOULCET D. M P. GRANDCLAS, ET FUME'E D. M. P. Docteurs de la Faculté de Paris , GARNIER Docteur de l'Univerſité de Montpellier , & Médecin conſultant

du Roi, & LEVRET Accoucheur de feue Mad. la Dauphine.

Sur ces repréſentations, Monſieur Bertin Miniſtre, que tout le monde ſait être le Mécene françois, le Protecteur des ſciences & des arts par goût perſonnel & encore plus pour l'utilité publique, a eu la bonté d'écrire au College de Médecine de Lyon, pour mieux vérifier les rapports reçus de ma découverte. Voici la réponſe que le Doyen dudit College a cru devoir lui faire.

» Monſeigneur,

Lettre de M. Peſtalozzi.

» Je profite avec avidité de l'occaſion qui ſe » préſente de me rappeller dans votre ſouvenir, & » de vous rendre d'infinies actions de graces, de » toutes les bontés que vous avez eues pour moi, » pendant le tems que nous avons eu le bonheur » de vous poſſéder en cette ville.

» Il vient de me parvenir, je ne ſais par quelle » voie, une lettre dont je n'ai pu déchiffrer la ſi- » gnature. Cette lettre, déja très-ancienne, eſt » accompagnée, 1°. d'un imprimé renfermant une » ordonnance de M. de Mions, Lieutenant Gé- » néral en la Sénéchauſſée de cette ville de Lyon, » & le procès-verbal qu'il fit dreſſer du traite- » ment de quelques Maladies Cancéreuſes, fait par » le ſieur Gamet, Chirurgien; 2°. d'un Mé- » moire manuſcrit ſur l'utilité de rendre public

» le Remede que le ſieur Gamet emploie dans
» ces ſortes de Maladies ; Mémoire qui , dit-on ,
» Monſeigneur , vous a été préſenté , & ſur le-
» quel vous demandez l'avis des Médecins de
» Lyon.

» Peu de Médecins ici , Monſeigneur , ont été
» témoins des effets de ce Remede. Les trois qui
» ſont nommés dans l'ordonnance de M. de
» Mions , du nombre deſquels j'ai l'honneur
» d'être , & auxquels ſont adjoints , par la même
» ordonnance , quatre des principaux Chirur-
» giens de cette ville , ont eu la liberté d'entrer
» dans le lieu où ſe faiſoit le traitement , & cela
» pour éviter que le ſieur Gamet ne fût troublé
» dans ſes opérations. Nous avons tous ſigné en
» différents endroits le journal dudit traitement.
» Et comme c'eſt enſuite de notre preſtation de
» ſerment entre les mains de mondit ſieur le Lieu-
» tenant Général , que nous avons déclaré les
» femmes & filles qui nous furent préſentées , vé-
» ritablement affectées de glandes cancéreuſes
» aux ſeins , & que nous avons ſigné au ſuſdit
» journal , en certifiant les ſuccès dont nous avons
» été les témoins , pourroit-on nous ſoupçonner
» de méconnoiſſance , ou d'infidélité ?

» Non , Monſeigneur , nous ne craignons pas
» que l'on penſe ainſi de nous. Les précautions

» que nous avons prises pour prévenir les surpri-
» ses du sieur Gamet, s'il en avoit été capable,
» & des Malades mêmes ; ce dont le journal fait
» foi, nous mettent à l'abri de toute crainte.

» De plus, outre le traitement qui s'est opéré
» dans la maison de S. Joseph, j'ai, en mon
» particulier, été témoin de plusieurs guérisons
» merveilleuses faites dans la ville, dont j'ai don-
» né certificat au sieur Gamet. Ainsi je pense que
» ce seroit un grand bien pour la société, que ce
» remede devînt public, d'autant qu'entre les
» mains d'un grand nombre de gens habiles &
» éclairés, sans doute, on en tireroit encore un
» bien meilleur parti.

» Enfin le sieur Gamet est à Paris, où il traite
» des personnes de distinction ; c'est de lui qu'on
» peut savoir le vrai, qu'on peut prendre des in-
» formations sûres, de même que des Médecins
» & Chirurgiens qui ont le bonheur d'être exempts
» de toute basse jalousie. Je me flatte, Monsei-
» gneur, que vous me rendrez la justice de croire
» que le seul avantage de la société a dicté cette
» longue lettre. Je me flatte aussi que l'amour du
» bien qui décide toutes vos actions, vous inspi-
» rera pour ce qu'il y a de mieux. En attendant
» l'événement qui ne peut être qu'heureux, dès
» qu'il est entre vos mains, recevez, je vous

» prie, mon hommage plein de tout le reſpect
» avec lequel j'ai l'honneur d'être,

» Monſeigneur,

» Votre très-humble & très-obéiſſaut
» ſerviteur, PESTALOZZI, Doyen.

Après tant de témoignages déciſifs en faveur de mon Remede, on conviendra ſans doute que l'intérêt public demanderoit que l'uſage en fût bientôt univerſel. Sa poſſeſſion excluſive ſemble bleſſer les droits de l'humanité; & je me reproche ſouvent les victimes que je ne ſuis pas à portée de ſecourir.

Je n'ignore pas qu'en qualité d'homme & de citoyen je me dois à mes ſemblables & à ma patrie; mais un devoir indiſpenſable me lie auſſi à ma famille; je ne puis, ſans injuſtice, la dépouiller de ſon unique patrimoine, fruit légitime de mes travaux pénibles & diſpendieux. Mes ſentiments combattus partagent mon zele, ſuſpendent ma réſolution, & me privent de la gloire d'un ſacrifice généreux, infiniment plus conforme à mon inclination.

Né ſans ambition j'abhorre un lucre affecté ſur les miſeres humaines; je ne cherche qu'à concilier la voix de l'humanité avec celle de la nature, & je me prêterai d'autant plus volontiers à tous les moyens capables de faciliter cette conciliation,

qu'elle fera cesser le prétexte des vexations, auxquelles je suis sans cesse exposé de la part d'une cabale intéressée, puissante & jalouse, qui m'a peint avec les plus noires couleurs.

Je devois au Public la justification de ma conduite, je me la devois à moi-même. J'espere qu'on la trouvera dans la publication de cet ouvrage. Les ames honnêtes seront à portée de connoître, de peser & de juger.

Fin de la seconde & derniere Partie.

TABLE
DES TITRES
CONTENUS DANS CETTE SECONDE PARTIE.

Fin de la Table des Titres.

